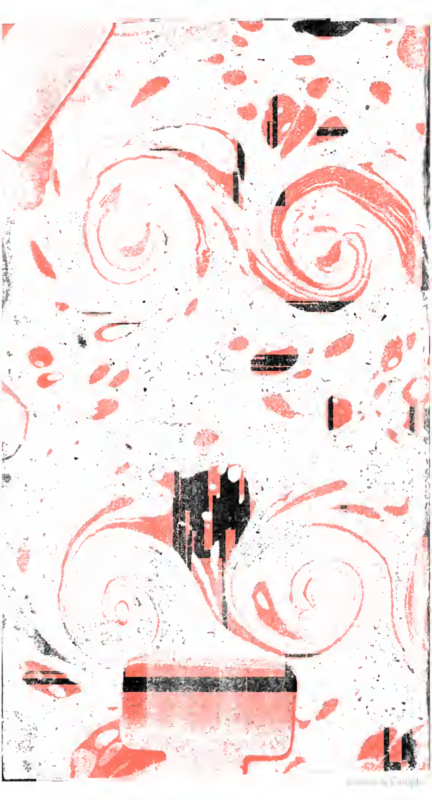
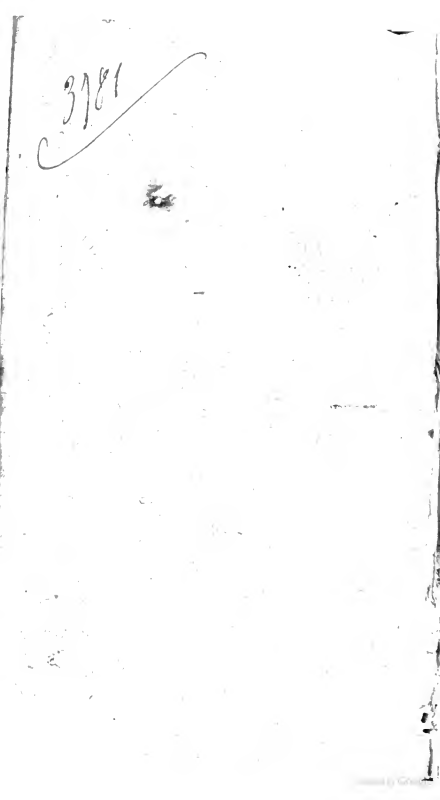
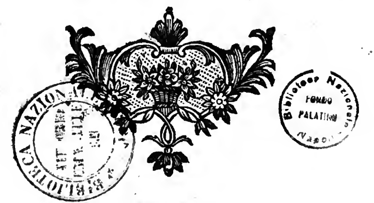







3781

RÉVOLUTIONS
D'ITALIE,
TRADUITES DE L'ITALIEN
DE M. DENINA,
Par M. l'Abbé JARDIN,
TOME PREMIER.



A PARIS;
Chez HÉRISSANT, le Fils, rue S. Jacques.

M. DCC. LXX.

ERRATA

POUR LE TOME PREMIER.

On a négligé les fautes purement typographiques, & faciles à corriger.

PAGE 113, *lig.* 1, il ne faisoit, *lisez* il ne fairoit.

Pag. 128, *lig.* 1, au cas, *lisez* en cas.

Pag. 131, *l.* 3, lequel est-ce, *lis.* quel est celui.

Page 134, *lign.* 1 *de la note*, le gloriole, *lisez* la gloriole.

Pag. 143, *lig.* 4, grossiereté des temps, *lisez* grossiereté de ces temps.

Page 166, *à la note marginale placée vis-à-vis la deuxième ligne du Texte*, par illusion, *lisez* par allusion.

Pag. 174 & 175, *lig.* 29 & 1, en entretenant la communication, *lisez* en établissant la communication.

Pag. 229, *lig.* 2, mais Auguste resté seul, &c. *lisez* enfin Auguste resta seul Maître de toutes choses ; & quoiqu'il n'eût assurément, ni le génie ni l'activité de Jules César, il ne laissa pas, &c.

Pag. 253, *lig.* 2, estima plus convenable, *lisez* s'imagina qu'il ne convenoit pas.

Pag. 256, *lig.* 21, à plusieurs particuliers, *lisez* à beaucoup de particuliers.

Pag. 288, *lig.* 12, comme il n'avoit, *lisez* comme il ne possédoit.

Pag. 342, *lig.* 8, devant quiconque se présentoit, *lisez* devant celui qui se présentoit.

Pag. 362, *ligne* 20 & 21, en empêcherent, *lisez* en arrêta.

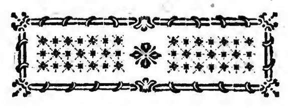
Pag. 376, *lign.* 1, on employoit, *lisez* on employa.

Pag. 380, *lign.* 22, des chrétiens primitifs; *lisez* des chrétiens du premier âge.

Pag. 412, *lig.* 2, toutes les forces de l'Empire & le droit à la succession, *lisez* toute l'autorité & le droit, &c.

Pag. 415, *lig.* 11 & *suivantes*, Jovanni, *lisez* Giovanni ou Jean.

Pag. 420, *lign.* 20, & soutenir par les sourdes manœuvres d'Aëtius, *lisez* par ses sourdes manœuvres, & *supprimez* d'Aëtius.



PRÉFACE.

DEUX siécles entiers de Littérature & d'étude avoient à peine ébauché l'Histoire générale d'Italie ; & quoique le Biondo & Sigonius eussent ouvert assez heureusement la carriere, il n'étoit encore question que d'un Girolano Briani (1), & de quelques autres Ecrivains de cette trempe (2) ; quand

(1) Histoire d'Italie, depuis la descente d'Annibal, jusqu'à l'année de Jesus-Christ 1527, à Venise 1624.

(1) Frere Humbert Locato, Plaisantin, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Bagnarea, a donné une Histoire générale d'Italie, depuis la descente d'Enée, jus-

vers le milieu de ce ſiécle, le célébre Muratori porta tout à coup la lumiere & la certitude dans ces matieres. Mais je ne ſache pas que l'on ait tiré d'un fonds auſſi riche, les avantages que l'Auteur avoit en vue. Il eſt bien évident que le Recueil (1), les Diſſertations & les Annales de Muratori ne ſont que les fondemens ou les matériaux de l'édifice.

Le ſuccès de l'Abregé chronologique de l'Hiſtoire de France a fait des imitateurs; c'eſt le ſort des modéles. On nous a donné l'abregé des Hiſtoires de chaque Nation, & recemment de celle d'Italie. Il eſt vrai que M. de Saint-Marc, Auteur

---

qu'à l'an 1527, ſous le titre d'*Italia travagliata*, en un volume in-4°. à Veniſe, 1576.

(1) *Rerum Italicarum Scriptores*, &c.

de l'Abregé chronologique de l'Hiſtoire générale d'Italie, donne à ce titre beaucoup plus d'extenſion (1); puiſque ſon plan annonce dix ou douze volumes égaux à celui dans lequel M. le Préſident Hainault a renfermé toute l'Hiſtoire de France; ouvrage, par conſéquent, qui n'eſt nullement plus abregé que celui de Sigonius ou de Muratori, dont on y trouve même des morceaux traduits littéralement & quelquefois aſſez longs, ainſi que l'Auteur en eſt convenu (2). Après tout, quand M. de Saint-Marc

(1) Le premier volume de l'abregé chronologique de l'Hiſtoire d'Italie, comprend les faits depuis l'an 476 de l'Ere vulgaire, juſqu'à l'année 840; le quatrieme, qui eſt le dernier imprimé, part de l'an 1076, & finit en 1137.

» (2) La même raiſon m'a fait traduire... » des morceaux même un peu longs de Si» gonius & de Muratori «. Préface, p. xviij.

ne feroit que traduire Muratori, il eſt certain qu'il rend ſervice aux François, qui n'ont rien d'équivalent en ce genre. Je veux même croire qu'à certains égards, ſon Livre peut être utile aux Italiens. Cependant ſi les Annales d'Italie, quoique remplies de choſes intéreſſantes & écrites du ſtyle le plus mâle & le plus clair, ne laiſſent pas de fatiguer le Lecteur par ces tranſitions perpétuelles d'un Etat à l'autre, des affaires de Milan à celles de Naples, des événemens de Florence aux révolutions de Veniſe : que ſera-ce d'un Abregé chronologique, naturellement plus maigre que les Annales, & communément d'une bien foible reſſource pour quiconque n'a pas étudié l'Hiſtoire dans d'autres Livres ? Ceci fera peut-être imaginer que l'on

pourroit traiter l'Histoire d'Italie à la maniere du Pere d'Orléans, de l'Abbé de Vertot & de Desfontaines. Le titre même de *Révolutions*, que porte cet Ouvrage, fera croire d'abord que je me suis proposé ces Auteurs pour modéle. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que ma tâche est bien différente & beaucoup plus pénible. Les révolutions d'Angleterre, par exemple, ainsi que celles d'Espagne & de Pologne, du moment que chacune de ces contrées forme un seul Royaume, ne sont plus que l'Histoire du gouvernement intérieur. Tout se réduit aux vicissitudes de l'autorité souveraine, tantôt restreinte, tantôt illimitée. C'est la mort, où la minorité d'un Roi qui produit certains troubles; c'est une famille éteinte ou ren-

verſée, qui laiſſe le Trône à des Compétiteurs, ou à des collatéraux : mais, quelque multipliés que ſoient les événemens, l'ordre naturel des faits ſert toujours de fil à celui qui les raconte, & l'unité du ſujet ſimplifie ſon plan & ſa marche. Rien de ſemblable dans les révolutions d'Italie. Lorſque des débris du ſecond Empire d'Occident, il ſe fut formé différens états dans cette Contrée, les révolutions du Royaume de Naples n'eurent aucun rapport avec le Gouvernement de Veniſe ; les diſcordes des Florentins & des Sienois, les revoltes des Barons de la Romagne & de la Marche ne produiſirent pas la moindre ſecouſſe dans les Etats de Milan, du Montferrat & du Piedmont, où les Viſcontis, les Marquis de Montferrat,

les Comtes & les Ducs de Savoye regnoient paiſiblement, tandis que les factions populaires embraſoient la Toſcane & que le Pape, fugitif dans ſes propres Etats, n'y étoit en ſûreté nulle part. Ce coup d'œil ſuffit pour faire ſentir la néceſſité d'une forme différente. Il n'étoit guère poſſible de mettre de l'ordre dans des matieres ſi confuſes, ni de traiter dans un ſeul tableau tant de ſujets abſolument détachés, ſans une méthode particuliere ; & il m'a fallu perdre de vue tous ces grands Peintres qui nous ont tracé les révolutions des autres Contrées.

Quant à la collection des faits qui forment la baſe de cet Ouvrage, il eſt inutile d'avertir que les œuvres de Muratori m'ont été d'un très-grand ſecours. Je dois infiniment, ſur-

tout, à son précieux Recueil des Auteurs qui ont écrit sur les affaires d'Italie. Sigonius, Baronius, Rainaldi, Tillemont & Pagi pouvoient absolument suppléer au défaut des annales; mais combien de tems, de peines & de dépenses il en auroit coûté pour se procurer toutes ces chroniques non imprimées, & cette multitude de Livres, devenus extrêmement rares, que l'infatigable Bibliothécaire de Modene a rassemblés sous une forme si commode. Je puis assurer néanmoins, qu'il est une partie considérable de cet Ouvrage, pour laquelle cet inestimable Auteur m'a totalement manqué, ou n'a pas été suffisant. A proprement parler, je ne me suis prévalu de ces sçavantes recherches que pour les dix siécles dont l'Histoire est com-

prise dans les vingt-cinq ou vingt-huit volumes du Recueil en question, c'est-à-dire, depuis le commencement du sixieme siécle de l'Ere chrétienne, jusqu'à la fin du quinzieme. Avant & après ces deux époques, il m'a fallu, ou j'ai cru devoir recourir à d'autres sources.

Dans le cours d'un Ouvrage qui embrasse toute l'Histoire d'une Nation illustre, à tant d'égards, j'aurois pu sans doute, parler d'une infinité de choses & faire mention d'une multitude d'Auteurs qui ont traité, séparément, les différentes matieres dont il est ici question directement ou en passant. J'imagine entendre déja plus d'un Lecteur me demander à chaque pas, pourquoi je n'ai pas relevé telle autre particularité, cité tel autre Ecrivain? Mais qu'en se-

roit-il résulté ? Une masse énorme & indigeste, un Ouvrage sans bornes & sans liaisons; au lieu que celui-ci devoit être d'une médiocre étendue & d'une contexture simple & facile. Peu m'importe, après tout, que l'on mette sur le compte du hasard, de mon ignorance même & de ma prévention, la préférence que j'ai donnée à certains Auteurs sur tant d'autres dont les noms & l'éloge pouvoient trouver place dans ce Livre, pourvu que le Lecteur soit bien convaincu que, dans les choses essentielles à mon sujet, je me suis invariablement attaché aux Ecrivains les plus autorisés, les plus renommés & la plûpart contemporains (1). Je conviens que le caractere & la nature de cet

(1) Voyez l'Avertissement qui suit, p. xx.

Ouvrage n'exigeoient pas que je fisse des découvertes. Il etoit assez inutile d'aller fouiller dans les Archives pour déterrer des documens & des diplomes nouveaux. Ce qui a été publié jusqu'ici me suffisoit & au-delà. Je me suis félicité cependant, plus d'une fois, de m'être muni de connoissances puisées ailleurs que dans les Livres imprimés ; mais, en général, j'ai mieux aimé rendre mon Livre utile & commode, que de le parer d'une érudition rare & trop recherchée. En conséquence, lorsqu'il s'agit d'objets rapportés ou décrits par plusieurs Auteurs, je me contente de citer à la marge, ou de louer briévement dans le texte ou dans les notes, ceux qui peuvent donner, plus facilement & avec plus de fruit, une notion des matieres que

mon plan ne permet pas d'approfondir.

Je n'ose cependant prononcer ſur le degré d'utilité dont cet Ouvrage peut être pour le Public, ni déterminer l'eſpéce de Lecteurs pour qui je l'ai redigé. Je dirai ſimplement que mon intention étoit, qu'il ſervît d'introduction & de clôture à l'Hiſtoire générale d'Italie, à l'effet d'en rendre l'étude plus intéreſſante & plus facile à ceux qui le feroient précéder, & de méttre ceux qui le liroient après leur cours d'hiſtoire, dans le cas de ſe rappeller les faits accompagnés de quelques réflexions utiles.

Heureux ſi mes travaux n'étoient pas tout à fait indignes de ce regne fortuné, qui a produit de ſi grands hommes dans preſque toutes les autres parties de la Littérature. Heureux, ſi je

ıisois dire, un jour ; c'est sous
:s auspices de Charles Emma-
uel* que l'on vit aussi reparoître
:s solides agrémens de l'Hist-
ɔire ; graces à son génie pro-
:cteur & bien-faisant , (à qui
: dois tout en effet,) nous ne
ɔmmes plus totalement dépour-
us en ce genre , & nous pou-
ons nous passer des Etrangers.

* Sa Majesté Sarde.



TABLE

Des Livres & Chapitres contenus dans cette premiere Partie.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIEME.

LIVRE TROISIEME.

LIVRE QUATRIEME.

Fin de la Table des Chapitres.

AVERTISSEMENT.

J'avois d'abord rassemblé la plus grande partie des citations dans un Manuscrit à part, uniquement pour ma commodité, & pour me guider dans mon travail. Réfléchissant ensuite, qu'il étoit très-aisé de les faire entrer dans l'édition, & que, bien-loin d'embarrasser les Lecteurs, elles pourroient être utiles à plusieurs, j'ai cru devoir les insérer, quoiqu'il y ait bien des endroits où elle ne paroissent pas fort nécessaires.

Dans les citations d'Auteurs j'indique pour l'ordinaire les Livres, les Chapitres ou paragraphes, attendu que telle est la maniere la plus commune de diviser les Ouvrages. Ceux dont j'ai cité la page, sont Tite-Live, imprimé par Sébastien Grifius en 1548, & Strabon, édition de Casaubon 1587. Les Chapitres cités de Polybe sont de l'édition de Leipsic, *Greco-latina*, en trois volumes

in-8°, 1764. Nous avons fait auſſi quelqu'uſage d'une édition du même Auteur, par Griſius, dont on a négligé quelquefois de citer la page. Pour les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte, nous nous ſommes ſervi de l'édition de Schrevelius, à Leyde 1681. L'édition citée de l'Hiſtoire de France du P. Daniel, eſt celle en trois Tomes in-fol. 1713.

Si j'ai cité quelquefois la page d'autres Livres anciens & modernes, on en trouvera l'édition indiquée dans les apoſtilles marginales, excepté ceux néanmoins qui n'ont encore été imprimés qu'une fois, comme le Recueil de Muratori, déſigné par ces lettres R. I. ou *rer. ital.* A propos de ce Recueil, j'avertis encore que ſous le mot *page*, on doit entendre auſſi *colonne*, ſoit pour les premiers Tomes du ſuſdit Recueil, ſoit pour tous les autres livres, dont les folio ſont diviſés en deux colones.

J'ai cru qu'il étoit inutile de marquer avec tant de préciſion les époques antérieures à l'Ere vulgaire ou chrétienne, & je me ſuis contenté

de les indiquer à peu près, ſans tenir compte des deux ou trois ans de différence qui peuvent ſe trouver entre les diverſes chronologies. A dater du commencement de l'Ere vulgaire, j'ai ſuivi généralement la chronologie de l'Annaliſte d'Italie.

REVOLUTION



RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Grandeur & décadence des anciens Toscans, Etrusques ou Tyrrhéniens.



ETTE partie de l'Europe, que deux mers entourent & qui s'étendant des Alpes au détroit de Sicile, prit insensiblement le nom d'Italie, fut le théatre des plus grandes révolutions. Inutilement voudroit-on connoître l'origine des peuples qui l'habiterent anciennement: L'Histoire n'en peut pas remonter

au-delà des Romains. Les Annales même de Rome, touchant l'Italie en général, sont stériles & obscures, parce que les premiers Romains, qui ne daignoient pas rédiger leurs propres faits, étoient bien éloignés de recueillir les évènemens du dehors. Les Grecs ne nous éclairent pas davantage : ils ne parlent que de quelques Villes maritimes dans le voisinage de la Sicile. D'ailleurs, les plus anciens n'ont précédé que de quelques siécles Polybe, que nous avons encore, & Fabius Pictor, le premier Annaliste de Rome, dont les Mémoires sont fondus dans les Ouvrages de Denys d'Halycarnasse & de Tite-Live. Nous abandonnons volontiers aux Savans les recherches & les raisonnemens sur les premiers habitans d'Italie. Le plus ancien Ecrivain, qui en fasse mention, leur est certainement postérieur de neuf ou dix siécles, & par conséquent n'a pû nous laisser que de foibles conjectures. La seule chose, que l'éloignement, la disette, la confusion & les fables permettent d'assurer sur l'état primitif de cette Province,

c'est qu'elle fut subjuguée, en grande partie, par les Tyrrhéniens, plus connus sous le nom d'Étrusques ou Toscans. On ignore si ces Peuples sont venus des côtes les plus voisines de la Grece ou de l'Orient ; mais il est certain qu'ils se répandirent dans toute l'Italie, & que leur nom fut aussi fameux dans l'antiquité que celui des Grecs. Il est difficile de déterminer le plus haut point de leur grandeur ; cependant, si la chronologie de ces temps mérite quelqu'attention, il y a lieu de croire qu'ils passerent en Italie, environ deux cens ans après la guerre de Troye, & plus de deux siècles avant la fondation de Rome. Il est encore plus certain que les Toscans, qui, du tems des derniers Rois de Rome, panchoient vers la décadence, avoient soumis à leur empire la plus belle moitié de cette Région ; puisqu'outre l'Étrurie, proprement dite, située entre l'Apennin, la mer Tyrrhene *, le fleuve Macra ** & le Tibre, ils avoient franchi l'Apennin, s'étoient étendus jusqu'auprès de l'Adige dans le pays des

Cliver. antiquit. Ital. Maffe. obser. litter. tom. 4. Mazochi. Differt. sur l'origine des Tyrrhéniens, Saggi de Cortone, tom. 2.

* ou de Toscane.

** Aujourd'hui la Magra.

Vénetes, & avoient envahi la Campanie, regardée par les Anciens comme la plus heureuſe contrée de la terre. Il paroît que la puiſſance des Toſcans ou Tyrrhéniens ſe ſoutint, tant qu'ils conſerverent le gouvernement d'un ſeul; & la diviſion de leur état en pluſieurs Dinaſties ou Républiques indépendantes, pourroit bien être l'époque de leur décadence. D'ailleurs leurs premiers ſuccès, le commerce, les arts & la fertilité du ſol, ne pouvoient que les plonger dans le luxe & la moleſſe, ſources conſtantes de révolutions & de déſaſtres. En effet, les anciens Ecrivains Grecs & Latins parlent beaucoup du luxe & des vices des Tyrrhéniens; ce qui ſuppoſe communément un Peuple dépravé dans tous les genres, laſciveté, intempérance, ſuperſtition, enchantemens & ſortiléges. Il n'eſt pas décidé qu'ils fuſſent parvenus à ce degré de corruption, lorſqu'ils étoient encore Maîtres de la moitié de l'Italie; peut-être étoient-ils déja reſſerrés entre les limites de l'Etrurie proprement dite, puiſque non-ſeu-

Strab. liv. 5. p. 152.

lement Diodore & Athenée, mais encore Platon & Theophraste, qui s'expriment tous si fortement sur le luxe des Toscans, n'écrivoient que dans le tems où ceux-ci avoient déja cédé aux Gaulois & aux Samnites à peu près les deux tiers de leurs possessions. Au reste, il ne faudroit pas s'étonner de voir le luxe & la molesse se soutenir chez une Nation déchue de son ancienne splendeur. Les exemples de ce délire sont assez fréquents ; le faste bien-loin de diminuer après la décadence & même après la servitude, ne cesse de s'accroître ; l'intérêt particulier succéde à l'intérêt public ; l'ambition se concentre. Toutes ces passions, dont les affaires d'Etat absorboient l'impétuosité, se rabattent sur les Arts agréables ; il regne par-tout je ne sais quelle délicatesse domestique, qui fait perdre de vue le gouvernement ; chacun tâche de jouir, dans sa sphere, de toutes les délices que la nature du Pays comporte. Cependant, malgré les vices qui ternirent les vertus des anciens Toscans, tous les Mémoires déposent qu'ils adou-

cirent la rudesse de ces Provinces. Déja même l'Italie s'étoit défait de la plupart de ces coutumes sauvages de l'antiquité, lorsque de nouveaux Barbares vinrent se jetter sur elle & la bouleverser.

CHAPITRE II.

Changemens causés en Italie, par l'invasion des Gaulois, vers l'an 360 de Rome.

LORSQUE les anciens voyoient le nombre des habitans tellement accru, que le terrein ne pouvoit plus suffire à leur subsistance, ils envoyoient une partie de la jeunesse chercher fortune dans quelque autre pays. Tantôt ces aventuriers s'emparoient, à main armée, d'une portion du territoire ; tantôt les anciens habitans moins nombreux, partageoient à l'amiable avec eux un sol capable de nourrir un plus grand nombre de colons. Pendant plusieurs siécles cet usage fut la cause de ces révolutions presque

Dion. Halicar. lib. I. c. 3.

continuelles qui fatiguerent l'Italie. Mais enfin, la culture s'étant perfectionnée, & les moyens de fubfifter multipliés par le commerce & les arts, les fociétés civiles devenues plus nombreufes & plus ftables, s'affectionnerent au fol natal, & les émigrations cefferent. Les guerres même, ces fléaux dont les peuples les mieux civilifés n'ont jamais pu fe préferver, & qui naquirent peut-être de la multiplication des villes & des fociétés régulieres, furent utiles à ces temps groffiers; elles allégerent de tems en tems les Cités, engloutirent cette furabondance d'hommes, & firent ceffer prefque par-tout le befoin de tranfporter les peuples. Mais les contrées plus occidentales, comme font les Gaules, par rapport à l'Italie, retinrent plus long-temps cet ufage barbare, parce qu'elles furent peuplées plus tard. Delà vient que deux mille ans après le déluge les émigrations avoient encore lieu chez ces nations, lorfque l'efpece furabondoit. Ces peuples ignorans, fans arts & fans politique, étoient hors d'état de pourvoir aux befoins de la

multitude. Les histoires anciennes, peu discordantes sur ce point, nous disent qu'Ambigatus, Roi des Celtes, voyant ses sujets multipliés à l'excès, résolut de décharger ses états; & qu'il envoya plusieurs milliers chercher ailleurs un toit & des champs. Une partie passa en Italie, sous la conduite de Bellovèse, chassa les Toscans, & forma plusieurs habitations, qui furent les fondemens de Milan, de Padoue, de Plaisance & de Crémone. Ces premiers venus, qui avoient trouvé dans ces contrées une nourriture abondante & délicieuse, y attirerent bientôt d'autres compatriotes. On raconte encore qu'Aruns, l'un des chefs de la Toscane, attira ces Barbares en Italie, pour en faire les instrumens de son ambition ou de sa vengeance. Si le fait est vrai, le premier exemple du malheureux destin de l'Italie est bien ancien. Par quelle fatalité les discordes intestines l'ont-elles rendu, si souvent, la proie des peuples Ultramontains? Mais de toutes ces traditions vagues, sur l'irruption des Gaulois Celtiques en Italie, il n'en est qu'une de cer-

Liv. lib. 1. Plut. in Camill.

taine : c'eſt qu'environ l'an 350 de la fondation de Rome, & quatre cens ans avant l'ere chrétienne, les Gaulois, déjà maîtres d'une grande partie du pays qu'arroſe le Pò, pénétrerent dans l'Etrurie ou Toſcane proprement dite, & pouſſerent leurs conquêtes juſqu'au fertile territoire de Siene, où étoit ſituée cette Chiuſi * ſi fameuſe autrefois, & aujourd'hui ſi petite. Enfin ils terminerent leurs incurſions par le pillage & l'embraſement de Rome : ſoit qu'ils ayent négligé de faire d'autres conquêtes, parce que n'étant ſortis de leur patrie que pour fuir la faim & l'oiſiveté, ils avoient trouvé tout ce qu'ils déſiroient ſur les bords du Pò : ſoit que, forcés de ſe défendre à leur tour contre les Venetes, ils n'ayent pu ſuivre le deſſein de s'étendre dans la baſſe Italie ; ſoit que la ſoupleſſe Italienne ait à la fin triomphé de ces peuples qui n'avoient que du courage & de la rudeſſe. Car il n'eſt pas douteux que les Italiens, inſtruits & corrigés par tant de coups imprévus, dûrent chercher des reſſources dans

An du Mond. 3600.
Avant J. C. 400.

* L'ancien Clufium.

leur propre génie ; & vis-à-vis d'ennemis si grossiers, la prudence & l'adresse rétablirent bientôt l'équilibre, & rendirent les armes égales. Cependant l'invasion des Gaulois apporta un très-grand changement dans les affaires d'Italie. Ils s'emparerent, en premier lieu, de la plus belle moitié de cette Province ; & formant de cette moitié un état absolument séparé de l'autre, ils en changerent les loix, les coutumes & les dénominations. Les uns, fixés sur les bords du Pò, & répandus dans tout ce pays qui forme le Duché de Milan, prirent vraisemblablement le nom du peuple qu'ils avoient subjugués, & s'appellerent *Insubres*. Ceux qui s'étoient avancés jusqu'aux lieux où l'on voit aujourd'hui Bergame & Brescia, garderent leur nom originaire de *Cénomans*. Les Boyens s'établirent dans le voisinage de l'Etrurie, où sont maintenant Modene, Reggio, & Bologne, à laquelle ils donnerent leur nom. Les Sénonois, venus les derniers, allerent du côté de l'Ombrie, & s'étendirent jusqu'à Rimini. Cette vaste étendue de pays

que l'on appella Lombardie après
a décadence de l'Empire Romain,
& alors Gaule Cisalpine, du nom
le ses vainqueurs, se trouva sépa-
ée du reste de l'Italie ; en sorte que,
pendant trois siécles, ce qui con-
erva le nom d'Italie, se terminoit
l'un côté à l'Arno, qui coule au-
près de Pise, & de l'autre au Rubi-
on, entre Rimini & Ravenne.

Il est vrai qu'entre ces limites &
es Alpes, on vit quelques peuples
e maintenir dans leurs possessions,
éfendus sans doute par leur féro-
ité naturelle, par l'âpreté des lieux,
u par leur supériorité dans l'art de
a guerre. Parmi ceux que les Gaulois
'oserent attaquer, ou ne purent
aincre, on compte les Liguriens ; &
ous ce nom, il faut comprendre les
nciens habitans du Piémont ; les Strab. lib. 4. p. 140 & 141.
alassiens qui occupoient le val
Aost, le pays qu'on appelle au-
urd'hui *Canavese*, où les Ro-
ains, qui eurent tant de peine à
s dompter, bâtirent Yvrée ; enfin
s Vénetes, qui, postés entre l'A-
ge & la mer Adriatique, ont
ru dans tous les temps destinés à
re libres.

Outre le démembrement des meilleures Provinces, l'invasion des Gaulois eut encore un effet très-sensible. Des nations inquiétes & belliqueuses, devenues limitrophes, se trouverent à portée des Républiques & des Tyrans d'Italie, dont les jalousies, les factions, les discordes éternelles eurent plus facilement des instrumens & des Ministres. Les Gaulois, toujours prêts à combattre, voloient, par intérêt ou par instinct, au secours de quiconque les appelloit, & saisissoient avidement toutes les occasions de troubler leurs voisins. Ceux qu'on appella *Gésates*, & que j'appellerois plustôt Mercenaires, étoient remarquables par leur passion effrénée pour la gloire. La guerre étoit leur mêtier; c'étoit proprement des braves à gages; on ne parloit que de leurs prouesses, & de leurs rodomontades. On pourroit peut-être les comparer à ces Paladins, qui mille ans après donnerent un si beau champ aux Romanciers, ou plustôt à ces Compagnies d'Aventuriers, qui dans les 14 & 15 siécles étoient tour à tour à

Plut. lib. 2. c. 12.

la solde des états d'Italie. Au reste, cette portion de la contrée, que l'on peut appeller l'ancienne Italie, & qui en retint le nom, resta divisée en plusieurs Etats, comme avant l'invasion ; & quoique nous ne les connoissions que par leurs rapports avec les antiquités de Rome, & par les Historiens Latins, il est certain qu'un siécle avant & après Alexandre, l'Italie comtoit plusieurs nations florissantes. On y voyoit surtout beaucoup de Républiques, dont l'Histoire seroit peut-être aussi intéressante que celle de Rome avant la guerre Punique, & à qui il n'a manqué qu'un Thucidide, un Xenophon, ou un Pausanias.

CHAPITRE III.

En combien de Nations se trouva divisée l'ancienne Italie, proprement dite, & quelles en étoient les forces.

QUELQUE insipides que soient les énumérations, je ne saurois m'empêcher de passer rapidement en revue les nations contemporaines de

Rome, qui, séparée de la Gaule Cisalpine, fleurissoit dans cette Italie, proprement dite, dont nous venons d'indiquer les bornes. Au reste, les Lecteurs, jaloux de l'exactitude géographique, peuvent consulter Strabon, Cluverius, ou quelques autres (1).

Quoique les Toscans n'eussent plus rien en-deça de l'Appennin, ils étoient encore considérables & puissans; puisqu'outre les Cités qui forment le Grand-Duché de Toscane, ils possédoient ce qui compose aujourd'hui le Domaine Ecclésiastique,

---

(1) Parmi les Ecrits publiés sur cette matiere, (car nous connoissons de nouvelles Observations que l'Auteur n'a pas encore fait imprimer,) outre l'*Italie ancienne de Cluvier*, ou l'abregé qu'en a fait Giovanni Bunone, on peut consulter, les *Paralleles Géographiques du P. Briet*, (Append. ad tom. 2.) la *Notice du Monde ancien de Cellarius, liv. 2. c. 9.* Le *Discours de Maffei*, imprimé à la fin de *son Histoire Diplomatique*, & surtout ceux qu'il a insérés dans les 4e, 5e & 6e, tomes, des *Osservazioni letterarie.* Les *Recherches sur l'origine & l'ancienne Histoire de divers Peuples d'Italie*, par M. Freret, (Mém. de l'Acad.

e Patrimoine de Saint Pierre, Orvie-e, & Pérouse. Ils étoient divisés en louze Dinasties, dont la moindre ›ouvoit se mesurer avec Rome. Les Veiens eux-mêmes, à l'époque du iége & de la reddition de leur ville, ui étoient comparables pour la po-›ulation & les forces; & certaine-nent Crotone, Pérouse, Arezzo, Volterre & Chiusi, n'étoient pas in-férieures à Veies.

Plutarq. in Camill.

Les Ombriens, long-temps ri-vaux des Toscans, possédoient une étendue de terrein égale à celui de la Toscane, proprement dite. Leurs Cités étoient moins grandes & moins peuplées que les Villes Etrusques : mais en revanche elles étoient plus nombreuses. Sarsine, Urbin, Came-

Strab. lib. 5. p. 150.

Quelques-unes ont conservé leur nom.

des Inscript. & Belles Lettres, tom 18.) Il conviendra de consulter aussi *le Origini Italiche de Monsignor Mario Guarnacci*, imprimées dernierement à Luque en 2 tom. *in-fol.* quoique ses sentimens ne puissent guères s'accorder avec l'opinion des autres Savants; mais étant permis à chacun de donner là-dessus ses idées & ses conjectures, nous devons savoir gré à quiconque nous met sous les yeux, ou nous indique du moins les monumens, qui sont l'objet de ces sortes de recherches.

rino, Spolete, Foligno, Todi, Terni, Narni & Otricoli, n'étoient point méprisables. Les Sabins, voisins de l'Ombrie, habitoient un pays moins étendu & moins fertile: mais probablement le courage & la population y suppléoient. Ils défendirent toujours leurs possessions & leur liberté contre les Toscans & les Ombriens; & les Romains eux-mêmes eurent beaucoup de peine à les réduire; par conséquent ces Sabins, qui, sous la conduite de Titus Tatius, vinrent, après plusieurs batailles, s'incorporer aux Romains, ne pouvoient être que des misérables restes de cette nation.

Quant à cette Province, qui fut ensuite le Latium, & qu'on appelle aujourd'hui Campagne de Rome, il est clair que les Romains n'en occupoient qu'une petite partie, même après l'an 400 de la fondation: puisque, outre les Latins, proprement dits, quatre autres peuples puissans & belliqueux subsistoient dans ce Latium; les Eques, les Volsques, les Herniques & les Ausoniens, qui tous s'égaloient à la République Romai-

ne, & lui firent face en effet jusques à la guerre de Pyrrhus.

Ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Naples, étoit rempli d'une multitude d'Etats libres & puissans. Les Marses, les Vestiniens, les Marruciniens, les Ferentains & les Samnites, occupoient l'Abruzze & une partie de la Pouille. Les Hirpins, les Dauniens, les Messapes, les Peucetes, les Salentins, étoient établis sur le territoire où l'on voit aujourd'hui Bari, Ottrante & Basilica. Delà, en descendant vers la Calabre moderne, on trouvoit les Lucaniens, les Bruttiens & les Picentins, qui tous occupoient autant & plus d'espace que les plus grands terriens du Latium. Plusieurs même d'entre eux possédoient un terrein plus vaste que tout le Latium, pris dans sa plus grande étendue. Les Campaniens formoient encore un état très-considérable; ils étoient maîtres de la meilleure partie de cette Province, appellée Terre de Labour, à cause de sa prodigieuse fertilité. C'est là que l'on voyoit déjà, & que subsiste encore la Ville de Naples. C'est

encore là que l'on voit la nouvelle Capoüe, & qu'existoit l'ancienne si célébre dans l'Histoire. Que l'on ajoute à toutes ces Républiques une multitude de Villes Maritimes, qui formoient des Etats séparés de ceux du Continent, comme Tarente, Thurio, ou Sibaris, Heraclée, Reggio & Crotone; on verra que les côtes d'Italie étoient à tous égards comparables à celles de l'Asie Mineure & de la Gréce, ainsi que le Continent aux plus fameuses Républiques du Péloponese & de l'Achaie.

En effet, la plus foible de ces nombreuses Républiques, pouvoit mettre en campagne dix à quinze mille hommes, où tout au moins soutenir un siége. Il en étoit même très-peu qui, de tems en tems, ne missent sur pied des armées de quarante & cinquante mille hommes. Les Volsques, les Latins & les Samnites en donnerent plus d'une fois l'exemple. Si l'on daigne recueillir les particularités des Historiens & Géographes anciens, on trouvera que les Crotoniates armerent cent trente mille hommes; les Sibarites trois cens

Strab. lib. 6. p. 180 & 181. Diod. Sicul.

mille ; que les Tarentins envoyerent quatre-vingt mille fantassins, & huit mille chevaux au secours des Samnites; & se vanterent, par l'organe de leurs Ambassadeurs auprès de Pyrrhus, d'avoir trois cens vingt mille cavaliers & fantassins, prêts à marcher sous ses ordres. Il est vrai que les Lucaniens, les Messapes, & quelques détachemens Samnites, faisoient partie de cette armée. Je conviendrai même que cette relation est beaucoup exagérée, ou qu'alors Sibaris, Crotone, Tarente, ou peut être le Tyran qui les gouvernoit, disposoient de plusieurs autres peuples, dont les troupes rassemblées prenoient le nom de la Ville principale. Quoi qu'il en soit, on peut cependant affirmer d'après les Ecrivains les plus renommés de l'antiquité, que les nations Italiennes étoient très-puissantes. Sans occuper un fort grand espace, il est constant qu'elles jouoient un grand rôle. L'opinion contraire seroit un Pyrrhonisme intolérable. Le Moderne célébre, qui s'efforce de prouver que le globe n'étoit point anciennement

Plutarq. in Pyrrho. Freinshemius. Suppl. ad Liv. dec. 2. liv. 2. c. 12.

David Hume, discours sur le nombre des ha-

bitans parmi quelques anciennes Nations. Disc. politiq. tom. 1.

aussi peuplé qu'on l'imagine, (1) excepte presque toujours l'Italie. Il avoue qu'aux premiers temps de la République Romaine, nulle contrée n'approchoit de l'immense population de cette Province. Mais une preuve très-forte, sans m'arrêter à je ne sçai combien d'autres indices, conjectures & analogies, c'est le dénombrement des troupes Romaines & Confédérées, fait à l'occasion d'une nouvelle irruption, dont les Barbares Transalpins menaçoient l'Italie. Ce dénombrement se trouve tout au long dans Polybe, dont le nom seul fait autorité; & Fabius Pictor, qui à cette époque exerçoit

Polyb. lib. 2. c. 24. Eutr. lib. 3. c. 5.

(1) M. Wallace, dans son Essai sur la différence du nombre des hommes dans les tems anciens & modernes, soutient avec plus de justesse & de fondement l'opinion contraire. Je dis avec plus de justesse, parce que M. Hume confond évidemment les temps, & quoiqu'il traite son sujet avec la plus grande érudition, & que la pluspart de ses réflexions soient très-vraies, il ne distingue pas assez les siécles les uns d'avec les autres; le siécle de Pyrrhus, par exemple, d'avec celui de César.

dans la République les premiers emplois civils & militaires, ne l'avoit pas négligé. Il porte qu'au premier avis de l'approche des Gaulois, les Sabins & les Toscans armerent soixante mille fantassins, & quatre mille cavaliers ; les Ombriens & les Sarsinates vingt mille ; les Romains vingt mille fantassins & quinze cens chevaux ; les Latins trente-deux mille cavaliers ou piétons. Les Samnites, qui sortoient de cette guerre sanglante, où les Romains leur avoient tué cent mille hommes au moins dans plusieurs batailles, ne laisserent pas d'envoyer à Rome soixante mille fantassins & sept mille chevaux. Les Japiges & les Messapes fournirent cinquante mille hommes d'infanterie, & seize mille de cavalerie ; les Lucaniens, trente mille fantassins, & trois mille chevaux. Enfin les Marses, les Marruciniens, les Ferentains & les Vestiniens, vingt-quatre mille, tant fantassins que cavaliers. Le total présente une armée de six cens mille combattans, levée sur le champ, dans une seule partie de l'Italie ; car

Polyb. lib. 2. c. 24.

ce qui forme aujourd'hui les Etats du Pape & le Royaume de Naples, n'entroit pas dans la confédération. C'eſt aſſurément beaucoup plus que ne fourniroient aujourd'hui les deux plus floriſſantes Monarchies de l'Europe ; & ſi l'on obſerve que lors des guerres Gauloiſes & Puniques, non-ſeulement les Samnites, mais tous les peuples d'Italie étant déjà fort affoiblis par les coups des Romains, ne pouvoient plus être ce qu'ils étoient cent ans auparavant, il faut en conclure qu'au tems de Pyrrhus, ils étoient en état de lever des armées plus nombreuſes encore que celles dont parle Polybe.(3) D'ailleurs tous

(1) Tite-Live, en pluſieurs endroits de la troiſieme Décade, rapporte expreſſément, que les Romains, après les défaites de Trébie, de Traſimene & de Cannes, remettoient inceſſamment en campagne tantôt dix-huit, tantôt vingt légions : *Summa trium & viginti Legionum eo anno (538) effecta eſt. Liv. lib. 25.* C'eſt plus de cent mille hommes levés ſur une très-petite partie de l'Italie, puiſqu'on ſait que les troupes auxiliaires, confédérées & amies n'entroient point dans la formation des Légions. Dans ce temps-là même, il eſt fait mention de trente-cinq mille Campa-

ces peuples ne fournissoient des troupes que par forme de subside ou de contribution ; & il n'est pas douteux que, dans une guerre personnelle, ils auroient aisément triplé, & même quadruplé le nombre de leurs soldats. Il est vrai que la forme de nos Gouvernemens, nos usages & nos mœurs ne comportent que la levée d'un soldat par cent. Il faut une Administration supérieure, pour que des levées plus fortes n'épuisent pas un Etat. Mais on comprendra facilement que chez ces peuples, dont les possessions étoient fort bornées, une levée

---

niens, de seize mille Locriens, d'une armée de Lucaniens à peu près aussi forte, ainsi que des Bruttiens & des Salentins, dont les troupes n'étoient pas moindres. Tous ces Peuples combattoient les uns contre les autres, sans que les Romains y prissent aucune part ; soit que ces derniers les eussent abandonnés ; soit qu'ils n'eussent pu les retenir dans leur alliance. Les Italiens, seuls ou presque seuls, composoient ces armées, qui, après la guerre d'Annibal, conquirent la Grece, la Macédoine & une grande partie de l'Asie ; &, si l'on juge de leur nombre par la force des Etats qu'elles eurent à combattre, elles étoient considérables.

de huit ou dix par cent n'étoit pas excessive. Ce rapport suppose pourtant que toute Cité qui pouvoit armer tantôt quinze, tantôt vingt mille hommes, comtoit dans son territoire deux cens mille habitans, ou environ. Or les Peuples & les Républiques d'Italie, en état d'armer vingt mille hommes, étoient en grand nombre. Comment donc la contrée pouvoit-elle suffire aux besoins de cette multitude infinie ? Il paroît incroyable que l'Italie ait pu produire & alimenter cette immensité d'habitans. Pour résoudre ce problême historique, il faut examiner les mœurs, les arts, & la qualité du terroir.

CHAPITRE IV.

Économie & Commerce des anciens Italiens.

S'IL est arrivé quelque changement dans le climat & le terroir d'Italie, il ne peut être qu'à l'avantage de

de la température. Cette multitude de forêts abbatues dans l'intérieur même de l'Italie, & dans les contrées voiſines, comme les Gaules & la Germanie, ont dû mitiger la froidure de l'air, & rendre les terres plus fertiles. La dégradation regarderoit tout au plus quelques Provinces du Royaume de Naples, dont les cendres du Véſuve pourroient bien avoir altéré la fécondité. Je doute en effet que le territoire de Capoue & de Naples réponde actuellement aux magnifiques deſcriptions de cette fortunée Campanie. Mais, en général, on ne voit pas pourquoi la qualité du terroir & du climat auroit dégénéré. On ne peut pas dire auſſi que l'Italie ſoit inculte & dépeuplée; cependant la quantité qu'elle nourrit aujourd'hui avec tant de peine, n'eſt que le trentieme, &, ſelon d'autres calculs, le cinquantiéme de ce qu'elle contenoit deux ſiécles avant l'Ere chrétienne. Il paroît donc incroyable que ce nombre prodigieux ait pu ſubſiſter dans le ſein de l'Italie? Qu'on ſe repréſente l'état de la Paleſtine

Fleury; mœurs des Iſraélites, chapitre 3.

ſous le regne de Saül & de David ; ou pluſtôt qu'on ſe figure les Cantons Suiſſes plus peuplés encore & mieux cultivés, unis à la Lombardie. L'induſtrie & la vigueur de ce peuple, jointes à la fertilité de cette Province, peuvent donner une idée de l'ancienne Italie ; idée d'autant moins complette, que les mœurs actuelles des Suiſſes n'approchent pas encore de l'antique ſimplicité des Italiens. Il eſt donc certain que la ſimplicité des mœurs, le travail, l'activité, & la vigueur étoient la ſource de cette énorme population, & en même temps de tous les moyens de la faire ſubſiſter.

Ces peuples étoient néceſſairement cultivateurs. Ils ne pouvoient connoître que deux profeſſions, l'agriculture & les armes ; &, comme l'abondance eſt toujours en raiſon de l'application & du travail, il eſt clair que, chez ces nations infatigables, elle dût être prodigieuſe. Il faut d'abord obſerver que la pluſpart des peuples d'Italie, (je comprends, ſous cette dénomination tout ce qui eſt en-deça des Alpes, qui ſont ſes

bornes naturelles) n'habitoient que des hameaux & des bourgs. Tels étoient les Sabins, les Latins, les Vestiniens & autres Peuples du Samnium; tels étoient encore les Liguriens, & particulierement les Gaulois Cisalpins, qui, possesseurs du riche terrein de la Lombardie, ne songerent point à construire de grandes Cités. Leurs habitations, composées de cabanes étroites & fort basses, méritent à peine le nom de hameau. Sur ce plan, l'inégalité des possessions ne pouvoit gueres avoir lieu. Chaque famille cultivoit le terrein adjacent. La cabane, située au milieu de ce petit patrimoine, facilitoit la culture, & multiplioit le produit. Ils employoient aussi peu d'espace que de tems à construire leurs maisons & leurs grands chemins; le diametre de leur petite charette, & le volume de leurs bêtes de somme en déterminoient les dimensions. Au moyen de quoi, pas un seul pouce de terrein inculte. Les femmes n'étoient pas inutiles, ou à charge comme chez nous. Notre vie citadine condamne la partie labo-

De Sab. Liv. lib. 1. p. 197. De Lat. Strab. lib. 5. p. 158. De Samn. Strab. lib. 7. p. 167. De Ligur. id. p. 151. De Gal. Polyb. lib. 2. c. 17.

rieuse du sexe aux arts superflus ou pernicieux. Alors elles étoient d'une plus grande utilité, que ne le sont aujourd'hui nos plus robustes paysannes. Les plus rudes travaux de la terre leur étoient aussi familiers, que les fonctions du ménage; on les voyoit courir de la maison aux champs, veiller sur la marmite & sur le troupeau, & quitter le rateau pour reprendre l'aiguille. Il est vrai que les grandes Villes étoient moins rares dans ces plaines vastes & fertiles. Les hommes dispensés d'imbiber continuellement la terre de leur sueur, étoient portés naturellement à se rassembler. La société multiplioit des commodités & des plaisirs, que le Physique tourna bientôt en besoins. Il n'est pas douteux que la fertilité, inséparable d'un climat doux & tempéré, ne tarde pas d'effeminer les peuples. En conséquence, la mollesse & la volupté furent le partage des habitans de la Campanie. L'Etrurie & l'Ombrie, dont la température tenoit le milieu entre la chaleur du climat de la Campanie & la froidure de celui des

Latins, Sabins & Samnites, participoient des uns & des autres. Les Ombriens & les Toſcans uniſſoient donc les plaiſirs au travail. La face de leur pays préſentoit l'image du caractere national ; c'étoit une multitude de grandes villes, bourgs, villages & hameaux. Ce qui prouve que la fertilité du ſol ne leur fit pas négliger l'agriculture, c'eſt que les anciens ne ceſſent de les louer à titre de cultivateurs. Ils les comparent preſque aux Sabins, qui ſont inconteſtablement les premiers en ce genre. Au reſte, la maniere de vivre des Citadins étoit infiniment moins oppoſée à la vie ruſtique qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Tout ce qui portoit alors le nom de Ville, je dis même les plus peuplées & les plus importantes, reſſembloit à nos villages, où le ruſtre & l'homme civiliſé ſe trouve dans le même individu ; au nombre près, tout étoit égal. Les habitans paſſoient la journée dans les champs, & revenoient chaque ſoir enfermer le bétail, les grains & les fruits ; précaution néceſſaire chez des peuples

Virgile Georgiq. lib. 2. in fine.

continuellement en guerre avec leurs voiſins. Les maiſons étroites, irrégulieres & bâties uniquement ſur le plan du beſoin, laiſſoient des intervalles, plus ou moins grands, dont la culture tiroit tout le parti poſſible. Il en réſultoit le plus grand avantage. Une ville aſſiégée ne pouvoit preſque pas être affamée; & fut-elle ſurpriſe, dépourvue de grains & de bétail, les habitans pouvoient ſubſiſter de ce qu'ils recueilloient dans l'enceinte. C'eſt ainſi qu'on en a vu réſiſter pendant des mois & des années entieres (1). Le travail même des femmes étoit d'un grand ſecours dans toutes ces Villes. Elles ſeules exerçoient les profeſſions, qui demandent une vie domeſtique & ſédentaire. La milice, la culture & le commerce occupoient par conſéquent tous les hommes. L'art

---

(1) On lit qu'Annibal, aſſiégeant Caſilin dans la Campanie, fut grandement ſurpris un jour, en voyant les habitans ſemer des navets & des légumes le long des murs, ne doutant pas de recueillir, quoique l'ennemi pouſſât le ſiége avec vigueur. *Liv. lib. 23.*

d'ourdir la laine, qui tenoit lieu de ces fabriques en soie, lin & coton, où tant d'hommes travaillent aujourd'hui, étoit alors une occupation domestique qui regardoit uniquement les femmes, tant nobles que plébeïennes. Cet usage ne fut même aboli que fort tard, puisque nous savons que toutes les robes d'Auguste étoient tissues des mains de ses sœurs & de sa femme. Rome, elle-même, n'avoit pas un Boulanger, l'an 580, quoiqu'elle fût déjà la plus vaste & la plus riche Cité de l'Italie. La paneterie étoit encore la besogne des femmes, comme elle l'est aujourd'hui de nos Villageoises. Combien d'hommes robustes sont employés à ce seul article, sur-tout dans nos Villes capitales, qui contiennent trois ou quatre cens mille habitans. Or à Rome, pour le moins aussi peuplée, c'étoit autant de gagné pour les arts de premiere nécessité. Ajoutez les Cuisiniers & les Cabaretiers, professions inconnues à la plusfpart des anciens; ajoutez, enfin, ce peuple oisif de domestiques; c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour

Sueton. in Octav. c. 73.

former des armées, puissantes ou de nombreuses Colonies. Combien de réflexions nous pourrions faire encore sur ce tableau des anciens, sur l'industrie, l'activité & la constance avec lesquelles ils tiroient une ample récolte, des terres les plus ingrates; sur la qualité des alimens, sur la simplicité des apprêts; enfin sur cette parcimonie, qui laissoit à l'agriculture tous les individus, capables de s'y appliquer. La fertilité des plaines ne rallentissoit point l'activité de leurs cultivateurs. L'opiniâtreté des Montagnards vint à bout de fertiliser les rochers des Alpes. Les Sibarites, eux-mêmes, avoient fait des prodiges; ils sçurent si bien se prévaloir des eaux du Cratès & du Sibaris, qu'ils parvinrent bien-tôt à cette extrême opulence, qui les plongea dans les délices. Ainsi, quand on dit: *Voluptueux comme un Sibarite*, on fait, sans s'en douter, l'éloge de l'industrie & du travail. Mais ce qui doit nous étonner davantage, c'est qu'ils appellerent des étrangers au partage de leurs terres, à qui ils aimerent mieux les livrer

Diodor. Sic. lib. 12.

que de les laisser incultes, ou travaillées imparfaitement, comme il arrive aux grands Tenanciers. Tant on étoit persuadé dès-lors que la population fait la richesse & les forces d'un Etat. A l'autre extrémité de l'Italie, on voyoit les Liguriens obstinés à la culture du terrein le plus âpre. Quoiqu'ils eussent autant de peine à soutenir leur vie que leur liberté, ils ne songeoient point à s'expatrier : &, ne se lassant jamais de couper & de briser leurs rochers, ils arrachoient à la nature quelques productions, que leur frugalité rendoit à peine suffisantes. Il est vrai que détourner les rivieres & fertiliser le roc, sont des travaux immenses : mais l'extrême population fournissoit à tout, & faisoit même disparoître la peine & le tems, en rendant l'abondance absolument nécessaire. La nature du Gouvernement dispensoit les personnes qualifiées de tout l'attirail du faste. La grandeur consistoit alors à se trouver sur la place publique, entouré de citoyens, à réunir les suffrages

Possidon. apud Strab. lib. 4.

dans les aſſemblées, ou à les faire tomber ſur des protégés. *La charrue ne déroge pas*, étoit le mot des Anciens. Mille exemples atteſtent que, dans la Grèce & dans l'Italie, le Noble, le grand Seigneur, le Magiſtrat, cultivoient eux-mêmes leurs poſſeſſions, comme les ſimples particuliers, & ſe contentoient, comme eux, d'une nourriture groſſiere. Les Ambaſſadeurs n'avoient pas beſoin d'un pompeux cortége pour ſoutenir la réputation de leur République. Ceux qui repréſentoient les plus grands Etats, faiſoient moins de dépenſes & de fracas que nos Députés de village. Dans les camps, les chefs ne mangeoient pas plus délicatement que les derniers ſoldats. Perſonne n'ignore que les Ambaſſadeurs d'un grand Roi, étant allés viſiter un Général Romain, & lui offrir les tréſors de leur maître, le trouverent à manger des navets qu'il faiſoit cuire lui-même. Mais de tous les Hiſtoriens & Politiques qui ont rapporté ce trait, je n'en ſache aucun qui ait fait l'obſerva-

tion la plus importante (1). Ces exemples ne sont pas rares dans l'Histoire. Caton, l'ancien, fut loué singulièrement de ce que'étant à la tête d'une République, déjà maîtresse de l'Europe & de l'Afrique, il ne laissoit pas de manger & de travailler à côté de ses esclaves, comme Curius & Fabricius. Sans doute qu'au temps de Silla, de César & d'Auguste, ce genre de vie devoit étonner les Romains, déjà abymés dans le luxe : mais Caton, né &

(1) De toutes les récoltes en herbages & en fruits, celle des navets est la plus simple & la plus assurée. Ils se conservent, se cuisent & s'assaisonnent plus aisément qu'aucune autre production de la terre. On peut les semer sous les arbres, dans les intervalles des seps, & dans les plus petits coins de terre qui se rencontrent le long des murs ou sur les rochers. Or, la quantité que la diligence des hommes peut en retirer du sol le plus stérile & le plus mesquin, est inexprimable ; d'où l'on peut conclure combien étoit aisée la subsistance d'un grand Peuple, chez qui les premiers Citoyens se contentoient de navets & de légumes, dont la culture même & le goût firent surnommer les Fabius, les Pisons & les Lentulus.

élevé à Tuſculum, avoit pu conſerver ces mœurs ſévères, qui n'étoient pas encore généralement abolies chez les peuples du Latium. On ſait que le luxe regne long-tems dans la Capitale avant de gagner les Provinces.

Il eſt certain que la maniere de vivre des Anciens, telle que nous venons de la détailler, facilitoit les moyens de faire ſubſiſter ce peuple immenſe, & le multiplioit à l'infini. L'ordre des choſes excluoit le célibat, & le rendoit même impoſſible. De plus, cette vie dure & laborieuſe formoit des hommes & des femmes beaucoup plus propres à la génération, au point que, malgré l'activité & la parcimonie univerſelle, la population auroit infailliblement excèdé la quantité de vivres que chaque nation pouvoit tirer de ſon territoire, ſi la cauſe eût également agi dans tous les points. Mais il faut obſerver que dans les pays montagneux où les hommes ſe multiplient ſi facilement, les vivres n'y abondent pas comme l'eſpece ; & que, dans les plaines où la nature donne preſque tout ſans effort & dans les Villes ma-

ritimes & commerçantes, la population dépérit conftamment. Elles feroient inceffamment défertes, fi les autres peuplades n'y refluoient. C'eft ainfi qu'une Providence admirable balance les caufes & les effets. Elle multiplie les hommes dans un lieu, & les fruits dans l'autre. Ce défordre apparent eft précifément ce qui foutient l'équilibre. En effet, quand on feroit abftraction de cette multitude de peuples tranfplantés par les viciffitudes de la guerre, & les révolutions des Etats, la pauvreté naturelle des pays montueux, & leur population intariffable, fuffiroient pour repartir l'efpece. Ces hommes, au milieu des rochers, font perpétuellement tentés de porter leur travail & leur induftrie dans le pays des richeffes; la facilité de les enlever à des poffeffeurs amollis eft un nouvel aiguillon. Ainfi vit-on les Volfques, les Latins, les Liguriens & plufieurs autres peuples du Samnium & de la Tofcane chercher leur falut dans le commerce, & quitter un pays qui ne pouvoit plus nourrir le nombre exceffif de fes habitans,

pour aller trafiquer dans la Campanie, dans l'Etrurie, ou dans d'autres riches contrées.

En général, les Historiens politiques parlent fort peu du commerce. Cependant les Histoires anciennes font assez souvent mention de Négocians Italiens, que le trafic entraînoit dans des pays fort éloignés de leur patrie. Le commerce n'étoit pas seulement exercé par ceux dont il étoit proprement le métier, comme les vivandiers & munitionnaires des armées ; les soldats eux-mêmes faisoient le négoce dans les différens pays où le sort de la guerre les conduisoit. A ce propos, Tite-Live rapporte un trait fort singulier & décisif. La garnison romaine, dit-il, qui se trouvoit à Anxur, (ou Terracine appartenante aux Volsques) fut bien punie de sa négligence. Les soldats, errans ça & là, donnoient retraite aux Négocians Volsques. La garde des portes fut surprise & massacrée. Mais il n'y périt pas beaucoup de soldats, parce qu'à l'exception des infirmes, tous alloient négotier dans

Liv. 5. p. 415. édit. Griph.

Lixarum in modum omnes per agros vicinasque urbes negotiabantur.

le pays & dans les Villes voisines, à la maniere des Goujats. Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que les Romains, qui furent quatre siecles au moins sans pouvoir s'établir sur les côtes du Latium, avoient en Afrique des ports ouverts & des magasins dès l'année 244. Le traité, fait avec Carthage sous le premier Consulat de Junius Brutus & de Valerius Publicola, en est la preuve. Il y est stipulé que les Romains & leurs alliés d'Ardée, d'Antium, de Laurentium, de Circée, de Terracine, & d'autres pays Latins, pourront négocier en Afrique, francs de gabelle & de taxe, en payant le secrétaire & le crieur de la place. Ce traité, renouvellé & confirmé sous le Consulat de Valerius Corvus & de Popilius Lenas, est un monument de la plus grande importance; il fait voir que dans ces tems, appellés grossiers & barbares, le Gouvernement même s'efforçoit d'étendre le commerce. Il démontre encore que les Romains, dont la guerre seule paroissoit être l'élément, ne laissoient pas de s'appliqner au com-

Polyb. liv. 3. p. 194.

merce, & de le porter au-delà des mers(1). Enfin il donne la plus grande idée des Villes, qui passoient alors pour marchandes. Quel devoit être en effet le commerce d'Antium, de Cumes, de Thurium, d'Héraclée, d'Adria, d'Ancone, dont le trafic étoit le but & le fondement, puisque Rome, chez qui le commerce ne pouvoit être qu'accessoire, faisoit de si grandes choses.

Je sais bien qu'une infinité de lecteurs, pour qui la navigation moderne, sa perfection & ses avantages sont le dernier effort de l'esprit humain, ne peuvent s'empêcher de rire toutes les fois qu'il est question du commerce des Anciens. Assurément les expéditions des premiers Italiens n'approchoient pas de celles des Hollandois & des Anglois; peut-être même leur commerce n'est-il pas comparable à celui de Venise,

(1) On voit par ce commerce d'Afrique, comment les Romains, même dans les temps de leur extrême pauvreté, purent avoir ces chaises d'yvoire, tant renommées dans les premiers siécles de leur Histoire.

de Gène & de Pise au XIIIe & XIVe siecle? Mais, après tout, quels sont les avantages réels, que les nations Européennes retirent de ce commerce immense? Les admirateurs de l'état actuel de la navigation ont beau s'extasier, je ne vois, moi, que nos besoins multipliés, nos apétis aiguisés, des milliers d'hommes enlevés aux champs, aux prairies, à la génération, & livrés à la merci des vents, pour rapporter en Europe le fléau le plus terrible, & quelques marchandises très-indifférentes au bonheur de l'humanité.

Mais que chacun garde là-dessus son opinion & son systême; il n'est pas moins certain que le commerce de l'ancienne Italie, sans être aussi vaste que celui des nations postérieures, avoit relativement toute l'étendue requise, puisqu'il faisoit circuler dans toutes les parties de cette contrée, non-seulement les productions de premiere nécessité: mais encore celles d'agrément & de luxe. Le commerce est florissant partout où chacun peut jouir en raison

de ſes facultés (1). Les Italiens partoient des ports de la mer de Thirrene, déja très-nombreux & même très-grands, relativement aux vaiſſeaux qui ſe conſtruiſoient alors. Ils fréquentoient les côtes de la Sicile & de la Sardaigne, ſi fertiles & ſi peuplées, avant les débats de Carthage & de Rome; & ſe rendoient ſur les plages de l'Afrique & de l'Egypte, dont les grains étoient leur reſſource dans les années de diſette. Quant aux peuples ſitués ſur la mer Adriatique, Polibe dit expreſſément

Polyb. apud Strab. liv. 5. p. 148.

(1) Le commerce n'eſt devenu l'objet des attentions & des ſoins de tous les Gouvernemens, que parce que nous ſommes accoutumés aux denrées d'outre-mer, & parce qu'il eſt fort difficile que quiconque en a le pouvoir, ne ſe livre à ce commerce, pour ſatisfaire les beſoins de la ſenſualité, ou pour ſe donner un air de grandeur. D'ailleurs, l'appas du gain fait que les Marchands, nationaux ou étrangers, trouvent toujours quelques moyens de l'introduire; cependant la Nation doit faire en ſorte que les objets de ce commerce ſoient importés avec le plus grand profit & la moindre dépenſe poſſible.

u'ils faisoient un grand commerce vec les Barbares d'Illyrie. Sous Auguste on les voyoit encore porter ıns cesse dans Adria des Esclaves, u bétail, des pelleteries, du vin, de 'huile & du poisson.

Idem. Strab. liv. 5. p. 148 & 149.

CHAPITRE V.

Richesses naturelles de l'Italie.

ABSOLUMENT parlant, l'Italie pouvoit se passer du commerce étranger. Ses productions suffisoient non-seulement à la subsistance du peuple, mais à la mollesse & au luxe des Grands. L'abondance des grains y étoit si prodigieuse, que malgré la population incomparablement supérieure à celle des siecles suivans, elle ne laissoit pas d'en fournir aux nations étrangeres; c'est Tacite qui l'assure. Il est rare, en effet, de voir les Romains chercher des grains hors de l'Italie, quoique l'ingratitude du sol, l'excessive quantité des habitans, & les mutineries

Annal. liv. 12. Olim ex Italiæ regionibus longinquas in provincias commeatus portabant.

du peuple les miſſent aſſez ſouvent dans le cas d'en manquer. S'ils furent forcés de recourir aux Siciliens, il ne faut l'attribuer qu'à la jalouſie ou à la haine qu'ils avoient inſpirée à quelques peuples d'Italie. Pour incommoder les Romains, ou pour s'en venger, on défendoit l'exportation. C'eſt le parti que prirent quelquefois les Samnites, lorſqu'ils étoient maîtres de Cumes. Communément on tiroit des grains de la Toſcane & de l'Ombrie, quoique l'eſpece n'y fût pas moins abondante que les denrées. Il eſt vrai que l'Italie ne connoiſſoit point alors le bled noir, qui eſt une ſi grande reſſource, lorſque la récolte des gros grains vient à manquer. Mais ce défaut étoit ſuppléé par le millet; on en recueilloit immenſément, ſur-tout dans ces plaines que le cultivateur infatigable avoit trouvé le ſecret d'arroſer. C'eſt ce même grain de millet, que Strabon appelle une reſſource toujours prête contre la faim. Les vins les plus exquis abondoient dans toutes les parties de l'Italie, même après la dégradation de l'agriculture & la dé-

Liv. lib. 4. p. 71.

Polyb. lib. 2. p. 117.

Strab. liv. 5. p. 151.

population des campagnes. Si Rome fit venir des vins de Coos & de Chio, la délicatesse & la sensualité des riches n'y eurent aucune part. Les besoins d'un peuple qui s'accroissoit à l'infini, & la commodité de ce commerce, furent les seuls motifs de l'importation. Le vignoble du voisinage de Rome ne put bientôt plus abreuver ni les nombreuses familles des possesseurs, ni le peuple immense de la Ville. Il parut plus simple de faire venir par mer les vins de l'Archipel, que d'en tirer des extrêmités d'Italie. Observons cependant que, sous Auguste, on ne servoit que des vins d'Italie sur les tables les plus délicates, puisqu'Horace, gourmet célebre & commensal d'un Ministre, fameux par sa vie délicieuse, ne parle jamais de vins étrangers, & chante dix ou douze sortes de vin du Latium, de la Campagne de Rome, & de quelques contrées du Royaume de Naples, dont il n'est plus question aujourd'hui. Eh! Que n'auroit-il pas pu dire des vins Toscans, qui furent encore recherchés très-longs-tems après, ou des

Varro de re rusti. â, lib. 2. Praefat.

vins du Monferrat, du comté d'Asti & des Langhe, qui certainement ne le cedent point aux vins les plus renommés de la Toscane. Au tems de Pline, c'est-à-dire sous Titus & Trajan, l'excellence des vins d'Italie étoit généralement reconnue, même à la Cour des Empereurs. Personne n'avoit encore imaginé de leur préférer les vins étrangers, ni pour la salubrité, ni pour la délicatesse, quoiqu'assurément ils ne dussent avoir aucune prévention là-dessus, puisque dès-lors aucune partie du monde n'étoit étrangere à leur égard, & qu'ils pouvoient se regarder comme propriétaires de toutes les productions de l'Asie, de l'Afrique, & des Provinces les plus reculées de l'Europe. Le même Pline soutient que, si les Assiriens avoient connu les vins d'Italie, ils les auroient réservés pour la table des rois. Enfin le plus bel éloge, que l'on pût faire alors d'un vin étranger, c'étoit de le comparer aux vins d'Italie. Il n'étoit donné qu'à notre siecle d'apprécier les choses: mais il falloit bien que l'Italie, devenue tributaire des Souverains,

Polyb. lib. 14. cap. 6.

Strab. lib. 4. & alibi Athæn. lib. 1. cap. 23, 24, 26. Mart. lib. 14.

& sur-tout des Artistes étrangers, reconnût aussi la supériorité des vins de France, d'Espagne & d'outremer.

Je ne parle pas de l'abondance du bétail. Les porcs, qui paissoient dans les campagnes & dans les forêts de la Gaule Cisalpine, lorsqu'elle commençoit à plier sous le joug des Romains, auroient suffi pour alimenter un peuple innombrable; &, afin que l'on n'imagine pas que ceci contredit ce que nous avons dit ailleurs, & qu'il supposeroit au contraire des terres dépeuplées & en friche, j'avertis que l'article des porcs est de Polybe, & qui plus est, du même chapitre où cet Écrivain exalte si fort la population d'Italie, ainsi que son extrême abondance en froment, orge, millet & vins. Quant à l'article des bœufs & des brebis, l'histoire ne laisse rien à desirer; toutes les parties de l'Italie en regorgeoient. L'opinion même des anciens, étoit que l'Italie avoit tiré son nom de la quantité prodigieuse de ses bœufs (1). A

Polyb. liv. pag. 2. 16, 17.

(1) Le mot grec Ιταλοι, signifioit

propos de bétail, il ne faut pas oublier les peaux & la laine, dont on faisoit alors un si grand usage.

Il n'entroit dans les habillemens ni lin, ni soye; les soldats ne campoient pas sous la toile; les peaux & la laine suppléoient donc à tout; ensorte que le mêtier, qui demandoit le moins de talens, l'innocente profession de berger, fournissoit aux principaux besoins de la vie, des engrais aux champs, du lait aux peuples, des tentes aux soldats & des vêtemens à toutes les conditions. C'est aux Savans de mesurer l'espace qu'occupent aujourd'hui nos pieces de lin & nos plantations de mûriers, de calculer la quantité de tems & de bras employée à la fabrication des soyes, & de déterminer ensuite le

bœufs. Quoi qu'il en soit de cette étymologie, l'opinion seule, vraie ou fausse, prouve toujours que non-seulement la Lombardie, sur laquelle il n'y a pas de doute, mais encore la Basse-Italie, où les Grecs faisoient certainement un plus grand commerce, devoit avoir anciennement une quantité prodigieuse de bœufs, en comparaison des autres Pays connus des Grecs.

rapport

rapport dans lequel nous sommes avec les anciens, pour la maniere la plus avantageuse & la plus commode de se nourrir & de se vêtir.

Mais ce qu'il faut surtout observer, c'est que chez ces peuples qui faisoient en ce genre la plus grande consommation possible, puisque tout y étoit vétu de laine sans distinction d'état ni de sexe, il n'étoit point question des laines d'Espagne & du Levant, ni pour la finesse, ni pour la couleur. Pline met les fameuses laines de Millet au troisieme degré d'excellence, & leur préfere par conséquent deux qualités de laines d'Italie, en y comprenant celles de la Pouille estimées les plus précieuses. La pourpre de Tyr ne fut introduite que sous César, encore ne l'employa-t-on long-temps que comme une étoffe rare & curieuse : s'en vétir étoit le plus grand effort du luxe (1). Jusques-là on n'avoit

Plin. lib. 8. cap. 48.

(1) *Quid placet ergo?*
Lana Tarentino violas imitata veneno.
Horat. lib. 2. epist. 1.
Voyez aussi Pline, lib. 21. c. 6 & 8.

connu que la pourpre de Tarente; qui ne laissa pas de se soutenir encore fort long-temps. Les laines de l'Italie méridionale, qui ne sont point encore méprisées des fabriquants modernes, n'étoient pas les seules dont on fit cas; les anciens en vantent je ne sais combien d'autres sortes que l'on tiroit de plusieurs pays, enclavés aujourd'hui dans la Lombardie. Celles de Padoue étoient de moyenne qualité. Les Villes de son voisinage en produisoient de plus moëlleuses & de plus fines. Aussi du temps d'Auguste les employoit-on de préférence à tisser les tapis précieux, les manteaux & les robes. De toutes les laines de l'Europe, celles des bords du Pò étoient du plus beau blanc; & celles de Pollentia sur le Tanaro, du plus beau noir. Si les laines sont moins belles aujourd'hui, c'est qu'on ne daigne pas y donner les mêmes soins. Il s'en faut bien que l'on attache à cet objet la même importance que les anciens; aussi est-il devenu depuis très-long-temps le partage des hommes les plus grossiers. Comme

Strab. lib. 5. p. 150, 151.
Plin. ibid.

'on riroit aujourd'hui à la vue d'un roupeau de brebis couvertes de ›eau ! Comme l'on se moqueroit du 'âtre qui les meneroit ainsi revê- ues pour conserver la douceur & 'éclat des toisons ! Tel étoit cepen- lant l'usage des Tarentins en Italie, ɛ du peuple de l'Attique en Grece. e sais bien que les Romains, après voir conquis les Espagnes, en adop- erent les laines, qui leur parurent ›lus moëlleuses & plus douces. Mais ne s'agit pas de savoir si les pro- uctions d'Italie avoient exacte- nent le même degré d'excellence ; s'agit d'établir que l'Italie avoit équivalent en tout genre. Elle avoit nême ici l'avantage ; car si ses laines toient moins douces que celles d'Es- agne, elles étoient bien plus du- ables (1).

Horat. lib. 2. ode 6. Colum. lib. 7. c. 4. Martial lib. 14. Epigr. Varro de re rustica, lib. 2. c. 2. Similiter faciendum in ovibus pellitis quæ propter lanæ bonitatem pellibus integuntur, ne lana inquinetur.

(1) Varron observe que, quoique les lai- es d'Espagne fussent employées par quel- ues Romains, ceux qui entendoient l'é- ›nomie domestique préféroient les laines e la Pouille, parce qu'elles étoient plus urables. *De Ling. Lat. lib.*

Les chevaux ſont moins utiles à l'homme, que les bœufs & les brebis, & conſomment beaucoup plus. Cependant l'uſage immémorial de s'en ſervir à la guerre, & les avantages qu'on en peut tirer pour le commerce, les fait compter parmi les richeſſes naturelles. Les pays, qui n'en ont pas, ſont obligés de s'en procurer par le ſacrifice de leurs productions. Il n'en coûtoit rien à l'Italie ; la beauté & la multitude de ſes chevaux lui donnoient la ſupériorité ſur les nations anciennes. Les chevaux Vénetes étoient fort eſtimés chez les Grecs & à la Cour des Rois de Sicile. La Pouille, qui regorgeoit de toutes ſortes de bétail, avoit auſſi de nombreux haras. Un eſcadron Carthaginois, étant allé butiner dans les pays des Appuliens, en ramena un ſi grand nombre de poulains, qu'Annibal en choiſit quatre mille, que ſes cavaliers furent chargés de lui dreſſer.

Strab. lib. 5. p. 147.

Liv. Dec. 3. lib. 4. c. 20.

Mais il ſeroit trop fatiguant de détailler toutes les eſpeces de biens réels ou d'opinion que poſſédoit

l'Italie, avant qu'une grandeur apparente couvrît son indigence. Il est certain qu'elle avoit des carrieres de marbre de toutes les qualités & des mines de toutes sortes de métaux. On n'a que des conjectures sur la somme d'or monnoyé, qui circuloit alors dans les villes d'Italie. Cependant l'analogie n'est pas contraire, parce qu'à supposer qu'il en fût des autres peuples comme des Romains qui frappoient rarement des pieces d'or, il est certain que l'or d'outre-mer avoit cours en Italie. D'ailleurs l'Histoire parle si souvent d'armes & d'armures d'or ou dorées, de vases de même métal offerts aux Dieux, qu'il est presque démontré que ces peuples en avoient considérablement. Nous savons, en effet, qu'on en tiroit une grande quantité des mines de Verceil (1), & qu'on en trouvoit beau-

Dupuy dissertation sur l'état de la monnoye romaine, l. 24. Mém. des Inscript. & Belles-Lettres.

Strab. lib. 4. p. 140. & lib. 5. p. 150.

(1) Pline rapporte que le Sénat de Rome avoit rendu un Decret, par lequel il étoit défendu d'employer plus de cinq mille hommes à l'exploitation des mines de Ver-

coup dans les fables de la *Dora Baltea*, Il ne paroît pas même que les mines d'Italie fussent épuisées, lorsque les Romains les abandonnerent. L'exploitation pouvoit en être encore long-temps avantageuse, si les mines des Gaules & d'Espagne, n'avoient pas occupé tous les Esclaves. Mais l'*accortise* italienne n'étoit pas la mine la moins féconde du pays; ils savoient bien faire couler chez eux ces précieux métaux, que les Barbares du voisinage tiroient du sein de leurs montagnes. C'est ainsi que, du temps de Polybe, ils attirerent insensiblement tout l'or qu'on avoit extrait des mines abondantes d'Aquilée & de la Norique. Voyons donc quel usage firent les Italiens de leurs richesses naturelles. L'or & l'argent sont nuls par eux-mêmes. Il faut que les arts les mettent en œuvre & leur donnent une valeur. Malgré la fertilité du terroir, l'homme manqueroit d'une infinité de choses sans le secours de l'industrie.

Polyb. apud Strab. lib. 4. p. 144.

ceil. L. 33. c. *Voyez* Maffei, Epître dédicatoire de l'*Istoria Diplomatica*.

CHAPITRE VI.

Des Arts qui étoient en vigueur chez les anciens Italiens.

L'ORDRE des matieres nous mene naturellement à l'expoſition des arts uſités anciennement en Italie. Il ne s'agit point ici des arts, qui appartiennent au gouvernement domeſtique; nous en avons parlé plus haut. Plutarque rapporte une Ordonnance de Numa Pompilius, qui mérite attention. On y voit quels étoient les arts les plus communs dans ces temps de ſimplicité; car ce qui eſt dit des Romains, doit s'entendre également des Sabins & des Latins, avec qui ce ſage légiſlateur entretenoit certainement tous les rapports & toute la conformité poſſible. Les premiers Romains, qui n'étoient qu'un ramas de différents peuples, conſervoient, entr'eux, une certaine jalouſie nationale, dont Numa imagina de tirer parti,

Plut. in Numa, c. 15.

Une division des arts en corps de métier distincts & séparés lui parut très-propre à tourner l'aigreur en émulation. Il en forma donc neuf corps ; trompettes, orfévres, forgerons, teinturiers, cordonniers, corroyeurs, fondeurs & potiers. La neuvieme classe comprenoit d'autres artisans moins importants & moins nombreux. Il est clair que cinq ou six de ces métiers sont de premiere nécessité, & qu'ils doivent être communs chez les peuples les plus resserrés & les plus grossiers. Je ne suis pas même surpris du nombre des trompettes & joueurs de fifre ou de flute ; outre que les armées en occupoient beaucoup, ils faisoient auprès des Magistrats les fonctions d'huissier & de crieur ; & dans les fêtes publiques, ils étoient l'ame de la danse & des autres exercices, si chéris des peuples simples. Mais il est bien singulier que l'orfévrerie fut proprement un art & une profession distincte, cinq cens ans avant que Rome eût battu de la monnoye d'or. Il est cependant vrai, que dans les

pays les plus pauvres, & chez les peuples les plus agrestes & les moins civilisés, on voyoit une quantité d'or ouvragé, ne fut-ce que pour les ornements des femmes, pour les vases sacrés, & les couronnes que l'on offroit aux Dieux; l'Histoire en parle si souvent qu'il n'est pas permis d'en douter. Il paroît même que les Latins & les Romains, à l'époque de leur plus sévere frugalité, avoient leurs armes, les mords & les fers de leurs chevaux, garnis d'or. Les uns en usoient ainsi par ostentation, & c'étoit probablement le cas des Samnites. Les autres, comme les Gaulois, y étoient portés par une sorte d'économie & d'avarice; ces peuples, qui menoient une vie simple & presque toujours errante, avoient pour principe de réduire leurs profits en bétail & en or. Ils ne se croyoient riches que de ce qui est facile à transporter. Peut-être envisageoient-ils encore la sûreté: quand ils avoient réalisé le produit de la guerre ou du superflu de leur récolte, ils se hâtoient de l'appli-

Liv. lib. 22. plurimum argentum erat in phaleris equorum.

Polyb. lib. 2.

quer ſur leurs armes & *harnois* ;
Liv. lib. 34. qu'ils ne quittoient gueres. C'étoit leur maniere de ſerrer l'or. Ils portoient leur coffre-fort ſur le dos. Auſſi lorſque Lucius Valerius fit abroger la Loi Oppia, qui interdiſoit aux femmes l'or & la pourpre ; il obſerva très-bien que l'emploi de l'or ſur les habillemens, bien loin d'être ruineux, étoit en quelque ſorte un tréſor d'épargne, & une reſſource pour le public. L'art de fondre, de battre & d'ouvrager l'or étoit donc très-connu, non-ſeulement dans les Villes riches & faſtueuſes, comme Capoue, Thurium, Tarente, & autres de l'Etrurie, adonnées au luxe : mais encore chez les nations les moins opulentes & les moins policées de l'Italie. Les belles teintures, les riches broderies, les étoffes en or de toute façon, ne l'étoient pas moins ; outre que les Magiſtrats d'Italie & les femmes portoient la pourpre par état, les Gaulois & les Samnites n'alloient au combat qu'avec des manteaux chamarés d'or. Mais cependant il ne faut pas croire que tous les

peuples d'Italie fussent également appliqués à ces sortes d'ouvrages. Les Toscans en travailloient probablement la plus grande partie. Tout semble indiquer que les Artistes de cette nation étoient répandus dans tous les pays, soit que les Chefs des Républiques & les Grands les eussent appellés, soit qu'ils s'y fussent rendus d'eux-mêmes, pour mettre à contribution l'ignorance & la curiosité. Polybe assure que les Gaulois avoient parmi eux un grand nombre de Toscans. Etoient-ils restés dans ces Provinces, lorsque ces Barbares les eurent enlevés à la Toscane? N'y étoient-ils venus qu'après? Quoi qu'il en soit, il est très-probable que c'étoit ces Toscans, qui faisoient chez les Barbares Cisalpins, ces différents ouvrages de broderie & de gravure, & qui fabriquoient ces armes, ces manteaux, ces chaînes d'or dont nous avons vu les Gaulois si curieux, & que ceux-ci ne pouvoient entreprendre, étant uniquement appliqués à l'agriculture & aux armes. Mais à quelque nation d'Italie qu'appartinssent

Lib. 2.

les Artiſtes qui excelloient dans leur genre, il eſt certain, qu'outre les métiers mentionnés ci-deſſus, on y voyoit fleurir encore les beaux Arts, qui ſuppoſent l'intelligence du deſſein & les efforts du génie. Perſonne n'ignore que l'Ordre Toſcan eſt le plus ancien; c'étoit l'architecture de ces mêmes Etruſques ſi fameux en Italie & dans toute l'antiquité avant les conquêtes des Romains. Leurs bâtimens ſimples & ſolides ne ceſſerent point d'être admirés des Connoiſſeurs, malgré tous ces raffinemens des Grecs, introduits en Italie ſous les Céſars; & les découvertes tant vantées des modernes, ne
Liv. lib. 6. init. les font pas oublier. Les murs du Capitole, bâtis de pierres de taille, ſont très-certainement un ouvrage Toſcan. Cet édifice, élevé par les ſoins de Camille, conſervoit encore tout ſon prix au milieu de la magnificence que Rome étaloit ſous Auguſte, le Tarquin, qui fit conſtruire des égoûts, ou cloaques, étoit Toſcan d'origine; ce qui reſte de cet ouvrage eſt peu le choſe, & ſubſiſte cependant depuis plus de deux mille

deux cens ans. La voie Appienne eſt un monument prodigieux & peut être inimitable. Pavée pendant la guerre des Samnites, trois cens ans avant Auguſte, elle eſt encore aujourd'hui très-pratiquable. Enfin, les murailles inébranlables de l'antique Fiéſole, & les beaux reſtes de bâtimens conſtruits en Italie, avant que le génie des Grecs y eût prévalu, font aſſez voir combien l'Architecture Italienne étoit mâle & ſublime.

La ſculpture & la peinture donnent la main à l'architecture ; cependant j'en parlerai très-peu. Les Ouvrages de Gori & de Maffëi préſentent tous ces morceaux précieux de bas-relief & de peinture, qui ſe trouvent en mille endroits, mais particulierement à Crotone. Ainſi chacun peut conſulter ces deux célebres Antiquaires. J'ajouterai ſeulement, que pluſieurs Auteurs, contemporains de Céſar, nous parlent de ſtatues & de tableaux antiques, qui, depuis deux ou trois ſiécles, faiſoient l'admiration des curieux en pluſieurs endroits de l'Italie. L'Hiſtoire Romaine, en mettant de côté les fables & tout ce

qui en a l'air, fait mention de deux statues érigées aux Consuls qui firent la conquête du Latium; il est vrai qu'elle en parle comme d'une nouveauté. On sait d'ailleurs que la peinture étoit cultivée par les plus illustres d'entre les Patriciens. Vers l'an 450, c'est-à-dire, lorsque les Arts ne pouvoient être à Rome que dans leur enfance, un certain Caius de la maison Fabia, s'occupoit à peindre les temples. Tous les Fabius de cette branche en porterent le surnom de *Pictor*. Pendant la guerre d'Annibal, Titus Sempronius Gracchus fit peindre dans le Temple de la Liberté un festin fort singulier, que les Bénéventins avoient donné à ses soldats. L'exécution d'un tel sujet suppose une intelligence de dessein, pour le moins égale à celle des premiers écoliers de Cimabué, à la renaissance des Lettres. Mais si les Arts étoient à ce point de culture en Toscane & au centre de l'Italie, quels devoient être leurs progrès dans la Campanie & dans toutes ces Villes maritimes, depuis si long-tems en relation avec

Liv. lib. 8.

ı Sicile & la Grece ? Nous savons n particulier que Tarente avoit un ort artificiel fort commode ; & que ı citadelle, son théatre & son col-ége formoient des édifices super-es, où les chefs-d'œuvres des plus élébres Sculpteurs étoient prodi-ués ; elle avoit même des statues olossales à l'imitation de Rhodes. ;e que l'on en voit encore au Ca-itole, donne l'idée des masses les lus énormes. Un de ces colosses y voit été placé par Fabius Maxi-ıus ; & cette fameuse statue, repré-ntant la victoire, laquelle faisoit ornement du Palais des Césars, ›rs même que les beaux Arts fleu-ıssoient à Rome, y fut ancienne-ıent apportée de Tarente.

Dion. Cass. lib. 51. p. 605.

Tarento olim Romam advecta.

Strab. lib. Liv. lib. 27. Ingens argenti vis facti signatique auri LXXXIII. millia pondo, signa tabulæque, propè ut Syracusarum ornamenta æquarent.

CHAPITRE VII.

Etudes & Religion.

‿ E voisinage & le commerce des ;recs n'influoient pas moins sur les tudes & les lettres. Les Villes d'I-ılie ne manquoient pas de s'enri-

chir de toutes les ſavantes productions de la Grece ancienne & moderne ; car le génie des Grecs étoit encore dans toute ſa force au tems que nous décrivons, c'eſt-à-dire au IVe & Ve ſiecle de Rome, & environ trois cens ans avant l'Ere Chr. Les dialectes d'Italie & la Langue Grecque étoient également uſitées à Cumes, à Elée, à Locre, à Crotone, à Thurium & à Tarente, ainſi que dans pluſieurs autres Villes des Campaniens, des Lucaniens, des Bruttiens & des Meſſapes. Il en étoit là du Grec & de l'Italien comme aujourd'hui de la Langue Tudeſque & Françoiſe, dans quelques cantons de Suiſſe & d'Allemagne. Les études y étoient ſur le même pied qu'en Sicile, où l'on vit tant de Poëtes, de Philoſophes & d'Hiſtoriens célebres, ſous les Denis & les Hieron. L'ancienne Italie, ſans être abſolument l'égale de la Grece, la ſurpaſſoit à certains égards. Pythagore, chef de la fameuſe ſecte Italique, enſeignoit cent ans avant Socrate, regardé comme la ſource de toute la ſageſſe des Grecs ; cepen-

dant il eſt peu d'école comparable à celle de Pythagore, pour la ſolidité de la doctrine & pour la réputation des diſciples. Les noms d'Ocellus de Lucanie, de Philolaus de Crotone, de Timée de Locre, de Parmenide, de Zenon, d'Architas, reçoivent encore les hommages des modernes. Ces Italiens figurent dans nos traités de philoſophie, avec le même éclat que dans les livres de Platon, qui puiſa dans leurs leçons & dans leurs écrits la pluſpart de ſes principes: mais les Philoſophes de cette école ne ſe bornoient pas à des ſpéculations *oiſeuſes* & ſubtiles; c'étoit l'amour de la vertu & du bien public, perpétuellement en action. Pythagore joua le plus grand rôle dans les affaires civiles & militaires de Crotone; & ſes diſciples remplirent les premiers poſtes dans leurs Républiques reſpectives. Pluſieurs même en furent les reſtaurateurs, tels qu'un Carondas à Reggio, à Catane & à Thurium; & un Zaleucus, qui donna de ſi belles Loix aux Locriens. On vit bien alors l'aſcendant ſuprême de la philoſophie. Une multitude de

Aug. de ordine lib. 2. c. 20. n. 53, 54, & retract. c. 3. n. 3.

J. Lipſ. præp. ad Stoicam philoſop. lib. 1. diſſert. 4.

Diod. Sicul. lib. 12.

petites Villes, ſituées dans le pays le plus ingrat, acquit de la conſidération & de la puiſſance ſous la main de ces grands Inſtituteurs. Quand on voit la Ville d'Elée, patrie de Parménide & de Zénon, ſe meſurer avec des nations beaucoup plus riches & plus nombreuſes, on ſent bien qu'elle avoit des Sages à ſa tête. Il y a même apparence que Tarente fut portée à ce haut point de grandeur par les ſavantes inſtitutions d'Architas, le Pithagoricien, qu'elle poſſéda durant ſept années. Notre Philoſophe formoit une démocratie floriſſante, pendant que l'Athénien Platon, ſon confrere & ſon ami, promenoit ſa métaphyſique & ſa morale chez des Princes & des Tyrans qui ne l'écoutoient gueres. Parmi toutes les Villes de la Grece, qui ſe glorifient de leurs Sages, je crois que Thebes eſt la mieux fondée. Son Lyſis, ce Tarentin, banni de ſa patrie, devint le maître d'Epaminondas; & ſi l'éducation fait les héros & les grands hommes, l'Italien l'emporte aſſurément ſur les Socrates, les Platons & les Ariſtotes, Inſtituteurs des Alci-

Laert. lib. 8.

Æl. var. hiſt. 3. 17. Cicer. de officiis, lib. 1. c. 44.

Athæn. lib. 11. Quod Diſcipuli Platonis fuerint tyranni.

biades, des Denis & des Alexandres.

Je ne prononcerai point ſur la patrie de Pythagore. On ignore quel pays a produit tant de ſageſſe. D'ailleurs, qu'il ſoit né à Samos, à Rupela, à Thurium, à Métaponte, ou à Crotone, le fait eſt aſſez indifférent. Il n'eſt pas moins décidé, qu'en philoſophie, l'Italie étoit comparable à la Grece ; & que l'amour & la culture des Lettres y étoient à peu près au même point. Et Pythagore, le ſavant Pythagore, ſe feroit-il arrêté ſi longtems en Italie ? en auroit-on vu ſortir une école nombreuſe & choiſie, ſi les études, les principes & le goût dominant des Italiens n'avoient ſecondé les vues du Fondateur & des Diſciples ? Au reſte, à ſuppoſer que Pythagore ne fut pas Toſcan, ce qui paroît le plus probable, il eſt très-certain qu'il fut imbu de la doctrine des Etruſques, dont il eſt queſtion chez tous les anciens. Ce fut même la conformité de la doctrine Pythagoricienne avec la philoſophie pratique des Sabins, qui fit imaginer que Numa Pompilius, Sabin d'origine & Roi de Rome, avoit été diſ-

Laert. lib. 8. c. 1. n. 15.

Sagg. di Cortona t. 6. p. 81. Cocchi, vitto Pitagorico Maffei, obſer Lett. t. 4.

ciple de Pythagore. Sans doute que les études & les sciences avoient un autre éclat chez les peuples d'Italie, le plus à portée des Grecs : mais il n'en faut pas conclure qu'elles fussent négligées ailleurs. Nous en aurions des preuves plus fortes, si la langue des Romains, qui prit le même ascendant que leurs armes, n'avoit rapidement aboli tous les dialectes de leur voisinage. On doit regretter sur-tout la langue Etrusque, qui paroît avoir été la langue savante de l'Italie, puisqu'au Ve siecle de la République, on l'enseignoit à la jeunesse même de Rome, ainsi que dans la suite on enseigna le Grec. A ce propos, il ne faut point passer sous silence ces écoles publiques de l'ancienne Italie. La plusparc des Villes avoient des établissemens semblables à nos Colleges. A Falere, les jeunes gens étoient distribués dans plusieurs classes, selon le rang & la condition de leurs parens. Nous ignorerions peut-être ce fait, sans la perfidie d'un Régent de ce College, qui a donné lieu aux Historiens d'en faire mention. C'est même à propos d'un autre accident,

Liv. lib. 9. p. 768. edit. Gryph.

Lib. 6. p. 531.

que Tite-Live parle des écoles publiques de certaines Villes. Mais ce qui n'eſt pas moins remarquable, c'eſt que ces écoles étoient ouvertes non-ſeulement aux jeunes garçons, mais encore aux jeunes filles des habitans de moyen état. Rome elle-même, dont le génie fut ſi long-tems ennemi des études, avoit de ces écoles publiques, ou l'on enſeignoit les lettres aux jeunes filles; & c'eſt-là que le Décemvir Appius Claudius fit enlever la fameuſe Virginie. Outre la langue Etruſque, on les initioit probablement aux principes de la morale & de la religion, ou pluſtôt de la mithologie & de la fable.

Dionif. Halicarn. lib. 11. c. 6.

Mais ni la littérature exquiſe des Villes Grecques & Toſcanes, ni la ſevere éducation des Sabins & des Latins ne purent ſe dégager des ſuperſtitions, qui faiſoient partie de l'ancienne philoſophie. Les peuples de la grande Grece avoient pu s'approprier fort aiſément la Religion des Grecs, proprement dits, ainſi que leurs autres connoiſſances: mais les Etruſques ſe diſtinguerent en ce point; &, s'ils étoient les plus

Maffei obferv. letter. t. 4. l. 1. part. 1. nomb. 17.

lettrés de tous les peuples d'Italie; ils les furpaffoient auffi en tout genre de fuperftition. Jufqu'au tems de Platon, ils étoient regardés non-feulement en Italie, mais chez tous les peuples, comme des Légiflateurs facrés; ils paffoient pour les plus grands Maîtres en fait de culte & de cérémonies. On ne voyoit qu'impofteurs & charlatans de cette nation, courir de Ville en Ville, enfeignant à prix d'argent les pratiques religieufes, & fe faifant paffer pour devins; car les Prêtres de l'Etrurie avoient auffi la manie de prédire l'avenir. Cependant, les Juifs exceptés, les Italiens furent peut-être en ce genre les moins extravagans de tous les peuples, qui fleurirent avant la venue du Meffie. Je n'en chercherai pas la preuve dans le parallele des principes religieux de Pythagore & de Timée, avec la doctrine des autres écoles Grecques, ou dans les cérémonies Etrufques, comparées à celles des Affyriens & des Pheniciens, dont il eft affez probable qu'elles tiroient leur origine. Ces difcuffions font communément plus péni-

V. Cicer. de div. lib. 1.

bles que concluantes. L'autorité d'un écrivain Grec, fortifiée de quelques notions générales ſur l'ancienne Hiſtoire d'Italie, ſuffira pour remplir notre objet. Denis d'Halicarnaſſe, qui veut toujours que toutes les inſtitutions Romaines ſoient tirées des Grecs, comme ſi rien de grand n'eût pu venir d'ailleurs, eſt cependant forcé de donner ici la pomme à l'Italie. Il convient que la religion des Romains, & ſur-tout des peuples du Latium, n'adopta jamais les traditions ſcandaleuſes, ni les ridicules cérémonies des Grecs: &, ſi Porphire & Julien, qui ſe donnerent tant de peine pour chercher un ſens honnête à l'abſurde & mépriſable théologie des Gentils, s'étoient bornés à l'ancienne religion des Italiens, ils n'auroient pas eu beſoin de tant de ſubtilités, pour y trouver une apparence de raiſon. La ſeule nomenclature de leurs Divinités fait voir que l'idolatrie des Italiens avoit un but judicieux & honnête. Elle ne préſente jamais que la vertu, ſes différens emblêmes & ſes plus puiſſans attraits; ce ſont toujours des mo-

Lib. 1. Antiquit. Roma. c. 3.

difications de la Divinité, ses plus beaux attributs, ou ses dons.

On voit par l'Histoire, qu'ils donnoient plusieurs noms à Jupiter, regardé comme le Dieu principal & suprême ; ils l'appelloient alternativement, Libérateur, Sauveur, Stateur, Feretrien, selon le bienfait que ces aveugles en attendoient. Il en étoit ainsi de Junon, qui en qualité de grande Déesse, étoit adorée sous les noms de Lucine, pour les enfantemens, de Pronuba pour les mariages, de Salvatrice & de Conseillere. Quant à cette multitude de Divinités secondaires, qui avoient alors des temples, comme la Pudeur, la Jeunesse, la Vertu, la Piété, l'Intelligence, l'Honneur, la Concorde, l'Espérance, la Victoire ; on voit clairement quel étoit le but des nations qui les adoroient. Si l'obscurité des anciens dialectes Italiens nous permettoit de découvrir la signification primitive de plusieurs mots latins, nous y trouverions peut-être la raison de tous ces différens cultes. Celui de la Déesse de la terre, *Tellus*, celui de la fameuse Vesta, qui,

qui, dans la langue de l'ancien Latium ne pouvoit signifier que la terre, n'avoient pas seulement pour objet d'adorer cette Divinité, comme la source abondante de toutes les choses nécessaires à la vie, mais encore d'exciter les hommes à la culture, par principes de religion. La Déesse Matuta, qui n'est autre que l'aube du jour ou l'aurore, est aussi très-célebre dans le premier âge : les Latins & les Sabins l'avoient en grande recommandation. On voit clairement que cette Divinité ne fut imaginée, que pour animer la vigilance de ces peuples, & les rendre matineux. En effet, les assemblées du peuple, les revues des soldats, & autres opérations, se faisoient avant le lever du soleil. Le Dictateur étoit créé ordinairement avant le jour. Numa Pompilius, cet homme consommé dans les principes des mœurs & des coutumes, ce modele achevé de la sagesse Latine, Sabine & Romaine, proposoit au peuple le Dieu Terme & la Déesse de la Foi, comme les principaux objets du culte ; ce qui tendoit évidemment à faire regarder

Stat vi terra sua, vi stando terra vocatur. Ovid. Fast. 6. v. 300.

Liv. lib. 9. p. 773.

les usurpations & les invasions comme sacriléges, & à maintenir la bonne foi dans toute espece de contrats. En conséquence on ne se contentoit pas d'adorer ce Dieu Terme; on célébroit, à certains jours de l'année, des fêtes instituées en son honneur, appellées Terminales. Les habitans, rassemblés sur leurs confins, autour des bornes qui séparoient leurs possessions respectives, offroient au Dieu des présens & des sacrifices; &, tout en goutant les plaisirs de l'union & de la table, chacun reconnoissoit les limites de son champ. Si l'extrême éloignement des tems permettoit d'aller au-delà des conjectures, j'oserois avancer que les anciens Rits Italiens écartoient mille inconvéniens, moraux & politiques, contre lesquels, & le respect humain, & l'amour du bien public, & le frein des Loix auroient été impuissants. Les institutions religieuses agissent bien plus fortement sur les esprits; elles sont à la fois le plus puissant mobile & le plus sûr garant des vertus sociales. Rien de plus simple, par exemple, que l'origine du feu sacré.

Dion. Halic. lib. 2. c. 8. Vesta erat

Cet établiſſement fut imaginé pour la commodité d'une peuplade qui habitoit des cabanes étroites & fort baſſes, & chez qui l'uſage d'extraire le feu des cailloux n'étoit ni facile ni commun. On conſervoit donc dans un lieu public cet élément ſi néceſſaire à la vie, & chaque habitant s'y rendoit au beſoin. Quatre ou ſix femmes étoient employées à la garde de ce feu, qu'elles étoient chargées de maintenir & de diſtribuer; cette double fonction exigeoit une économie dans laquelle elles s'inſtruiſoient les unes les autres, & qui parut aſſez importante pour les occuper entierement; ſoins domeſtiques, enfants, maris, amans, tout fut écarté, tant on craignit de les diſtraire. Delà cette inviolable virginité qu'elles devoient garder, tant qu'elles exerçoient ce miniſtere; delà ces peines exceſſives contre les délinquantes, établies par la religion. Pour leur rendre ſupportable une retraite ſi rigoureuſe, on les combla d'honneurs & de priviléges, au point que l'on vit les principaux citoyens dévouer leurs propres filles à ce genre de

locus urbis publicus; undè Cicero in ſecundo de legibus: *virgines veſtales cuſtodiunt ignem foci publici ſempiternum.* Pindar. Scholiaſtæ in nem. od. 10. Lafiteau, *Sauvages Américains.*

vie. La gloire de contribuer à un établissement si nécessaire, leur faisoit perdre de vue cette mort infame & cruelle à laquelle on les exposoit. Je sai que ces Rits devinrent, avec le tems, abusifs & superstitieux. Le peuple s'y conformoit par habitude & par stupidité. Les personnes, plus éclairées, quand elles ne s'en mocquoient pas, les louoient par respect pour l'antiquité, pour l'ordre établi, & pour ne pas décrier des usages bons ou mauvais, qui, sous le nom de religion, servoient à contenir la multitude : mais il s'ensuit toujours que, dans le principe, ces institutions & ces cérémonies étoient très-favorables au bien général & particulier.

CHAPITRE VIII.

Loix civiles ; forme du Gouvernement ; Idée générale des révolutions internes auxquelles les Républiques de l'ancienne Italie furent exposées,

POUR saisir l'esprit d'une loi, il faut remonter à la cause ; c'est peut-être ce que ne font pas ceux qui trai-

tent d'inhumaine & de barbare la Jurisprudence & la Police de l'ancienne Italie. Ils reprochent, par exemple, aux loix des douze Tables, dont les fragmens peuvent donner une idée de l'ancien Droit Civil, d'assigner, pour termes de prescription, deux ans pour les immeubles, & une année seulement pour les effets mobiliers. Mais, lorsque les propriétaires visitoient annuellement les limites de leurs possessions, accompagnés de leurs amis & de leurs voisins, n'eût-il pas été ridicule de ne prononcer la prescription qu'au bout de vingt ans; & vu le petit nombre de meubles qu'avoient alors les peuples Latins, il étoit bien impossible qu'aucun oubliât, pendant l'intervalle d'une année, les ustensiles qu'il auroit laissés dans les mains d'autrui. Je conviens que, dans bien des cas, on a mitigé fort à propos les sévéres dispositions du Droit ancien: mais il faut convenir aussi que c'est quelquefois bien injustement que nous les condamnons. Nous appellons inhumanité & barbarie, ce qui n'est au fond que simplicité & *gros*

bon ſens. Cette roideur des anciennes loix qui choque ſi fort dans la ſpéculation, combien de fois eſt-on forcé de la regretter dans la pratique! Ceux qui vantent la Juriſprudence moderne, ne ſont pas ſinceres, ou n'ont jamais eu de procès. Quand on examine de près la maniere de juger les conteſtations des citoyens, cette préciſion des loix perd beaucoup de ſa ſublimité. L'ouvrage date cependant de la décadence de la République. Depuis les Juriſconſultes Romains qui le commencerent, on y travaille ſans interruption; &, malgré les ſubtilités & les ſupplémens, il eſt bien loin d'être achevé. Les anciennes Républiques d'Italie ne connoiſſoient pas, à la vérité, ces énormes volumes de Droit, ni ces Ordonnances innombrables. Leur Code étoit ſimple comme eux; quelques loix capitales & réprimantes, l'équité & la bonne foi qu'ils tâchoient d'inſpirer au peuple par le miniſtere de la religion; voilà tout ce qu'ils ſavoient oppoſer à la fraude & à l'injuſtice. Auſſi les anciens Critiques n'ont-ils pas man-

qué d'obſerver que les Républiques les mieux conſtituées n'étoient point celles où les loix avoient le plus de préciſion & de ſubtilité, ſur-tout à l'égard des contrats. » Il eſt vrai que » Zaleucus, dit Strabon, détermina » dans les loix qu'il donna aux Lo- » riens, la peine pour chaque dé- » lit, ne voulant pas laiſſer aux Ju- » ges la liberté d'en impoſer d'arbi- » traires, abus qui ſubſiſtoit aupara- » vant chez ces nations : mais il » ſimplifia toutes les conſtitutions ſur » les contrats. Ceux de Thurium, » ayant voulu revenir ſur les diſpo- » ſitions de Zaleucus, & les appro- » fondir, acquirent, à la vérité, la » réputation d'hommes ſpirituels & » déliés. Mais leur état en devint » pire, par ce que ceux-là ne ſont » pas gouvernés par de bonnes loix, » qui veulent abſolument fermer » l'entrée à toute eſpece de calom- » nie & de ſupercherie : mais ceux » qui conſervent des loix dont les » diſpoſitions ſont ſimples. Auſſi Pla- » ton dit que, par-tout où les loix » abondent, les procès ſont multi- » pliés, & les mœurs pitoyables,

Lib. 6. p. 179.

» comme on voit beaucoup de mala-
» dies partout où il y a beaucoup de
» Médecins». Cependant, quoi qu'en difent notre Géographe & le divin Platon, fi la multitude des loix ne rend pas les hommes plus vertueux, il faut convenir que les vices des hommes obligent enfin le Légiflateur à multiplier les conftitutions, fur-tout dans les Etats dont l'opulence & l'étendue s'accroiffent confidérablement. Le progrès même des vertus fociales exige quelquefois de nouveaux réglemens dans la fociété. Au lieu donc de blâmer la fubtile précifion des Loix, qui n'eft que l'effet de la multiplication des vices, plaignons l'humanité, dont la condition ne comporte aucun bien fans mêlange : mais, à dire vrai, deux raifons particulieres rendoient alors l'exactitude & la précifion moins néceffaires. 1°. Les pratiques religieufes, comme nous l'avons dit plus haut, étoient d'un grand fecours à la légiflation, même dans les affaires civiles. 2°. Les Etats étoient fi bien diftincts & féparés, que, par rapport à l'adminiftration civile,

non-ſeulement tous les petits peuples, mais les plus petits bourgs & hameaux étoient indépendans les uns des autres, & ſe gouvernoient par leurs propres principes. Qu'auroient-ils fait de leurs Statuts particuliers? Les plus minces objets de commerce ou d'échange, ne les compromettoient-ils pas avec des citoyens d'une autre République, dont les Statuts étoient différens? Les affaires de détail, de beſoin journalier, étoient proprement des affaires de nation à nation, que l'on ne pouvoit terminer, par conſéquent, par des réglemens de Police; &, ſi le droit commun à toutes les nations, ſi l'équité naturelle & la bonne foi, n'étoient pas le Code du Commerce, ce ſeroit bien inutilement que les Princes & les Magiſtrats voudroient le régler par des loix écrites. On ſuivoit donc alors, dans la pluſpart des affaires, cette juſtice innée, ou pluſtôt ce ſens commun, qui n'eſt pas celui que l'on trouve dans les livres, dans les fragmens des loix Romaines, & dans les Edits de Juſtinien, mais dans

L. 9. ff. de juſtit. & jure & Inſt. lib. 1. c. 2.

le consentement & dans l'adhésion de tous les peuples, & qui par cette raison est appellé *Droit des gens*. Les Publicistes modernes entendent par Droit des gens, cette sorte de loix, de rapports, ou de régles que les Monarchies & les Républiques observent entre elles par un consentement tacite, & qui fait la base de leurs intérêts & de leurs traités. Mais les anciens ne savoient pas définir, ni distinguer avec tant de subtilité; ils appelloient également Droit des gens, & celui que les particuliers suivoient dans la plupart de leurs contrats, & celui qui avoit lieu de République à République, parce qu'ils voyoient l'un & l'autre découler du même principe, & porter sur un fondement unique, le consentement tacite des peuples. Nous verrons bientôt que ce Droit des gens ou Droit public, si on l'aime mieux, étoit très-connu en Italie, quant à sa substance, & même assez scrupuleusement observé.

Puffendorf. lib. 2. c. 3. & 23.

Cependant les Constitutions des peuples anciens avoient un vice général, l'incertitude de la Souveraineté; de-là l'instabilité du Gouver-

nement, qui causa dans presque toutes les Républiques d'Italie des troubles infinis. Je ne dis pas que les droits de la Souveraineté fussent inconnus; on voit, par un très-grand nombre d'exemples que ces peuples savoient très-bien quelle étoit l'essence de l'autorité publique, & quels hommages lui étoient dûs. Mais souvent il pouvoit y avoir lieu de douter, qui étoit le Souverain. Autant qu'on en peut juger, il ne paroît pas que la Monarchie absolue & héréditaire fût établie en aucun lieu d'Italie; trop d'exemples attestent le contraire. Les Rois étoient élus par le suffrage, ou tout au moins par le consentement de la multitude; ils consultoient même le peuple dans les affaires importantes & périlleuses. Il n'est pas aisé d'appercevoir quelle étoit alors la nature du gouvernement. Celui que les Grands avoient usurpé par artifice ou par violence, ne pouvoit être regardé comme une Aristocratie proprement dite, fondée sur des loix ou sur une possession longue & paisible. De son côté, le Gouvernement populaire

ne fut jamais si libre ni si stable, que l'autorité d'un chef suprême, ou d'un Sénat ne s'y fît sentir de tems en tems; ensorte que, presque toujours les Gouvernemens furent mixtes. On voit néanmoins, assez constamment, l'une des trois formes de Gouvernement s'élever sur les débris de l'autre, & presque toutes les Républiques d'Italie passer dans le même-tems, & selon la gradation naturelle du pouvoir monarchique, à l'autorité des nobles, & de celle-ci à la constitution populaire.

Tous les Mémoires sur l'ancienne Italie s'accordent particulierement sur ce point, que ses premiers habitans furent d'abord gouvernés par des Rois; & telle fut certainement la premiere forme du Gouvernement chez toutes les nations du monde, qu'elle qu'ait été leur origine. Les Toscans eurent des Rois, aussi-bien que les Sabins & les peuples du Latium. Comme chaque Cité, chaque Bourg même, formoit un Gouvernement séparé, & indépendant, il est clair que ces Rois ne possédoient pas de forts grands Etats :

mais on voyoit, assez communément, plusieurs États obéir à un seul & même Roi. La Souveraineté d'une Cité ou d'un Peuple, étoit un moyen de se faire élire Chef & Seigneur de quelque autre contrée ; & c'est peut-être le cas de ce Porsenna, que l'Histoire nous représente comme un Roi très-puissant. Quand Denis l'appelle Roi des Toscans, cela veut dire probablement qu'il étoit suivi de plusieurs nations Toscanes, quoique originairement il ne fût que simple Roi de Chiusi. Ainsi vit-on les Rois de Rome s'emparer, par différens stratagêmes, du commandement de certaines Cités Latines, qui ne laisserent pas de se regarder encore, deux siécles après, comme indépendantes des Romains. Tolumnius, Roi de Veies, jouissoit en même tems de la Seigneurie de Fidenes, Cité libre & très-indépendante des Veiens. C'étoit exactement comme les Visconti, Seigneurs de Milan, les Castruccio, Seigneurs de Luques, les Cane & Martin de la Scala, Seigneurs de Verone, & comme tant d'autres petits Princes & Ty-

rans du Bas-Empire, qui, avant Charles-Quint, tâchoient de se procurer la Souveraineté de plusieurs Cités ou Républiques, avec lesquelles ni Milan, ni Luques, ni Verone n'avoient rien de commun. Ces Rois étoient ou purement électifs, ou du moins obligés d'obtenir le consentement exprès de la Nation, & quelquefois les parens succédoient. Il paroît même qu'en général le peuple n'avoit pas une si grande aversion pour le gouvernement monarchique : mais les Grands & les Nobles, dont les personnes & les possessions étoient le plus exposées aux caprices du Souverain, n'oublierent rien pour allumer chez le Peuple la haine du nom de Roi & l'amour de la liberté. En abolissant la Royauté, les Grands se flattoient non-seulement de vivre avec plus de sûreté & de licence, mais encore de jouir d'une plus grande autorité. Ils croyoient de plus écarter l'inconvénient de voir tomber le pouvoir suprême dans les mains de quelque Aventurier, tel qu'un Tarquin à Rome, tel qu'un Arif-

todeme à Cumes. Il eſt difficile de décider par quelle Nation & par quelle Cité la révolution commença : mais dans le cours du troiſieme ſiécle de l'Ere Romaine, tous les Peuples à l'imitation du premier, quel qu'il fut, celui-ci pour un motif, celui-là pour un autre, expulſerent ſucceſſivement les Rois, ou ceſſerent d'en élire ; & toute l'Italie, comme ſi ç'eut été un ſignal donné, vit changer par tout la forme du gouvernement. La haine des Rois & l'entouſiaſme de la liberté ſaiſit toutes les Nations Italiennes au point, que, ſi quelque Cité vouloit continuer ou reprendre l'uſage de créer un Roi, elle étoit deshonorée, inſultée & abandonnée au beſoin. Les Veïens, laſſés des brigues & des factions qu'occaſionnoit chaque année la création d'un nouveau Magiſtrat, ou pluſtôt pour ſe défendre avec plus d'avantage contre les Romains, qu'ils avoient alors ſur les bras, prirent le parti de rétablir la Royauté. Ils tomberent auſſi-tôt dans un tel mépris, & les autres Peuples de la Toſ-

Liv. lib. 5. c. 1.

cane les prirent si fort en aversion ; que, contre tous les principes de politique, & même contre l'obligation de se secourir mutuellement, qui étoit de style ordinaire entre les Peuples de la même Nation, ils les laisserent porter seuls le fardeau de cette guerre sanglante dans laquelle ils furent écrasés. Cependant un siécle auparavant, Porsenna regnoit sur ces mêmes Nations, ayant plus d'un Peuple à ses ordres, & jouissant de la plus grande considération. Les Annales Romaines nous apprennent encore, que les Confédérés du Latium, qui, dans un tems, avoient reconnu pour Seigneurs les Chefs & les Rois de Rome, renoncerent à l'amitié des Romains, lorsqu'ils les virent livrés à la tyrannie des Decemvirs, déclarant hautement qu'ils ne vouloient plus d'alliance avec une Cité qui cessoit d'être libre. Enfin, dès le commencement du quatrieme siécle, l'Histoire Romaine ne fait presque plus mention de Rois ; on n'en voit dans aucun Etat d'Italie ; & si, dans la suite, quelques Nations reprirent l'usage de créer un

Strab. lib. 6. p. 175.

Roi à l'occaſion d'une guerre, cette dénomination ne ſignifioit rien de plus que celle de Dictateur ou de Capitaine général, tels qu'en créoient les autres Républiques. La Nobleſſe, ou le Sénat fut dès-lors le centre de l'autorité & de l'adminiſtration publique ; & l'Ordre qui, dans l'origine, avoit tenu le mileu entre le Roi & le Peuple, devint le Chef ſuprême du Gouvernement. Il eſt vrai que les premiers Magiſtrats étoient élus par les ſuffrages du Peuple aſſemblé : mais tous les honneurs & tout le pouvoir retomboient néceſſairement ſur la tête des Grands ; ils réuniſſoient la voix active & la voix paſſive ; la premiere, parce qu'il leur étoit fort aiſé de s'en rendre maîtres ; la ſeconde, parce qu'ils étoient les ſeuls éligibles, nul Plébéien n'étant aſſez hardi pour aſpirer aux charges civiles ou militaires. Et dans quel Etat n'a-t-on pas vu le Pauvre & le Plébéien accablés par les Riches & les Nobles? Ces derniers ſont oppreſſeurs de leur nature. D'ailleurs, le Corps du Sénat, eſſentiellement compoſé de Patriciens & de Nobles, étoit en poſ-

fession de traiter de la guerre & de la paix ; les plus grandes affaires passoient par leurs mains. Il falloit donc que la constitution des Républiques inclinât beaucoup plus vers l'Aristocratie, que vers le Gouvernement populaire. Au reste, il n'étoit pas de Cité si chétive & si mal constituée, qui n'eût son Conseil public, c'est-à-dire, une espéce de Sénat. Tite-Live fait mention, non-seulement du Sénat de Naples, de Capoue & de Cume, mais encore de celui de Nole, de Piperno, de Tusculum, de Tivoli, de Veies & autres, dont il parle si positivement, qu'il n'est pas permis de douter de leur existence. Il est clair que toutes les Républiques avoient un Ordre de Citoyens distingué du Peuple, dans les mains desquels étoient les rênes du Gouvernement. Mais le Peuple, que les Grands avoient si fort animé contre la tyrannie, ne tarda pas d'ouvrir les yeux sur sa position ; il comprit qu'il n'avoit fait que se donner plusieurs Maîtres, au lieu d'un. Il voulut jouir à toute force de cette liberté, dont les Patriciens & le Sénat ne lui fai-

ſoient embraſſer que l'ombre. Dès que la multitude eut fait ſentir ſes forces, les Grands furent obligés de reculer ; &, quoiqu'ils ne laiſſaſſent pas de diſputer le terrein, il fallut pourtant céder au Peuple l'autorité ſouveraine. Alors les Nobles furent maltraités & tyranniſés à leur tour. Tite-Live obſerve qu'au tems des guerres Carthagi-noiſes ou environ, le Peuple, par une ſorte d'épidémie, qui gagna toutes les Républiques d'Italie, ſe mit à pourſuivre la Nobleſſe ; il rapporte d'autres exemples ſemblables dans la troiſieme Décade de ſon Hiſtoire. Cependant l'ordre des Grands conſerva toujours la plus grande partie de l'autorité. Le gouvernement populaire, variable & tumultueux de ſa nature, n'eſt pas capable de ſe conduire par lui-même ; au lieu que la Nobleſſe, qui délibere avec plus de maturité, & opere avec plus d'union, peut, dans tous les tems, balancer le parti du Peuple & même l'emporter inſenſiblement. Il réſultoit de-là que le Gouvernement de toutes les Cités éprou-

voit des révolutions continuelles, & qu'on y jouiſſoit bien rarement de cette égalité, qui eſt le but des Etats libres. L'autorité principale, après avoir été balotée par les deux factions, finiſſoit par ſe repoſer ſur la tête de quelqu'un, que le Peuple confirmoit par faveur, & le Sénat par reſſource, & qui, ſans titre, ou avec le titre de Magiſtrat ſuprême, étoit regardé comme Chef du gouvernement. C'eſt ainſi que nous voyons de tous côtés pluſieurs perſonnages exercer le pouvoir ſuprême ſous différentes dénominations. Un Manilius, Chef des Latins, un Accius Tullius, Principal des Volſques, un Herennius Pontius, Principal des Samnites, un Calavius, Chef des Campaniens, un Valerius, un Camille, un Fabius, Principaux de Rome. Il faut même convenir que, dans tous ces Etats libres, il ne s'eſt rien fait d'utile ni de grand, ſoit au dedans, ſoit au dehors, que lorſqu'un ſeul Citoyen diſpoſoit à ſon gré de toutes les volontés. Cette autorité preſque ſouveraine, qu'un ſeul homme acquéroit ſur une Nation, paſſoit

fort souvent du pére au fils. Comme dans la famille des Pontiens chez les Samnites, & dans celle des Calaviens chez les Campaniens. Pendant plusieurs générations, ces deux familles donnerent des Chefs au Gouvernement. Mais il faut aussi convenir que le remede se tournoit souvent en poison ; & ce même pouvoir, qui fut d'abord le lien des différens Ordres de l'Etat, devint bien-tôt l'étendard de la faction, & une source de discordes & de tumulte. Il étoit rare que le fils d'un personnage illustre trouvât le Peuple assez favorable, pour exercer de son consentement l'autorité de son pere. L'espoir de succéder, fondé sur plus d'un exemple, l'en rendoit communément indigne. La présomption & l'orgueil, dont on préserve si difficilement les enfans des Grands, ne leur permettent pas de s'instruire dans l'art de captiver l'estime & l'amour des Peuples. Les enfans prétendoient néanmoins succéder à leur pere & à leur ayeul, le plus souvent contre l'ordre établi par les Loix. Ils comptoient sur les Parti-

ſans, que les richeſſes & le crédit de leur famille ne manquoient pas de leur attirer : mais, par la même raiſon, ils ne manquoient ni de rivaux, ni de contradicteurs. Au moyen de quoi les peuples voyoient reparoître les anciennes diſcordes ſous des noms différens, & ſous une forme encore plus terrible ; car les diſſenſions populaires n'approchent jamais de la fureur qu'une perſonne trop puiſſante inſpire à tout un Public, ni de l'acharnement avec lequel les familles & les Chefs de faction ſe diſputent, ou s'arrachent le commandement. Et ne ſait-on pas combien le choc des prétentions du neveu d'Amilcar Barca & de l'opiniâtre oppoſition d'Hannon & des ſiens fut fatal à Carthage ? De ſemblables débats faillirent coûter la liberté aux Toſcans. On vit toute cette Nation en mouvement & en armes pour les diſcordes civiles des Arétins, qui furent les premiers à pourſuivre la famille trop puiſſante des Licinius, & à vouloir la chaſſer de la Cité. On ſent bien que celle-ci, accoutumée aux douceurs

de la primauté, ne la céda pas sans résistance. Il fallut même qu'un Consul Romain s'y transportât, & se rendît médiateur entre les Licinius & le peuple d'Arezzo : remede critique pour les Etats républicains ! Ces troubles étoient sur-tout le partage des grandes Cités, situées dans un territoire fertile, ou à portée de la mer & de s'enrichir par le commerce. Aussi voyons-nous que le gouvernement de la plupart des Cités de la Campanie, de l'Etrurie & des villes maritimes de la grande Grece, étoit le plus tyranique & le plus orageux. Souvent même on les vit passer volontairement sous une domination étrangere, par impuissance de s'accorder sur la forme du gouvernement. Tant de maux venoient de l'abus des richesses & de l'envie qu'elles excitoient. Par la raison contraire, les Volsques & tous les Peuples Latins, les Marses, & généralement les Samnites & les Liguriens, selon tous les Mémoires du tems, furent beaucoup moins sujets à la tyrannie & aux révolutions du gouvernement. Ces

Liv. lib. 10. init. p. 724. 728.

Etats conſerverent longtems leur liberté & leur indépendance ; parce que la nature du pays favoriſoit beaucoup moins l'inégalité des fortunes : écueil où viennent conſtamment ſe briſer les Etats libres.

CHAPITRE IX.

Cauſes externes des révolutions ; Droit public ; cauſes & effets de la guerre ; équilibre maintenu long-tems entre les Peuples d'Italie.

LES révolutions, qui tourmentoient ces Républiques, n'étoient pas toujours l'effet du vice intérieur de leur conſtitution. Souvent elles procédoient d'une cauſe externe & des viciſſitudes de la guerre. Ces cauſes agiſſoient en différentes manieres ſur les Gouvernemens, & produiſoient par conſéquent des effets divers ; tour-à-tour elles élevoient & abbaiſſoient les Etats. Il faut éclaircir ceci le plus brièvement qu'il ſera poſſible.

La

La diſtinction des Républiques guerrieres & des Républiques commerçantes, n'étoit pas fort uſitée chez les anciens Italiens. Ce n'eſt pas que le commerce ne fût plus floriſſant dans certaines Cités que dans d'autres : mais la guerre étoit la profeſſion eſſentielle à toutes. Il eſt vrai que les Cités riches & marchandes ne tiroient pas de leur propre ſein autant de ſoldats que les autres Villes : la délicateſſe générale ne permettoit guéres d'y armer la jeuneſſe : d'ailleurs les arts & le commerce leur procuroient les moyens de ſoudoyer des ſoldats étrangers. Mais je ne vois aucune de ces Villes, pas même la délicieuſe Capoue, ni l'opulente Thurium, ni la riche Tarente, faire la guerre avec des troupes uniquement compoſées d'étrangers. On voit encore les nations Italiennes donner preſque toujours le commandement de leurs armées à des Capitaines nationaux. Il ne faut excepter que les Tarentins, exception qui fait la honte de celui qui, le premier, introduiſit l'uſage contraire ou qui l'établit par une Loi.

Strab. lib. 5.

L'expédient ne fut pas heureux : les Tarentins ne s'aggrandirent pas, & leur liberté n'en fut ni plus entiere ni plus durable, ensorte que tout ce qu'ils s'étoient proposé dans l'élection d'un Capitaine étranger n'eut aucun effet : il n'y eut de réel que l'opprobre dont ils se couvrirent en se méfiant de leurs propres talens. Avant Pyrrhus ils s'étoient déja servis, en deux occasions différentes, du Spartiate Cléonime, & d'Alexandre, Roi d'Epire. Ce dernier, entr'autres, beaucoup plus occupé de son aggrandissement que des projets de Tarente, y causa de très-grands changemens. C'est à peu près ce que fit ensuite Pyrrhus dans la plus grande partie de l'Italie. Il faut observer ici que toutes les révolutions qui agitoient les Etats de cette contrée, où est aujourd'hui le Royaume de Naples, avoient leur cause dans les événemens de la Grece & de la Sicile. Denis, Tiran de Siracuse, conçut un jour le dessein de se former un état en Italie, & quoiqu'il échouat, il ne laissa pas de jetter d'abord la discorde & le trouble dans plusieurs Républiques, & plus particulierement

Strab. lib. 6. p. 76. Diod. Sic. lib. 14.

chez les Bruttiens & les Lucaniens, qui, à cette époque, furent divisés en deux nations, & ne se réunirent plus. Au reste, il est si vrai que la plus grande partie des nations Italiennes étoient guerrieres par principes de Gouvernement, que toute l'attention des Législateurs se portoit sur les Ordonnances militaires. Non-seulement chaque Communauté, en particulier, avoit ses Ordonnances & ses Statuts pour entreprendre & soutenir les guerres avec ses propres armes; mais toutes les Communautés de la même nation étoient encore unies entr'elles par une ligue perperpétuelle, afin de rendre plus sûre la défense commune, & l'attaque plus avantageuse. Nous avons déja remarqué ailleurs, que chaque nation se subdivisoit en plusieurs peuplades ou Communautés qui avoient leurs Loix particulieres, & ne dépendoient nullement les unes des autres. En cent endroits des antiquités Italiennes, il est fait mention des douze Dinasties des Toscans. Les Bruttiens étoient encore divisés en douze Républiques & peut-

T. Liv. lib. 25 init. lib. 10 p. 137. & lib. 2. p. 60.

être davantage, auſſi bien que les Lucaniens & les Samnites. Les Volſques & les autres peuples du Latium ſe gouvernoient, chacun dans ſa Cité & dans ſon canton, ſans reconnoître, pour l'adminiſtration civile, ni Chef ſuprême, ni Magiſtrat général, ni Sénat. Mais, dans les affaires plus importantes, on aſſembloit les Députés de chaque peuple, pour délibérer ſur le parti le plus convenable & le plus utile à la Nation. Ces dietes générales ſe tenoient ou régulierement en certain tems, ou, ſelon le beſoin, dans quelque temple fameux & commode. Les plus renommés pour ces ſortes d'aſſemblées, furent le temple de la Déeſſe Volturne, chez les Toſcans, & la forêt ſacrée de Férente chez les Latins. C'étoit-là que l'on terminoit les différends qui pouvoient naître parmi les peuples de la Ligue: on y cherchoit les moyens de prévenir les guerres inteſtines; peut-être y faiſoit-on auſſi des Réglemens pour le commerce. Mais on y traitoit ſurtout de la guerre & de la paix, & de tout ce qui avoit rapport aux Puiſſances étrangeres. Lorſque l'aſſem-

Dyoniſ. Halic. & Liv. paſſim in Dec. 1.

Liv. lib. 7. p. 600. Chever. lib. 2. p. 914.

blée étoit requise d'envoyer des secours à quelques Républiques du dehors, ou de prendre les armes pour une Cité du dedans, les Députés de chaque canton opinoient pour ou contre. Si la guerre proposée n'étoit pas d'une importance générale, ou si elle ne pouvoit être avantageuse qu'à certaines Cités ou cantons en particulier, les seuls intéressés s'unissoient. Souvent on laissoit le fardeau de la guerre à celui qui en avoit la fantaisie : il étoit loisible à chaque Communauté de la faire à ses dépens : le pire qui pût arriver à celle qui n'adhéroit pas, c'etoit d'être livrée à ses propres forces. Mais si l'intérêt ou le péril étoit commun, sur le champ la guerre étoit résolue d'un commun accord, & l'on tâchoit en même-tems de multiplier les alliances & les confédérations. Les Cercles d'Allemagne, les Provinces Unies & les Suisses, sont aujourd'hui l'image de ce Gouvernement, & je ne comprends pas comment un politique moderne a pu avancer que les Républiques *fédératives* furent inconnues à l'antiquité. Les résolutions prises

dans ces dietes nationales & le choix qu'on y faisoit des Capitaines parmi tous les peuples, ou seulement parmi ceux qui avoient résolu la guerre, furent la cause des premiers changemens dans les Etats. Celui qui étoit déclaré Chef de l'entreprise, attiroit à soi la principale autorité de toutes les Cités ou Bourgades de la nation. De plus, sa propre patrie ou pour mieux dire la Cité, qui étoit regardée comme la cause de la guerre, devenoit, pour ainsi dire, la capitale de la nation : sa réputation & son autorité croissoient en raison des succès de la guerre commencée. Et pour peu que le Capitaine fût heureux dans ses premieres expéditions, sa puissance alloit toujours en augmentant avec celle de sa Cité. On demandera peut-être quels effets si considérables la réputation militaire pouvoit produire : les voici. Les Etats neutres ou indécis, les Etats ennemis eux-mêmes, s'associoient volontairement, ou se voyoient contraints de se liguer avec le vainqueur, & de contribuer, par conséquent, de leur propres forces, à des entreprises nouvelles, c'est-à-dire à

l'accroiſſement de ſa puiſſance & de ſa grandeur. L'hiſtoire des Rois de Rome fournit un exemple frappant de cette progreſſion. Tarquin I[er], devenu Roi & maître de Rome, & par là-même des peuples Latins, ſuſcita la guerre aux Toſcans; ceux-ci ayant été battus dans les premieres journées, conſentirent de s'unir à lui & le reconnurent pour leur Chef. Au moyen de la jonction & des ſecours des Toſcans, il attaqua les Sabins & les força d'entrer dans la même Ligue, dont les Membres ſe multiplierent au point que ce Roi, qui ne fut d'abord à Rome qu'un ſimple avanturier, ſe vit enfin maître d'un Etat beaucoup plus vaſte que celui de la République Romaine, trois cens ans après. Mais cette grandeur étoit paſſagere : la ſupériorité qu'une République acquéroit ſur toutes les autres, par la valeur & la prudence de ſon Roi ou de ſon Chef, ne pouvoit être durable. Les Généraux Grecs, appellés par les Tarentins, en ſont la preuve. Quoiqu'ils fuſſent à la tête de pluſieurs peuples, toute leur autorité dépendoit de leur

ſuccès; elle étoit journaliere comme les armes. La grandeur même des Chefs nationaux ne s'affermiſſoit jamais au point de devenir ſtable & permanente, parce que n'étant, comme de raiſon, ni héréditaire ni tranſmiſſible, elle paſſoit perpétuellement d'une perſonne & d'une ville à une autre. L'ambition des particuliers, & la jalouſie qui regnoit entre les Cités d'une même Nation, ne permettoient pas que l'Empire ſe perpétuât, ni dans la même famille, ni dans la même Cité. De-là vient que nous voyons les Peuples de la même confédération, & particulierement les Toſcans, jouir tour-à-tour de la conſidération & de la prééminence; tantôt élevés, tantôt abbattus, ils éprouvent en particulier toutes les viciſſitudes de la fortune. Parmi des Etats ſi différens, ſi voiſins & ſi bornés, où dominoit le gouvernement populaire, les troubles & la guerre naiſſoient à tout moment. Outre les ſujets de querelles, familiers aux Etats limitrophes, comme l'uſurpation réciproque des confins, l'aſyle donné aux

bannis, & les reproches éternels de Jurisdiction violée, les échanges qu'ils faisoient continuellement entr'eux, dans le tems des foires & des fêtes, en produisoient une infinité d'autres. Quelques-unes de ces fêtes étoient communes, non-seulement aux Peuples du même nom, comme Toscans, Ombriens ou Samnites, mais encore à diverses Nations qui étoient en droit ou en possession de s'y rendre. Les Latins & les Sabins, par exemple, avoient, en commun, le Temple de la Déesse Feronia, fréquenté des deux Nations, autant par esprit de commerce que par motif de Religion. Les deux sexes accouroient en foule aux pieds de ces autels de l'idolatrie: les femmes pour satisfaire je ne sai quel penchant à la dévotion, ou par curiosité, & les hommes pour faire leurs échanges, ou pour étaler leurs armes & leurs harnois. Les jalousies & les défis de la jeunesse, les grossieretés, les insultes & les débats inévitables dans ces sortes d'assemblées, composées presque en entier de ces personnes qui ne

Dyon. Halycarn. lib. 3. c. 8.

courent aux fêtes & aux ſolemnités que pour ſe divertir & s'enyvrer: cette confuſion excitoit quelquefois les plus grandes rumeurs dans un canton; & l'intérêt qu'y prenoient ſur le champ les Concitoyens des divers partis, allumoit ſouvent le feu de la diſcorde & de la guerre dans les Républiques. Souvent même des Magiſtrats ambitieux, ou des particuliers mécontens, donnoient le branle à ces ſortes d'émeutes, en ſemant les ſoupçons & la jalouſie parmi cette populace crédule & volage (1). Quand on voit dans l'Hiſtoire toutes ces Nations & Cités voiſines perpétuellement armées les unes contre les autres, il eſt difficile d'imaginer des tems plus malheureux, ni des Peuples plus guerriers. Je n'aſſurerois pas cependant que toute perſonne en âge de combattre y prît bien volontiers les armes au premier ſignal. Quoique le patriotiſme fût alors dans toute ſa force, les Magiſtrats n'arrachoient pas ſi ſouvent les ha-

Telle fut l'origine de la fameuſe guerre des Volſques, dont Martius Coriolan, banni de Rome, fut le chef. *Tit. Liv. lib. 2. Plut. in Coriolan.*

bitans à leurs foyers & à leurs champs, sans employer quelquefois l'autorité coactive, fortifiée des motifs de religion. C'est du moins ce qu'indiquent les Loix sacrées des peuples Toscans, Latins & Samnites, faites à l'occasion des guerres importantes & périlleuses.

Liv. lib. 4. p. 348. & lib. 9. pag. 774.

Mais pour déterminer la nature de ces maladies politiques, & leur dégré de malignité, il faut consulter la philosophie de l'esprit & du cœur, avec laquelle on discerne la plûpart des actions humaines, & les événemens les plus compliqués. Aujourd'hui la multitude des arts & des sciences, le commerce devenu si libre & si régulier parmi toutes les nations, & tant d'autres causes se réunissent pour bannir l'oisiveté & l'enui, qu'il est presque impossible que quelqu'un ne trouve pas à s'amuser. Et cet esprit de tranquilité, de soumission & de paix qu'inspire la religion, les exercices & les sublimes méditations qu'elle propose, suffiroient pour rendre, non-seulement tolérables, mais infiniment précieux les intervalles que nos fonctions

laiſſent vacants. Cependant il n'eſt pas moins vrai, que les hommes en général braveroient volontiers les plus grands périls, & ſupporteroient pluſtot les plus rudes travaux que l'ennui d'une vie tranquille & trop uniforme. Et d'où vient cette manie de médire, qui poſſéde les perſonnes même les moins vicieuſes ? D'où peut venir cet uſage antique & univerſel de ſe demander à chaque rencontre : *que dit-on de nouveau ?* Si ce n'eſt de la diſette de l'eſprit, & de l'impoſſibilité morale de trouver d'autres matieres d'entretiens. Il falloit donc que ces anciens peuples imaginaſſent quelques reſſources contre l'inaction & l'ennui. L'inſtinct ſocial portoit les habitans du même canton à former entre eux des aſſemblées, & la part que chacun avoit ou prétendoit avoir au Gouvernement, leur en fourniſſoit toujours le prétexte & l'occaſion. Nous voyons à ce ſujet que, dans le premier & le moyen âge de Rome, les habitans des Cités d'Italie, logés fort à l'étroit, & n'étant point à l'aiſe dans le particulier, aimoient beaucoup à

s'assembler sur les places, dans de vastes galleries, ou dans les édifices publics. Or qu'on imagine, comment ces assemblées, composées d'hommes agrestes, libres & hardis, pouvoient se passer de censurer les Commandans, d'apostropher les peuples voisins, d'exhaler leur amour pour la nouveauté, & de tracer mille plans de réforme, pour la guerre & pour la paix (1). La rivalité nationale, ce caractere féroce qui sembloit être alors le partage de la liberté, ou enfin l'appas du butin, mettoit continuellement ces peuples aux prises les uns avec les

(1) On voit, par l'Histoire de tous les tems, que tous ceux qui ont voulu introduire la souveraineté ou la tyrannie dans les Villes libres, ont tâché de divertir le peuple par des spectacles, la noblesse par les fêtes, les parures & le faste, & tous en général par la misere & le luxe, afin que les travaux & les occupations domestiques ne permissent à aucun de se mêler des affaires publiques. Il n'est pas moins évident que dans ces temps anciens, la maniere d'être & les mœurs, également éloignés du luxe & de la misere, rendoient les observations politiques inévitables & entretenoient la fermentation dans les Etats.

autres, & les hommes s'étoient si fort accoutumés aux fatigues & aux périls de la guerre, qu'ils avoient perdu de vue tous les maux qu'elle entraîne. Ils n'étoient sensibles qu'à l'aiguillon de la gloire, & à l'attrait du pillage : à peu près comme ces joueurs déterminés, à qui le souvenir des gains passés, ou l'espoir d'une autre chance, dérobe tous les inconvéniens du jeu. On devroit d'autant moins s'étonner de voir ces peuples si fort adonnés à la guerre, qu'elle étoit absolument nécessaire à la plûpart. Comment auroient-ils subsisté dans un terrein ingrat & stérile, tel qu'étoit en partie celui des Volsques, des Latins & des Liguriens? Et de plus le nombre excessif des habitans leur permettoit-il de vivre longtems dans les bornes étroites de leur pays? Il falloit donc guerroyer & piller, pour n'être pas affamé. On peut se rappeller ici la fameuse réponse de Brennus aux Ambassadeurs de Rome : ceux-ci lui demandoient quelle injure les Gaulois avoient reçu des Chiusins pour leur faire si cruellement la guerre : point d'au-

Plut. in Camillo.

tre, » répondit Brennus, que de » vouloir occuper un pays trop » vaste pendant que le plus petit » leur suffit, & d'en refuser une portion à nous étrangers, qui sommes » beaucoup trop nombreux & très-» pauvres. C'est le même tort, ô » Romains, qu'eurent jadis avec » vous ceux d'Albe, de Fidenes & » d'Ardée, & qu'ont aujourd'hui » les Veïens, les Capouans & plusieurs peuples d'entre les Falisques & les Volsques, dont vous » prétendez partager les possessions. » S'ils résistent, vous les faites esclaves, vous ruinez & rasez leurs » Villes, & tout cela ne vous paroît » ni injuste ni déraisonnable; mais » vous suivez hardiment cette ancienne Loi qui adjuge toujours aux » plus forts, tout ce qui se trouve » entre les mains des plus foibles; » Loi qui régit tous les êtres, à commencer par Dieu lui-même, & à » descendre jusqu'aux animaux, à » qui l'instinct dit aussi que le fort » doit être beaucoup mieux partagé » que le foible «. Si Tite-Live & Plutarque ont tiré ces particu-

larités des anciens Mémoires de Rome & de la Toſcane, je conviens qu'il n'en faut pas davantage pour être convaincu que le droit public des anciens Italiens étoit barbare & ſauvage. Mais dans quelle partie & dans quel âge du monde, vit-on jamais des nations aſſez polies & aſſez modérées, parmi leſquelles, la plus puiſſante en hommes, en armes, en argent n'ait pas prétendu faire la Loi, aux états moins étendus & moins puiſſants ? Or nos anciens ne faiſoient rien de plus, ſi ce n'eſt qu'ils y mettoient plus de ſimplicité, qu'ils étoient féroces avec franchiſe, & que leur courage excluoit toute eſpece de ruſe ; & comme ils ne rougiſſoient point de déclarer le motif qui leur faiſoit prendre les armes, ils n'étoient point reſervés ſur les bravades & les défis, & ils vantoient ſans façon, leur force & leur bravoure. En raiſonnant même d'après l'inſtinct de la ſimple nature, pourroit-on condamner un peuple fier & courageux, qui, plutôt que de périr de faim, iroit forcer d'autres nations à lui faire part de leur ſu-

perflu. Il ne faisoit en cela que se prévaloir du Droit naturel qui rend tout commun, lorsque le besoin est extrême. Mais à dire vrai, rien n'est plus difficile que de contenir les hommes dans les bornes de l'équité; & par conséquent les débats, les guerres, les disputes, & généralement toute espece de contestations, supposent presque toujours des torts & des injustices.

Gardons-nous cependant de croire que le caprice des chefs ou la fougue du peuple les fit voler aux armes, sans aucun égard à cette Loi commune connu chez eux, aussi-bien que parmi nous, sous le nom de droit des gens. L'attaque n'y étoit point si brusque, qu'elle ne fût précédée de quelques démarches régulieres; les moyens les plus efficaces de pacification étoient d'abord employés, & les Gaulois eux-mêmes à qui l'Histoire fait avancer des maximes si sauvages, ne s'étoient jettés sur Rome que par un motif en quelque sorte respectable. Ils ne purent voir sans indignation les Envoyés Romains prendre les armes,

& se joindre à leurs ennemis ; c'étoit choquer en effet toutes les régles concernant les ambassades, & cependant ils n'en vinrent aux hostilités qu'après avoir pressé la République de punir ces violateurs du Droit des gens. Et toutes ces Ordonnances, toutes ces formalités *féciales* dont étoient revêtues les menaces & les déclarations de guerre, aussi-bien que les traités de paix, de confédération ou de capitulation, tous ces Réglemens qui ont procuré tant d'éloges à l'équité Romaine, n'étoient-ils pas communs aux autres Etats d'Italie? Les Romains furent peut-être ceux qui les observerent avec le moins de franchise. Les Historiens même de Rome conviennent, en plus d'un endroit, que si les Romains avoient gardé de leur côté cette foi inviolable, qu'ils exigeoient des autres peuples, la souveraineté de l'Italie ne feroit pas tombée dans leurs mains.

Dion. Halicar. lib. 2. c. 8.
Liv. lib. 8. in fine.

Rien de plus simple que le style de leurs actes publics. Ils concluoient les paix, les alliances & les vassalités dans les termes les plus simples &

les plus directs. Les expressions recherchées, ou trop subtiles en étoient absolument bannies. Au lieu de parchemin & d'archives, ces actes étoient gravés sur des tables, sur des bases & sur des colonnes de bois, de pierre ou de métal, qui placées dans des lieux publics, & la plûpart dans les temples, frappoient constamment les regards du peuple. On ne voit pas même que l'interprétation des traités ait jamais fait naître la mésintelligence entre deux nations. Uu sophisme ne suffisoit par pour faire rompre un accord. Les ambassades se faisoient aussi avec bien moins de solemnité & d'appareil que de nos jours. Lorsque le cas le requéroit, les Ambassadeurs se transportoient respectivement avec moins de temps & de façon qu'il n'en faut aujourd'hui pour envoyer des couriers. D'ailleurs dans ces Gouvernemens libres & presque tous populaires, on pouvoit aisément se prévaloir des correspondances qui s'entretenoient, soit entre parens de différentes nations, soit entre les marchands

Dionis. lib. 3. c. 4. Polyb. lib. 3. c. 26.

qui séjournoient successivement en
Liv. lib. 2. 4. & 6. différens Etats, pour l'économie de leur négoce : les uns & les autres y faisoient les fonctions de nos Ministres & de nos Résidents à la Cour des Princes. En un mot, quoique les expédiens que suggeroit le génie du temps, pour le maintien de la paix, & des traités, ne laissassent pas d'être souvent inutiles ou négligés; quoique les guerres fussent très-fréquentes alors, c'est-à-dire, tant que les Etats conserverent une certaine égalité géographique, & ces mœurs primitives, dont nous avons donné l'esquisse, cependant il y a tout lieu de croire que les guerres étoient beaucoup moins ruineuses & moins cruelles, qu'elles ne le furent lorsque les Aigles Romaines se mirent à déchirer & à dévorer tous les peuples. Denis d'Halycarnasse, dont il ne faut point s'écarter quand on traite des antiquités d'Italie, peut fixer nos idées sur la nature des guer-
Lib. 3. c. 8. res d'alors : » La guerre, dit-il, excitée entre ces peuples (les Latins) » dura cinq ans entiers ; ce fut une » espece de guerre civile, & qui se

» fit à la maniere des anciens, en
» ce que aucune de leurs Cités ne
» fut emportée d'assaut, ni démolie,
» ni réduite en servitude, ni affli-
» gée d'aucune calamité considéra-
» ble. Ces peuples se jettoient les
» uns sur les autres, au moment de la
» maturité des grains; & après avoir
» saccagé le pays, ils ramenoient leurs
» troupes chez eux, & échangeoient
» les prisonniers. Ceci est confirmé
par une infinité d'autres passages du
même Auteur, de Tite-Live & de
Plutarque. Ces Historiens, en nous
racontant, comment les guerres
chez les premiers Romains, se ré-
duisoient à une espece de brigan-
dage, font voir très-clairement que
la rustique bravoure de ces peuples
n'étoit point cruelle, & par consé-
quent nullement destructive. Un Gé-
néral Romain voulant animer ses sol-
dats à la poursuite des Gaulois, regar-
dés comme des ennemis étrangers
& barbares en comparaison des na-
tions Italiennes : » Vous vous arrê- Liv. lib. 7. p. 199.
» tez ! s'écria-t-il ; croyez-vous
» combattre en Italie, où la victoire
» change aussi-tôt vos ennemis en

» camarades ? Ceux-ci ſont des ſau-
» vages indomptables : il faut que
» leur ſang où le vôtre ſoit épuiſé.
Paroles déciſives en faveur des guerres anciennes, quoi qu'elles fuſſent opiniâtres & ſanglantes, les effets deſtructeurs ſe terminoient au champ de bataille ; la fureur finiſſoit avec le combat. Il eſt clair qu'ils n'avoient en vue que la victoire, & nullement la deſtruction.

Si la condition des eſclaves avoit été dans ces anciens temps, ce qu'elle fut ſous les Empereurs Romains, & quelque temps auparavant, ou ce qu'elle eſt encore aujourd'hui dans les Gouvernemens deſpotiques d'Orient & d'Afrique, la deſtinée des nations Italiennes eût été trop déplorable. L'ennemi étant, pour ainſi dire, toujours à la porte, & ces nations ne ceſſant preſque jamais de ſe harceler les unes les autres, à chaque inſtant on étoit ménacé de l'eſclavage. Mais outre qu'il eſt difficile d'imaginer un grand nombre d'eſclaves parmi des nations dont la plûpart étoient laborieuſes, frugales & fort éloignées du faſte & du

luxe, il y a tout lieu de croire que la plus grande partie des esclaves étoit composée d'étrangers & de barbares, ou que du moins ils furent plus multipliés par les mariages faits entre ces esclaves mêmes, que par les captures réciproques. D'ailleurs il est bien évident qu'alors la servitude domestique étoit supportable. Les esclaves n'avoient point encore à essuyer ce superbe dédain avec lequel ils furent traités par les derniers Romains qui se regardant comme les dominateurs naturels de l'univers, ne voyoient, dans cette foule d'esclaves, qui leur arrivoient de toute part, que des animaux, ou tout au plus des êtres d'une espece fort inferieure à la leur, à qui ils pouvoient prodiguer, sans ménagement, les coups & les outrages. Mais chez les anciens le traitement des esclaves différoit peu de celui des égaux (1). Ils étoient sur le

(1) Alors on traitoit les esclaves avec beaucoup d'humanité ; le service qu'ils faisoient ne les empêchoit pas de vivre en commun avec leurs Maîtres ; & la plus grande peine que l'on infligeât à l'esclave

même pied que font aujourd'hui les ouvriers auprès de certains maîtres de la campagne, où les servantes auprès de nos bonnes & compatissantes demoiselles. Ce qui le démontre, c'est la permission accordée aux peres de vendre jusqu'à trois fois leurs enfans. Qui ne seroit révolté contre l'inhumanité des premiers Législateurs Romains, si la servitude n'eût été extrêmement douce ? Ou si l'on veut supposer qu'il étoit rare de voir les peres en venir jusqu'à vendre leur propre sang; quel besoin y avoit-il de faire une loi si précise sur cet article ? Tout porte donc à croire que, chez les anciens Italiens, la servitude ne lésoit guere plus l'humanité que l'usage actuel des domestiques. Être esclave n'étoit regardé comme un mal, que relativement à

qui avoit failli, étoit de lui attacher au col cette piéce du char où l'on place le timon. Il étoit promené dans cet état & donné en spectacle à tout le voisinage; ensuite de quoi, étant réputé infidéle par ceux de la maison & par les voisins, il étoit appellé *Forcifer*, parce que le bois attaché à son col s'appelloit fourche, *forca*.

ce

ce sentiment si naturel à l'homme, qui lui fait préférer la liberté & l'indépendance domestique à l'esclavage le plus doux & le plus paisible.

J'apprécie de même, les dommages que pouvoit causer le génie belliqueux de ces peuples. Comme la la fin la plus prochaine de toutes les guerres étoient de faire du butin, chacun des peuples belligerans avoit intérêt à ne pas devaster entiérement les campagnes de leurs voisins. L'espoir de profiter des récoltes de l'ennemi, empêchoit d'anéantir sa culture. Après une victoire signalée, lorsque les vaincus étoient contraints de recevoir la paix à des conditions onéreuses, le peuple vainqueur ajoutoit à ses propres Etats, la portion de terrein enlevée aux vaincus. Il faut convenir que cette maniere de châtier les vaincus, devoit occasionner de grands troubles, & de violents débats, & j'ai peine à comprendre comment une nation qui se voyoit ravir une portion de son territoire, pouvoit ensuite égaliser cette perte, & la repartir géométriquement sur

tout le corps de la République (1). Peut-être, lorſque cette coutume ſubſiſtoit, la fréquence du cas fit-elle imaginer un expédient qui ne nous eſt pas parvenu, ou pluſtot il faut avouer qu'il étoit fort rare que les peuples fuſſent réduits au démembrement de leur pays, & que pour l'ordinaire les ſuites de la guerre étoient moins funeſtes. Communément le vainqueur ſe contentoit de faire quelque *vilenie* au vaincu. L'aviliſſement de ſon ennemi atteſtoit ſuffiſamment ſa ſupériorité. L'humiliation la plus uſitée, étoit de faire paſſer les vaincus, demi nuds, ſous le joug, & après les avoir couverts

(1) Il étoit extrêmement rare que les deux Républiques belligérantes n'euſſent fait antérieurement quelque Traité de paix ou d'alliance ; c'eſt pourquoi, en ſtyle de guerre, les ennemis étoient appellés *Defectores*, c'eſt-à-dire, parjures ou rebelles, dans le ſens de Florus, lib. 1. *rebellavere ſæpè Sardi.* Or, ce préjugé d'infidélité & de rebellion, faiſoit que les Vainqueurs impoſoient toujours quelque peine aux Vaincus, que ceux-ci ne manquoient pas de faire retomber ſur les Auteurs prétendus de la rébellion.

d'oprobres, de les renvoyer chez eux ſans armes & ſans bagages. Les nations Italiennes avoient tellement la manie de faire cet affront à leurs rivales, que ſouvent elles en négligeoient les avantages les plus eſſentiels de la victoire : & nous verrons, dans le livre ſuivant, les Samnites ſe perdre, & toute l'Italie avec eux, pour n'avoir pas ſçu ſe priver de ce ſpectacle, très-vain en lui-même, mais qui étoit la folie du temps. Ces particularités corrigent un peu l'aridité des anciens Mémoires, & ne ſont point hors d'œuvre. Dans le cours même de cet ouvrage, nous aurons occaſion d'obſerver des faits très-reſſemblans à ceux que nous venons de noter. Quinze cens ans après les temps que nous décrivons, on ſera très-ſurpris de voir revivre au milieu des révolutions, des invaſions, des ſaccagemens & du maſſacre, poſitivement les mêmes coutumes & les mêmes uſages qui regnoient en Italie, avant que la fortune des Romains eut changé la face du monde. Ces coutumes ſauvages & cette bravoure agreſte qui faiſoient que

chaque peuple d'Italie prétendoit ſurpaſſer tous ſes voiſins, ou du moins ne céder à aucuns, contribuerent, peut-être plus que toute autre cauſe, à maintenir l'égalité. Il eſt vrai qu'il n'y eut aucun tyran, ni aucune nation, tant ſoit peu prédominante, qui ne préſuma, qui n'eſſaya, même, d'aſſujettir les Etats adjacens, & ne s'arrogea l'Empire d'Italie. Mais auſſi il n'étoit aucun peuple aſſez indolent & aſſez foible pour ne pas s'oppoſer à l'agrandiſſement d'un voiſin déjà trop puiſſant; & lorſque l'inégalité de force n'eſt pas extrême, l'opiniâtreté à ne point céder, devient une arme auſſi puiſſante que la ferme réſolution de vaincre. D'ailleurs les Etats qui ne ſe croyoient pas en ſûreté avec leurs propres forces, ſe fortifioient contre un voiſin trop puiſſant, de l'alliance avec quelques nations plus éloignées & moins ſuſpectes. C'eſt ainſi que les Tiburtins, pour ſoutenir leur conſidération parmi les autres Républiques du Latium, formerent une ligue perpétuelle avec les Gaulois qui habitoient en-deçà de

l'Apennin. Les Arpinates lassés des inquiétudes que leur donnoit le voisinage des Samnites, prirent le parti de s'associer avec les Romains, & quelques peuples Bruttiens en firent autant pour faire dépit aux Salentins dont ils étoient limitrophes. Je voi que les tyrans de Sicile ont toujours été favorables aux Romains, avant même que ceux-ci se fussent étendus hors des confins du Latium. L'intelligence étoit, effectivement, fort avantageuse aux uns & aux autres. Toutes les fois qu'ils avoient guerre avec les Campaniens, les Lucaniens, les Bruttiens, les Tarentins & les Républiques de la grande Gréce, ils étoient, respectivement, en état de faire une puissante diversion. Il est vrai qu'un accord formel, entre eux, n'eût pas été plus fatal aux nations interjacentes, que cette haine implacable dont celles-ci étoient animées les unes contre les autres. Souvent elles se firent, par animosité, de plus grands maux que ne leur en auroit fait le plus violent usurpateur. Quoi qu'il en soit, avant cette secousse fu-

rieuſe qui renverſa de fond en comble tous les Etats d'Italie, la balance tenue alternativement par un parti ou par l'autre, ſe ſoutint fort long-tems en équilibre ; les forces réciproques étoient ſi ſouvent comparées qu'auſſi tôt qu'elles prépondéroient d'un côté, on tâchoit de les contrebalancer de l'autre. Il n'étoit certainement pas poſſible que toutes ces Républiques ſe ſoutinſſent exactement au même dégré de puiſſance : mais lorſque la réunion de pluſieurs peuples rendoit un Etat trop puiſſant, les autres avertis du danger, faiſoient tous leurs efforts pour ramener les forces & la conſidération au parti oppoſé. Ainſi cette égalité impoſſible dans le détail, ſe maintenoit du moins entre deux nations rivales qui étoient chacune à la tête d'une puiſſante ligue. Si la crainte de s'attirer ſur les bras un ennemi trop ſupérieur empêchoit de ſe déclarer ouvertement, on avoit recours à d'autres expédiens. Par une maxime du Droit public, généralement adoptée, il étoit défendu à toutes les Républi-

ques qui avoient fait entre elles quelques traités de paix ou d'alliance, d'envoyer des troupes auxiliaires à quiconque feroit en guerre avec l'une de ces mêmes Républiques. Mais ces pactes n'enchaînoient que l'autorité publique ; & il étoit libre à tout particulier d'aller chercher le profit ou la gloire dans les armées des autres peuples. On devine aisément que les Chefs ne pressoient pas leurs jeunes gens d'aller à la solde de celui dont la puissance & l'agrandissement faisoit ombrage. Tite-Live rapporte les perquisitions faites par les Romains en pareil cas : quelques soldats qui avoient servis contre eux, leur donnerent des soupçons, & ils voulurent s'assurer s'ils avoient pris les armes de l'autorité publique ou de leur propre mouvement. On voyoit souvent des peuples rester neutres, & jouer le rôle de médiateurs, non-seulement pour goûter les douceurs de la paix, & pour les procurer aux autres, mais afin de mieux observer l'issue de la guerre, & de pouvoir opposer des

Liv. lib. 4. p. 70. & lib. 6. p. 498.

troupes fraîches au vainqueur, au cas qu'il fût d'humeur de pousser plus loin ses conquêtes. En un mot, tout ce que l'ambition ou l'équité suggérent à la politique moderne, pour la sûreté respective des Etats, fut connu & usité chez les anciennes Républiques d'Italie : à cela près que, de nos jours le Gouvernement étant plus restreint & plus gêné, même dans les Démocraties, les affaires exigent des pratiques mystérieuses qui produisent presque toujours la lenteur ; au lieu qu'anciennement les Gouvernemens ayant une marche libre & facile, tout s'y faisoit avec plus de fougue & de franchise. Quoi qu'il en soit, les affaires d'Italie furent conduites de façon que la plus part des peuples conserverent leurs Etats & leur liberté, pendant près de trois siécles. Depuis la chûte des Toscans, causée par l'invasion des Gaulois jusqu'à l'année 450 de la fondation de Rome, il ne se fit, dans cette contrée, ni changement ni conquête remarquables. Il n'y eut que les Samnites qui parurent

prendre la ſupériorité ſur les peuples d'alentour, & qui menacerent du joug une grande partie de l'ancienne Italie.



LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Réflexions générales sur les causes de la Grandeur Romaine.

LES matieres que nous venons de traiter, dans le livre précédent, excitent naturellement la curiosité du Lecteur sur les causes de la grandeur Romaine. On se demande avec une sorte d'anxiété, par quel moyen, Rome, au milieu de tant de républiques florissantes, & parmi lesquelles elle ne joua, même longtems, que le second rôle, a pu s'accroître au point de surmonter tous les Etats d'Italie, & d'engloutir tous les Royaumes du monde connû. Aussi ne voyons nous aucun Ancien traiter de l'Histoire Romaine, sans jetter quelques réflexions sur les causes des prodigieux succès de cette république; & parmi les modernes,

qui d'après les mémoires anciens, ont remanié les mêmes faits, lequel est-ce qui ne s'est pas approprié une partie des idées de Polybe, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite, de Plutarque, en y ajoutant quelques réflexions arbitraires ? Deux écrivains célebres se sont appliqués particulierement à l'examen de cette question. Mais ni le Secrétaire Florentin, dans ses discours sur la premiere décade de Tite-Live, ni Montesquieu, lui-même, dans ses considérations sur les causes de la grandeur & décadence des Romains, n'ont trouvé la véritable origine de la grandeur Romaine. Le premier réussit très-bien à censurer les modernes sous prétexte de louer l'antiquité, & comme il connoissoit à fond les Gouvernemens de son tems, il les tance quelquefois, on ne peut pas mieux. Mais avec toute son astuce & sa sagacité, ou cet écrivain n'avoit pas des notions suffisantes, ou il a négligé d'observer que les affaires & la maniere de les traiter, étoient absolument uniformes dans toutes les Cités d'Italie, & que par

conféquent il refte toujours à décider pourquoi les Romains parvinrent plutôt à ce point de grandeur qu'aucun autre peuple Italien. Montefquieu, qui a trouvé l'art de dire tant de chofes folides, utiles & intéreffantes en fi peu de mots, paffe néanmoins trop légerement fur les premiers fiecles, & les premieres conquêtes des Romains, & tombe, par là même, dans le défaut du Florentin. La difficulté ne confifte pas à fçavoir comment les Romains, devenus Maîtres de l'Italie, terrafferent les autres Nations; mais comment ils font parvenus à dominer dans l'Italie même. Or, cette queftion n'eft point traitée dans Montefquieu, ou ce qu'il en dit n'eft qu'une indication vague, dont la concifion de fon ftyle augmente encore l'ambiguité. La principale erreur ou prévention, commune à Machiavel, à Montefquieu & aux autres Spectateurs des révolutions de Rome, eft de préfuppofer qu'elle fut portée à ce haut point de grandeur, par la direction de fes Loix fondamentales, & par la force de

ſes propres inſtitutions. Mais la ſuppoſition eſt évidemment gratuite. On ne voit exactement rien ni dans les conſtitutions particulieres de Rome, ni dans la marche de ſon gouvernement, qui ait dû lui donner cet aſcendant ſur les autres Etats d'Italie. En effet, il n'en faut chercher la cauſe, ni dans le choc du Sénat & du Peuple, ni dans l'union de l'autorité civile & militaire, ni dans l'amour de la patrie, ni dans cette paſſion extrême pour la gloire, qui fut un ſi puiſſant aiguillon pour les Capitaines & les ſoldats, ni dans cette vénération ſinguliere pour l'apparente ſainteté de leur Religion, qui commandoit la piété aux Magiſtrats même, & aux Grands, & les rempliſſoit tous de cet enthouſiaſme ſi déciſif dans les combats. Acune de ces cauſes ne fut tellement propre aux Romains, qu'elle n'agît également chez les autres Peuples d'Italie. On eſt encore moins fondé à ſoutenir, que la coutume d'abbatre les Cités vaincues, d'envoyer des Colonies, & d'aggréger les Peuples ſubjugués, fût une

politique particuliere aux Romains. On ne peut pas ignorer d'abord, que la coutume d'envoyer des Colonies étoit universelle & très-ancienne, puisque c'est à cet usage que Rome elle-même doit sa naissance, selon l'opinion générale. D'ailleurs, quand vit-on jamais un Peuple assez humain pour s'abstenir de détruire des Cités rivales & sur-tout des Cités voisines, livrées à sa discrétion ? Enfin, quel est le Prince, ou l'Administrateur assez mal avisé, qui ne tâche d'accroître sa population & ses forces, en attirant les Etrangers par des priviléges, par les commodités de la vie, & par l'appas d'une meilleure fortune (1) ? Il est vrai que la rigi-

(1) C'est la fierté & le gloriole qui rendent quelquefois les Peuples si chiches du droit de Cité ou de bourgeoisie à l'égard des Etrangers, ce qui n'arrive gueres aux Etats foibles & sans nom. Cette idée ne vient, que lorsque des glorieux succès ont fait éclore la présomption dans tous les esprits, avec un goût décidé pour la fumée; & encore cela n'arrive-t-il que dans les Démocraties, (à Athenes, par exemple,)

dité de la discipline contribua singulierement à l'élévation des Romains. Mais quelle étoit l'origine de cette discipline admirable ? D'où la tirerent-ils ? Quand est-ce qu'ils y furent initiés ? N'a-t-on pas vu que tous les Peuples du Latium, tous les Samnites, les Sabins & les Toscans avoient un Code militaire absolument semblable à celui des Romains ; que tous ces Peuples étoient également adonnés aux armes, & que l'on voyoit par-tout les Réglemens les plus propres à diriger le choix & la levée des troupes ? Je sai bien que les Historiens Romains, forcés de louer la discipline militaire de quelques Peuples voisins ou rivaux, s'efforcent d'en

Liv. lib. 4. p. 348. Vide supra c. 8. & 9.

parce que dans les Monarchies & dans le gouvernement des Nobles, on aime toujours voir le nombre des Sujets libres s'accroître. Ce fut même une disposition contraire qui entraîna, à la longue, la ruine de Sparte & d'Athenes. Il faut observer ici, que les plus forts accroissemens qui se soient faits à Rome, par aggrégation de vaincus & d'étrangers, arriverent sous le gouvernement des Rois & des Patriciens.

rapporter la gloire à leur patrie : comme ſi les autres Nations n'avoient pû ſe former que dans les guerres qu'elles eurent à ſoutenir en qualité d'ennemies ou d'alliées des Romains. Mais ce n'eſt-là qu'une jactance, puiſqu'il n'y a pas la moindre preuve que les Latins aient jamais rien appris des Romains, & que ceux-ci conviennent, au contraire, tenir des autres Peuples, particulierement des Samnites, la plûpart de leurs principes ſur la guerre (1). D'ailleurs, quelle eſt la Nation dont l'Hiſtoire préſente des excès pires que ceux de Rome, où nous voyons une armée ſe laiſſer battre & mettre en fuite, pour deshonorer ſon Général, des garniſons tourner leurs armes contre des Villes alliées & tranquilles, dont la défenſe leur étoit confiée, & tant d'autres ameutemens de trou-

(1) *Majores noſtri arma atque tela militaria à Samnitibus ſumpſerunt, & quod ubique apud Socios aut Hoſtes idoneum videbatur, cum ſummo ſtudio domi exequebantur. Ceſar apud Salluſt. in Catilina.*

pes & rebellions de Colonies qui rempliſſent les Annales de ce Peuple. Tant que Rome ne fit la guerre qu'en Italie, les ſoldats & les Capitaines, qu'on lui oppoſa, furent très-rarement inférieurs aux ſiens; & ſi, dans les derniers ſiécles, les armées, qu'elle envoya hors d'Italie, ſe trouverent mieux diſciplinées que celles des Rois d'Aſie & des autres Puiſſances de l'Europe & de l'Afrique; elle ne dut cet avantage qu'aux déſaſtres divers & multipliés, que les Peuples Italiens lui firent eſſuyer. Si l'apprentiſſage fut heureux, on peut dire qu'il fût très-long & très-rude. Ce ne fût point aſſurément des circonſtances & des occaſions qui ſe préſenterent pluſieurs ſiécles après la fondation de Rome, que naquirent toutes ces Ordonnances, regardées comme la baſe & le plus fort lien de la diſcipline militaire : la pluſpart ne doivent leur exiſtence qu'à la brutale ambition de quelques Capitaines; & au lieu de tant louer ce Peuple pour avoir excellé dans l'art de rendre les ſoldats & les Officiers ſubal-

Vide infr. c. 2.

ternes soumis aux Commandants, on devroit être surpris de voir les Loix du commandement & de la subordination s'y affermir si tard (1). Nous sçavons même que la maxime, tant célébrée chez les Poëtes & les Politiques, de ne jamais racheter les soldats prisonniers, ne fut admise & pratiquée comme regle fondamentale, que lorsque la supériorité de Rome étoit déja décidée en Italie. A l'égard des affaires civiles & des usages intérieurs, nous y voyons une populace mutine & séditieuse, abandonner la culture des champs, & s'exposer à mourir de faim pour faire dépit aux Grands ; ceux-ci dédaigneux, oppresseurs & cruellement usuriers : La chasteté & la pudeur, chantées magnifiquement à la vérité, mais si mal observées des deux sexes, que même, dans les plus beaux siécles, il se passe peu d'années qui

Horat. lib. 3. Ode 3. Liv. lib. 2. c. 60.

(1) Tite-Live, dans le cinquieme Livre, dit, à propos de la guerre de Veies : *Tunc edictum ne quis injussus pugnaret.* Cet Edit ne fut rendu qu'après l'année 350 de la fondation de Rome.

ne soient marquées par la défloration de quelqu'une des Vestales, quoique le nombre en fût limité à quatre ou six, & que le châtiment fût terrible ; les femmes, si mécontentes de leurs maris, qu'un jour, au rapport des Historiens Romains, elles conspirerent pour les empoisonner tous, sans exception ; les Loix les plus graves & les plus utiles, violées ou éludées aussi-tôt que promulguées ; enfin, l'intérêt particulier ne cessant jamais d'attenter, ou de mettre des entraves à la chose publique. Je ne nie pas que les Romains eussent des parties admirables ; mais j'ose affirmer, qu'en mettant de côté les idées & les préjugés de Collége, nous serons pleinement convaincus que ce Peuple ne l'emporte en aucun genre, à quelle autre nation qu'on le compare. Les anciennes Républiques Grecques ou Italiennes, celles qui se releverent après Charlemagne, & chez les Suisses, & chez d'autres peuples, dont le gouvernement fut libre dans un tems, ou l'est encore aujourd'hui, chacun de ces Etats, n'offre, ni

moins de vertus, ni plus de défauts, que les Romains, considérés même, dans leurs plus beaux jours.

Il faut donc partir de principes plus vrais & plus directs, pour déterminer les causes de la grandeur Romaine. Cette République, qui, parmi tant de Nations, plus anciennes, plus puissantes, & peut-être mieux constituées, se saisit de la Principauté en Italie, & subjugua la plus grande partie du monde; Rome, dis-je, ne fut dans l'origine (1) qu'un misérable Bourg du Pays d'Albe. Romulus, homme courageux & entreprenant, voulut se former un Etat, soit qu'il fût entraîné par son propre génie, soit qu'il fût enhardi par les connoissances acquises dans les Pays qu'il avoit parcouru. La grossiereté des tems favorise ces sortes de projets: ils se présentent naturellement à l'esprit de quiconque sent sa supé-

(1) Soit que le nom de Rome vienne de celui du Fondateur, soit que ce dernier ait tiré son nom de la Ville même, dont il jetta les fondemens, ce qui est le plus probable.

riorité ſur ce qui l'entoure ; avec du courage & de l'eſprit, il eſt difficile de ne pas s'y livrer. Il ne vit pas de moyen plus court que de ſe mettre à la tête des bannis, des banqueroutiers & des mécontens, quelquefois ſi nombreux dans les Républiques & dans les gouvernemens mixtes. Peut-être ſaiſit-il le moment de quelque guerre ou diſcorde civile parmi les Albaniens, & le parti vaincu ſe retira, ſans oppoſition de la part du Vainqueur, dans le Bourg, qui portoit déja, ou qui ne tarda pas de porter le nom de Rome. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les commencemens de cette République furent violens, ignobles, & j'oſe même dire, infâmes. Les Hiſtoriens Romains ne laiſſent là-deſſus aucun doute ; & ſi le jugement des Etrangers, qui écrivirent dans les Pays que les Romains n'avoient pas encore ſoumis, nous étoient parvenus, on y trouveroit des choſes bien plus révoltantes.

Dioniſ. Halic. in præm. antiquit.

Ce fut d'abord le local qui fournit à Romulus & à ſes ſucceſſeurs les moyens de s'agrandir, ſans

qu'ils eussent besoin d'employer l'injustice ni la violence. Rome étoit située au centre de la contrée qu'habitoient les Toscans, les Sabins & les Latins : les uns riches, magnifiques & déja corrompus en grande partie par le luxe, & les autres, ou pauvres par la nature du sol, ou rustiques & austeres par leurs propres institutions. Les premiers Rois de Rome emprunterent des Toscans la partie des arts & des mœurs qui pouvoit s'adapter à leur état, & allécher la stupide curiosité des Sabins & des Latins, & ne retinrent de la sévérité de ceux-ci que ce qu'il en falloit pour ne pas rebuter les autres ; à peu près comme Mahomet, qui, tant de siécles après, composa son Code religieux & politique de la doctrine des Chrétiens hérétiques, des Juifs & des Payens, au point qu'il pouvoit trouver des Disciples dans toutes les Sectes. C'est dans cette vue que les premiers Rois de Rome donnoient des jeux & des spectacles imités des Toscans. Tous les Historiens de Rome ont observé que les ornemens

de la Magiſtrature, les cérémonies de la religion, & les édifices publics très-magnifiques, relativement à la groſſiereté des tems, étoient le fruit des leçons de la Toſcane. Ces moyens, ſi puiſſans ſur le vulgaire, attiroient à Rome un grand nombre d'hommes & de femmes, qui accouroient de tous les Bourgs, Sabins & Latins, où la petiteſſe des Cités & la ſévérité des mœurs rendoient ces fêtes plus rares & plus meſquines (1). Le concours étoit

(1) Denis raconte, liv. 6. c. 1. que l'inimitié entre les Romains & les Latins, étant ſur le point d'éclater, il fut publié de part & d'autre, qu'il étoit permis aux femmes d'une Nation, mariées dans l'autre, de retourner dans leur patrie ou de reſter auprès de leurs maris. D'un très-grand nombre de femmes latines, mariées à Rome, il n'y en eut preſque pas une qui préféra de retourner dans ſon Pays, & les Romaines, au contraire, mariées dans les Cités Latines, abandonnant leurs maris, revinrent toutes à Rome, à deux près; ce qui fait voir, dit l'Hiſtorien, combien le ſéjour de Rome plaiſoit aux femmes: c'eſt qu'apparemment on y donnoit plus fréquemment des fêtes & des ſpectacles. Les hommes y étoient peut-être plus ga-

encore groſſi par cette eſpéce d'hommes que l'on voit en tout tems & en tous Pays, ſe jetter dans les Cités qui naiſſent ou qui s'étendent, ſous l'eſpoir d'y faire fortune. Les grandes familles même du voiſinage, Latines, Toſcanes & Sabines, qui avoient le deſſous dans les guerres civiles, ou que d'autres motifs dégoutoient du gouvernement & du ſéjour natal, ſe tranſportoient avec leurs richeſſes & leurs cliens dans la nouvelle Cité, où ils étoient aſ-

lans, & par conſéquent plus agréables aux femmes. Or, ce qui rendoit le ſéjour de Rome ſi cher aux femmes, y attiroit certainement les hommes d'un certain âge & d'un certain caractère, & la population croiſſoit toujours d'autant. Il fut convenu entre les Romains & les Latins d'élever, à frais communs, un Temple à Diane. Servius Tullius, dit Tite-Live, liv. 1. c. 45. fit ſi bien, par ſes artifices & ſes fourberies, que le Temple fût bâti à Rome, de préférence à toute autre Cité du Latium. Le vulgaire ſuperſtitieux en tiroit de vains pronoſtics pour l'avenir; mais un avantage certain & préſent, c'étoit l'affluence de Peuples, que ces fameux ſanctuaires attiroient à Rome.

ſuré d'être accueilli, & de parvenir aux honneurs. On ſait que les Tarquins, qui procurerent de ſi grands avantages à Rome, étoient ſortis de Tarquinie, ville Toſcane, qu'ils abandonnerent, laſſés de tous les affronts que la Nobleſſe orgueilleuſe du Pays leur faiſoit eſſuyer. La famille *Claudia* ſortit auſſi du Pays des Sabins, par rapport aux diſcordes civiles, & vint s'établir à Rome, ſuivie, dit-on, de plus de cinq mille parens, amis & clients. Ces événemens, & ſur-tout les larcins, les inſultes & les courſes, dont un ramas d'aventuriers de vauriens & de banqueroutiers, ne pouvoit guères s'abſtenir, durent faire déteſter les Romains. Mais la haine même qu'ils excitoient, bien-loin d'abattre leur Etat, contribuoit puiſſamment à l'étendre, parce que, dès l'origine, le Peuple s'y familiariſa avec les armes, & fut dans la néceſſité de ſe tenir conſtamment ſur la défenſive.

Liv. lib. 1. Plut. in num.

Si quelques peuples limitrophes, Toſcans, Latins ou Sabins, avoient réuni leurs forces contre Rome, il

n'eſt pas douteux que celle-ci auroit été promptement détruite & renverſée ; mais, comme l'intérêt que l'on prend aux dangers & aux pertes d'autrui eſt communément foible & ſtérile, les excès des Romains n'armoient que les Peuples, offenſés perſonnellement. Rarement la Ville maltraitée pouvoit-elle ſoulever, en ſa faveur, les Cités de ſa Nation, ſituées à une certaine diſtance. Ceux d'Arezzo & de Volterre, par exemple, ne s'inquiétoient guères du ſort des Veiens, & ceux de Pipernum ou d'Anagni s'embarraſſoient fort peu des affaires d'Antium ou de Tuſculum; & lorſqu'enfin, réveillés par la proximité du danger, ils voulurent opposer une digue au torrent, il n'étoit plus tems. Il faut remarquer que les premieres hoſtilités des Romains, & les premieres guerres qu'ils eurent à ſoutenir contre les Peuples qui cherchoient à ſe venger d'eux, les mettoient dans le cas de faire ſans ceſſe des progrès. Outre qu'elles les forçoient de pourvoir efficacement à leur propre ſûreté,

elles étoient encore un aiguillon très-puiſſant pour leur faire commettre de nouvelles violences & de nouvelles rapines, en leur fourniſſant le prétexte de ſe venger à leur tour des offenſes qu'ils recevoient de l'ennemi. De-là une progreſſion infinie de petites conquêtes, qui rendirent enfin Rome ſi puiſſante, qu'elle put ſe comparer aux plus grands États d'alentour. Lorſqu'elle étoit battue, ce qui ne pouvoit manquer de lui arriver quelquefois, ces accidens ne faiſoient qu'irriter ſon courage, & l'exciter à de plus grands efforts : elle ne tardoit pas de réparer ſes pertes par des entrepriſes plus heureuſes. Je ne crois pas pouvoir donner une idée plus juſte de la fortune de Rome, qu'en la comparant à celle de certains Négocians, qui commencent avec rien, comme l'on dit, & s'enrichiſſent préciſément, parce qu'ils n'avoient rien en commençant. Forcés de vivre d'abord d'induſtrie, & de mettre ſucceſſivement à profit toutes les petites ſommes qu'ils épargnent ; quelque riches

qu'ils deviennent, ils conſervent toujours l'habitude de la frugalité, & de la parſimonie. Toutes les fois que l'occaſion de gagner ſe préſente, ils ne peuvent s'empêcher de la ſaiſir. C'eſt ainſi que l'on voit des familles ne ceſſer, pendant long-tems, d'entaſſer juſqu'à ce que d'énormes richeſſes y introduiſent enfin l'oiſiveté, la molleſſe & l'orgueil, qui les font décheoir peu à peu, & les replongent dans l'indigence.

Il eſt vrai que Rome ſut très-bien ſe ménager des ſecours & s'en prévaloir : ſes voiſins, malgré toute l'envie qu'ils lui portoient, furent obligés de faire ſociété d'armes avec elle. Les peuples du Latium diviſés, comme nous l'avons dit, en quatre Nations principales, les Volſques, les Eques, les Erniques, & ceux qu'on appella du nom particulier de Latin, étoient perpétuellement aux priſes les uns avec les autres ; & ſi leurs guerres interminables n'alloient pas juſqu'à les épuiſer & les détruire, il en réſultoit un affoibliſſement général, qui faiſoit qu'aucun d'eux ne pouvoit ac-

quérir une ſupériorité tant ſoit peu durable. Les Romains, toujours mêlés dans ces guerres, volontairement ou par force, en tirerent deux avantages très-conſidérables, & qui naiſſoient des cauſes mêmes qui paroiſſoient d'abord leur devoir être fatales. Occupant eux-mêmes une partie du Latium, ils auroient dû, à raiſon du local, être regardés comme membres de la Nation, & faire partie de ce qu'on appelloit l'Etat Latin en général ; mais, ſoit à cauſe de la nouveauté & de la baſſeſſe de leur origine, ſoit à cauſe des violences qui caractériſerent leurs commencemens, leurs propres Annales dépoſent qu'ils étoient haïs, mépriſés & rejettés du corps national ; & quoique dans la ſuite, enflés de leurs ſuccès, ils ayent refuſés, par orgueil, de s'unir aux autres peuples, il eſt certain que, dans l'origine, ce fut plutôt par néceſſité que par fantaiſie, qu'ils firent bande à part. Les autres peuples, au contraire, compoſant une Nation puiſſante & nombreuſe, pouvoient tous faire cauſe commune, ou du moins

la plufpart pouvoit s'unir d'intérêts. Il eſt vrai que, parmi ces différentes Républiques, d'une ſeule & même Nation, les jalouſies étoient inévitables. Et de-là réſultoient deux obſtacles à l'aggrandiſſement & aux conquêtes : l'un par la difficulté de concerter les guerres, de combiner les opérations, & d'élire un Général parmi tant de Communautés diſtinctes ; l'autre, par l'impoſſibilité de diſtribuer la conquête proportionnellement & à la ſatisfaction de tous les membres de la ligue. Il en réſultoit encore que la pluſpart des Confédérés n'avoient qu'un très-petit intérêt à s'aſſocier aux entrepriſes les plus importantes. Qu'étoit-ce, en effet, que l'acquiſition d'un Bourg ou d'un Château pour les Ombriens ou Toſcans en général? Devant être réparti ſur dix ou douze Républiques, il n'en pouvoit écheoir à chacune d'elles qu'une très-petite portion, & bien plus petite encore à chaque Particulier, entre leſquels il falloit la ſubdiviſer. Et voilà ce qui donnoit aux Romains le plus grand avantage ſur

toutes les Républiques limitrophes ou voisines. Premierement, la direction des guerres qu'ils faisoient en société leur échût presque toujours, parce que si les Bourgs Latins contenoient en général un plus grand nombre d'habitans que le territoire de Rome, & partant levoient plus facilement des troupes que les Romains; ceux-ci néanmoins obtenoient plus aisément le commandement, parce que Rome, en particulier, formoit, sans contredit, une Communauté plus considérable qu'aucun des Peuples Latins ou Erniques, dont elle soutenoit ordinairement le parti. D'ailleurs, la moindre augmentation de territoire étoit d'un grand relief pour les Romains, parce que, si tous les Citoyens n'avoient pas une portion égale & proportionnée dans la division des terres enlevées aux Vaincus, l'inégalité tournoit toujours au profit des Grands & des Nobles, ou de ceux qui tenoient les rênes de l'Etat, ce qui suffisoit pour les animer à d'autres entreprises. Afin de conserver cet avantage

ſuprême, qui réſultoit de l'union & de la concentricité de tous les intérêts, les Chefs du Gouvernement s'oppoſerent toujours à la formation de Colonies aſſez nombreuſes & aſſez importantes pour avoir part au commandement. Le Sénat & le Peuple diſcuterent ſpécialement, & avec beaucoup de chaleur, ce point de politique, lors de la priſe de Veies. Après ce long & mémorable ſiége, il fut queſtion d'envoyer dans la Place une partie du Sénat & du Peuple. Si cet avis eût paſſé, il eſt certain qu'il formoit un obſtacle invincible à la future grandeur de Rome, s'il n'eût entraîné ſa ruine.

Liv. lib. 5. c. 24.

A cet avantage s'en joignit un autre, qui fut peut-être la vraie & l'unique cauſe de la fortune immenſe des Romains, quoiqu'en apparence leur condition dût en être pire. Il faut convenir que l'aſſiete de Rome ne pouvoit être moins propre à la conſtruction d'une Cité grande, forte & réguliere. Ce n'étoit, ni une plaine que l'on pût entourer de foſſés & de murs, ni

un mont fortifié par la nature, au point de pouvoir être gardé & défendu par une poignée de monde. C'étoient six ou huit basses collines, fort près l'une de l'autre, & dont l'espace, praticable sur chacune d'elle, n'étoit ni suffisant pour une peuplade nombreuse, ni facile à défendre contre ceux qui se seroient établis sur les autres. Enfermer d'abord toutes ces collines dans une seule enceinte, eût été une entreprise folle, & d'autant moins concevable, qu'un million d'habitans eût à peine garni un tel espace; & quoique les Romains se fissent du Mont Capitole une espéce de Château ou de Citadelle, le Sénat & le Peuple comprirent bien-tôt que le courage des Citoyens étoit l'unique rempart qui pût le défendre. Aussi, dès les premiers mouvemens de guerre, ils envoyoient sur le champ les armées combattre en rase campagne; ils sentoient combien il étoit important d'aller chercher l'ennemi avant qu'il s'approchât des portes. La *couarde* populace étoit toujours tentée d'abandonner cette Ville,

& d'aller s'établir dans quelqu'autre Cité plus sûre & mieux fortifiée. Rome, prise par les Gaulois, & délivrée avec tant de peine, avoit tellement effrayé la multitude, qu'il fallut tout l'ascendant du vaillant & immortel Camille pour la contenir, & la rassurer. Les Chefs de l'Etat, connoissant mieux leurs véritables intérêts, & déterminés à ne jamais abandonner le premier Siége de la République, tinrent toujours l'ennemi le plus loin des murs qu'il fût possible; & c'est sur ce plan qu'il travaillerent, sans relâche, à reculer les frontieres.

Liv. lib. 5. c. 51.

Il est certain qu'une armée composée de Citadins, comme sont ordinairement celles des petites Nations, songe toujours aux postes avantageux, qu'elle peut gagner en cas d'événement; & si le soldat sent derriere lui des rochers ou des places fortes, au premier désordre il prend aisément la fuite. Au contraire, le défaut d'asyle, ou la foiblesse des ressources, rend les armées fermes & inébranlables sur le champ

de bataille. J'eſtime que le plus judicieux éloge, que le fameux Commentateur de la premiere Décade de Tite-Live ait fait de la politique des Romains, eſt d'avoir obſervé qu'ils rendirent leurs troupes excellentes pour les batailles en plein champ ; attendu que de toutes les opérations militaires, les batailles rangées ſont les plus décisives. Il faut cependant faire attention, que toutes les armées commandées par les Romains, & généralement tous les Peuples qui habitoient des Bourgs, comme les Latins & les Samnites, étoient dans le même cas, & c'eſt probablement ce qui leur donna, dans la guerre, cette ſupériorité ſur le reſte de l'Italie. N'ayant, les uns & les autres, pour baſtion & pour tranchée, que la bravoure, le travail & l'induſtrie, ils devinrent néceſſairement très forts & très-adroits dans les batailles rangées (1). C'eſt peut-être à cela qu'ils dûrent auſſi l'uſage

(1) *Quâ pugnandi arte* (*in aciem*) *Romanus excellat.* Liv. lib. 3.

particulier de fortifier leurs camps, qui formoient, pour ainsi dire, des citadelles portables sur toutes les frontieres. Les Romains, dont l'établissement étoit plus moderne, purent profiter des exemples d'autrui, s'approprier les méthodes avantageuses, & les faire pratiquer chez eux avec plus de vigueur. Un préjugé superstitieux, dont ils firent, par nécessité, la Loi fondamentale de leur gouvernement, augmentoit encore la force des leçons qu'ils prenoient des autres Peuples. C'étoit une opinion répandue généralement, que le Dieu Terme, des Romains, ne s'arrêtoit jamais : on voit bien que cela étoit imaginé tout exprès pour relever le courage des soldats dans un désastre, & leur faire regarder comme infame, toute paix qui ne seroit pas avantageuse. Une Ville mal fortifiée, & nullement en état de soutenir un siége, ne fut-ce que par la disette d'eau, étoit évidemment perdue sans ressource au moindre signe de foiblesse ; & voilà la véritable origine du génie conquérant des Romains, & de leur

intrépidité dans les défaites. Il n'eſt pas douteux que les premiers ſuccès dûrent enfler prodigieuſement le cœur de ce Peuple groſſier & idiot, & lui inſpirer, pour les guerres ſuivantes, le courage le plus opiniâtre. La ſûreté ayant fait ceſſer enſuite le beſoin de conquérir & de reculer les frontieres, il fut remplacé par l'ambition des Grands & des Magiſtrats, leſquels, par avarice, ou par émulation de gloire, pouſſerent conſtamment le Peuple à des entrepriſes nouvelles, & les ſoutinrent vigoureuſement, ſoit par une certaine férocité, que l'habitude avoit tourné en nature, ſoit pour ne point paroître dégénérés de leurs ancêtres. Voici donc en peu de mots l'Hiſtoire des Romains, & je ſoutiens qu'il n'y en a pas d'autre (1). Ils furent, dans le principe,

---

(1) Ce que dit M. de Monteſquieu au Chapitre 18, *de ſes conſidérations ſur la grandeur & décadence des Romains*, me paroît aſſez vague. Je n'y vois qu'une aſſertion plus ſpécieuſe que ſatisfaiſante. » Voici, dit-il, en un mot, l'Hiſtoire des Romains. Ils vainquirent tous les Peuples.

guerriers & conquérans par nécessité. Leur génie belliqueux se soutint par l'habitude & par la force des premieres impressions; il en résulta, je ne sçai quelle vertu mâle & féroce, qui forma le caractere national; les vices des Particuliers, l'ambition, l'avarice & l'envie tinrent ensuite lieu de vertu, & produisirent les mêmes effets, jusqu'à ce qu'enfin, subissant le sort commun à tous les Empires, celui des Romains s'écroula sous le poids de sa propre grandeur.

Quoi qu'il en soit, les Romains eurent une peine infinie à prendre le dessus; je ne dis pas seulement, en Afrique, en Macédoine & en Asie, ce qui n'étoit pas difficile

» par leurs maximes; mais lorsqu'ils y furent parvenus, leur République ne put » subsister; il fallut changer de gouvernement; & des maximes contraires aux » premieres, employées dans ce gouvernement nouveau, firent tomber leur grandeur «. Mais quelles furent ces maximes? Quand & comment les Romains les adopterent-ils? C'est ce qui ne me paroît point suffisamment expliqué par le célébre Président.

après la conquête de l'Italie : mais ces petites Nations Italiennes leur coûterent, elles seules, cinq cens ans de fatigues & defforts : & si l'on attribue certains succès des Romains à la nature du Pays, ou à la nécessité, mere de l'industrie & de la valeur, il faut avouer aussi qu'une grande partie fut l'ouvrage de la fortune, ou plutôt de cette Providence impénétrable, qui abaisse les plus fiers Potentats, & éleve quelquefois les êtres les plus vils à nos yeux. Il est certain que quatre cens ans après la fondation de Rome, ou, si l'on veut, après le tems auquel on rapporte communément son commencement, les Romains étoient bien loin d'aspirer à l'empire du Monde, & même de l'Italie ; ils ne pouvoient pas seulement se regarder comme les Principaux de la Nation Latine, & il y a grande apparence, que leurs possessions ne s'étendoient, d'une part, que jusqu'à Saint Marin, & du côté de la Toscane jusqu'à Viterbe (1). Mais

(1) C'est ce qu'on doit évidemment in-

un événement qui, de sa nature, ne paroissoit avoir aucun rapport avec les affaires de Rome, leur ouvrit, contre toute vraisemblance, une carriere plus vaste, & les mit dans le cas de faire des conquêtes plus importantes.

CHAPITRE II.

De la guerre entre les Romains & les Samnites, & de quelques particularités qui l'accompagnerent.

LES Sidicins, petite Nation de l'Ausonie, située entre le Latium,

férer des septieme, huitieme & neuvieme Livres de Tite-Live, où, parmi d'autres faits, il est dit expressément, qu'après l'an quatre cens de Rome, les Latins tenoient leurs Dietes générales dans la forêt sacrée, appellée *Ferentina*, où l'on croit qu'est aujourd'hui Saint Marin; *Cluvier, p. 915.* Et que les Toscans tenoient également leurs Assemblées ou Parlemens dans le Temple de Volturne, qui, certainement, ne pouvoit être fort éloigné du lieu où est aujourd'hui Viterbe; puisqu'il étoit situé entre Bolsene, Cere, Tarquinie, Falere & Veies. *Idem. p. 564.*

le Samnium, & la Campanie, furent attaqués par les Samnites, on ne ſait pas trop pourquoi. Ne ſe croyant pas en état de réſiſter, ils reclamerent l'appui des Campaniens & l'obtinrent. Les Samnites, montagnards endurcis aux fatigues, & faiſant très-peu de cas des habitans de la plaine; indignés d'ailleurs de voir les Campaniens prendre contr'eux le parti des Sidicins, ſaiſirent cette occaſion pour ſe porter en droiture dans le riche Pays de la Campanie. Ces hommes efféminés, dont le deſtin étoit de paſſer à jamais ſous le joug étranger, n'imaginerent pas ſeulement pouvoir faire face à la terrible Nation des Samnites; ils implorerent, ſans délai, le ſecours des Républiques voiſines du Latium, qui ſeules pouvoient les défendre. Mais les Peuples du Latium, affoiblis par différentes batailles perdues contre les Romains, ſe trouvoient hors d'état d'entreprendre une guerre nouvelle contre les Samnites. Les Campaniens prirent donc le parti d'envoyer des Ambaſſadeurs à Rome, chargés d'abord de demander des ſecours

ſous le titre d'alliance, & avec des pouvoirs ſecrets pour faire de plus grandes offres, en cas que les premieres demandes fuſſent rejettées. Les Romains étoient alors Alliés & amis des Samnites; ſoit par reſpect pour la Juſtice & pour la foi publique, ſoit qu'ils euſſent pénétré la commiſſion ſecrete des Envoyés de Capoue, ſoit que par un manege, familier à tous ceux qui ſentent le beſoin que l'on a de leur appui, ils affectaſſent de la réſiſtance pour en tirer de plus grands avantages, ils déclarerent ne pouvoir point ſe liguer contre les Samnites, attendu l'alliance & l'amitié qui ſubſiſtoient entr'eux. Les Ambaſſadeurs, uſant alors du pouvoir qu'ils avoient reçu, livrerent les Campaniens & leur pays à la diſcrétion des Romains. Si vous ne voulez pas nous défendre, en qualité d'amis & d'Alliés, dirent-ils, regardez-nous, dès ce moment, comme vos Sujets, & défendez des poſſeſſions dont nous vous abandonnons la ſouveraineté. Il faut convenir que le remede étoit violent, & dicté évidemment par

cette rage si commune entre deux Nations voisines & rivales. Les Campaniens ne se mettoient point à l'abri de la violence des Samnites, ils ne faisoient qu'attirer dans leur Pays un Patron dangereux, dont la protection ne pouvoit être gratuite. L'accord le plus désavantageux avec les Samnites eût été bien moins fatal aux Campaniens, que cette prompte tradition de leurs Pays & de leurs personnes. Mais ce n'est pas le dernier, ni peut-être le premier exemple des conseils précipités & funestes que suivent les Républiques, quand elles sont aigries par les hostilités, & aveuglées par une haine fanatique contre leurs voisins. Cependant les Romains, si rigides Observateurs de la foi publique, lorsque la violation ne procuroit que peu ou point d'avantages, ne pousserent pas la délicatesse, jusqu'à demeurer fideles au pacte qui les lioit avec les Samnites. Leurs scrupules disparurent devant l'acquisition d'une si belle contrée, qui valoit pour le moins tout ce qu'ils avoient *rogné* sur la Toscane

& le Latium, pendant l'efpace de quatre fiécles. Voici donc deux Peuples, également ambitieux & guerriers, qui vont fe porter les plus rudes coups. Quel que foit le vaincu, fa chûte doit ébranler tous les autres Etats d'Italie. La guerre dure soixante-trois ans, en y comprenant de très-courtes treves, & avec des fuccès fi divers, que les Samnites, qui fuccomberent à la fin, s'étoient vus fur le point d'abattre, pour longtems, la puiffance de Rome. Ils n'avoient que deux partis à prendre aux Fourches Caudines, paffer au fil de l'épée les Légions Romaines, ou les renvoyer généreufement & fans leur faire aucun affront, comme le fage Erennius Pontius le confeilloit. Ils préférerent follement un parti mitoyen, qui fut d'accorder aux foldats Romains la vie & la liberté, en les couvrant d'opprobre & d'ignominie. Cette faute ne fut pas moins fatale aux Samnites euxmêmes, qu'aux autres Etats d'Italie. Ils mirent les Romains, qui fe voyoient à deux doigts de leur perte, dans le cas de fe relever, & de

parvenir à la ſuprématie. Le poids de cette guerre, immenſe par lui-même, & qui paroiſſoit au-deſſus des forces de Rome, étoit encore augmenté par d'autres embarras non moins fatiguans. Les Peuples confédérés avoient deux inconvéniens à craindre, le premier, d'être enveloppés dans la ruine des Romains, en cas que les Samnites fuſſent vainqueurs, comme il y avoit grande apparence; l'autre, de voir les Romains devenir trop conſidérables en Italie, ſuppoſé que les ſecours de leurs Alliés les miſſent en état de triompher. En conſéquence, la plûpart rompirent les Traités d'amitié & d'alliance faits avec les Romains. Les Latins ſur-tout, qui ne regardoient, qu'avec des yeux d'envie, Rome, devenue preſque une Cité principale & maîtreſſe, ou peu s'en falloit, de leur Pays, crurent la circonſtance très-favorable, pour humilier les Romains, ou du moins pour obtenir part aux honneurs de la République. Ils députerent donc à Rome, pour demander au Sénat, qu'à l'avenir l'un des Conſuls fût

tiré de la Nation Latine. Mais ces *Peres madrés* * tenoient déja, invariablement, pour l'indivisibilité de l'Etat; & les victoires nouvellement remportées sur les Erniques inspiroient tant de présomption aux Romains, qu'ils n'avoient garde de plier devant un Peuple, qu'ils étoient déja en possession de traiter supérieurement. La demande des Latins fut donc rejettée avec indignation & dédain. Rome eut le courage, ou la témérité, de combattre à la fois deux Peuples, dont l'un avoit des forces supérieures aux siennes, & l'autre étoit pour le moins son égal. Mais ne sçait-on pas que les difficultés & la détresse enfantent des prodiges. C'est au milieu des plus grands périls que l'orgueil s'irrite & s'enflamme. Deux ou trois incidens donnerent du relief aux armes Romaines dès le début de cette guerre. Le commandement des troupes destinées contre les Latins échut à Marcus Manlius, qui fit battre & décoller impitoyablement un fils honnête & vertueux, parce qu'entraîné, par une de ces circons-

* Le texte porte *gli accorti padri*, sans doute par illusion au *Patres conscripti*.

Liv. lib. 7. p. 100.

Liv. lib. 8. p. 117.

tances, qui sont hors de toutes les regles, il avoit attaqué & vaincu, contre les ordres de son pere, un escadron ennemi. Quelques années après, Papyrius Cursor, créé Dictateur contre les Samnites, homme dur & impérieux, & non moins ambitieux qu'inexorable, n'exempta qu'à peine des verges & de la hache, le vaillant Quintus Fabius, commandant sous lui la Cavalerie, ou son Lieutenant Général. Cependant Quintus n'avoit commis d'autre crime que celui de combattre sans ordre, & de remporter, en l'absence de Papyrius une victoire importante. On ne sçauroit croire combien ces deux exemples, plus recommandables par les suites, que louables en eux-mêmes, contribuerent à l'affermissement de la discipline militaire. Rien n'étoit plus essentiel, sur-tout dans une guerre où Rome hasardoit son existence. Dans le même tems la hauteur intraitable & l'excessive ambition d'Appius Claudius, qui sembloit vouloir bouleverser tous les ordres de la Cité, en augmenta les forces intérieures fort

An de Rome 430.

An. 440.

à propos ; c'eſt-à-dire au moment de cette double guerre, dans laquelle Rome s'épuiſoit par ſes proſpérités mêmes, & par ſes victoires. Cet Appius, devenu vieux & peu propre à la guerre, s'obſtinoit à exercer les emplois civils, afin de diſputer encore, en ce genre, de réputation & de crédit. Il vouloit tout réformer, & bravant la haine & l'envie de ſes égaux, de la Nobleſſe & du Sénat, il remplit la Cour d'hommes obſcurs & avilis ; ce qui rendit, aux Etrangers & aux Plébeyens, l'eſpoir de s'ennoblir, aux eſclaves celui d'avoir un jour part au gouvernement, & augmenta par conſéquent, dans la Ville, la population, le mouvement & l'activité (1). Le Cenſeur Appius, au moyen de cette popularité extrême

(1) *Appius Claudius in cenſura libertinos quoque in Senatum legit : Herculis Sacerdotes pretio corrupit, ut ſacra herculea ſervos publicos edocerent...... viam uſque Bruduſium lapide ſtravit...... Anienem aquam in urbem induxit, cenſuram ſolus omni quinquennio obtinuit, Sext. aur. de vir illuſtr. c 34.* Voyez auſſi Tite Live. l. 9. c. 29.

&

& inouie dans la Maiſon Claudia, fit achever un aqueduc prodigieux, ainſi que la fameuſe voie qui porte encore ſon nom. On peut conſidérer ces deux ouvrages comme l'eſſai des embelliſſemens de Rome. Ces monumens ont mis le nom d'Appius Claudius au-deſſus de celui de tous les Capitaines qui combattirent dans la guerre du Latium & du Samnium ; & il eſt certain que la conſtruction en fut très-avantageuſe à Rome, qui n'étoit, pour ainſi dire, qu'ébauchée. La circulation y devint plus libre & la ſubſiſtance moins pénible.

CHAPITRE III.

Progrès des Romains ; Révolutions dans les affaires d'Italie, après la guerre des Samnites.

LES conquêtes des Romains, ou plutôt la réputation qu'ils s'étoient faite dans la partie orientale de l'Italie, les connoiſſances militaires

qu'ils poufferent si loin pendant la guerre des Samnites, augmenterent confidérablement leur puiffance. Ils furent d'abord beaucoup plus en état de réfifter, & purent bien-tôt après impofer le joug aux Ombriens, aux Tofcans & aux Gaulois Cifalpins. Telle étoit même la certitude & la vîteffe de leur marche, que peu d'années après qu'ils eurent porté leurs armes hors du Latium, ils touchoient déja au moment de foumettre toute l'Italie à leur obéiffance, quand un nouvel orage, parti de l'extrémité de la grande Grece, les repouffa dans leurs anciennes limites, & leur fit craindre même de ne pouvoir les conferver. Dans le cours de cette guerre, où l'on vit les Samnites, enfuite les Lucaniens, & fucceffivement tous les Peuples de la contrée fe foulever contre les Romains, Tarente ne fe déclara point. Peut-être avoit-elle été fecretement un des principaux mobiles; mais elle conferva toujours les apparences de la paix & de la neutralité, à l'égard des deux Nations belligérantes. Elle attendoit

au sein du repos, des plaisirs & des fêtes, quel seroit le sort de cette guerre. Cependant les Samnites chanceloient ; les Tarentins commencerent à craindre pour leurs propres Etats, & ne voulurent pas rester à la discrétion du Vainqueur. Ils envoyerent donc des Ambassadeurs à l'un & à l'autre Peuple, pour tâcher de les ramener à la paix. Ils menacerent même les Romains d'une nouvelle guerre, s'ils n'évacuoient le pays. Mais ceux-ci, qui avoient presque dompté & soumis les fiers Samnites, se mocquerent des Tarentins, plus riches que valeureux. Dans ces entrefaites, un vil artisan souleva le Peuple de Tarente, & plusieurs navires Romains étoient déja pris & coulés à fond, que l'on ne se doutoit presque pas à Rome qu'il y eût aucune hostilité de ce côté-là. Mais les outrages que la fureur de ce Peuple fit essuyer aux Ambassadeurs Romains, envoyés pour demander raison de tout ce qui venoit de se passer, leverent tous les doutes. Rome comprit qu'il ne falloit plus

ſonger à la réconciliation, ni à la paix. Les Tarentins, ſelon leur uſage de ſoudoyer des Capitaines étrangers, chargerent Pyrrhus de la conduite de cette guerre. Ce Roi, dont les Etats étoient fort bornés, alloit volontiers exercer chez les autres ſon ambition & ſon génie entreprenant. L'Italie vit peut-être alors, pour la premiere fois, ce que peuvent l'autorité, & la réputation d'un Chef unique, ſur-tout en matiere de guerre, & par conſéquent, combien la Monarchie a de grands avantages ſur les autres formes de gouvernement. Pyrrhus, qui n'avoit aucun des droits de la pleine Souveraineté, & qui n'étoit au fond qu'un ſoldat de fortune, & un ſimple Capitaine à la ſolde d'une République, jetta bien-tôt l'allarme & la terreur dans un Etat, déja très-vaſte & affermi ſur d'anciens fondemens, par des victoires récentes. Outre les Tarentins, on vit les Lucaniens, les Bruttiens & les Samnites ſe ranger ſous les ordres de Pyrrhus. Les derniers, quoiqu'abattus & prodigieuſement affoiblis par tant de défaites, de-

vinrent, sous ce Général, plus terribles aux Romains, qu'ils ne l'avoient été, peut-être, avant leurs désastres. Mais si les Samnites & leurs adhérans étoient animés contre les Romains, de la haine la plus opiniâtre, ceux-ci, enorgueillis par des succès multipliés, opposerent l'intrépidité à la fureur, & résolurent fortement de conserver le fruit de leurs victoires. Les Romains sentoient fort bien, que la moindre cession de leur part alloit faire prévaloir Pyrrhus & le substituer à la conquête de l'Italie; pour se la réserver, ils s'opiniatrerent à ne vouloir entendre aucune proposition, que Pyrrhus n'eût préalablement évacué l'Italie, & repassé la Mer.

Ce fut, sans doute, la divine Providence, dont les voies sont aussi multipliées qu'impénétrables, qui voulut accorder aux Romains précisément les deux hommes qu'il leur falloit dans des conjonctures aussi scabreuses. Pyrrhus, non moins rusé que vaillant, n'auroit pas manqué de conquérir, avec l'or & les présens, ce qu'il ne pouvoit em-

porter avec le fer & les armes ; & ſans l'auſtere vertu de Fabricius & de Curius Dentatus, Rome étoit perdue, toute l'Italie même paſſoit ſous le joug de ce Prince étranger. Mais, ce qui n'eſt pas moins ſurprenant, c'eſt que des perſonnages ſi vertueux aient eu ſi peu d'imitateurs, & que ce ſoit précisément à cette époque que finit la frugalité romaine. Cinq cens ans de modération & de ſobriété ne purent empêcher l'abus des richeſſes introduites à Rome par la priſe de Tarente. Cependant les Romains n'étoient point encore ſortis de l'Italie ; ils n'avoient fait aucune expédition ſur mer, excepté quelques courſes, à la maniere des Pirates, telles qu'en faiſoient alors tant d'autres Républiques Italiennes & Grecques. Mais une avanture aſſez ſemblable à celle des Capouans, rapportée un peu plus haut, ouvrit aux Romains une route nouvelle pour arriver à la grandeur. Il faut même convenir que leurs forces maritimes rendirent l'Etat de l'Italie plus ſtables, & qu'elles y amenerent l'abondance, en en-

tretenant la communication avec de nouveaux greniers.

Dans le tems (ou environ) que la guerre de Pyrrhus finit en Italie, certains soldats Campaniens, connus dans les histoires de Sicile & de Rome, sous le nom de Mamertins, avoient été envoyés en garnison à Messine. Ces Défenseurs, devenus tyrans, voulurent jouir, sans obstacle, des richesses, des femmes, & de la jeunesse de Messine. Ils comploterent à cet effet, & ayant tué les Chefs du gouvernement & les Principaux de la Ville, ils se mirent à la saccager, comme si elle eût été prise d'assaut, s'appropriant tous les effets, massacrant une partie des Citoyens, & abusant de l'autre au gré de leur fureur. Cependant assiégés & vivement pressés par le Roi Hiéron, avec lequel, aucun des Etats de Sicile ne pouvoit se comparer, ils étoient sur le point de porter la peine de la plus atroce des trahisons. Déja même ils délibéroient sur les moyens de se soustraire à la vengeance. Ils balançoient entre Carthage & Rome; enfin, ils

Polyb. lib. 3.

envoyerent des Ambaſſadeurs aux Romains, offrant de leur remettre Meſſine, s'ils vouloient ſe hâter de la délivrer. Les Romains, qui, peu d'années auparavant, avoient puni ſévérement leurs propres ſoldats pour un attentat pareil, commis contre les habitans de Reggio, ne rougirent point d'accorder leur protection à cette bande de ſcélérats, qui leur offroient une ſi belle occaſion d'entrer en Sicile, & d'arrêter les progrès des Carthaginois. Cette expédition coûta beaucoup de ſang aux Romains, & fut l'origine de cette haine implacable qu'ils conçurent contre Carthage. La premiere guerre punique fut la conſéquence immediate des opérations de Rome en faveur des Mamertins; mais elle en recueillit les fruits plusieurs années après. C'eſt par là qu'elle devint Maîtreſſe, ou peu s'en falloit, des riches & fertiles iſles de Sicile & de Sardaigne, leſquelles, à cette époque, firent partie de l'Italie.

Cependant, la plûpart des Etats d'Italie étoient encore libres, en

effet, où ne portant le joug des Romains que sous le nom d'Alliés & d'amis, ils étoient disposés à le secouer toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. Mais le nom de Rome devint si grand dans ces guerres lointaines soutenues avec tant de constance contre les Africains, & terminées enfin avec avantage, qu'il imprimoit la terreur à toutes les Nations voisines, & les retenoit dans l'obéissance. Ces peuples regardoient les Romains, sinon comme leurs Maîtres, du moins comme des Supérieurs dont l'amitié leur étoit honorable. Ils les suivirent & les seconderent dans leurs expéditions, par considération & par respect. Un mouvement que firent alors les Gaulois Transalpins, unis aux Liguriens, consomma l'autorité que les Romains commençoient à prendre sur les autres Peuples d'Italie. Il faut toujours se rappeller qu'alors ce nom d'Italie embrassoit à peine la moitié des Provinces qu'il comprend aujourd'hui. La plûpart des Peuples d'Italie, étant donc accoutumés à regarder les Gaulois comme

les ennemis communs de la Nation; se firent moins de peine de joindre leurs forces à celles des Romains, de marcher sous leurs enseignes, & de se mettre ainsi authentiquement sous la direction & la dépendance de Rome. Cette guerre contre les Gaulois, qui parut d'abord terrible & périlleuse, fut terminée heureusement au bout de quelques années. Ce qui fut ajouté aux Etats de la République ne mérite pas cependant beaucoup d'attention; & quant à l'or, extrait des dépouilles de l'ennemi, on savoit déja, par expérience, qu'il n'étoit pas suffisant pour rendre un Etat infiniment supérieur aux autres. Mais une circonstance essentielle de cette expédition, c'est le dénombrement des Nations qui y contribuerent, & la connoissance que prirent les Romains de leurs forces actuelles. Cette armée de six cens mille hommes, dont nous avons parlé dans le premier Livre, fut mise sur pied dans cette occasion. C'est néanmoins contre cette multitude effroyable qu'Annibal ose marcher, n'ayant

pas plus de vingt mille hommes ; du moins à la defcente des Alpes. Il eft vrai qu'à fon arrivée, tous les Gaulois, Tranfalpins & Cifalpins fe révolterent. Les Infubres fe joignirent fpécialement aux troupes Carthaginoifes, & après les fameufes batailles de Trébie, de Trafimene & de Cannes, les Samnites, les Campaniens, les Lucaniens, les Bruttiens, en un mot, la plus grande partie des Confédérés, ou Sujets des Romains, furent à la dévotion des Carthaginois. Les Capouans, entr'autres, fe flatterent, non-feulement d'égaler les Romains, mais de les furpaffer. Ils comptoient fubjuguer l'Italie par les armes de l'Afrique, & refter les maîtres après le départ d'Annibal. Mais, la fortune, qui fit balancer quelque tems l'Italie entre Annibal & Rome, ayant retiré fa faveur ; l'intrépidité ou le deftin des Romains, les délivra bien-tôt de cet ennemi, qui fut contraint de s'en retourner en Afrique ; ils furent même plus puiffans que jamais, & devinrent maîtres abfolus de l'Italie.

Polyb. lib. 2. p. 127.

CHAPITRE IV.

Etat politique de l'Italie, après qu'elle fut subjuguée par les Romains.

TOUTES les Nations soumises à la domination des Romains, n'étoient pas dépendantes au même degré. Les unes se gouvernoient, comme auparavant, par leurs propres Loix. Les autres suivoient des Loix mixtes, ainsi que les Colonies: elles se conformoient en partie au droit particulier des Romains & conservoient en même-tems quelques unes de leurs Loix & Coutumes, avec les mêmes institutions qu'elles avoient étant libres; & celles-là s'appelloient communément Municipales, attendu que les Cités qui portoient le nom de Colonies étoient composées, en effet, d'anciens habitans & de nouveaux colons envoyés par les Romains. Mais les Cités municipales, ainsi que les Colonies, étoient gouvernées, quant

A. Gill. lib. 16. c. 13. Sigon. de jure ital. lib. 2. c. 7. Gruch. de Comit. Rom. lib. 2. Maffei Verone illustr. lib. 5.

au civil, par des Magiſtrats élus par la Communauté même, ou par un Conſeil public, qu'on appelloit Sénat ou Collége de Décurions. Il y avoit une troiſieme claſſe de Cités, dont la condition étoit pire. Cette claſſe comprenoit, & les Villes, qui n'ayant pu ſe gouverner par elles-mêmes, à cauſe des diſſenſions domeſtiques, demanderent, à l'exemple de Capoue, des Magiſtrats & des Loix aux Romains, & celles qui, n'ayant pû obtenir la paix à des conditions moins dures, perdirent tous leurs droits, & furent réduites à la condition de Province conquiſe, ſous le gouvernement d'un Magiſtrat envoyé de Rome; & les unes & les autres étoient appellées Préfectures. Cependant, quoique le droit civil ou privé des Villes Municipales, Colonies & Préfectures différât plus ou moins, leur condition étoit égale, en ce que, pour le général, & pour le particulier, elles devoient dépendre de Rome, à je ne ſai combien d'égards. Je ne parle pas de l'obligation de contribuer aux armemens de Rome,

par un nombre quelconque de fantassins & de cavaliers ; de fournir même, selon les circonstances, des vivres, de l'argent, & autres choses nécessaires à la guerre ; ces charges, quand les rapports sont observés, sont les moindres qu'un Souverain puisse imposer à ses vassaux. Je n'examinerai pas même si elles ne supportoient pas en outre, des taxes & des impositions de quelqu'autre espéce. Il suffira de dire qu'en mille manieres, chaque Communauté & chaque Italien en particulier devoient être sous la dépendance des Citoyens romains. Ceux-ci partageoient, exclusivement entr'eux, la souveraineté, & disposoient par conséquent de tout ce qui peut intéresser & tourmenter ; ils protégeoient les uns, persécutoient les autres, & faisoient le bonheur ou le désespoir des Sujets. Cette dépendance des Italiens étoit d'autant plus triste, que le poids en augmentoit sans cesse. Le gouvernement de Rome devenant, de jour en jour, plus populaire, le dernier Plébeien s'estimoit, avec raison, fort au-dessus du plus illus-

tre Patricien des autres Cités, soit parce qu'ayant voix active & définitive dans les élections & dans la législation, le Plébéien concouroit, du moins indirectement, aux decrets concernant la guerre & la paix; soit parce que les dignités de la République, devenant insensiblement communes au Peuple, tout homme de la lie, tant soit peu hardi & remuant, pouvoit, à la faveur des circonstances, devenir Tribun, Préteur, Consul, Général des armées, & réunir, par conséquent, tous les moyens de faire le bien & le mal, comme le plus grand Roi. On comprend aisément, combien les Italiens désiroient fortement d'être associés à de si beaux droits. A mesure que l'empire de Rome s'étendoit, les peuples devenoient plus avides du droit de Cité; & à dire vrai, les raisons de le demander & d'y prétendre augmentoient dans la même proportion; puisque Rome ne fit des conquêtes hors de l'Italie qu'avec les bras des Confédérés Italiens, dont les secours formoient plus de la moitié des armes Romai-

nés (1). Mais plus les Etats de Rome s'agrandissoient, plus les Romains devenoient dédaigneux, altiers, & difficiles à communiquer cette portion de la Souveraineté à des peuples qu'ils regardoient comme leurs sujets & leurs esclaves. Les justes prétentions des Alliés n'étoient point inconnues. Les Grands de Rome, intéressés à ne pas laisser croître le nombre de leurs compétiteurs, & à ne pas souffrir que l'autorité tribunitienne, déja prédominante, se fortifiât encore de cette troupe de Citoyens adoptifs, mettoient tout en œuvre, pour ôter aux peuples
Liv. lib. 23. c. 22. d'Italie le desir & l'espoir de devenir Romains. Aussi avoit-on recours à toutes sortes de moyens. Quand on ne pouvoit obtenir le droit de Cité, légitimement & dans les régles, on employoit l'artifice & la ruse. Plusieurs se faisoient esclaves d'un Citoyen Romain, sous la

(1) *Petebant enim eam civitatem, cujus imperium armis tuebantur, &c. Duplici munere se militum equitumque fungi, &c.* Vell. Paterc. lib. 2.

condition expreſſe d'obtenir, au terme convenu, la bourgeoiſie avec la liberté. D'autres reſtoient pendant quelque tems à Rome à la faveur d'une fauſſe origine, d'un nom déguiſé, ou de quelque artifice ſemblable, & ſe faiſoient inſcrire dans le dénombrement du Cenſeur. Attendu que les Citoyens de certaines villes privilégiées, comme celles du Latium (1), obtenoient plus facilement le droit de Cité, les Habitans des autres Villes d'Italie s'y tranſporterent en foule. Ces détours produiſirent une infinité de titres litigieux. Les Tribunaux de Rome retentiſſoient des débats qu'occaſionnoit la vérification. Il arriva même que tel, qui avoit obtenu, non-ſeulement le droit de Cité, mais encore le Conſulat, comme Perpenna, fut convaincu d'uſurpation & dé-

(1) Le Droit du *Latium*, ſi fameux aux ſeptieme & huitieme ſiécles de Rome, étoit, pour le dire en deux mots, un droit de bourgeoiſie du ſecond Ordre, tenant à peu près le milieu entre les Sujets de Rome & les Citoyens. Voyez, *Sigon. de Jure Italico*, & *Gruch. de comit. roman. lib. 1.*

gradé ; ce qui répandoit l'incertitude & la confusion dans toute l'Italie, & aggravoit la triste condition des Villes municipales; parce qu'outre l'embarras que formoient, dans l'administration de la justice, tous ces prétendus priviléges de bourgeoisie Romaine, par lesquels on tâchoit de se soustraire aux Ordonnances, les terres se dépeuploient généralement par le départ d'une partie des habitans, qui se dépaysoient, afin de se rapprocher de Rome pas à pas, & de pouvoir enfin se faire inscrire au nombre des Citoyens. Les Communautés en étoient, par conséquent, plus grevées, & les charges publiques n'en devenoient que plus pesantes. Les Samnites envoyerent un jour des Ambassadeurs au Sénat, pour se plaindre de l'émigration de leurs habitans. Ils exposerent, qu'au moyen de ces priviléges, qui facilitoient l'obtention du droit de Cité, on comptoit plus de quatre mille familles du Samnium établies à Fregelle, sans parler des autres Cités latines. Le Sénat tourmenté par les plaintes des

Municipaux, fatigué par le désordre même, & peiné d'ailleurs de voir le droit de bourgeoisie devenir si commun & si fort abusif, cherchoit vainement les moyens d'y remédier. Enfin, les discordes éternelles entre le peuple, ou plutôt entre les Tribuns & le Sénat, après avoir causé une infinité de révolutions intestines dans la République, furent encore l'origine d'une révolution générale dans toute l'Italie.

CHAPITRE V.

Négociations, Guerres & Révolutions, par lesquelles les Peuples d'Italie acquirent le droit de Cité Romaine.

UNE des innovations que Caius Grachus, à l'imitation de son frere Tiberius, essaya d'introduire pendant son Tribunat orageux, fut d'admettre les nations Italiennes, au droit de bourgeoisie, & d'en étendre la concession jusqu'au pied des

Alpes(1). Mais accablé par la faction des Patriciens, & la plûpart de ses projets avec lui, celui-ci s'évanouit. Marcus Drusus s'étant fait élire Tribun du Peuple, pour soutenir & défendre les Grands, contre lesquels le Consul Philippe, totalement populaire, s'emportoit violemment, imagina de fortifier son parti, en remplissant la place d'une troupe nouvelle. En conséquence il offrit aux peuples du Latium, & de toute l'Italie, le droit de bourgeoisie, avec la faculté de voter dans les Comices. Il y avoit alors un puissant Italien du pays des Marses, appellé Popedius-Silon, qui, d'abord principal de sa nation, devint bien-tôt chef de tous les autres peuples, prétendants au droit de bourgeoisie Romaine. Silon allant à Rome, suivi d'une multitude, armée sous cape, fut rencontré par Cneius Domitius, noble Romain. Celui-ci demande, chemin faisant, où va cet essain. Nous

Freh. lib. 71. c. 30, 31.

(1) *Dabat civitatem omnibus italicis : extendebat eam pene usque ad Alpes.* Vell. paterc. lib. 2.

allons à Rome, répondit Popedius, appellés par les Tribuns pour prendre possession du droit de bourgeoisie. Alors Domitius lui représente avec douceur, qu'il vaudroit infiniment mieux attendre de la libéralité & de l'indulgence du Senat le privilége offert par un Tribun violent & séditieux, & qu'outre que la tentative pourroit très-bien être vaine, la possession n'en seroit jamais assurée ni tranquille. Popedius, ébranlé par ce discours, retourna sur ses pas avec toute sa suite, se flattant que le Sénat alloit s'occuper en effet des satisfactions que lui & ses adhérents attendoient. Dans ces entrefaites le Tribun Marcus-Drusus périt au milieu des embûches de ses ennemis, & les Italiens s'apperçurent bien-tôt qu'ils s'étoient nourris de fausses espérances. Non-seulement les peuples n'arrivoient point au terme désiré, mais tous les troubles de Rome, plus fréquents alors & plus terribles que jamais, n'aboutissoient qu'à constater l'aversion des Romains pour ces sortes de demandes. Un certain Quintus-Va- Frehensf. lib. 31, 37, 38.

rius, homme de néant, mais assez beau parleur, proposa & fit passer une loi qui déclaroit ennemi de la Patrie quiconque auroit promis la Bourgeoisie aux peuples confédérés, & ordonnoit de lui courir *sus*. Les Chevaliers Romains furent les instigateurs & les Promoteurs de cette Loi. Leur objet étoit de tourmenter les Patriciens & les Grands, & de faire croire que c'étoit de leur consentement que Drusus avoit excité les peuples à solliciter le droit de Cité; imputation d'autant plus absurde, que Drusus lui-même n'avoit encouru le mépris & les disgraces des Grands, que pour avoir donné cet espoir aux Italiens. Néanmoins, les Chevaliers étant pour lors en possession de l'autorité judiciaire, la loi de Varius détermina l'exil & l'expulsion des Citoyens les plus vertueux & les plus estimés. Le respectable Metellus-Pius fut de ce nombre, & toutes les familles de Rome furent plongées dans la tristesse & dans toutes les horreurs des proscriptions (1). Enfin Varius lui-

(1) Ciceron, dans les trois livres *de*

même fût condamné, & devint une des victimes de sa propre Loi. La part qu'il avoit aux brigues actuelles, n'étoit pas difficile à prouver, & l'on savoit assez qu'il fomentoit sourdement les prétentions des peuples. Cependant les Italiens, furieux de voir que les Romains se jouoient pour ainsi dire de leurs requisitions, & que, bien loin d'y avoir égard, ils s'en faisoient un prétexte à leurs débats domestiques, proscrivant & exilant quiconque étoit seulement soupçonné de favoriser les prétendants, résolurent d'essayer si les menaces & la force ouverte, ne fléchiroient pas l'orgueil & la fierté de leurs maîtres. Ils se liguerent donc, & prenant Corfoue pour le siege prinpal & pour le centre de la confédération, ils l'appellerent la ville Ita-

---

Oratore, fait souvent mention de ces troubles, & l'on peut remarquer, en particulier, que le célébre Orateur M. Crassus, dont Ciceron, lui-même, fait le panégyrique, au troisieme Livre de l'Ouvrage cité, mourut, pour ainsi dire, violemment, sous ce turbulent Consulat de Marcius Philippe.

lique, comme qui diroit capitale des peuples Italiques. Ils affecterent de créer deux Consuls : cinq cens Sénateurs furent élus parmi les plus nobles d'entre eux : ils nommérent aussi des Prêteurs, dont une partie fut envoyée pour gouverner les différentes Cités, & une partie fixée à Corfoue même, pour le maintien du bon ordre & de la Police. La guerre commença par le massacre de tous les citoyens Romains, qui se trouverent dans Ascoli, & du Proconsul Quintus Servilius. Ce Magistrat ne fit pas reflexion que lorsque les bornes de la crainte & du respect sont franchies, les menaces & les bravades sont vaines ou fatales à celui qui les emploie. Au lieu de calmer les esprits par la douceur & l'indulgence, il les aigrit & les révolta, par des reprimandes aussi vives que déplacées. Alors toute l'Italie ne forma plus que deux Républiques que l'on vit courir aux armes, & se choquer avec fureur. Il ne s'agissoit pas, entre elles, de la possession d'un canton ou de quelque petite Province : elles combattoient

toient pour l'Empire du Monde : puiſqu'il n'eſt pas douteux que, ſi la confédération eût prévalu, elle auroit prétendu reformer & gouverner à ſa fantaiſie, comme il arrive toujours dans les guerres civiles. Peut-être eût-elle transféré le ſiége de l'Empire à Corfoue, où donnant la chaſſe aux anciens, tout au moins aux principaux citoyens, elle eut pû s'emparer de Rome & de tout ſon territoire. Il n'eût pas même été difficile de forcer les Provinces étrangeres, ſoumiſes aux Romains, à paſſer ſous la domination des Marſes & des Samnites, chefs de la faction Italique; attendu que les mêmes ſoldats, vainqueurs des Romains, comme je les ſuppoſe, fortifiés d'ailleurs de l'expérience acquiſe dans le cours d'une guerre opiniâtre, & de la réputation que donne infailliblement la défaite d'un parti puiſſant, auroient été plus que ſuffiſants pour contenir les autres peuples dans l'obéiſſance. Mais quoique les forces de la ligue parûſſent d'abord ſupérieures à celles de Rome, par le nombre & par le courage

féroce de ces peuples que les richesses & la prospérité n'avoient point encore amollis, comme les Romains, l'issue de cet horrible guerre ne répondit pas au début. Elle se termina comme la plûpart des rebellions & des guerres civiles, où l'on voit que le parti qui a de son côté la présomption du droit & la possession authentique de l'autorité souveraine, prévaut toujours à la longue, parce qu'il a mille moyens de réparer ses forces, & d'affoiblir ou de diviser celles des conjurés. Les Latins & les Toscans furent assez heureux pour n'être pas enveloppés dans la révolution. Les premiers, déjà possesseurs d'un privilege, qui les faisoit jouir à demi du droit de bourgeoisie Romaine, ne crurent pas devoir risquer un avantage certain; & les seconds, outre leur mollesse naturelle & leur humeur pacifique, se trouvoient trop éloignés du gros de la ligue & des peuples qui en formoient les principales forces; la Toscane étant séparée du théâtre de la guerre par le Latium, qu'il eût fallu traverser, dans

ſa plus grande largeur, pour arriver au poſte le plus prochain de la confédération. Cependant les Latins, les Toſcans & les Ombriens, quoique tous Romains en apparence, voyoient avec plaiſir le ſoulevement des autres peuples, parce que, au fond, les confédérés ſoutenoient, à leur propre péril, la cauſe de toute l'Italie. Il n'étoit pas difficile de prévoir que les Romains, pour peu que cette guerre devînt fatiguante & ruineuſe, ne manqueroient pas d'uſer de libéralité envers tous ceux qui n'auroient pas encore pris les armes. En effet, le Conſul Lucius-Ceſar, mis en déroute, & voyant les Rebelles prendre, partout, le deſſus, ſe hâta de donner une loi par laquelle tous les droits de bourgeoiſie Romaine étoient accordés aux Cités non rebelles. Outre que cette loi renforça beaucoup le parti des Romains, par la jonction de pluſieurs peuples qui ſoutinrent dès-lors les intérêts de Rome, comme les leurs propres, elle fut une puiſſante amorce, pour la plûpart des confédérés, leſquels ſe hâ-

terent de conclure leur traité particulier avec les Romains, sous l'espoir d'obtenir le grade des Latins & des Toscans. Dès ce moment on vit la ligue s'affoiblir de jour en jour, chaque peuple envoyant de son côté des Ambassadeurs pour savoir à quelles conditions ils se rendroient. Il est peu de Livres que les amateurs des antiquités de l'Italie, doivent plus regretter que la huitieme Decade, où Tite-Live, racontant toutes les guerres & les négociations des peuples Italiens, décrivoit, sans doute, avec la plus grande exactitude, leurs usages, leurs forces, & la forme de leur gouvernement.

Vell. paterc. lib. 2. p. 18. Cependant Rome, délivrée de cette guerre après tant de pertes & d'échecs, fut obligée d'accorder aux mécontens tout ce qu'ils demandoient avant la rébellion. Enfin, l'an 665, de sa fondation, un decret du Sénat accorda le droit de Cité Romaine à tous ceux qui avoient mis bas les armes. Mais, d'un autre côté, les dommages causés par cette guerre furent immenses & irréparables. Il y périt trois cens mille

hommes, la fleur & l'élite de la jeuneſſe. Les circonſtances dans leſquelles les peuples italiques négocierent ſucceſſivement avec Rome, rendirent ces révolutions beaucoup plus funeſtes, & par l'événement le privilége d'être aggrégés à la Capitale, coûta la moitié plus cher aux Confédérés. Au plus fort même de la guerre Italique, Rome portoit dans ſon ſein le germe d'une maladie plus terrible. Marius & Sylla, l'un à la tête du peuple, & l'autre du Sénat, ne viſoient à rien moins qu'à renverſer de fond en comble cette République, où l'ambition & la perverſité, reprimées juſqu'alors par les projets de l'ennemi, avoient été maintenues dans une ſorte de calme, depuis la ſédition des Gracches. Enfin, on en vint à une guerre ouverte, où la République diviſée en deux partis, conſumoit miſérablement ſes forces. Les avantages que le célébre & féroce Marius remporta d'abord à la tête du peuple, réduiſirent le Sénat aux expédiens, qui furent d'offrir, comme nous avons dit, le droit de Cité,

du moins à une partie des peuples soumis & alliés, afin de se les attacher & de voir, en même tems, à quel prix il pourroit désarmer les plus échauffés & les plus opiniâtres. Sylla, pour lors occupé en Orient contre Mithridate, avoit tellement abattu ses antagonistes avant de quitter l'Italie, que les troupes qui restoient à Cinna méritoient à peine le nom d'armée, & Marius, réduit à la misere, uniquement occupé du soin de cacher & de sauver sa vie, se tint fort heureux d'être reçu de Cinna, & d'entrer dans son parti. Cependant Marius, apprenant que les Samnites, c'est-à-dire, les peuples ligués, que l'on désignoit sous le nom de Samnites, parce que ceux-ci étoient les Principaux de la faction; Marius, dis-je, apprenant que ces peuples n'étoient pas contens des offres du Sénat, les fit solliciter de s'unir à lui, en leur représentant, qu'ils n'avoient pas de moyens plus sûrs pour obtenir une satisfaction pleine & entiere. Le Traité fut bien-tôt conclu, & Marius, fortifié des mécontens d'Italie,

n'eut pas beaucoup de peine à rentrer dans Rome, & à s'en rendre Maître absolu. Il est certain que toutes les Cités italiques eurent beaucoup de part aux cruautés de Marius, sans excepter même celles qui avoient paru le plus dévouées à la faction des Grands. Cependant les Samnites n'eurent pas long-tems à se réjouir de la protection de ce Marius, qu'ils avoient si bien servi. Sylla, vainqueur de l'Orient, revint à la tête d'une armée nombreuse & bien affectionnée, avec laquelle il eut bien-tôt écrasé le parti de Marius, & au milieu des violences qu'il exerça sur ses propres Concitoyens, il n'oublia pas de tirer la plus cruelle vengeance des peuples qui avoient aidé ses Compétiteurs à se relever. Parmi toutes les cruautés de ce Dictateur tyrannique, une des plus atroces est celle qu'il commit à l'égard de ces huit mille infortunés, tant Marses que Samnites, massacrés sur la place de Rome dans une matinée. Sylla en donna l'ordre avec autant de sang froid, que s'il avoit été question du supplice juridique

de sept ou huit assassins. Ainsi les Colonies & toutes les Municipales d'Italie eurent infiniment à souffrir des révolutions de cette guerre civile, & les moins maltraitées ne laisserent pas d'être fort malheureuses. A la fin, malgré les farouches Loix de Sylla, qui privoient les Samnites du droit de Cité, toutes les Nations Italiennes, avec des distinctions très-légeres, furent mises en possession de ce privilége, parce que les dispositions du Tyran ne subsisterent pas aussi long-tems qu'il fut Dictateur.

Il est vrai, que tout ce qu'on appelle aujourd'hui Lombardie, n'étant point alors compris sous le nom d'Italie, la meilleure partie de cette Province se trouva exclue des droits de la Capitale. De-là vient la discordance des Auteurs qui ont voulu creuser l'histoire de ces cantons. Leur maniere d'être, sous la domination des Romains, n'est point aisée à déterminer. Cependant, environ vingt ans après Sylla, Jules-César, ayant obtenu le gouvernement des Gaules Transalpines & Cisalpines, se mit

à flatter l'efpoir des Cifalpins, & les excita à demander d'être traités comme les autres Italiens. Céfar alloit, par conféquent, à fon but par deux chemins. Au moyen des nouvelles prétentions des Gaulois, il augmentoit dans Rome les difcordes & les féditions, à la faveur defquelles il prétendoit arriver à l'autorité fuprême. De plus, les marques de protection & de bienveillance qu'il donnoit à ces peuples, multiplioient chaque jour fes forces & le mettoient en état d'accabler fes rivaux. Je croirois volontiers que beaucoup de Particuliers, & même beaucoup de Communautés des Gaules, ainfi que du Pays des Venetes, obtinrent, fous Céfar, les priviléges Romains; mais la brieveté de fon regne laiffa l'opération imparfaite. Peu d'années après, lorfque la mort du dernier Dictateur eut fait paffer l'autorité fuprême dans les mains des Triumvirs, ou plutôt d'Octavien Céfar & de Marc Antoine, tous les peuples fitués en deçà des Alpes, obtinrent pleinement ce qu'ils defiroient. Les Triumvirs s'y

préterent d'autant plus volontiers, qu'ils se mettoient, par-là, à l'abri des mêmes dangers qui leur avoient frayé la route de l'Empire. Ils sentoient trop combien un Gouverneur ou un Vice-Consul, commandant des armées à si peu de distance de Rome, pouvoit être fatal. Ils estimerent, que le parti le plus sage étoit de supprimer cette charge, en aggrégeant au corps de l'ancienne Italie des pays que la nature destinoit, sans doute, à ne former qu'une seule & même nation, » *quand* » *elle posa la barriere des Alpes entre nous & les peuples d'Allemagne* » *& des Gaules*.

CHAPITRE VI.

Conséquence de cette union de toutes les Cités & de tous les Peuples d'Italie, ne formant plus qu'un seul Corps national avec les mêmes droits & priviléges.

LES Villes d'Italie devoient naturellement se féliciter d'avoir enfin

obtenu les droits & les priviléges que comportoit la bourgeoisie Romaine, & ce ne fut probablement qu'avec la plus grande douleur que les anciens Citoyens se virent forcés de partager, avec tant de compagnons, ce qu'ils regardoient comme leur propre appanage. Passer, d'un côté, de l'état de sujet à celui qui procure une portion de la Souveraineté ; & de l'autre, communiquer à une douzaine de surnuméraires, ce qui faisoit le partage de cinq ou six : c'étoit-là certainement dequoi donner aux uns la plus grande joie, & de fortes mortifications aux autres. Cependant, tout bien considéré, on voit que la révolution tourna entierement à l'avantage de Rome. Le chemin des honneurs ouvert aux Italiens, amplifia prodigieusement ses Etats, & la retint ensuite sur le panchant de sa décadence. Au contraire, la ruine de l'Italie commença proprement à cette époque, d'où il sembloit qu'elle dût monter au plus haut degré de gloire & de puissance. Je n'appelle pas la ruine de l'Italie, les ravages

caufés en tant de contrées, d'abord par la guerre des Confédérés, & enfuite par celle de Modene & de Péroufe. Ces calamités, quoique très-affligeantes, eurent au moins des bornes; & avec la paix, deux générations pouvoient réparer amplement, doubler même la population, & rétablir les campagnes & les Bourgs. Mais la ruine de l'Italie venoit d'une maladie interne & continue, plus lente, à la vérité, que les fureurs de la guerre, mais peut-être plus funefte : je veux dire, le changement arrivé dans les Coutumes, dans les mœurs, & dans l'état politique de l'Italie. Ceci a l'air d'un paradoxe, & l'on trouvera fans doute étrange de me voir mettre en principe, qu'à dater de Jules-Céfar & des premiers Empereurs, l'Italie ne ceffa de marcher vers fa ruine. Il faut donc reprendre les chofes de plus haut.

Les victoires remportées dans les guerres Samnitiques & Puniques n'eurent pas plutôt affermi la Souveraineté de Rome en Italie, & décidé fa prééminence fur toutes les

Puissances du monde, que tous les Citoyens trouverent, chacun en particulier, differens moyens de s'enrichir. Les richesses durent bannir de Rome ces vertus, dont l'antique pauvreté étoit la source & la base. Entr'autres vices introduits par les richesses, on peut remarquer la délicatesse, l'amour de l'oisiveté & des plaisirs, & le relâchement de la discipline militaire, totalement abandonnée des Citoyens même les plus illustres & les plus respectés. Une seule digue arrêtoit les progrès d'un désordre aussi essentiel, c'étoit la simplicité des habitans des Municipales & des Colonies nouvellement enrôlées. Ces hommes venoient fort à propos à Rome pour la soutenir & l'étayer; peut-être même auroient-ils pû la réparer par les fondemens, s'ils l'eussent entrepris, avant qu'elle fût parvenue à ce degré de corruption, où il ne s'agissoit plus que de reculer sa chûte. Ces nouveaux Citoyens ne pouvoient acquérir la considération & les honneurs, que par l'industrie & l'activité, jadis si favora-

bles aux progrès des Romains. Il ne feroit ni vrai, ni croyable de dire, qu'après l'introduction des richesses, & avec elles, du luxe & de la mollesse, aucune famille Romaine n'a rien fait de grand & de mémorable, ni bien mérité de la République & de l'Empire, par le génie & par les talens. Mais il est très-vrai, que les Etrangers, c'est-à-dire, les Italiens, puisque le droit de Cité s'accordoit rarement & difficilement hors de l'Italie, contribuerent infiniment à ranimer les vertus des Romains, & à rallentir sa décadence, dont les progrès auroient été, sans doute, plus considérables & plus rapides, sans les exemples aiguillonants de ces nouveaux & vertueux Emules. Scipion l'Africain, si célébre dans l'Histoire Romaine, avoit d'abord poussé si loin l'indulgence à l'égard des soldats qu'il commandoit en Espagne, que ses Légions amollies n'auroient jamais eu la force de soutenir la supériorité acquise sur les Carthaginois, ce qui faisoit manquer à Rome l'Empire du monde. Mais la jalousie de ce Ca-

pitaine, éveillée par le crédit que le premier Caton devoit principalement à la févérité de fes mœurs, fut un aiguillon très-puiffant, pour lui faire entreprendre le rétabliffement de la difcipline. D'ailleurs, tous les Mémoires fur les affaires de Rome font affez voir combien cette République, dont la corruption étoit déja fort avancée, fe prévalut de l'auftere vertu de ce même Caton, qui étoit, à la fois, grand Capitaine, grand Orateur, grand Philofophe, ajoutons, grand politique & grand économe. Il paroît que le caractere des Romains étoit dès-lors incapable de réunir, dans le même fujet, des qualités fi fublimes & fi variées. Mais Caton, né & formé à Tufculum, loin des délices de la Capitale, vint à Rome muni d'une vertu mâle, & plein de cette ardeur naturelle à quiconque abandonne fon petit pays, pour fe jetter dans une fphere plus vafte. Les Romains n'avoient pas encore oublié les mœurs primitives, au point de blâmer ces vertus, qui paroiffoient autrefois être leur par-

tage. Par conséquent, Caton ne tarda gueres de parvenir aux charges & aux premieres dignités. Ses succès durent exciter une salutaire émulation & faire marcher à l'envi sur ses traces. Si le concours & les exemples des Provinciaux ne furent d'abord, à Rome, que d'une simple utilité, lorsque le luxe n'y faisoit que de naitre: avec le tems, ils devinrent absolument nécessaires, quand on vit, outre les vices des Nobles, le peuple se dépraver entierement dans l'oisiveté, dans les brigues, dans les spectacles, dans les fêtes & dans ces festins publics, que les Grands étoient en usage de donner en différentes occasions. Tous les soldats, tirés de cette populace, étoient donc une bien foible ressource. Aussi les habitans de la Cité & du territoire de Rome, ne composoient plus les principales forces militaires. Les Marses, les Appuliens, les Vestiniens, & les Lucaniens, d'autant meilleurs soldats qu'ils avoient été autrefois les plus courageux & les plus terribles ennemis des

Romains, devinrent le nerf des Légions. Il ne fut pas difficile aux Citoyens riches & de famille illustre, tant Patriciens, que Plébeiens (1), de se maintenir en possession de la plus grande partie des dignités militaires & civiles; plusieurs même s'y firent un grand nom. Sylla, Pompée & César, étoient, à la vérité, natifs & originaires de Rome; mais d'autres Capitaines, de famille étrangere, brillerent en même-tems, & s'élevant des derniers grades militaires, aux premiers emplois & même au Généralat, ils soutinrent, pour la défense & l'agrandissement de la République, des guerres très-importantes, & furent enfin la cause des progrès que firent, dans la milice, & Sylla, & Cesar, & tous les grands Capitaines de cet âge. Marius & Sertorius, Généraux illustres & même essentiels, avant

(1) Car l'Ordre Plébeien n'excluoit point encore la Noblesse, puisque dans les derniers tems de la République les distinctions de noble Patricien & de noble Plébeien sont si fréquentes.

que leur propre ambition & la jalousie de leurs rivaux les eussent poussés à la révolte & aux guerres civiles, étoient natifs de deux petites Villes d'Italie, admises récemment au droit de bourgeoisie. Or, l'un & l'autre tenoit de l'éducation mâle qu'ils reçurent dans leur patrie, ce courage féroce, & cette discipline rigide, qu'ils communiquerent à la milice Romaine, ainsi qu'à cette jeune noblesse, qui faisoit, sous eux, apprentissage de bravoure & de sagacité. Au tems de Ciceron, on comptoit également d'autres Généraux remarquables, nés dans la bassesse ou dans l'élévation, au sein de quelques Villes municipales, ou de quelqu'une des Colonies ; & Cicéron lui-même est une preuve frappante des services que les parvenus rendirent à cette République, non-seulement dans les opérations de la guerre, mais dans tous les arts de la paix. Pour ne plus revenir sur cette matiere, parcourons un moment les Annales de Rome, depuis la fin du gouvernement républicain. Nous verrons

une foule d'hommes nouveaux, sortis de toutes les Cités & Bourgades d'Italie, s'appliquer utilement aux affaires de l'Etat; soutenir, presque seuls, la discipline militaire, la dignité du Sénat, la splendeur & la culture des Lettres; renouveller & rétablir, autant qu'il est possible, la modestie & l'antique gravité des mœurs: pendant que les descendans des plus anciennes & des plus nobles familles croupissoient au sein de l'indolence & de l'oisiveté, s'énervoient dans les plus sales débauches, & prodiguoient brutalement à César les adulations les plus viles & les plus dégoutantes. Mecene, Toscan d'origine; Marcellus Eprius, de Capoue; Vibius Crispus, de Verceil; Trasea Pætus, Padouan; Cassius Severus & Pomponius Secundus, Veronois; Cecina, de Vicence: tous ces illustres du premier siecle de l'Empire Romain, rencontrerent peu d'égaux au Sénat & à l'armée, parmi les familles les plus nombreuses & les plus distinguées de Rome. Outre ceux-ci & plusieurs autres, dont l'origine seroit dificile à déchi-

frer, Vespasien, dont l'Empire avoit si fort besoin, pour se rétablir de tous les maux que lui avoient fait les vices des premiers Césars, & la guerre récente entre Othon & ce Vitellius, si gâté & si malheureux; ce grand Empereur, dis-je, naquît dans un petit Village près de Rieti. Parmi tant d'Ecrivains Latins, qui font la gloire de Rome, du siécle de César & de celui de Trajan, il en est à peine deux ou trois Romains de naissance. Le plus novice Littérateur sait, qu'Ennius, Virgile, Horace, Catulle, Ovide, Tite Live, Cornelius Nepos, Velleius Paterculus, & les deux Plines, quoique nés en Italie, n'étoient Romains, ni d'origine, ni de Nation. Il est vrai que leurs talens & leurs ouvrages furent magnifiquement récompensés. Rome les combla d'honneurs & de richesses; & les Cités Italiennes devoient par conséquent être bien fieres de voir leurs propres enfans parvenir aux charges de Rome, & surpasser en puissance & en dignité, les plus grands Princes des autres Nations. Mais

Sueton. in Vespas. c. 2.

le peu de gloire & de fumée que procuroit aux Cités de l'Etrurie, par exemple, aux Bourgs du Latium, du Samnium ou des Bruttiens, la fortune de leurs habitans, devenus Préteurs, Consuls de Rome, Gouverneurs d'une Province, ou Ministres d'un Empereur, fut payé bien cher. Bientôt leurs terres furent désertes, & leurs habitations anéanties. Cette facilité de s'avancer & de parvenir attiroit à Rome des Italiens de toutes conditions. Le riche, parce qu'au moyen de ses trésors il se flattoit d'arriver promptement à la plus haute fortune; le pauvre & l'homme du peuple, parce qu'ils espéroient y gagner & s'y enrichir, considérant Rome comme une vaste mer où la pêche devoit être plus facile & plus abondant. En effet, les seules dissipations. Des hommes opulens pouvoient alimenter une multitude immense. De tant d'hommes qui s'expatrioient, pour venir à Rome, on en voyoit fort peu revenir dans la maison de leurs peres, y porter leur fortune, & ramener dans le

pays la population & l'abondance. C'eſt une expérience conſtante ; il eſt encore très-rare que les Provinciaux, après avoir réuſſi dans les emplois, dans les arts, dans le commerce, & s'être, par conſéquent, enrichis dans les grandes villes, reviennent s'établir avec leur famille dans leur pays natal. Le préjugé contraire, tout étrange & tout pernicieux qu'il eſt, ne laiſſe pas de dominer. Dès qu'un Seigneur, un Citadin, un Bourgeois jouit d'un peu plus de revenu qu'il n'en faut, pour vivre à l'aiſe dans ſa province, ou dans ſon village, il ne ſait pas réſiſter à la tentation d'aller s'établir dans la Capitale. Après quoi il eſt perſuadé que, le plus grand ſervice qu'il puiſſe rendre à ſon pays natal, eſt d'attirer auprès de lui ſes compatriotes, de les protéger, de les pouſſer dans le chemin de la fortune, d'ajouter enfin lui-même de nouvelles acquiſitions au patrimoine de ſes peres & d'étendre ſes poſſeſſions primitives autant qu'il eſt poſſible. Ce qui, bien-loin d'être favorable à ce pays en général, tend également à le

ruiner, ſoit parce que les habitans en ſont tirés directement par l'appas d'une protection nouvelle, dont ils comptent ſe prévaloir dans les grandes Cités; ſoit parce que les acquiſitions que les familles tranſplantées font dans leur pays originaire, ne peuvent qu'ôter inſenſiblement les moyens de ſubſiſter au reſte des Bourgeois, leſquels ſe dépouillent volontairement, ou par force, de leurs médiocres poſſeſſions, & s'en vont chercher fortune ailleurs, en exerçant, pour l'ordinaire, quelqu'un de ces arts du luxe Citadin peu honnêtes, & preſque toujours inutiles.

Il eſt vrai que l'exceſſive étendue des poſſeſſions avoit déja commencé la ruine de l'Italie, avant même que les Municipales & les colonies viſſent leurs Citoyens élevés aux premieres charges, & enrichis dans les emplois de Rome, ou dans la Cour des Empereurs, accroître leurs champs héréditaires, & acquérir de nouvelles métairies. A meſure que Rome reculoit, en tous ſens, ſes frontieres ſur les

débris des autres Républiques d'Italie, les Citoyens puissans s'agrandissoient, & découvroient chaque jour de nouveaux moyens de s'emparer des terres des peuples vaincus ou soumis aux Romains, sous quelqu'autre titre. La Loi Liciniene, & beaucoup d'autres publiées & établies pour limiter la quantité de terrein que chaque Citoyen devoit posséder, éludées d'abord avec art & souplesse, furent méprisées dans la suite & violées ouvertement. Tant de préparatifs, tant de rumeurs Tribunitiennes, pour la division des terres, n'aboutirent à rien, ou n'eurent que des effets passagers. Tibérius Gracchus, trouva dans les tablettes de son frere Caius, une observation qui le détermina, plus que tout autre motif, à donner la Loi agraire. Cet écrit de Caius portoit, que dans son voyage de Numance, il avoit vû, en traversant la Toscane, le pays absolument dégarni d'hommes libres, & à la place de ceux-ci une troupe d'esclaves, c'est-à-dire, de laboureurs serfs, qui cultivoient ces terres, bien ou mal, au

Plutar. in Gracchus.

au profit des Patriciens, ou d'autres Citoyens opulens. Or, si du tems de Gracchus, où l'on suppose que Rome, nullement corrompue, conservoit ses institutions dans toute leur vigueur, les Loix, touchant les possessions des Citoyens, étoient si mal observées, qu'on imagine ce qui arriva, après que les riches eurent triomphé des efforts prodigieux que firent les Gracches, pour modérer leur cupidité, & après que Sylla eut totalement abattu les droits du pauvre, & détruit, à jamais, ce reste d'égalité, qui, de fait ou de droit, avoit subsisté jusqu'alors. Les favoris de ce Dictateur tyran, commencerent à envahir artificieusement, ou à force ouverte, toutes les possessions qui leur convenoient, donnant la chasse aux propriétaires, & les obligeant de fuir çà & là, dans les Municipales & dans les Colonies d'Italie. Quiconque n'a pas oublié totalement ses livres classiques, peut se rappeller que les deux Roscius, l'un assassiné, & l'autre accusé de parricide, furent, par contre-coup, les victimes de l'avidité & de la scélératesse

d'un favori de Sylla, qui vouloit s'emparer des possessions d'un bourgeois d'Ameria. Enfin, l'un à l'imitation de l'autre, tout Citoyen puissant, les créatures des Triumvirs, puis celles d'Auguste, ensuite celles de ses successeurs, devinrent bientôt autant de *Syllaniens*, & ne se piquerent pas de plus de modération. En sorte que par le départ, tant de ceux qui alloient volontairement à Rome, pour y vivre, oisivement, des largesses publiques, ou pour briguer des emplois, que de ceux qui étoient obligés de fuir devant le pouvoir arbitraire & la violence, la plus grande partie de ces contrées, qui, deux siécles auparavant, contenoient un peuple si nombreux, & levoient de si puissantes armées, étoient devenues, selon l'expression du Géographe, des possessions de simples Particuliers (1). Il est un texte de Tite-Live, fort célébre & vraiment remarquable. En parlant du
Lib. 6. p. 507. pays des Volsques, d'où sortoit au-

(1) Τ τ·μεν πολιχνια, νυν σεχωμαι κτλσεις ιδιωτων. Strabon. liv. 6. pag. 507.

trefois, dit l'Hiſtorien, des armées ſi nombreuſes, preuve indubitable de l'immenſe population de cette contrée, il nous apprend que, de ſon tems, ce même pays n'étoit plus qu'un deſert, où l'on ne rencontroit que des eſclaves Romains & quelques ſoldats. Ce qu'il dit incidemment des Volſques & des Eques, étoit également le ſort de la plus grande partie du Samnium, de la Lucanie & des Bruttiens, ainſi que l'aſſure Strabon, contemporain de Tite-Live. Je ſais bien, que tant de colonies envoyées par Sylla, & ſur-tout par Auguſte, font imaginer, qu'un ſi grand nombre de ſoldats, diſtribués & établis en diverſes contrées de l'Italie, devoient repeupler le pays, & compenſer l'action des cauſes énoncées. Mais ſi nous examinons, & la maniere de former ces colonies, & l'iſſue qu'elles eurent pour la plûpart, nous verrons que ce nom de colonie, dont il étoit ſi fort queſtion dans toute l'Italie, contribua beaucoup moins, qu'on ne penſe, au rétabliſſement général. Il faut d'abord ob-

Lib. 5. & 8. paſſim.

ſerver, que Rome accordoit ſouvent le titre & le droit de colonie, ſans envoyer ni ſoldats, ni Licentiés, ni des habitans d'aucune autre eſpéce, & uniquement parce que pluſieurs Cités municipales, pour faire leur cour aux Princes, ou pour s'aſſimiler davantage à la Capitale, demandoient d'être érigées en Colonie, quoique, dans le principe, la condition des Municipaux fût eſtimée plus avantageuſe. Quant aux Colonies compoſées de Romains, proprement dits, on ſait que, du tems même de la République, quoique le bas peuple ſollicitât les Loix agraires, avec tant de chaleur, il en étoit cependant fort peu qui vouluſſent ſe prévaloir de cet avantage remporté ſur leurs Adverſaires, ſe faire inſcrire pour les Colonies, & renoncer aux tumultes de la place & aux délices de la Cité, pour ſe ſéqueſtrer dans de triſtes villages, & s'y condamner volontairement au travail : ou s'ils ſe déterminoient à partir, ils ſe hâtoient de vendre leur portion de terre au plus bas prix & s'en retournoient à Rome, De ma-

Aul. Gell. lib. 16. c. 13. Tacit. ann. lib. 14. c. 27. Maffei Veron. illuſtr. lib. 5.

niere que cette division des terres, dont la sanction avoit coûté tant de peines & d'efforts aux Magistrats populaires, tendoit moins à rétablir l'égalité, qu'à rendre la disproportion des facultés plus énorme. L'opération se réduisoit à porter la portion, qu'on enlevoit à un riche Citoyen, sur un autre, qui ne l'étoit pas moins, & dont l'opulence augmentoit d'autant. C'étoit bien pis encore dans les Colonies militaires, très-nombreuses en effet au siecle de Sylla & de César. Premierement les terres assignées aux vieux soldats, qu'on envoyoit en Colonie, étoient enlevées, non aux riches Patriciens de Rome, comme l'ordonnoient les Loix agraires, mais aux Propriétaires Municipaux qui les habitoient & les cultivoient de leurs mains : ce qui ne pouvoit s'exécuter qu'au très-grand dommage des Communautés Italiennes, & à la désolation des Particuliers, ainsi que l'assure le Mélibée de Virgile. En second lieu, les soldats envoyés en Colonie, après avoir tyrannisé & maltraité les paysans, consumé en prodiga-

lités & en débauches tout ce qu'ils avoient de mobilier & de comptant, ne tardoient pas de dilapider le prix de leurs portions de terrein, sur l'espoir de reprendre les armes, & de se refaire dans une guerre civile, qu'ils regardoient comme une ressource assurée (1). Tel est l'histoire des *Coloniens* de Sylla, sur laquelle Catilina combina ses projets si vastes & si connus. Sous les Césars, la soldatesque ne devint pas plus empressée de quitter la lance pour la bêche, & de renoncer à la licence & aux dissolutions introduites parmi les Légions dès le commencement des guerres asiatiques & civiles, pour reprendre la simplicité & les dures occupations de la vie rustique. Il est donc très-probable qu'ils chercherent aussi à convertir en argent comptant les terres qu'on leur avoit assignées pour récompense. Un pas-

Annal. lib. 14. c. 27.

(1) *Plerique Syllani milites, largius suo usi, rapinarum & victoriæ veteris memores, bellum civile exoptabant...... ex Syllanis colonis quibus libido atque luxuria nihil reliqui fecerat.* Saluſt. in Catili.

ſage de Tacite fait bien voir ce que c'étoit que ces Colonies ſous les Empereurs du premier ſiecle. » En » Italie, l'antique territoire de Pouz» zole fut érigé en Colonie, & tira » ſa dénomination de Néron. Ta» rente & Antium furent aſſignées » aux vieux ſoldats, mais ils ne les » peuplerent pas; pluſieurs s'en re» tournant dans les Provinces où » ils avoient fait la guerre : les au» tres, ne pouvant s'accoutumer au » joug du mariage & ne ſachant » point élever des enfans, laiſſoient » leur maiſon ſans poſtérité. Le mal » venoit, de ce qu'on n'envoyoit » pas, comme autrefois, des Lé» gions entieres avec des Tribuns, » des Centurions & des ſoldats de » chaque Ordre, afin qu'au moyen » de l'union & de l'amitié, il ſe for» mât d'abord une eſpéce de Répu» blique ; mais, allant à leur deſti» nation par pelotons, ſans ſe con» noître & ſans s'aimer, & comme » un aſſemblage d'hommes tirés de » différens mondes, ils faiſoient plu» tôt nombre, que Colonie «. Or, ſi les ſoldats n'étoient pas contens

du séjour de Tarente & d'Antium, qui étoient alors les plus florissantes & les plus délicieuses Cités d'Italie, comment les Colonies auroient-elles pû prendre racine dans ces Bourgs désolés & deserts, & dans ces campagnes, où la disette d'homme étoit infiniment plus sensible ? De-là vient que les terres, qui ne resterent pas absolument désertes, furent insensiblement réunies par les Tenanciers, & composerent enfin ces vastes possessions, que les riches achetoient de main en main, & qu'ils faisoient cultiver par des esclaves. Abus le plus destructeur que l'on puisse imaginer, par deux effets inévitables, qui sont d'une part, la diminution sensible des fruits de la terre, laquelle divisée en petites portions & cultivée par les Propriétaires & les Bourgeois, devient, sans contredit, plus féconde; & de l'autre, la dispersion de la plus utile espéce d'hommes, tels que les Paysans de condition libre, & les Bourgeois à mince fortune. Aussi Pline observa, & cela dans le cours du premier siécle de l'Empire Ro-

main, que les vastes possessions avoient ruiné l'Italie. Mais nous sommes tellement accoutumés à regarder, comme heureuse & florissante, toute Nation qui, de plusieurs Provinces, compose un seul Royaume; sur-tout si sa position & ses forces intérieures la font juger à l'abri d'une invasion, & si par ses productions, ou par la facilité du Commerce, elle peut fournir à tous ses besoins; que malgré tout ce qui a été dit, la plûpart des Lecteurs ne pourront se persuader la décadence & le misérable état de l'Italie, sous César & Auguste. Il est vrai que la fécondité de l'Egypte, de tant de Provinces d'Afrique voisines de la mer, & des isles de Sicile & de Sardaigne, pouvoit suppléer au défaut des campagnes d'Italie abandonnées, ou mal cultivées, ou changées en parcs, en forêts plantées régulierement, & en jardins ravissans & dispendieux. Les levées de soldats qui se faisoient dans toutes les Provinces, remplissoient le vuide que laissoient les soldats Italiens, dont le nombre di-

minuoit sensiblement même sous les premiers Empereurs. A l'exception des Cohortes Prétoriennes, on en voyoit très-peu dans les Légions. Les Esclaves, que l'on tiroit en grand nombre des Pays barbares, & qui étoient, ou retenus à Rome, ou envoyés à la culture des campagnes, obtenoient la liberté & compensoient, en partie, le tort infini que faisoit à la population l'inexprimable abus du célibat. Ayons donc quelque égard pour ces réflexions spécieuses & pour le préjugé dominant; & différant le tableau des effets qui devinrent ensuite plus sensibles, ainsi que des funestes conséquences de tous les vices moraux & politiques que nous avons indiqués, laissons encore appeller fortunée, cette Italie, pendant qu'elle fut le siége & le centre des forces de Rome: d'autant plus que ce vaste Empire, qui, du temps même d'Auguste, s'affaissoit déja sous le poids de sa masse, ne laissa pas de subsister long-tems encore par sa grandeur même & son immensité.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Du Gouvernement de l'Italie sous les premiers Césars.

QUICONQUE est persuadé de cette maxime, que la Démocratie ne peut subsister que dans d'étroites limites, & parmi des Citoyens médiocrement nombreux, imaginera facilement, quel dût être l'état politique de l'Italie & de l'administration de Rome, lorsque toutes les Villes & tous les Bourgs devinrent, pour ainsi dire, membres d'une seule Cité, & que plusieurs millions de personnes avoient droit d'assister à la création des Magistrats, & à la formation des Loix. Mais il étoit impossible que le gouvernement de Rome subsistât long-tems en cet état. La guerre servile, qui succéda presqu'immédiatement à la tyrannie de

Sylla, & qui, ſous la conduite de Spartacus, tourmenta l'Italie d'une maniere plus terrible encore que l'Anarchie, ne permit pas de ſonger à la réforme (1). Peu de tems après, l'union, ou plutôt la conſpiration de Craſſus, Céſar & Pompée, mit dans les mains de trois hommes toute la puiſſance qu'un nombre infini de Citoyens devoit partager. Ce Triumvirat ne fut pas plutôt diſſout, par la mort de Craſſus, que la jalouſie réciproque de Céſar & de Pompée, & la guerre ouverte qu'ils ſe firent enſuite, vinrent augmenter l'irrégularité & la confuſion du gouvernement. La briéveté de la Dictature de Céſar étouffa le deſſein qu'il avoit, peut-être, conçu, de rétablir l'ordre dans la République, en lui donnant une forme quelconque. Sa mort renouvella les débats civils & le trouble univerſel de l'Italie. Les guerres de Modene, de Perouſe & de Sicile en furent la ſuite, ainſi que celle

(1) *Pene non levius bellum in ea*, (Italia) *quam Annibal moverat.* Eutrop. lib. 6. c. 7

de Marc-Antoine & d'Octave contre Brutus & Cassius. Mais Auguste, resté seul arbitre de toutes choses, quoiqu'il n'eût assurément ni le génie ni la grandeur d'ame ni l'activité de Jules César son oncle maternel & son pere par adoption, ne laissa pas de travailler heureusement à la réforme. L'exemple de son pere qu'il suivit par principe de conscience & de Religion, la connoissance qu'il put avoir de ses desseins, enfin, la durée de son regne le mirent à même de donner une forme à l'Etat, & la seule, peut-être, que comportoient ses vastes dimensions & le souvenir récent de la liberté. Je conviens que le gouvernement d'Auguste & de ses successeurs étoit despotique, en un sens, puisque s'étant réservés le commandement des armées dans les Provinces & dans la Capitale, ils pouvoient, à leur gré, faire violence à tous les Ordre de l'Etat. Cependant, prescindant ici de l'abus que firent les Césars de l'autorité Impériale & des vices qui se glissent communément dans le systême le mieux

combiné, il est certain que, de sa nature, le gouvernement établi par Auguste fut mixte, c'est-à-dire, une Monarchie tempérée, marchant de concert avec l'autorité d'un Sénat & avec la liberté & le pouvoir populaire. En conséquence, les Italiens, en vertu des droits acquis pendant l'existence de la République, pouvoient obtenir, à l'égal des Romains, proprement dits, non-seulement toutes sortes d'offices & de dignités; mais par un expédient excellent & mémorable qu'Auguste imagina, ils pouvoient, sans sortir de chez eux, donner leurs voix aux élections de Magistrats qui se faisoient à Rome. Aux approches des comices qui devoient se tenir dans la capitale, les Décurions des autres Cités s'assembloient respectivement, & après avoir recueillis les voix, ils les envoyoient à Rome sous le cachet (1). Cet arrange-

(1) *Excogitato genere suffragiorum, quæ de Magistratibus urbicis Decuriones colonici, in suâ quisque coloniâ ferrent, & sub diem comitiorum obsignata Romam mitterent*, Sueton. in Octav. c. 46.

ment, l'unique, en effet, que l'on pût imaginer, pour conserver, sans confusion & sans tumulte, une ombre de Souveraineté aux Villes d'Italie, ne subsista pas long-tems & fut probablement aboli en même tems que les comices. Il est bien étonnant qu'un fait de cette importance n'ait été relevé que par Suetone, qui n'en parle même que très-sommairement, & que Tacite en racontant comment Tibere transféra, du champ de Mars au Sénat, l'élection des Consuls, ne fasse aucune mention de ces scrutins municipaux. Une autre opération d'Auguste, par laquelle il divisa tout le Pays en onze Régions, ne fut pas plus durable, & même Pline, qui rapporte si distinctement cette division, insinue qu'Auguste n'y chercha que sa commodité particuliere, & n'eut point en vue d'en faire une regle stable du gouvernement.

Annal. lib. I. c. 15.

Lib. 3. c. 5.

Tout ce qu'on peut avancer touchant le gouvernement d'Italie, en se bornant à ce qui regarde simplement l'état particulier de chaque ville & territoire, parce que en

somme elle dépendoit sans contredit comme tout le reste de l'Empire de la volonté des Empereurs, se réduit, par conséquent, à la faculté qu'avoient les Cités de s'administrer & de se gouverner elles-mêmes dans l'intérieur, de se créer des Magistrats tirés de leur propre corps, pour juger les procès, regler la police & lever toutes les espéces de contributions & d'impôts qu'exigeoient les besoins de la Communauté ou le service du Prince. Il est vrai que l'on appelloit souvent, aux Consuls, aux Préteurs & aux Préfets de la Ville de Rome, des Sentences & des Arrêts rendus par les Juges & les Magistrats Municipaux. A remonter même jusqu'au tems de la Républiques certaines causes célébres étoient, ordinairement, jugées par le Sénat, en premiere instance. Mais ce seroit une entreprise & une digression trop longue d'aller chercher le détail de tous ces faits, à travers l'obscurité des monuments.

Maffei Veron. illustr. lib. 5.

Ere vulgaire. an. 68.

Après la déposition & la mort de Néron, les prétendans à l'Empire le déchirerent à l'envie, & ne

lui laisserent presque aucune forme de gouvernement. Il est étonnant combien les guerres civiles, qu'ils exciterent en Italie, dévasterent de fertiles campagnes, & ruinerent de Cités considérables & illustres. Enfin, le parti de Vespasien l'emporta, & parmi les biens infinis que fit ce Prince à l'Empire affligé, un des plus grands, sans doute, fut le rétablissement de l'ancien gouvernement municipal. On ne voit pas même que, ni ses enfans ni aucun autre de ses successeurs, jusqu'après la mort du divin Trajan, ayent fait en ce point, quelque changement essentiel.

CHAPITRE II.

Nouveaux Magistrats préposés par Adrien, pour régir l'Italie : Louange d'Antonin Pie, & bonté nuisible de Marc Aurele.

On est d'abord tenté de croire, que les réformes d'Adrien furent

l'effet de ſon ambition, & de la manie qu'il eut de cenſurer les opérations de ſes Prédéceſſeurs, ſur-tout celles de Trajan. Cependant, malgré les grands défauts qui obſcurcirent les nombreuſes vertus de ce Prince, il réſulte du total de ſes actions, qu'il poſſédoit la ſcience du gouvernement, & qu'il aimoit la juſtice. Dans ſes longs voyages, qui lui firent paſſer preſque toute ſa vie à parcourir l'Empire, Adrien réforma divers abus introduits dans les Provinces, & leur donna de nouveaux Statuts, dont nous ignorons la teneur & les particularités, par la négligence des Hiſtoriens. Ils n'ont pas été plus exacts à nous tranſmettre les opérations d'Adrien, ſur le gouvernement de l'Italie. Nous ſavons ſeulement, qu'étant Empereur, il exerça des emplois & des charges particulieres dans pluſieurs Villes de cette Province. Il fut Chef du gouvernement à Naples, Préteur en Etrurie, Dictateur, Conſul, Edile dans pluſieurs Villes du Latium.

An. 135. Que ce fût oſtentation de ſa part ou popularité, l'effet n'en fut pas moins

avantageux. Il fut plus à portée de connoître la ſituation de ces différens Pays, & de-là, l'idée qui lui vint d'y établir de nouveaux Magiſtrats pour les gouverner. Adrien en créa donc quatre, choiſis parmi les Sénateurs Conſulaires, qui furent, en quelque ſorte, des Juges Souverains en Italie; établiſſement, dont l'importance eſt aſſurément bien frappante, & dont Spartien néanmoins, ne parle que fort légerement, & comme en paſſant. Il faut bien ſuppoſer que l'autorité de ces Juges, ou Correcteurs de l'Italie, diminuât la liberté dont les Cités jouiſſoient antérieurement, ſous leur gouvernement particulier. Mais Adrien, grand ſpéculateur, avoit peut-être obſervé que la plus grande partie des peuples, ſous ce nom ſpécieux de gouvernement libre, étoient continuellement tourmentés par les diſcordes, & tyranniſés par le pouvoir exceſſif de quelques Grands. Il n'héſita pas de ſacrifier cette apparence de liberté à leur ſûreté & à leur repos. Le choix des perſonnages, qu'il revêtit de

In Adr. c. 21. Salm. & Cafaub. in notis.

cette Charge nouvelle, fait présumer qu'il cherchoit, en effet, l'avantage de la Nation. Titus Antonin fut du nombre, le même qui lui succéda, & qui fut surnommé *Pius*, à cause de l'extrême bonté de son cœur. Le choix même de ses successeurs annonce quel étoit le zèle d'Adrien pour le bien public, & dût effacer, dans l'esprit des Italiens, toutes les impressions de son caractere équivoque. Peu de tems auparavant, il avoit adopté Elius Verus, & l'avoit créé César, titre qui commença dès lors à désigner le Successeur présomptif. Celui-ci étant mort, il adopta Antonin, & en le déclarant son Successeur, il lui fit adopter en même tems Marc Aurele & le fils de cet Elius César, appellé Lucius Verus. Sous Antonin, l'ordre fut si constant & le calme si profond, que les matériaux manquerent à l'Histoire. Preuve unique d'un gouvernement modéré & uniforme (1). Mais l'Italie fut d'au-

(1) Quoique Jule Capitolin, qui nous a laissé la vie de cet Empereur, s'étende

tant plus heureuse, qu'elle étoit sous la main de ce bon Prince, qui, pendant tout le cours de son regne, sortit très-peu de Rome & jamais de l'Italie, pour épargner à ses Sujets les dépenses inévitables, & presque toujours immenses, qu'oc-

beaucoup sur ses vertus, il ne raconte aucun fait particulier de son regne. Xilin, abréviateur de l'Histoire de Dion Cassien, soupçonne que, dans cette partie, son Auteur est tronqué ou défectueux, parce qu'il lui paroit glisser trop légerement sur le regne d'Antonin. Les modernes compilateurs de l'Histoire auguste, se plaignent aussi de ce que le regne d'Antonin, si digne de l'Histoire, est traité si séchement par les anciens Ecrivains. Pour moi, je ne vois pas qu'il y ait aucun reproche à faire aux Historiens d'Antonin, ni que les Mémoires de ce regne soient plus pauvres que les autres. Il est évident, ce me semble, qu'Antonin, n'ayant pas fait la guere comme Titus, ni des extravagances, ou des horreurs, comme Néron, Caracalla, & Héliogabale, l'Empire n'ayant éprouvé, ni mutations dans le gouvernement, ni révolutions, ni désastres, tout ce qu'on peut dire du regne d'un si bon Prince, se réduit à un simple éloge, ou détail de ses vertus, & des maximes qu'il a suivies dans l'administration de l'Etat.

casionnent les voyages du Souverain, quelque modeste qu'il soit. Il paroît que les exploits de Trajan, & l'activité d'Adrien dans le régime intérieur avoient préparé les causes de ce bonheur qu'Antonin rendit si complet. Il n'eut aucune guerre à soutenir au dehors, ni aucun changement à faire dans l'Etat. Il n'eut à veiller qu'au maintien de l'ordre établi, & il faut convenir, qu'il y réussit admirablement. Son attention & son exactitude à pourvoir à tous les besoins de l'Etat, & à rendre justice à quiconque la demandoit, furent extrêmes, au point
Julian. in Cæs. qu'il en fut brocardé par les Courtisans (1), qui, ne pouvant plus opprimer, essayoient de jetter du ridicule sur la sévere application
Jul. Capitol. in Anton. c. 6. du Prince. Au reste, la clémence étoit sa grande vertu. Il réprima les rébellions, alors si fréquentes, & dissipa les conjurations sans verser une goute de sang. Les
Orsi. hist. ecclesf. tom. 2. lib. 3. c. 51. & suiv. Chrétiens purent professer & pra-

(1) Τῆς μικρολογίας Le Minutieux, ou l'homme aux petites affaires.

tiquer leur Religion en toute ſûreté, parce que ce ſage Payen ſentoit combien le Chriſtianiſme étoit raiſonnable, & de quelle importance il étoit de laiſſer à chacun la liberté du choix en fait de Religion. Il protégea les Lettres ſans faſte & ſans envie. On vit fleurir, ſous ſon regne, les Sciences les plus utiles à la ſociété, la Philoſophie & la Juriſprudence. Il favoriſa beaucoup auſſi l'Agriculture; cet Art, le plus noble & le plus important de tous, qu'il aimoit ſingulierement, s'y étant exercé toute ſa vie, ſur-tout dans le tems qu'il fut l'un des quatre Juges de l'Italie. Je ne ſais même s'il lui arriva, étant Empereur, de ſortir de Rome pour d'autre motif que celui de viſiter ſes campagnes. Par ces moyens & par d'autres ſemblables, il arrêta les progrès de la corruption, & les mœurs introduites par le luxe & l'abondance n'acheverent pas de ſe dépraver; en quoi il fut beaucoup aidé par cet amour de la ſimplicité, dont Adrien avoit donné tant d'exemples. Enfin, que l'on parcoure toute l'Hiſ-

toire, & l'on ne trouvera certainement aucune époque où l'Italie, depuis qu'elle ne formoit qu'un ſeul Etat, ait joui d'une ſituation plus tranquille & plus heureuſe, que ſous le regne d'Antonin Pie.

Marc Aurele eut preſque toutes les vertus d'Antonin & d'autres encore, qui rendirent ſon regne plus glorieux & plus célébre. A la bonté, à la juſtice, à l'amour des Sujets, il unit la valeur & l'art de la guerre. La défaite des Marcomans, qui paroiſſoient déja menacer l'Italie, ainſi que l'expédition contre les Quades, tant célébrée par les Ecrivains du Chriſtianiſme & de la Gentilité au ſujet de la pluye miraculeuſe qu'il obtint du Ciel, en ſont la preuve. C'eſt néanmoins cet Empereur Philoſophe, équitable, humain, vertueux, modele, pour ainſi dire, parfait d'adminiſtration, qui fut la cauſe de la ruine de l'Italie, & même par ſa faute; tant la perfection eſt difficile chez les humains, & ſur-tout chez les Princes (1).

(1) Julien, dans ſon ingénieuſe & mor-

Un

Un mouvement indiſcret de bonté lui fit aſſocier à l'Empire Lucius Elius Verus, ſon frere d'adoption, auquel il confia une autorité égale à la ſienne, & ſans en être requis ni preſſé, du moins à ce qu'il paroît, par ſon frere ni par d'autres, il donna le premier exemple de la diviſion du pouvoir impérial; exemple de la plus funeſte conſéquence pour ſes Succeſſeurs. Enſuite, pour dérober aux Romains le ſpectacle des ſcandaleuſes diſſolutions de ſon frere, il imagina de l'envoyer à l'armée qui faiſoit la guerre aux Parthes; ſeconde faute pire que la premiere. Non-ſeulement la perſonne d'Elius Verus fut inutile, mais elle retarda les opérations, & devint un

dante Satyre contre les Céſars, les met tous fort au-deſſous de Marc Aurele le Philoſophe, auquel il prétendoit, probablement, être comparé. Il faut voir, comme il cherche les raiſons les plus plauſibles, pour juſtifier les actions de Marc Aurele, qui ſont évidemment blâmables, comme d'avoir toléré les déſordres de ſa femme, & laiſſé, pour ſon Succeſſeur, un homme auſſi mal famé qu'étoit Commode.

fardeau très-embaraſſant pour cette armée. Son retour en Italie fut déſaſtreux. Il rapporta de l'Orient une peſte de l'eſpéce la plus terrible, qui emporta rapidement la plus grande partie des Citoyens de Rome, & des cultivateurs d'Italie. Fléau, que l'on auroit certainement évité, ſi la lenteur de ſa marche, les ſpectacles & les divertiſſemens, qu'il lui falloit à chaque pas, n'euſſent retardé l'expédition & le retour. Peut-être même, que ſans cette multitude inutile, qu'il traînoit après lui, la contagion auroit fait moins de ravages. On ne trouve, ni dans les ſiécles précédens ni dans les douze ſuivans, aucun exemple d'une pareille mortalité en Italie. Mais Verus Auguſte apporta de l'Orient une autre peſte encore plus fatale à l'Empire. Pendant les cinq années qu'il y paſſa, ſa réſidence étoit à Antioche, Capitale de l'Aſie, ou le luxe & la molleſſe Aſiatique regnoient avec ſcandale. C'eſt ſous ce rapport qu'Antioche ſe rendit ſi fameuſe dans l'hiſtoire ancienne, juſqu'au tems des premiers Succeſſeurs d'Alexandre.

An. 166.

Le caractere de ses habitans tracé par Julien Auguste, deux siécles après & lorsque la Religion Chrétienne y avoit déja fait de grands progrès, peut faire juger de ce qu'ils devoient être au tems de Lucius Verus. Or, ce Prince, prodigieusement enclin au plaisir & à la débauche, s'abandonna, dans Antioche, à tous les excès, & toute sa Cour avec lui. Il revint à Rome plus dépravé que jamais, suivi d'un cortege innombrable de comédiens, de bouffons, d'eunuques, de prostituées & d'artistes en tout genre de volupté. Le bon Marc Aurele, affligé de voir des mœurs si différentes des siennes, fut heureusement délivré d'un Collegue, qu'il avoit trop imprudemment associé au Trône. Mais, ni la mort de Verus, ni l'application de Marc Aurele ne purent empêcher cette funeste semence, jettée à pleine main, de se développer & d'étouffer tout ce qui restoit de prétieux dans le terrein de l'Italie.

CHAPITRE III.

Comment le pur despotisme s'établit sous le regne de Commode, au très-grand détriment de l'Empire.

COMMODE, fils & successeur de Marc Aurele, porta sur le Trône tous les vices de son oncle, & pas une des vertus de son pere. Cet Empereur, dont la vie ne présente, au premier coup d'œil, qu'un assemblage de cruautés & de monstrueuses débauches, fixe néanmoins l'attention des observateurs par les changemens considérables qu'il fit dans le gouvernement. Personne n'ignore, quelle étoit, à Rome, la puissance des cohortes Prétoriennes sous les premiers Césars, surtout depuis qu'Elien Séjan, Favori de Tibere, avoit réuni, dans un seul logement, toutes les compagnies, distribuées auparavant dans des quartiers séparés. Quoique le Capitaine de ces Gardes du Corps,

appellé Préfet du Prétoire, fût, dans l'origine, Lieutenant de l'Empereur quand il le ſuivoit à l'armée, il n'avoit cependant, à Rome, d'autre autorité que celle qui étoit inſéparable du commandement de la premiere Milice de l'Etat, & du fréquent accès que ſa place lui donnoit auprès du Prince. Commode augmenta déméſurément le pouvoir attaché à cette charge, en ajoutant au commandement militaire une autorité civile, peu différente de celle des grands Chanceliers ou Miniſtres d'État dans nos Monarchies modernes. Perennis, l'un des deux Préfets ſous Commode, ne tarda pas de s'appercevoir que ſon Maître étoit totalement incapable d'application, qu'il n'avoit du goût que pour le plaiſir & les femmes, ou tout au plus, pour les exercices du corps. L'Empereur excelloit, en effet, à lutter avec les gladiateurs, & à combattre les bêtes. Le Préfet, mettant l'obſervation à profit, tâcha d'attirer à ſoi toute l'autorité ſouveraine. Il attaqua d'abord ſon Collegue, Paternus, par des calom- An. 183.

nies secretes, & parvint enfin à l'écarter, sous prétexte de le décorer de la dignité Sénatoriale. Resté seul, il mit toute son étude à retenir Commode au sein des débauches, de la fénéantise & de la brutalité, pendant, qu'au nom du Prince, il recevoit lui-même les appellations, jugeoit les procès, souscrivoit les rescrits & conféroit toutes les Charges. Dès lors la Préfecture Prétorienne embrassa toute l'administration de l'Empire. Les fonctions civiles & militaires en devinrent essentiellement dépendantes. C'étoit le Visiriat des Ottomans. Il est vrai que Perennis, déposé & mort au bout de trois ans, laissa le champ libre à son ennemi. Le Prince donna toute sa faveur à Cléandre, son Camérier & rival caché de Perennis. Il paroît que l'autorité du Préfet fut interrompue pendant quelque tems. Cléandre étoit un esclave affranchi, né dans la fange, qui, à force de servir & de flatter bassement les passions du Prince, en avoit capté la faveur. La préfecture du Prétoire étoit un Office trop au-dessus de

Ael. Lamprid. in commodo c. 5. & sequent.

lui. Il ſentit les inconvéniens & les dangers d'y prétendre de vîteſſe. Pour en amortir l'éclat & rendre la diſproportion moins choquante, ou pour mettre le Prince dans la néceſſité de le nommer, comme quelqu'un de plus fidele & de plus intelligent, il imagina d'en faire pourvoir d'abord des hommes de néant, ou de peu de choſe. En effet, après y avoir élevé pluſieurs perſonnages de cette eſpéce, dont les uns ne jouirent que quelques jours & les autres quelques heures, il y monta lui-même. Cependant le ſuccès de ſes artifices fut paſſager. Commode, effrayé par les tumultes populaires, ſacrifia Cléandre & le fit périr. La Préfecture fut vacante pendant trois ans, ſans que le pouvoir attaché à cet Office en ſouffrît le moindre déchec; parce que les intrigues & les cabales du Palais, ou plutôt du Serrail où Commode ſe tenoit enfermé au milieu de ſes Eunuques & de trois cent concubines, n'avoient aucun but déterminé. Les Eunuques & les Favoris ne tramoient la dépoſition ou l'aſſaſſinat d'un Miniſtre

que pour élever une autre créature ; & ne ſongeoient nullement à innover dans le gouvernement. Cependant Commode n'eut jamais la force de reprendre ſon autorité confiée à tant de traîtres, ni de s'appliquer aux affaires.

Il eſt difficile d'exprimer à quel excès de deſpotiſme le gouvernement fut porté, au moyen de cette Magiſtrature nouvelle. Les vertus de Papien & de Jule Paul, qui en furent pourvus les premiers, avoient cependant fait eſpérer qu'elle ſeroit de quelqu'utilité. Mais les Préfets du Prétoire devenus ſeuls Miniſtres abſolus de l'autorité impériale, l'étendirent ſans relâche & ſans bornes. Ils employerent, à cet effet, toutes les ſubtilités de la Juriſprudence, dont la manutention leur fut attribuée ſous l'Empire de Commode, ou au plus tard, ſous celui de Sévere (1), Je ne ſerois pas même

(1) Voyez Geoffroy, *opera minora* (Lugdun. Batav. 1733.) *Diſſer. 1. Ulpianus ſeu de majeſtate principis Romani Légibus ſolutâ.*

éloigné de penser, qu'ils avoient expressément en vue d'établir cette maxime, admise encore aujourd'hui chez les Turcs; que le Prince est non-seulement Chef de l'Etat, mais l'Arbitre des fortunes de tous les Sujets. Cette voie étoit assurément la plus courte, & les favoris de la Cour, les protégés & les créatures du Ministre, sur-tout les Officiers Prétoriens, au lieu de faire tant de circuits, d'intenter ces accusations de Lèze-Majesté, moyens trop communs de la tyrannie pour envahir les possessions des Riches & dépouiller un ennemi, n'auroient eu à consulter que la fantaisie & le caprice. Ces maximes devinrent si familieres, que ceux mêmes qui passoient pour timorés & pour hommes de bien, n'étoient pas fort scrupuleux sur ces sortes d'usurpations. Claude, second du nom, que l'on s'accorde généralement à compter parmi les bons Empereurs, jouissoit de l'héritage d'une pauvre femme dont il s'empara étant Officier de Gallien, & la restitution qu'il en fit, sur le Trône, passa pour

Zonar. apud Tillemon.

un trait ſingulier de bonté. Si ces abus eurent lieu dans toutes les Provinces, il eſt certain qu'elles en durent ſouffrir infiniment, ſur-tout celles qui ſe trouvoient ſous la gueule des Prétoriens & des Officiers de la Cour.

Mais les dommages cauſés à l'Italie, par le pouvoir exhorbitant des Favoris de Commode, & des Capitaines des gardes, ne ſe bornent pas là. Cléandre, dont l'ame étoit encore plus abjecte que l'origine,
Lampr. c. 6. n'oublia rien pour avilir le Sénat, qui avoit ſoutenu juſqu'alors l'honneur du nom Romain. Il perſécuta, détruiſit, ou diſperſa les Sénateurs les plus vénérables & les plus reſpectés. Il inſcrivit les hommes les plus vils, & même de race ſervile, non-ſeulement au nombre des Sénateurs, mais au rôle des maiſons Patriciennes, ſouillant ainſi la Nobleſſe par des moyens inouis (1). Il

» (1) Voir des perſonnes de baſſe & » de vile condition reçues dans le Sénat, » n'étoit pas une choſe nouvelle, ni ſur- » prenante, dit Caſaubon; mais il étoit » vraiment inoui que ces perſonnes fuſſent

menoit au même pas toutes les autres affaires, vendoit, au nom de l'Empereur, les Decrets, les Sentences, les gouvernemens des Provinces, les plus grandes Charges de l'Etat, & il est le premier, & peut-être le seul qui, dans l'espace d'un an, ait trouvé le secret de créer vingt-cinq Consuls. Cet avilissement des Dignités civiles & de l'ordre Sénatorial & Patricien, augmenta prodigieusement l'audace & la licence de la soldatesque, & fut, en grande partie, la cause des révolutions suivantes.

Elius Pertinax, qui paroissoit si disposé à rétablir l'honneur du Sénat & de Rome, fut massacré par les soldats. Ces furieux, pour rendre la honte du nom Romain plus complette, vendirent ensuite l'Empire à Didius Julien, & le lui arracherent deux mois après. Sep-

» comptés au nombre des Patriciens, at-
» tendu que l'usage avoit été, jusqu'alors,
» de choisir la fleur de la Noblesse, pour
» remplacer les familles Patriciennes qui
» s'éteignoient. *Casaub. not. in Lampr. pag.* 274.

timius Sévere, Prince vertueux dans le fond, fut cependant trop jaloux d'abbaiſſer le Sénat. Il croyoit probablement honorer la mémoire de Commode. Peut-être auſſi ne ſuivoit-il en cela, qu'un ſentiment aveugle de mépris & de dédain pour ce corps. Macrin & Héliogabale n'eurent d'autre rapport avec Severe, que la haine contre le Sénat. Alexandre Severe, l'un des meilleurs Empereurs, ſuccede à ces trois vils Tyrans. Il vouloit ſérieuſement rétablir la dignité & l'ancienne ſplendeur du Sénat. Mais il commit une imprudence qui rendit ſes meilleures diſpoſitions funeſtes à ce Corps. Par une Loi d'Auguſte & par un uſage conſtant, les Préfets du Prétoire étoient choiſis parmi les Chevaliers & jamais dans un Ordre ſupérieur. Auguſte penſoit qu'il ſeroit trop dangereux d'ajouter l'autorité Sénatoriale à cet Office déja ſi conſidérable par lui-même. Mais Alexandre Severe trouvant les Préfets du Prétoire en poſſeſſion de juger ſouverainement toutes les cauſes, prérogative nouvelle, qu'ils te-

noient d'une Loi ou de l'usage, estima plus convenable que les Patriciens fussent jugés par des personnes d'un Ordre inférieur & donna une Loi, par laquelle il étoit statué qu'à l'avenir les Préfets seroient tirés du Corps des Sénateurs. Il eut été beaucoup mieux d'exempter les Sénateurs de la Jurisdiction Prétorienne, & de laisser le Sénat seul Juge de ses Membres. L'éclat & le nouveau poids qu'il ajouta à l'autorité, déja exhorbitante, de cette Charge, produisirent deux effets également pernicieux. Plus ces Officiers ou Préfets approchoient du pouvoir suprême, plus ils étoient tentés de s'asseoir, tout-à-fait, sur le Trône, & de hâter la mort de l'Empereur. D'un autre côté, le Sénat avoit tant souffert des brutalités de quelques-uns des Césars, qu'il n'avoit presque plus de force ni de consistence. Ce Corps exténué, fut donc abandonné à la discrétion d'un Ministre unique, si fort intéressé à le maltraiter, & ne manquant jamais de prétexte pour le faire. Il est vrai, que l'ordre géné-

Tillem. Art. 13.

ral des choses, ni le gouvernement des Provinces d'Italie, n'en furent point altérés. Mais le Sénat, dont la condition ne pouvoit plus empirer, fut obligé de souffrir tous les attentats des Corps militaires. Son impuissance les mit dans le cas de tout oser. Ils en vinrent au point de s'approprier l'élection des Empereurs, & l'approbation du Sénat ne fut plus comptée pour rien, ou pour très-peu de chose ; ce qui porta le coup le plus fatal à l'Empire, & ruina totalement l'Italie. Chaque armée prétendit avoir le droit d'élire un Auguste, & toutes les fois que le Trône étoit vacant, les Légions se hâtoient respectivement de proclamer le Successeur, avant même de lui avoir fait prêter le serment. L'abus fut poussé si loin, qu'entre Septimius Sévere & Gallien, c'est-à-dire, dans l'espace de moins d'un siécle, on compte près de vingt Empereurs.



CHAPITRE IV.

Constitution de Caracalla, infiniment préjudiciable à l'Italie. Autre Loi non moins remarquable de Gallien. Gouvernement extraordinaire de l'Italie, sous Aurélien.

A PEU près dans le même tems que l'exhorbitante autorité des Préfets du Prétoire faisoit, pour ainsi dire, changer la nature du gouvernement de Rome, la condition de l'Italie, en général, empiroit par une autre raison. Il est dit expressément, dans un fragment d'Ulpien rapporté dans le Digeste, que, par une Loi d'Antonin, tous les Sujets de l'Empire Romain furent déclarés Citoyens de Rome (1). Plusieurs Ecrivains attribuent cette constitution à l'Empereur Antonin Pie. D'autres ont prétendu avec plus de fon-

(1) *In orbe romano qui sunt, cives romani facti sunt.* L. 22. ff. de Statu homin.

dement, qu'elle étoit de Marc Aurele le Philosophe. Mais on ne doute plus aujourd'hui que cette Loi ait été faite sous le regne d'Antonin Caracalla. Nous avons remarqué plus haut, comment & pour quels motifs, le droit de Cité Romaine fut accordé, après la mort de Jules César, à la Gaule Cisalpine ou Lombardie. Dans la suite Auguste parut toujours plus avare de ce privilége, à l'egard des Provinciaux (1). On ne voit pas même, pendant très-long-tems, que ses Successeurs aient été fort libérals en ce genre excepté Claude dont l'indolence & la bonté furent extrêmes. Adrien, visitant en personne toutes les parties de l'Empire, eut, sans doute, occasion d'accorder la Bourgeoisie Romaine à plusieurs Particuliers, ainsi qu'à plusieurs Villes situées hors de l'Italie; & Marc Aurele, son neveu par adoption, l'imita peut-être en ce point, dans

(1) *Civitatem Romanam parcissime dedit.* Suet. in Octav. c. 40. Voyez aussi Dion. Cassien., l. 55.

les voyages qu'il fit pour visiter le Pays, ou pour faire la guerre. Mais Caracalla, qui vouloit s'attacher les Provinces, afin de se dédommager, en quelque sorte, de la haine des Romains révoltés par ses cruautés, & qui cherchoit peut-être aussi à réparer le trésor épuisé au moyen des héritages & des legs des Citoyens dont les biens seuls étoient applicables au Prince, étendit à tous, sans distinction, le droit de Bourgeoisie & ne lui donna d'autres bornes que celles de l'Empire. Enfin, quel que fût l'Auteur & le motif de cette Loi, il est certain que l'avantage qu'elle procura aux Provinces, diminua considérablement les prérogatives de l'Italie. Cette contrée ne forma plus qu'une petite partie de l'Etat, & il ne resta, par conséquent, aux Italiens, qu'une petite part aux Charges & au Gouvernement. En effet, on voit, par le tableau des Empereurs, que de tous ceux qui parvinrent au Trône, après les Antonins, il en est à peine deux ou trois Italiens. Il est vrai que les pernicieux effets de cette consti-

An. 225.

tution de Caracalla, par rapport à l'Italie, furent accélérés par un au-
261 & suiv. tre coup aussi fatal, que lui porta Gallien. Cet Empereur, le plus vil & le plus lâche de tous, mit l'Empire à deux doigts de sa perte. Tous les jours on apprenoit la perte de quelque Province, tantôt la rébellion de l'Egypte ou de l'Asie, tantôt la Dace dévastée par les Scites, tantôt un nouvel Auguste régnant dans les Gaules. A tant de nouvelles affligeantes, Gallien répliquoit: Hé, quoi! ne pourra-t-on vivre, ne pourra-t-on régner sans le nitre de l'Asie, sans le lin de l'Egypte, & sans les serges d'Arras? Sentimens admirables, assurément, quand ils sont le fruit de la sévérité d'un Vespasien, ou de la sagesse d'un Marc Aurele. Mais si Gallien eût agi conformément à cette modération, dont il faisoit parade, il pouvoit, dans le moment même, diviser l'Empire d'une maniere plus utile & plus durable, que ne le firent ensuite Dioclétien & Constantin (1). Ajoutons que

(1) Odenat, en Orient, & Postume, dans

Dieu, qui disposoit toutes choses pour l'exaltation de la Religion Chrétienne, en avoit ordonné autrement. Gallien, ayant en main l'autorité légitime & principale, devoit naturellement faire la Loi à ses Compétiteurs. Cependant il fut le plus méprisé de tous, & parmi tant de Tyrans qui parurent sous son regne, il n'y en eut pas un, si l'Histoire de Trebellius est sincere, qui ne le surpassât dans l'art de régner. En effet, de ce nombre in-

les Gaules, déclarés, chacun dans leur Département, Souverains & Augustes, pouvoient défendre constamment les Provinces Romaines, l'un contre les Germains & l'autre contre les Parthes, & reculer même les frontieres. Tous deux avoient des enfans à laisser pour successeurs, lesquels, selon toute aparence, se seroient bornés à défendre leurs portions de l'Empire. Il n'étoit pas même à craindre, qu'ils entreprissent de troubler l'Italie, attendu que l'autorité d'Odenat & de Postume, n'ayant pas commencé dans Rome, & n'étant pas revêtue de l'approbation du Sénat, Gallien & son fils Salonin, auroient joui, en toute sûreté, de ces mêmes Provinces, qui furent ensuite assignées à Constant.

fini de Provinces qui compoſoient l'Empire, il ne put pas même défendre l'Italie, qu'il laiſſa d'abord ravager par les Barbares, & enſuite envahir par Aurélien, Gouverneur d'Illyrie, lequel ayant pris, comme tant d'autres, le titre d'Auguſte, choiſit Milan pour le ſiége de ſon Empire. Le moyen, dont Gallien s'aviſa, pour réprimer ces révoltes, n'étoit pas propre à le raffermir ſur le Trône, & donna même lieu à des révolutions encore plus funeſtes à l'Italie.

Il faut remarquer, que la plûpart des Généraux & des Capitaines étoient Sénateurs Romains. L'uſage de donner le commandement des armées aux Citoyens de l'ordre Sénatorial s'étoit, inſenſiblement, tourné en ſyſtême politique. Il étoit même devenu eſſentiel, vue la quantité prodigieuſe de ſoldats étrangers & barbares qui ſe trouvoit dans les Légions & l'extrême lâcheté que les natifs de Rome & du pays Latin, anciennement l'ame & le nerf de ces armées de Conquérans, avoient contractées au ſein de l'abondance & de l'oi-

ſiveté. Afin de maintenir l'aſcendant du nom Romain parmi le Militaire, les principaux emplois furent donc confiés aux Sénateurs & aux Patriciens. Il eſt vrai que, juſqu'au tems de Jule Céſar, les Etrangers étoient admis aux Dignités & au Sénat, tout comme les Naturels & les Nobles. Mais ces Etrangers, nouvellement enrôlés, prenoient inceſſamment pour le ſiége commun d'un ſi vaſte empire les ſentimens les plus vifs & ne tardoient pas d'égaler leurs anciens en patriotiſme. C'eſt par la crainte que cet amour ne vînt à ſe refroidir, que Trajan & Marc Aurele défendirent, qu'aucun Sénateur eût des poſſeſſions hors de l'Italie. Diſpoſition qui, ſans être louable à tous égards, fut néanmoins très-utile ſous certains rapports. Elle éloignoit des conjurations & des révoltes, les Sénateurs qui alloient commander les Provinces & les Armées, & dans le cas auquel l'un d'entr'eux vînt à monter ſur le Trône il trouvoit, dans ſes poſſeſſions, un motif d'intérêt, pour ainſi dire, domeſtique,

d'aimer l'Italie, de la défendre & d'y résider. Cependant, la science militaire, cultivée par l'ordre des Patriciens, remédioit en partie au caractere mol & paresseux que le peuple avoit contracté dans la vie inutile de la Cité. Tant que les Sénateurs se maintinrent dans l'exercice des emplois militaires, la bourgeoisie de Rome fut en état de prendre les armes au besoin, parce qu'enfin toute espece d'homme peut composer une bonne armée, quand on ne manque pas de bons Capitaines. On le vit bien dans les premieres années du regne de Gallien. Lorsque cet Empereur étoit dans les Gaules, occupé à réprimer quelque rébellion, un essain de barbares s'avança vers l'Italie par la route d'Aquilée. Dans le premier mouvement de terreur, qu'excita cette nouvelle à Rome, le Sénat ne vit d'autre parti que celui de faire prendre les armes aux esclaves, au moyen desquels il mit sur pied une armée en état de faire face à l'ennemi, s'il se fût approché de la Capitale. Mais l'absurde politique de Gallien, ne

laiſſa pas long-tems cette reſſource aux Romains. Il défendit, par une Loi expreſſe, qu'à l'avenir, aucun Sénateur commandât les armées. Les Senateurs y furent d'abord très-ſenſibles & regarderent ce decret comme le dernier des outrages. Mais ils ne tarderent pas de s'y faire. Contens d'exercer leurs fonctions civiles, débarraſſés de tous ces principes de gloire & d'ambition, ils ne ſongerent plus qu'à jouir tranquillement de leurs richeſſes énormes, avec leſquelles ils pouvoient ſatisfaire toutes leurs autres paſſions (1). Les Sénateurs devenoient

(1) On ne ſait, dit Aurelius Victor, ſi ce fut par indolence, ou par crainte, ou par averſion pour les brigues & les diſcordes, que le Sénat laiſſa échapper de ſes mains, le droit de créer l'Empereur & de commander les armées, qu'il pouvoit reprendre aiſément ſous Tacite, attendu que l'oubli de la Loi de Gallien permettoit de renouveller les anciens Statuts de la milice & de reſtituer aux Sénateurs les emplois militaires. Dans ce moment les Légions y auroient conſenti, & par ce moyen l'Empire ne ſeroit pas devenu le partage des ſoldats de fortune. Mais la Nobleſſe de

de jour en jour plus fainéants, peu contens d'être délivrés des emplois militaires, ils en vinrent jusqu'à secouer le fardeau des fonctions civiles. Pour s'y dérober, la plûpart abandonoient l'Italie, & alloient se cacher dans quelque délicieuse campagne de la Dalmatie, de la Macédoine, & de la Thrace. C'est ainsi que l'on vit finir & s'éteindre, dans l'ame des Italiens, tout sentiment de valeur. Bien-tôt il n'y eut personne en état de résister au moindre ennemi. Les Officiers, & les Commandans des armées, tous étrangers & barbares comme nous l'avons dit, & parvenus ensuite à l'Empire avec la plus grande indifférence pour l'Italie qui n'étoit pas leur mere, commencerent à la tyranniser étrangement & à faire leur demeure dans quelqu'autre Province. Cependant l'Italie ne tomba pas subitement

Cod. Theodosien, lib. 6. tit. 4. liv. XI.

Rome, s'endormant au sein de l'oisiveté, & craignant d'exposer ses richesses, qu'elle aimoit par dessus tout, applanissoit la voie par laquelle ces hommes guerriers & barbares parvinrent à l'Empire.

ment. Il se trouva heureusement, dans les armées de Gallien, quelques vieux Officiers qui lui succéderent. Remédiant, autant qu'il étoit possible, à tous les maux passés, ou tâchant du moins d'en arrêter le cours, ils étayerent l'Etat chancelant. Il y avoit même tout à espérer, si leur vie eût été plus longue. Mais Aurélien & Probus ne regnerent que pendant quelques années, Tacite & Claude, pendant quelques mois. Il est vrai qu'Aurélien fut d'un caractere inflexible & féroce ; mais c'est, précisément, ce qu'exigeoit l'état des choses. Mille exemples attestent que, lorsque le désordre est au comble, l'excessive rigueur opere plus heureusement que la douceur & la clémence. Somme toute, le regne d'Aurélien, qui ne dura que cinq ans, fut des plus glorieux & des plus fortunés, non pour avoir ajouté des Provinces à l'Empire, comme Titus & Trajan, mais pour avoir détruit, par sa valeur & son activité, le reste des Tyrans qui s'étoient soulevés sous le regne de Gallien, & rassemblé les membres

ſanglans & épars de la République. On pourroit lui appliquer ce dyſtique : (1) » Si d'autres ont aidé ſa » jeuneſſe & l'ont défendu dans le » moyen âge, celui-ci fut le ſoutien » de ſa vieilleſſe, & prolongea ſes » jours «. Il agrandit Rome & la fortifia d'une nouvelle enceinte, dont les reſtes étonnent encore aujourd'hui. Il rétablit la population dans plus d'un canton d'Italie, au moyen des captifs qu'il amena en triomphe des Gaules & de l'Orient, parmi leſquels on comptoit la famille de la célébre Zenobie, Reine de Palmyre, & veuve d'Odenat Auguſte. Le zèle ardent, dont Aurélien étoit animé pour le rétabliſſement des mœurs, du Gouvernement & de la Juſtice, lui fit créer une
An. 274. Magiſtrature extraordinaire, à laquelle il donna la Juriſdiction la plus étendue ſur toute l'Italie. Il choiſit l'homme le plus propre aux fonctions de cet emploi ſublime. Ce fut Tetricus, Sénateur Romain,

(1) *Se gli altri l'aintar giovane è forte*
Queſti in Vecchiezza la ſcampo da morte.

lequel créé, malgré lui, Empereur dans les Gaules, avoit gouverné pendant quelques années les Provinces, qui lui obéiſſoient avec beaucoup de prudence & de valeur, juſqu'à ce que vaincu forcément, ou s'étant laiſſé vaincre par Aurélien, il fut mené, par celui-ci, en triomphe. Mais ce reſſentiment d'orgueil & de colere ne dura pas. Aurélien, qui connoiſſoit les vertus de Tetricus, vécut enſuite, avec lui, dans la plus grande intimité. Il lui confia donc le gouvernement de l'Italie, ſous le titre de Correcteur, réuniſſant ſur ſa tête, & peut-être même avec quelqu'augmentation, toute l'autorité que les quatre Juges Conſulaires, établis par Adrien, partageoient entr'eux, par portions égales & diſtinctes. A juger de cette nouvelle Magiſtrature, par les qualités de celui qui en fut revêtu le premier, & par celles de l'Inſtituteur, il eſt à préſumer qu'elle fut utile à cette Province. Elle ſubſiſta juſqu'au tems de Conſtantin, avec une autorité plus ou moins étendue. Le pouvoir de celui qui

Treb. Poll. in triginta Tyrann.

J. Paucirol in notit. imp. Occident. c. 49.

l'exerçoit, varioit ſelon les circonſtances, & la faveur du Prince.

CHAPITRE V.

Diviſions & révolution de l'Empire. Premier degré ſenſible de la décadence de l'Italie ſous Dioclétien.

CEPENDANT les affaires d'Italie ſe trouvoient ſi délabrées, qu'elles n'étoient plus ſuſceptibles d'aucun arrangement durable. Ces mêmes Loix qui paroiſſoient, en un ſens, les plus propres à étayer l'édifice ébranlé & tombant de vétuſté, enviſagées ſous un autre rapport en élargiſſoient les bréches & les rendoient irréparables. Carus, qui revenoit Vainqueur de la Perſe, étant mort, & ſon fils Numerien César, ayant été tué peu de tems après,
An. 284. l'Empire devint la proye de Dioclétien, homme de la plus baſſe extraction, mais dont l'adreſſe & la capacité avoient peu d'égales. Il parvint aux Dignités par la voie des

armes, ce qui ne devroit laisser aucun doute sur sa bravoure. Cependant Lactance, Ecrivain très-instruit sur son compte (1), assure qu'il étoit d'un caractere extrêmement timide. Il n'est qu'un moyen de concilier ces contradictions apparentes. C'est de dire, que l'ambition de Dioclétien fut extrême, & que n'ayant d'autre ressource, pour faire fortu-

(1) Lactance enseignoit publiquement la Réthorique, à Nicomédie, dans le tems que Dioclétien y résidoit avec sa Cour. Il n'est pas douteux que, comme homme de Lettres, & comme Chrétien, il put avoir beaucoup d'amis parmi les Ministres & les familiers de l'Empereur. Il fut bien plus à portée de multiplier ses liaisons & ses connoissances après l'abdication & la mort de Dioclétien, lorsque Constantin favorisoit ouvertement le Christianisme, & qu'il n'y avoit plus de danger à le professer. Nous trouvons dans son Livre, *de mortibus persecutorum*, beaucoup de particularités du regne & du caractere de Dioclétien, ou ignorées, ou altérées, ou totalement négligées par les autres Ecrivains. Et voilà pourquoi, tous ceux qui ont compilé l'Histoire de ces tems, avant que Baluze eût publié ce Livre de Lactance, sont défectueux & peu sûrs.

ne, que lui-même, il ſe montra courageux & brave, tant qu'il fut en ſous ordre ; mais le titre d'Auguſte fit éclorre ou revivre ſa timidité naturelle. S'il l'emporta ſur trois ou quatre concurrens, la valeur n'y eut aucune part, & ce fut uniquement l'ouvrage de la dextérité ou de la fortune. Il laiſſa Valens & Carin ſe battre & ſe conſumer entr'eux. Le premier ayant ſuccombé, il fit périr le ſecond par un traité ſecret, c'eſt-à-dire, par trahiſon. C'eſt ainſi que Dioclétien affermit la Couronne Impériale ſur ſa tête. Il eſt vrai que, dans la ſuite, il défendit conſtamment l'Empire des ennemis du dehors, & réprima les révoltes des vaſſaux ; mais avec le bras d'autrui, & ſans expoſer jamais ſa perſonne aux dangers des batailles. S'il ſe tranſportoit ſouvent d'une Province à l'autre, ſelon qu'il jugeoit ſa préſence néceſſaire, ce n'étoit pas pour ſe meſurer avec l'ennemi. Il laiſſoit ce ſoin à ſes braves & commandoit les armées du fond de ſon cabinet. A conſidérer le caractere & les actions de ce Prince, il

n'eſt point aiſé d'aſſigner le motif qui le détermina à cette diviſion étrange des Provinces Romaines qui fut la ſource de tant de révolutions dans l'Empire ainſi que de la décadence & de la chûte de l'Italie. N'écouta-t-il que ſa timidité naturelle ? Conſulta-t-il le beſoin de l'Etat ? L'amitié fit-elle ce prodige ? Il me ſemble qu'il y eut de tout cela. Ces trois motifs agirent à la fois, & le déterminerent à cette opération mémorable & inouie, par laquelle il ſe donnoit un égal dans l'Univers. Les Germains & les Scytes, qui menaçoient continuellement les frontieres, les rébellions des Généraux ſi fréquentes ſous les regnes précédents, tant de beſoins & de dangers, l'impoſſibilité de regner ſans armées & de les commander toutes en perſonne, firent ſentir à Dioclétien qu'un Empereur ne pouvoit déſormais ſe croire en ſûreté, ſans la plus folle préſomption. D'ailleurs, ſuppoſé qu'il fût auſſi poltron qu'on le dit, il n'avoit rien tant à cœur que d'éviter toute entrepriſe périlleuſe. L'exemple de Valerien Au-

guste, fait prisonnier par les Perses; & réduit à l'esclavage le plus vil & le plus douloureux, devoit assurément l'épouvanter. Il pensa donc, que le meilleur parti étoit de prendre un Collegue dont il fut assuré & sur lequel il put jetter tout le faix de l'Empire, en lui abandonnant la moitié des honorifiques. Plein de son projet, il trouve sous sa main Maximien Hercule, dont il aimoit beaucoup la personne, & dont il
An. 286. connoissoit la bravoure. Il n'hésita pas à le créer César, bien-tôt après il le déclare Auguste & l'associe à l'Empire. Il n'étoit pas nouveau de voir prendre un Collegue à l'Empereur. Nerva & Marc Aurele en avoient donné l'exemple long-tems auparavant. Ce qu'il y eut d'étonnant, ce fut de partager les Provinces comme fit Dioclétien, assignant l'Italie, l'Afrique, les Espagnes, les Gaules, & toute la partie occidentale de l'Empire à Maximien, & se réservant l'Orient, c'est-à-dire, l'Egypte, toute l'Asie Romaine & l'Illyrie, qui comprenoit les Pannonies, la Macédoine,

la Grece & la Thrace. Alors l'Italie cessa d'avoir des rapports avec la totalité de ce vaste Empire. La communication avec l'Egypte & l'Asie, sources de toutes ses richesses, fut interceptée. Dioclétien, entierement occupé des embellissemens de Nicomedie & d'Antioche, oublioit Rome & l'Italie, & Maximien, toujours aux prises avec les Germains, fixa son séjour à Treves qui devint en quelque sorte le siege de son Empire. Au reste, quoique l'Italie ne fût plus sous les yeux du Prince, elle conservoit la même forme de gouvernement établie par Adrien, excepté qu'à l'imitation d'Aurélien, les Empereurs y fixerent un Juge général, avec le titre de Correcteur.

Les choses resterent en l'état, dans l'Italie & dans l'Empire, tant que Dioclétien put maintenir la paix avec les Parthes. Quant aux affaires des Gaules, où chaque jour produisoit de nouvelles guerres, il y songeoit fort peu, comptant fermement sur l'activité du fidele Maximien. Mais étant survenus des

troubles en Orient, Dioclétien qui vouloit, à toute force, régner à la Persane, loin des combats, au milieu des adorations des Courtisans & des Peuples, & s'amuser tranquillement à bâtir & rebâtir ses Termes, ses palais, & ses théâtres, prit le parti de se munir de nouveaux champions qui fussent en état de repousser les ennemis du dehors, & de tenir à terre ceux du dedans. Il se rend, pour cet effet, en Italie & s'abouche, à Milan, avec Maximien qu'il avoit fait venir de Treves. Réfléchissant ensemble qu'ils étoient, pour ainsi dire, sans Successeurs, attendu que l'un n'avoit pas de fils, & que l'autre n'en avoit qu'un seul qui n'étoit propre à rien, ils s'accorderent à créer Césars les deux plus braves Capitaines. Leur choix tomba sur Constance Chlore, & Galere, lesquels s'engagerent à répudier leurs femmes, & promirent d'épouser, l'un la fille de Dioclétien, & l'autre celle de Maximien; au moyen de quoi les deux Empereurs s'attachoient les nouveaux Césars, par

le double lien de la reconnoiſſance & de la parenté. Ainſi l'Empire fut diviſée en quatre parties. Dioclétien eut la Syrie & l'Egypte; Galere toute l'Illyrie ; Conſtance les Gaules, les Eſpagnes, & la Grande Bretagne; Maximien retint l'Italie avec les Iſles adjacentes & l'Afrique. Voici le moment le plus marqué du dépériſſement de l'Italie. Elle qui, pendant pluſieurs ſiécles avoit été le gouffre des richeſſes de tant de Provinces ; elle, qui avoit joui d'une longue paix, à peine interrompue par quelques légers mouvemens de guerres civiles, éprouva dans les ſiécles ſuivans, toutes les horreurs de la diſette & des combats. Les Céſars eux-mêmes la dépouillerent & l'épuiſerent à l'envie. Tourmentée par des guerres interminables & de toute eſpéce, elle devint bien-tôt déſerte. Au lieu d'une Cour il en falloit entretenir quatre, & chacun des Céſars voulant égaler ſes Collégues, il en réſultoit que telle diviſion ſupportoit, en particulier, la totalité des dépenpenſes réparties auparavant ſur les

quatre parties de l'Empire. Il faut ajouter au calcul l'augmentation actuelle du faste des Césars, suite néceſſaire des exemples de Dioclétien dont les habillemens, le cortége & le trône ſurpaſſoient en magnificence ceux de tous les Princes ſes Prédéceſſeurs. Maximien, qui s'étoit inſenſiblement accoutumé à régler ſa conduite ſur la vanité & les ſottiſes de Dioclétien, plutôt que ſur ſes propres principes, mit de nouveaux impôts ſur les Italiens, dont les contributions s'étoient bornées juſqu'alors à l'entretien des ſoldats. L'Italie ſuccomboit ſous le fardeau de ces impoſitions, d'autant plus qu'elle fut privée en même-tems de cette eſpéce de tributs que lui portoient toutes les Provinces de l'Empire, quand elle en étoit le centre. Il y a d'ailleurs grande apparence que cette milice nouvelle & nombreuſe la moleſtoit, ſur-tout dans la perſonne des laboureurs, ce qui mit l'agriculture plus bas que jamais. Si l'Italie, après avoir perdu ſes prérogatives, fut obligée de ſubir le ſort des autres Provinces, la deſtinée

Aur. Victor de Caesarib. c. 39. p. 411.

de Rome n'étoit pas plus heureuse. Il paroît que dans le même tems elle cessa d'être la Capitale de l'Empire & même de l'Italie, attendu que Maximien résidoit à Milan. Malgré cette division de l'Empire & la pluralité des Empereurs, les affaires en général ne laisserent pas de prospérer, tant que Dioclétien put conserver un certain ascendant, au moyen duquel il étoit, pour ainsi dire, l'ame & la tête de tous les Césars. On ne peut attribuer qu'à sa dextérité & à cette soumission, dans laquelle il sut retenir ses trois Collegues, l'exemple innoui qu'il donnoit alors, en tenant fortement unies toutes les parties d'un Etat très-vaste & gouverné par quatre Chefs. Mais soit que la Divinité voulût châtier l'orgueil & l'impiété de Diocletien, violent Persécuteur de la Religion Chrétienne; soit que, selon le cours ordinaire des choses, il soit très-rare & peut-être impossible, que la prudence la plus consommée, ne se démente & n'échoue, Dioclétien, avec toute son adresse & sa fermeté, ne put éviter le sort

trop commun dans le monde & surtout dans les Cours, de se voir supplanter par une de ses créatures. Galere César, envoyé contre les Perses, fut vaincu & défait. Il y perdit une grande partie de son armée. A son retour, voulant s'excuser auprès de Dioclétien, celui-ci le reçut avec le plus grand mépris. L'orgueilleux Empereur le laissa courir derriere son char, à pied & la pourpre sur le dos, l'espace de plusieurs milles. Le fier Galere n'étoit pas endurant, & son ambition étoit excessive. Sans doute qu'il résolut à l'instant même de s'affranchir de cette humiliante servitude. Ses amis & ses courtisans, pour le flatter & distraire sa douleur, ne manquerent pas de nourrir dans son ame l'espoir & le desir de la vengeance. Mais avant de rien entreprendre il convenoit d'effacer la tache par quelques exploits. Galere contint donc son indignation, & ayant réparé l'armée le plutôt possible, il se mit à la tête & marcha contre les Perses. Etant revenu vainqueur de cette expédition, Dioclétien le reçut avec les plus grandes

démonſtrations d'amitié & d'honneurs. Mais quand l'ame eſt profondément pénétrée d'un ſentiment de vengeance, les careſſes & les faveurs, quelques prodiguées qu'elles ſoient, font difficilement oublier les injures. Galere Ceſar, enflé par ſes victoires & encore plus par les adulations de ſes courtiſans, commença par traiter Dioclétien de vieillard impotent & ruſé, qui ne ſongeoit qu'à jouir du fruit de leurs victoires, ſans en partager les périls. Aiguillonné par ſes flatteurs, Galere forma ſon plan, qui ne tendoit à rien moins qu'à ſe rendre ſeul Maître de tout l'Empire. Il eſſaya d'abord la ſuggeſtion, & n'oublia rien pour engager Dioclétien à lui remettre amiablement la Couronne. De la perſuaſion il en vint aux menaces, & comme ſon armée étoit beaucoup plus forte que celle des deux vieillards, ou de leurs fideles Généraux, Dioclétien fut contraint de céder. Ce n'eſt proprement qu'alors qu'il imagina de créer quatre Empereurs abſolus. Dioclétien ſentoit que le titre de Céſar ne ſuffi-

Lactanc. ubi ſupra.

ſoit plus à Galere, & qu'il étoit laſſé de la dépendance grande ou petite que ce titre comportoit. Il propoſa donc la création de quatre Empereurs, c'eſt-à-dire, de déclarer Auguſtes les deux Céſars Galere & Conſtance. Mais Galere, décidé à ne plus avoir les deux vieillards pour Supérieurs, ni pour Collegues, rejetta la propoſition, & Dioclétien fut forcé de quitter la pourpre. Cependant, pour couvrir la monſtrueuſe ingratitude de l'un, & l'extrême foibleſſe de l'autre, il fut convenu de publier que Dioclétien abdiquoit de ſon pur mouvement, & que ſon âge & ſes infirmités n'étoient plus compatibles avec les ſollicitudes du Trône. C'eſt ainſi que l'on s'exprima dans l'acte public d'abdication, dans les édits & dans les lettres d'avis, & c'eſt de-là que naquit l'opinion vulgaire, tranſmiſe de ſiécle en ſiécle par la voie de l'Hiſtoire, que Dioclétien avoit quitté volontairement l'Empire pour s'en aller cultiver ſes jardins de Salone. Maximien Hercule, qui régnoit en Italie, plus fier & moins

diſſimulé, donna trop à connoître, qu'il ne dépoſoit ſa Couronne que malgré lui. Cependant le bruit ſe répandit qu'il y avoit été contraint par Dioclétien, lequel, en qualité de pere & de bienfaiteur commun de tous, étoit toujours cenſé l'arbitre de leurs actions. En même tems que Dioclétien & Maximien abdiquoient, & que Galere & Conſtance Chlore étoient déclarés Auguſtes, il falloit, pour ſe conformer à l'uſage, créer deux nouveaux Céſars. Galere ſe rendit maître de la nomination & du choix. Dioclétien contraint de lui céder, dans les premiers articles, étoit néceſſairement, dans tous les autres, à la merci de ce gendre ingrat. Il ne fut queſtion ni de Conſtantin, ni d'aucun des parens, amis ou ſerviteurs des vieillards. Deux ſoldats de fortune, yvrognes & brutaux, furent choiſis au grand étonnement de l'Empire. Severe & Maximin parurent à Galere les plus propres à remplir ſes vues. Perſuadé qu'ils ne lui feroient jamais ombrage, & qu'il dirigeroit à ſon gré leurs bras & l'autorité qu'il An. 305.

alloit leur confier. Maximin fut préposé sur l'Orient, & Severe eut le gouvernement de l'Italie, de l'Afrique & des Isles de la Méditerranée. Si l'Italie, sous un César imbécille & cruel, eut à supporter pendant trois ans des charges & des vexations plus fortes que sous Maximien, on peut dire que la modération de Constance en fut la cause (1). Content désormais de gouverner souverainement les Gaules & les autres Provinces de l'Occident, sur lesquelles le simple titre de César ne lui donnoit auparavant qu'une autorité subordonnée, il renonça au Domaine de l'Italie, laissant Severe régir cette Province à sa fantaisie,

(1) Selon le plan de Dioclétien, par lequel l'Empire étoit divisé en deux parties, l'Occident & l'Orient, l'Italie appartenoit à l'Empire occidental, & devoit dépendre de Constance. Sévere, créé César, c'est-à-dire, declaré fils & successeur de l'Empereur d'Occident, devoit, par conséquent, obéir à Constance, dans le Gouvernement de la Province qui lui avoit été assignée, ainsi que Maximin César, dépendoit en Orient de Galere Auguste.

& s'entendre avec Galere, dont il étoit la créature. L'Hiſtoire rapporte des merveilles du regne de Conſtance & de la félicité des Provinces qui lui furent ſoumiſes. Sa renommée, qui franchit les Alpes, & la tyrannie de Severe Ceſar, déterminerent beaucoup d'Italiens à ſe réfugier dans les Gaules. Au moyen de quoi l'Italie, privée d'ailleurs depuis quelque tems des ſubſides & du concours des Provinces étrangeres, ſe voyoit abandonnée par ſes anciens habitans, qui fuyoient avec tout ce qu'ils pouvoient emporter.

D'une part, les Romains révoltés par les contributions inſolites qu'exigeoit Severe, & de l'autre, les ſoldats nationaux, ou depuis long-tems en garniſon dans l'Italie, mécontens de lui, parce qu'il les arrachoit à l'oiſiveté & aux délices de Rome pour les traîner en Afrique, inviterent Maxence à prendre la pourpre. C'étoit ce fils obſcur de Maximien, jugé incapable de ſuccéder à ſon pere, & qui s'en vengeoit ignoblement, par la vie dé-

bordée qu'il menoit dans une maison de campagne à six mille de Rome. Comme si ce nouveau monstre n'eût pas suffit au malheur de l'Italie, le vieux Maximien vint se joindre à son fils. Il n'étoit descendu qu'à regret, du trône, & n'attendoit, pour y remonter, qu'une occasion favorable. Appellé par le nouvel Auguste, il vola donc à
An. 312. Rome. Alors l'Empire Romain eut à la fois six Empereurs, dont aucun n'étoit dans le cas de l'usurpation manifeste, comme les Tyrans qui avoient parus sous Gallien. Tous avoient un droit incontestable ou apparent (1). Tant il est vrai qu'en

---

(1) Galere tenoit le sien de l'abdication de Diocletien. Severe & Maximin, créés Césars en même-tems que Diocletien se démettoit, prirent ensuite, l'un par l'ordre de Galere, l'autre, de son chef & à titre d'ancienneté, le nom d'Auguste. Constantin fut reconnu & déclaré, par son pere mourant, & par les soldats, dans tout l'Occident Transalpin. Les Prétoriens, censés légitimes Electeurs du Prince, avoient donné, dans Rome, leurs suffrages à Maxence; & Maximien, outre ses anciens

fait de gouvernement il ne faut qu'un ſeul exemple, quelqu'il ſoit, pour cauſer les plus grandes révolutions. A peine vingt ans s'étoient écoulés, depuis que Dioclétien avoit donné le premier exemple du partage en s'aſſociant Maximien, & déja chaque Prince ſe croyoit en droit de ſe donner des Collégues à ſon gré. Tout Capitaine, tant ſoit peu célébre, attendoit de ſon Maître la pourpre impériale pour récompenſe. Mais ce qui doit paroître encore plus étrange, c'eſt que parmi les ſix Empereurs exiſtans, il n'y en avoit pas un Romain, ni même Italien. L'Italie & Rome étoient comptées pour ſi peu, que Galere, le principal & le plus puiſſant de tous les Auguſtes, avoit conçu le projet de ſe délivrer de ſes concurrens, de tranſporter le ſiege de l'Empire dans la Dace, où il étoit né, & de l'appeller Empire Dacien, au lieu d'Empire Romain (1) Pen-

droits, auxquels il n'avoit renoncé que par force, devoit naturellement être le Collegue de ſon fils.

(1) *Galerius, ut nomen Imperatoris acce-*

dant un regne de trente ans il ne mit jamais le pied à Rome. Il ne s'en approcha qu'une seule fois, dans l'intention de l'assiéger, & peut-être de la détruire. Au reste, il est aisé d'imaginer, quels troubles cette multiplicité de Souverains causa dans l'Empire. L'Italie fut le théatre principal des guerres qui s'ensuivirent, & les calamités que produisent la tyrannie & la discorde fondirent particulierement sur elle. Dès que Severe eut appris l'inauguration de Maxence, il se mit en marche pour venir l'assiéger dans Rome. Les soldats qu'il amena d'Affrique saccagerent tout ce qui se trouva sur leur passage. Ces mêmes soldats alléchés par l'espérance que Maxence leur donnoit, de les laisser jouir des délices de Rome, abandonnerent Severe, lequel attiré & trahi par Maximien, mourut peu de tems àprès à Ra-

---

perat hostem se Romani nominis erat professus, cujus titulum immutari volebat, ut non Romanum Imperium, sed Dacicum cognominaretur. Lactan. c. 27.

venne. A sa place, Galere créa Auguste Caius Licinius, après quoi il vint du fond de l'Illyrie, exécuter en personne l'entreprise dans laquelle son Collegue avoit échoué; & c'est ici la premiere, & même la seule fois qu'il se soit approchéde Rome. Mais se voyant sur le point d'être abandonné des siens, comme Severe, il prit, malgre lui, le parti de se retirer, & permit le dégât aux troupes qui lui restoient. Ses soldats commirent les plus grandes horreurs dans toute la partie de l'Italie qu'ils traverserent dans leur retraite. Ainsi l'on vit, presque à la fois, quatre Tyrans acharnés sur l'Italie. Maxence faisoit gémir Rome sous le poids de son despotisme. Severe ravageoit la partie située du côté de la Méditerranée. Galere écrasoit celle qui est située vers la mer Adriatique, & dans le même temps, Maximien épuisoit, par ses exactions, toute la Province, & particulierement l'Insubrie, siége principal de son Empire avant l'abdication, où il lui étoit plus facile de se faire craindre & obéir. Il est vrai que Galere mourut bien-tôt après

en Illyrie. Licinius, qu'il avoit fait Auguste & désigné en quelque sorte pour son Successeur, distrait par les inquiétudes que Maximin son Compétiteur lui donnoit en Orient ne put rien entreprendre sur l'Italie. Maximien même en sortit, pour aller chercher quelque part des instrumens à son ambition. Mais quoique l'Italie n'eût plus que Maxence pour Maître, elle n'en fut pas moins malheureuse. Comme il n'avoit, ni le talent de gouverner, ni l'amo ir des peuples, il mit toute sa confiance dans l'affection & dans le nombre des soldats, dont l'entretien ruinoit ses sujets. Il affama les Cités & les Provinces pour soutenir ses troupes dans l'abondance. Outre les charges insupportables qu'il imposa sur Rome & sur l'Italie, la licence effrénée dans laquelle il laissoit vivre la soldatesque afin de se l'attacher, l'exemple du débordement qu'il donnoit lui-même & que sa qualité de Prince rendoit encore plus contagieux, multiplioient les Tyrans à l'infini, & faisoient qu'il y en avoit presqu'autant que de soldats.

C'est

C'eſt préciſément alors que Conſtantin régnoit dans les Gaules avec tant de gloire. Toutes les Provinces qui avoient obéi à ſon pere Conſtance, mort peu de tems avant que Maxence reprît la pourpre dans Rome, lui étoient ſoumiſes. Conſtantin plus ambitieux que ſon pere, ou plus touché des calamités de l'Italie, ayant tout arrangé vis-à-vis des Francs, déconcerté & puni les perfides manœuvres de ſon beau-pere Maximien, vint délivrer les Italiens de la tyrannie de Maxence. Il prit d'abord Suſe, clef de l'Italie, enſuite Turin & Verceil, & s'avança vers Rome, plutôt en triomphateur, qu'en combattant : expédition célébre dans toutesles Hiſtoires, par les ſecours miraculeux que la piété de Conſtantin obtint du Ciel, & par l'exaltation du Chriſtianiſme, dont elle eſt la grande époque. Maxence, perſécuteur des Chrétiens, fut vaincu pluſieurs fois par des ennemis que Dieu favoriſoit, & finit auſſi indignement qu'il avoit vécu. Alors l'Italie déſolée put reſpirer, non que les victoires de Conſtantin fuſſent

exemptes de calamités ; les guerres civiles en ſont inſéparables ; mais le calme ſuivit de près, & dès qu'on eut poſé les armes, il ne fut plus queſtion que d'acte de clémence, de bonnes Loix & de la réforme du gouvernement. La guerre, qui s'alluma peu de tems après, entre Licinius & Maximin, ne fut pas capable de diſtraire Conſtantin de la paiſible adminiſtration de ſes Etats, & les diſſenſions qui naquirent enſuite entre Conſtantin lui-même & Licinius, diſſenſions qui aboutirent à une guerre ouverte & à la ruine totale du dernier, ne cauſerent aucuns troubles en Italie. Conſtantin, après avoir vaincu par ſa valeur ou par ſa dextérité cinq ou ſix concurrens, auroit, ſans doute, fait le bonheur de cette Province, ſi les ſuperſtitions de la gentilité, dont une grande partie de la Nobleſſe & du peuple étoit encore infatuée, ou d'autres motifs quelconques, ne l'euſſent obligé de tourner ſes vues d'un autre côté.

CHAPITRE VI.

Changemens causés en Italie par l'Empereur Constantin.

ZOZIME, Ecrivain payen, Julien l'Apostat, & de nos jours Messieurs de Montesquieu & de Voltaire, Copistes des anciens en tout ce qui peut décréditer la Religion Chrétienne, n'ont rien oublié pour noircir la mémoire de l'Empereur Constantin, célébré si magnifiquement par la meilleure partie des autres Historiens & surnommé le Grand par la voix unanime de tant de siécles. On a reproché à cet Empereur deux fautes capitales ; la premiere, d'avoir abandonné Rome, antique siége de la plus glorieuse République ; la seconde, d'avoir affoibli l'Empire par la division qu'il en fit. Il seroit étrange & même absurde de soutenir que ces operations n'ont point été préjudiciables à l'Italie. Cependant, si nous avons égard aux tems & aux circonstan-

Zozim. hist. l. Jul. de Cæsar. Montesq. consid. sur la gr. & déc. des Rom. c. 17. 18. Voltaire œuvres, tom. 5.

ces ; si nous voulons remonter à l'origine véritable, ou du moins apparente, de ces événemens si fameux dans l'Histoire, nous trouverons peut-être, qu'il n'y a pas de quoi tant inculper Constantin, & que l'Italie n'en a pas souffert un dommage aussi grave qu'on le pense. Il faudra plaindre Rome, à qui ce Prince ne fit pas les grands biens qu'elle avoit lieu d'attendre de sa valeur, & convenir en même tems qu'il ne fit à cette Ville aucune injustice ni aucun tort manifeste.

Il y avoit plus de cinquante ans que les Empereurs avoient cessé de regarder Rome comme le siége naturel de l'Empire (1). Les premiers Césars avoient été fortement persuadés que la Dignité impériale seroit toujours en sûreté dans cette ville, quelqu'agitées que fussent les Provinces. Mais cette opinion étoit si généralement abandonnée,

(1) Nous tenons d'Hérodien, liv. 4. c. 3. que Geta vouloit s'établir en Egypte, faire sa Capitale d'Alexandrie, & abandonner Rome à Caracalla.

que parmi les douze ou quinze derniers Empereurs ou Tyrans, qui regnerent avant Constantin, il n'en est aucun, à l'exception de Maxence, qui ait fait un long séjour à Rome. Les Etrangers & les Barbares, qui parvenoient à l'Empire, ne regardoient plus Rome avec ce respect & cet attendrissement des Anciens : & si les besoins de l'Etat exigeoient la présence des Augustes en Italie, il n'est pas difficile à comprendre, comment la Lombardie parut à des yeux, non prévenus de l'amour patriotique, un meilleur pays que la Romagne. D'ailleurs, il n'y avoit rien à Rome qui pût fixer les Empereurs, & leur rendre cette résidence agréable. L'orgueil insupportable de la Noblesse, la licence du peuple, la méchanceté des uns & des autres étoient, au contraire, de très-fortes raisons de s'en éloigner. Les personnes qualifiées, celles du moins que les cruautés & le caractere soupçonneux de tant de Tyrans n'avoient pû guérir du préjugé, ne regardoient qu'avec dédain ces nouveaux Empereurs nés dans

quelque cabane de laboureur ou de bergér au fond de la Dalmatie, de la Dace & de la Bretagne. Ammien Marcellin, qui vivoit à Rome pendant les premieres années de Théodose, en rend un témoignage authentique. Il assure que de son tems, c'est-à-dire un siécle entier après la désertion des Empereurs, Rome regardoit encore avec le plus souverain mépris tout ce qui étoit né hors de ses murs (1). Qu'on imagine quelle devoit être sa présomption & sa morgue, avant que l'éloignement des Princes & l'érection d'une rivalle l'eussent humiliée & presqu'anéantie. Le peuple, accoutumé à s'amuser & à se repaître du spectacle des grandeurs de leurs Maîtres précédents, ne pouvoit supporter l'appareil mesquin de ceux-ci, qui, d'ailleurs, avoient supprimé les largesses, & mis des impôts sur la Cité, exempte auparavant de tous tributs. Dioclétien, qui savoit assurément se faire craindre & respecter, vint à Rome

(1) *Vile esse quidquid extra pomærium nascitur estimant.* Marcell. lib. 14.

en l'année 303, après avoir terminé avantageusement la guerre contre les Perses. Il fut si fort choqué des satyres & des brocards des Romains, que le dépit l'en fit partir sur la fin de Décembre, sans qu'il fût possible de le faire rester jusqu'aux Calendes de Janvier, jour désigné pour son neuvieme Consulat (1). Mais, les Romains montrerent d'autant plus d'aigreur & de malignité contre Constantin, que cet Empereur, étant le premier qui eût professé la Religion Chrétienne, ses principes s'accordoient moins avec les goûts & les penchans du Sénat & du peuple, plongés encore en grande partie dans les superstitions du paganisme. Il vint à Rome la vingtieme année de son regne, pour y célébrer les fêtes appellées, par cette raison, vigésimales Il y fut honni. Les Romains lui firent mille avanies. Sans doute que Constantin, tout grand Prince qu'il étoit, avoit An. 326.

(1) *Cum libertatem Populi Romani ferre non poterat, impatiens & æger animi prorupit ex urbe.* Lactance, c. 17.

des défauts qui pouvoient prêter aux brocards & aux satyres d'une populace insolente. Et quel est le personnage qui soit à l'abri des gausseries d'un peuple naturellement railleur & malin ? Mais le Christianisme, qu'il professoit, & l'abolition des profanes cérémonies que l'on pratiquoit dans les solemnités vigésimales, irritoient plus que jamais la méchanceté du peuple & le zèle superstitieux des Sénateurs. Constantin, indigné de tant d'ingratitude, résolut d'abandonner Rome pour toujours. A ce motif il s'en joignit un autre peut-être aussi puissant. L'Empereur étoit insatiable de gloire ; disposition rarement blâmée chez les Princes, quoiqu'elle dégénere souvent en une coupable ambition. Cette passion pour la célébrité, & une espéce de manie pour les bâtimens, le déterminerent à fonder une Cité qui disputa de grandeur avec Rome. La situation unique de Bisance & une affection particuliere pour ce lieu où il avoit triomphé de Licinius, ne lui permirent pas d'hésiter sur le choix.

Afin d'attirer, dans la nouvelle Cité, le plus grand nombre d'hommes possible, Constantin multiplia les faveurs & les priviléges. Au moyen des franchises qu'il accorda aux Marchands, cette contrée devint le centre du commerce. Une quantité prodigieuse de statues, de colonnes, d'or & d'autres métaux, fut enlevée de Rome & portée à Constantinople, & tous les Artistes que l'on put trouver dans l'Empire y furent amenés. Je ne prétends pas assurément que les ordres de Constantin, à cet égard, aient pu s'exécuter sans diminuer la population & les richesses de l'Italie; le paradoxe seroit insoutenable. Mais quelques milliers d'hommes, que les fantaisies du Prince & l'espoir d'un meilleur sort, firent passer en Thrace, ne devoit pas laisser un vuide immense, & Constantin ne pouvoit rendre Rome & l'Italie plus désertes, que n'avoit fait Dioclétien, quand il voulut aggrandir Antioche & Nicomédie. Les marbres étoient répandus à Rome avec tant de profusion, que ce qui fut enlevé

ne dut faire qu'une légere ſenſation. Le plus grand dommage réſultant de la tranſlation du Siége impérial fut peut-être la diminution de l'eſpéce circulante, attendu que l'argent n'abonde que dans les Villes où le Prince réſide. Mais il faut obſerver qu'il y avoit déja long-tems que la Cour impériale étoit ambulante, ce qui devoit être pour le moins auſſi fatal aux Romains que la conſtruction d'une nouvelle capitale. D'ailleurs les Particuliers étoient encore ſi fort pécunieux, le Sénat & les Magiſtrats portoient la magnificence & le faſte à un tel excès, le Fiſc ou la Chambre continuoit d'y faire des dépenſes ſi prodigieuſes, que la réſidence de la Cour n'y étoit nullement néceſſaire pour entretenir la circulation & faire ſubſiſter le menu peuple. Il eſt vrai que la maniere, dont s'y prit Conſtantin pour maintenir l'abondance dans ſa Métropole, fut très-préjudiciable à Rome. Il étoit ſi paſſionné pour Conſtantinople, qu'il voulut, à tout prix, la rendre vaſte & floriſſante. Rome, comme nous l'avons

dit plus haut, ne subsistoit, pour ainsi dire, que des grains tirés de l'Afrique & de l'Egypte. Elle étoit reduite à cette ressource dès les derniers tems de la République, c'est-à-dire, depuis la manie des Romains pour les parcs & les jardins. Constantin ordonna que les grains d'Afrique fussent portés à Rome, & réserva ceux de l'Egypte pour la nouvelle Cité. Ainsi Rome n'eut plus qu'un grenier, & fut, par conséquent plus exposé à la famine. Mais cette disposition même, qui paroissoit si préjudiciable à l'Italie, pouvoit produire les plus grands avantages. Les Romains, plus que jamais en danger de manquer de grains, y trouvoient un puissant motif de fertiliser les champs de leur voisinage, & s'il avoit été possible d'arracher la populace à l'oisiveté de Rome, rien n'étoit plus propre à la répandre sur la surface des campagnes où les cultivateurs étoient déja si rares. Constantin donna bien quelques Loix pour encourager la culture. Mais ne sçait-on pas, qu'il est infiniment plus aisé d'attirer des mil-

Tacit. lib. 12.

L. 1. & 2. 6. de agricolis, l. 3. c. de feriis, L. 1. c. de omni agro deserto.

liers d'hommes dans les grandes villes, que de ramener la plus médiocre population dans les campagnes ? Quelques mois suffisent à la premiere opération, & il faut un siécle pour la seconde. Quelle différence cependant, si ce Prince eut employé à la réforme, & à l'amélioration de l'Italie, l'activité, l'application & l'argent qu'il mit à construire Bysance ? Mais la mollesse de Constantin étoit peu propre à ranimer les travaux de la vie rustique. D'ailleurs insatiable, comme il étoit, de gloire & de renommée, la fondation d'une grande Métropole lui paroissoit un moyen plus noble & plus court que la fertilisation de quelques arpens de terre & le rétablissement de quelques Cités, désolées par les guerres précédentes. Il en vouloit aussi aux Romains, & dans son dépit, il étoit charmé de les déprimer ; ce qui ne s'accordoit guere avec la morale chrétienne. Mais enfin, la résolution ou la nécessité de diviser l'Empire supposée, il ne pouvoit établir le siége de l'Orient dans aucune Cité de l'Egypte,

de l'Asie & de la Grece, dont la position fut plus propre au soutien mutuel des deux Empires, & en même tems moins désavantageuse pour l'Italie.

Il étoit démontré depuis longtems, qu'un Chef unique ne suffisoit pas à cette informe & vaste Monarchie. Les frequentes défections des Généraux & des Gouverneurs, firent sentir à Dioclétien le besoin indispensable de diviser l'Empire en quatre parties. L'activité de Constantin, & la réputation qu'il s'étoit faite dans le cours de tant de guerres, purent entretenir l'union & la vigueur de l'Empire, pendant l'intervalle qu'il régna seul, après la défaite de Licinius. Mais la tendresse paternelle ne pouvoit l'aveugler au point de croire qu'aucun de ses quatre fils fût capable de porter un tel fardeau. Et quand la chose eût été possible, quel sort auroit-il fait aux autres, si l'Empire avoit été le partage d'un seul? Supposé que l'aîné, qui, dans l'hypothese devoit certainement avoir la préférence, eût été supérieur à

ses freres du côté de l'âge, de la valeur, de l'expérience & de la réputation, sans doute qu'il n'y avoit pas de meilleur parti que d'en faire un Empereur unique, & de borner les cadets au grade de César. Mais la foiblesse de l'aîné ne permettoit pas d'y songer. D'ailleurs, supposé qu'il eût laissé des enfans en bas âge & que l'un de ses freres cadets lui eût survécu, les guerres civiles qu'enfantent les minorités, dans les Monarchies mêmes héréditaires & les mieux constituées, devenoient inévitables dans un tems où les successions étoient proprement arbitraires & éventuelles. Les quatre freres paroissoient-ils disposés à vivre entr'eux, sous les loix de l'amour & de la concorde? Rien n'étoit plus convenable pour chacun en particulier & pour tous en général, que d'avoir leur état séparément; l'indépendance ne pouvoit que rendre leur situation plus tranquille & plus sûre. Les jalousies, les discordes, l'ambition doiventelles éclorre un jour dans la famille? Au moyen du partage fait par

le pere, le mal sera toujours moindre que s'ils étoient obligés d'en venir précipitamment à la révolte & aux armes, pour enlever, chacun de leur côté, la portion de l'héritage paternel. Telles furent, sans doute, les raisons qui déterminerent Constantin à diviser l'Empire, & peut être étoit-il impossible de pourvoir plus sagement à la sûreté des Provinces Romaines.

CHAPITRE VII.

Révolutions de l'Empire sous les Successeurs de l'Empereur Constantin.

LES fils de Constantin n'hériterent que de son ambition & de sa mollesse. Nul, d'entr'eux, n'eut sa valeur en partage. Chose étonnante! parmi tant de Princes qui ont occupé l'Empire Romain, on en voit très-peu qui aient eu des enfans à laisser pour Successeurs, & aucun qui leur ait transmis ses vertus. Titus est le seul qui se soit mon-

tré digne de ſuccéder au trône. Mais outre qu'il n'eut peut-être pas le tems de développer ſon caractere, il faut ſe rappeller, qu'il naquit & fut élevé dans la médiocrité. Avant la fortune du pere, la famille étoit dans le cas d'exiger de Titus de l'application & des talens. Mais Domitien, élevé à la Cour de Veſpaſien, reſſembla beaucoup à Caligula & à Neron, nourris l'un & l'autre au ſein des familles regnantes quoiqu'ils ne fuſſent parvenus à l'Empire que par adoption. Commode, fils du bon Marc Aurele & Caracalla, fils du vaillant Septimius Severe furent des Tyrans inſenſés & cruels. Si les fils de Conſtantin, de Valentinien, & de Théodoſe, dont il ſera queſtion dans la ſuite, ne porterent pas les cruautés & les débauches auſſi loin que les précédens, il ne faut l'attribuer qu'à la ſainteté du Chriſtianiſme qu'ils profeſſoient. Mais il n'eſt pas moins certain, que de toutes les qualités royales de leurs peres, ils n'eurent que la Religion en partage; exemples, qui contrediſent malheureu-

sement l'axiome des anciens : *Les grands hommes naissent des grands hommes* (1); mais qui vérifient celui-ci ; *nul ne sait commander, s'il ne sut obéir*, vu que tous ceux qui ont soutenu & gouverné l'Empire avec une certaine réputation, furent élevés dans la dépendance & monterent, sur le Trône de grade en grade. Cependant, quoique les enfants de Constantin eussent fort dégénéré des vertus de leur pere, il ne faut pas croire que leurs discordes ayent ruiné l'Empire, comme on l'assure communément, ni que l'Italie ait eu tant à souffrir de leurs divisions. Il est vrai que le fils

(1) *Fortes creantur fortibus.* Sentiment d'Horace & de Pindare, devenu le lieu commun des Poëtes, qui font bassement la cour aux Nobles. La pensée du Dante est bien plus juste :

Rade volte risorge per li rami
L'humana probitate. E questo vuole.
Quei, che la dà, perche da lui si chiami.

» Rarement les enfans ont les vertus de
» leur pere. Ainsi l'a voulu l'Etre suprê-
» me, pour nous convaincre, que lui seul
» en est la Source & le Distributeur.

aîné de Conſtantin ne ſurvéquit pas long-tems à ſon pere. Il ſuccomba bien-tôt aprés, accablé par les forces, ou par les manœuvres de ſon frere Conſtant. Mais ce différend mérite à peine le nom de guerre civile ; attendu que Conſtant étoit déja Maître de l'Occident & de l'Illyrie, avant même qu'on eût appris dans l'Empire que les deux freres ſe faiſoient la guerre. Ainſi l'Italie paſſa quatorze années ſous Conſtant, ſans être troublée par aucune guerre au dehors, ni par aucun tumulte intérieur, & c'eſt une eſpéce de prodige que le partage des Etats du défunt n'ait pas cauſé le moindre débat entre Conſtant & ſon frere Conſtantius, qui régnoit en Orient : d'autant plus qu'ils n'étoient pas de la même Communion, l'un étant bon Catholique, & l'autre Arien très-décidé. Si la ſucceſſion de l'aîné eût armé les deux freres, il n'eſt pas douteux que l'Italie en auroit beaucoup ſouffert, attendu qu'elle ſe trouvoit ſituée entre les deux Empires. Mais les guerres entrepriſes ou ſoutenues par les deux Empereurs, ſe

firent aux extrémités des Gaules, ou sur les frontieres de la Perse, & les événemens ne pouvoient guere inquieter l'Italie. A ce prix on pouvoit aisément supporter l'absence du Prince, & quoique Constant, dans l'espace de quatorze années, qu'il fut Empereur d'Italie, ait à peine passé quelques mois en deça des Alpes, son éloignement ne fit point murmurer les Italiens. Ils en étoient trop bien dédommagés par le repos dont ils jouissoient. Mais il étoit réservé à la perfidie d'un Officier, de réaliser tous les maux dont les discordes des deux freres n'avoient donné que des appréhensions. Magnence, Capitaine d'une ou deux Compagnies des Gardes de Constant, se prévalut de l'inconsidération de son Maître, & de l'attachement de plusieurs Officiers subalternes. Il prit la pourpre Impériale dans les Gaules, & ôta la vie à l'Empereur. Sa révolte & celle de Vetranion, qui, dans le même tems, se fit proclamer Auguste par ses soldats, mirent l'Italie dans une agitation, passagere, à la vérité, mais qui tenoit

moins de la révolution que de l'anarchie, & ressembloit plutôt à un interregne qu'à nulle autre espece de changement politique. L'usurpation des deux Tyrans, & le droit de Constantius à la succession de son frere, mort sans postérité, étoient de la derniere évidence. Mais la proximité de Magnence & la terreur de ses armes ne permirent pas aux Italiens de balancer Le Sénat de Rome reçut incontinent ses images & le reconnut pour Souverain. Cependant sa tyrannie fut moins fatale à l'Italie en particulier, que sa rébellion ne l'avoit été à l'Empire en général dont les forces, consumées dans les guerres civiles, ne se trouverent plus en équilibre avec celles des ennemis. Magnence résida fort peu en Italie. A proprement parler, il n'y parut qu'en passant, lorsqu'il alloit, à la tête de son armée, chercher Constantius dans la Pannonie, & lorsque battu & mis en déroute, il s'en retournoit précipitamment dans les Gaules. Cependant Constantius, ayant fait tomber Vetranion dans ses piéges, &

étant venu ſucceſſivement à bout de vaincre, d'affoiblir & d'exterminer Magnence, ainſi que Sylvanus qui prétendoit lui ſuccéder, réunit enfin ſous ſa domination tous les états de ſon pere. L'Italie devint donc encore une fois le centre de ce vaſte Empire. Tout lui aſſuroit la tranquillité, l'abondance & la paix. Mais la foibleſſe de Conſtantius fit évanouir la plûpart des avantages que l'on avoit lieu d'attendre de ſon regne & des maximes de gouvernement qui s'établirent ſous lui. La politique de Conſtantius étoit probablement le fruit de l'éducation qu'il avoit reçue de ſon pere, dont il fut l'enfant de prédilection. Il avoit un principe excellent dont il ne s'écarta jamais, c'étoit de tenir les charges civiles ſéparées des militaires. L'affoibliſſement de l'autorité des Préfets du Prétoire fut un grand coup d'Etat (1). Ces redou-

Amm. Marcell. lib. 21. circa fin.

(1) Chez les Romains, la tente du Général s'appelloit, dès les premiers tems de la République, le Prétoire, parce que les Conſuls prenoient à l'armée le nom de Préteur. Celui à qui la garde du pavillon

tables Officiers, dépouillés entiere-

ou du prétoire étoit confiée, faisoit, à peu près les fonctions de Majordome, ou de Maître d'hôtel du Capitaine Général, & s'appelloit Préfet du Prétoire. Chacun sait pourquoi & comment s'introduisit l'usage de donner aux Généraux le titre d'Empereur. Dans les derniers tems de la République, lorsque le Capitaines Romains s'égaloient aux plus grands Monarques, leur tente étoit gardée & fréquentée, comme le seroit aujourd'hui le Palais d'un Roi. La garde & la direction de ce pavillon devint bien-tôt une charge importante. Auguste, qui se fit Chef de la République, avec le titre d'Empereur ou de Capitaine Général, porta, au sein même de Rome, une partie des marques distinctives du Généralat, entr'autres quelques compagnies de soldats qui veilloient à la garde de son Palais & de sa personne. Ces soldats s'appelloient Prétoriens, & leur Capitaine, Préfet du prétoire. Séjan, qui eut cette Charge sous Tibere & qui tramoit de grandes choses, afin de pouvoir disposer de ces Compagnies ou Cohortes au premier signal, fit entendre à l'Empereur, qu'il étoit nécessaire de leur faire bâtir un quartier dans lequel ils pussent loger tous ensemble. Ces observations peuvent répandre plus de clarté sur tout ce qui a été dit, touchant l'autorité & la puissance des Préfets du Prétoire.

ment de tout pouvoir militaire, ne conserverent que la Jurisdiction civile, & une certaine autorité économique. Ainsi cette Charge, qui fut, dans le principe, purement militaire, ensuite militaire & civile, pendant si long-tems, finit par être réduite uniquement au civil; & au lieu qu'antérieurement le nombre des Préfets étoit indéfini, & que chacun d'eux, quand il s'en trouvoit plusieurs, jouissoit, par indivis, de l'autorité que la place donnoit sur tous les Etats du Prince, sous Constantius on vit s'introduire & s'établir l'usage d'en créer quatre, avec une Jurisdiction territoriale sur les Provinces qui leur furent assignées. L'un eut l'Egypte avec l'Asie Romaine; le second, la Thrace, la Grece & toute l'Illyrie; le troisieme eut l'Italie avec les isles adjacentes & l'Afrique; & le quatrieme, toutes les Provinces Transalpines, les Gaules, l'Espagne & la Bretagne. Tous les Gouverneurs, Présidens, Juges & Magistrats, de Provinces situées dans les Départemens respectifs, obéissoient au Pré-

V. Cod. Justin. lib. 1. tit. 26, 27. lib. 12. tit. 4.

fet du Prétoire. Il avoit de plus l'adminiſtration ſuprême de tous les tributs & de tous les revenus du Prince. Le commandement des troupes étoit le ſeul article qui ne dépendît pas de lui, & qui le mit dans l'impuiſſance de ſe révolter & d'uſurper l'autorité ſouveraine. Les Généraux de la cavalerie & de l'infanterie commandoient leurs Légions, ſans recevoir aucun ordre des Préfets Prétoriens. Ils en dépendoient, à la vérité, pour la paye & les appointemens; mais cela même étoit un frein très-propre à les contenir dans l'ordre, & à les empêcher de tramer des conſpirations; parce que les revenus & les tréſors des Provinces n'étant plus dans leurs mains, ils ne pouvoient plus ſéduire ſi facilement les ſoldats, qui étoient les ſeuls dont ils puſſent diſpoſer. Conſtantius eſt peut-être le premier qui ait établi cet ordre dans l'Empire Romain; l'exemple conſtant de toutes les Monarchies de l'Europe, qui ont adopté ſon ſyſtême, en démontre la juſteſſe. Il n'eſt pas moins certain, qu'à dater de Conſtantius,

vie des Empereurs fut plus en sûreté. Il est vrai que, malgré ces nouveaux réglemens, l'Empire ne cessa de décliner, même du vivant de Constantius ; mais il ne faut l'attribuer qu'à sa propre foiblesse, & au malheur de n'avoir point d'enfants. Né avec peu d'esprit, & formé insensiblement aux mœurs orientales, il fut toujours esclave de ses Eunuques. S'il est vrai que, dès le commencement de son regne, il ait fait périr tous ses parens dans la crainte qu'ils n'eussent troublé ou affoibli son autorité, il faut convenir que ses premieres actions furent un bien cruel essai de ses maximes despotiques. Les Eunuques & ses vils Courtisans le prévinrent en faveur de l'Arianisme, soit qu'ils fussent séduits par les artifices & les présens des Evêques, Chefs du parti, soit qu'ils crussent affermir leur propre autorité, en embarquant le Prince dans des disputes de Religion, qui ne pouvoient manquer de le distraire du gouvernement. Ainsi son fanatique attachement pour cette Secte fit deux torts essentiels à l'Etat. Les violen-

ces commiſes ſur les Evêques aſſemblés à Milan, à Rimini, à Smyrne, l'exil du Pape Libere, & de tant d'autres ſaints Prélats, mêlerent d'amertumes inexprimables les douceurs de cette paix, qui faiſoit, ſous le regne de Conſtantius, le partage de l'Italie & des autres Provinces éloignées, comme elle, du théatre de la guerre. Mais la fureur de Conſtantius pour l'Arianiſme fut la ſource d'un ſecond déſordre, dont les conſéquences furent bien plus fatales au gouvernement & à l'Empire. S'enfonçant toujours davantage dans les controverſes eccléſiaſtiques, dont il avoit la manie de vouloir être l'arbitre, il abandonnoit à d'indignes Miniſtres la direction de tout le reſte. Ceux-ci, peu ſenſibles à la gloire des armes Romaines, s'occupoient uniquement des moyens de ſe maintenir en poſſeſſion de l'autorité préſente, ſans s'inquieter de ce qu'elle pourroit devenir dans la ſuite. Tous s'efforçoient à l'envie de jetter dans l'ame du Prince des terreurs chimériques, & lui faiſoient voir les entrepriſes les plus coupables & les plus avancées,

où il n'y avoit pas même l'ombre de révolte. Les jalousies & les soupçons, qui le tourmentoient sans relâche, furent la source de ses injustices, de ses cruautés, des mesures gauches qu'il prit pour réprimer les ameutemens, enfin de tous les échecs qu'il reçut dans les guerres du dehors. Il soutint fort mal la réputation de l'Empire d'Orient, & fut presque toujours battu par les Perses, sur-tout lorsqu'il leur fit la guerre en personne. Il montra dans la suite sa foiblesse aux Francs & aux Germains, d'une maniere encore plus deshonorante & bien plus fatale aux affaires d'Italie. Magnence lui demandoit en grace de le laisser gouverner paisiblement les Gaules. Constantius ne voulut jamais y consentir, & son caractere timide & soupçonneux ne lui permettant, ni d'aller combattre en personne l'usurpateur, ni d'envoyer contre lui un Général avec les forces & l'autorité requises, il s'avisa de susciter les Rois barbares, de les inviter, par des présens, à faire la guerre à son rival, & à porter leurs armes

au ſein des Provinces Romaines. Politique vraiment digne de ſes Eunuques lâches & envieux, dont il ſuivoit aveuglément les conſeils & les impreſſions.

Après la mort de Magnence, les Francs & les Germains continuerent d'infeſter les Gaules, par la voie même que Conſtantius leur avoit applanie. Contraint, dans la ſuite, d'y envoyer Julien, le ſeul de ſes parens qu'il eût laiſſé vivre, il donna à ces Peuples de nouvelles preuves de ſa lâcheté, & de l'état languiſſant où ſe trouvoit l'Empire. Sa défiance fut marquée dans cette occaſion. Non-ſeulement il ne donna pas à Julien une armée & des ſecours ſuffiſans pour rétablir l'honneur du nom Romain, mais il lui aſſocia des Miniſtres, des Officiers & des Collégues, qui le traverſerent dans ſes opérations, & retarderent ſes progrès. Il voulut même, ſous les prétextes les plus frivoles, retirer le petit nombre de ſoldats qu'il lui avoit confié. Quoique Julien, par ſon infame apoſtaſie, n'ait que trop autoriſé les Chrétiens à

flétrir sa mémoire, il y a cependant lieu de croire, si l'Histoire n'a point été trop altérée dans cette partie par les Ecrivains de la Gentilité, qu'il auroit pacifié l'Occident & le Nord de l'Empire, si Constantius, après l'avoir élevé à la dignité de César, ne l'eût offensé par ses détours. Convenons néanmoins que Julien, avec tout cet étalage de probité & de philosophie, n'approche pas du vertueux Germanicus, qui, se trouvant auprès de Tibere, au même degré de parenté & de dignité, tourmenté par de semblable manége de Cour, demeure inviolablement fidele envers un Prince moins légitime, moins absolu & moins libéral à son égard. Tant il est vrai qu'un idolâtre de bonne foi l'emportera toujours sur un Chrétien hypocrite, tel que fut Julien. Celui-ci prit donc le parti de la révolte, & Constantius ne vit pas d'autres ressources, contre ce parent, devenu son compétiteur, que d'envoyer de l'argent aux Rois des Francs & de les engager à lui faire la guerre. Mais Julien qui, depuis quelque

tems, les tenoit en reſpect, profita du moment pour aller ſe meſurer avec ſon Maître & ſon couſin. Ainſi il laiſſa le champ libre à ces peuples, qui ne trouverent preſque plus d'obſtacles à s'emparer des Provinces Romaines & à s'approcher de l'Italie.

Julien, environné de Sophiſtes préſomptueux & orduriers, rendit ſon regne paſſager mémorable, par le génie pedanteſque qu'il porta ſur le trône, par ſon apoſtaſie, & par l'incroyable & ridicule entouſiaſme avec lequel il profeſſa l'idolâtrie. Cependant ſes ſuperſtitions furent plus funeſtes à lui-même & à l'Empire Romain, qu'à la Religion. La perſécution qu'il excita contre les Chrétiens, fut le dernier effort du Paganiſme, & bien-loin de détruire la foi des Diſciples du Chriſt, elle ſervit au contraire à l'étendre & à l'affermir. Mais ſa guerre imprudente contre les Perſes, dans laquelle il conſulta bien plus la vanité de ſes augures impoſteurs, que la ſaine politique, entraîna la perte de pluſieurs Provinces; parce qu'é-

tant mort dans cette expédition, son Successeur se trouva forcé d'accepter une paix ignominieuse, pour dégager l'armée Romaine, qui étoit sur le point de périr. Ainsi, tout ce que le génie & l'activité de ce Julien tant célébré opera dans l'Empire, se réduit à l'avoir affoibli de deux côtés, qui en étoient, pour ainsi dire, les deux points d'appui; d'abord par son imprudente sortie des Gaules, qu'il laisse exposées aux incursions déja si fréquentes des Allemands, pour aller porter ses armes rebelles contre Constantius; & ensuite, par cette guerre inconsidérée & ruineuse qu'il entreprend contre les Perses. Quant à l'Italie, on peut dire que Julien ne lui fit, pour le présent, ni bien ni mal. Il destitua, à la vérité, Taurus, Gouverneur de cette Province & Préfet du Prétoire, homme juste & modéré; mais ce fut pour mettre à sa place Mamertin, illustre dans la République des Lettres, & qui probablement n'étoit pas inférieur en politique.

Jovinien, Successeur de Julien,

n'eut pas le tems de réalifer fes bonnes intentions. Mais fous le regne des deux freres Valentinien & Valens, il fe paffa des chofes, & dans l'Occident & dans l'Orient, de la plus grande conféquence ; & quoique l'Italie n'en ait été léfée ni moleftée directement, elles doivent néanmoins être regardées comme caufes très-prochaines des grandes révolutions qui furvinrent peu de tems après. Il eft donc néceffaire de remonter aux événemens antérieurs & d'entrer dans un certain détail.

CHAPITRE VIII.

Réflexions fur les caufes de l'invafion des Barbares.

On a de la peine à concevoir comment les Romains, qui comptoient, à cette époque, cinq fiécles de puiffance & de grandeur, n'ont jamais pu fe fortifier contre les Germains. Ils étoient fi foibles de ce

côté, que l'Italie, elle-même, le centre & le siége de ce vaste Empire, ne tarda pas de devenir la proie de ces Nations barbares, dont la plus considérable, bien-loin de former par elle-même un Royaume ni une République, méritoit à peine le nom de Bourgade, & n'étoit comparable, ni pour l'étendue ni pour les richesses, au plus petit canton des Gaules. Il sembloit que l'Empire Romain n'avoit pas d'ennemis plus formidables que les Perses, & que c'étoit de ce côté que devoit commencer la ruine & la destruction. Cependant on vit encore l'Empire d'Orient faire face à la Perse, Monarchie stable, aguerrie & très-vaste, plusieurs siécles après que l'Occident eut subi le joug des peuples septentrionaux, sortis de leurs tanieres comme des bêtes féroces, sans principes, sans code militaire & sans discipline. Mais les Romains étoient accoutumés de longue main à respecter & à craindre les Perses. Cette impression fut très-long-tems la sauve-garde de l'Orient. Les guerres si fréquentes

dans cette partie exigeoient des préparatifs immenſes. Les traités de paix & les treves n'y étoient pas conclus avec moins de vigilance & de ſolemnité, attendu que les Romains ne dédaignoient point d'envoyer & de recevoir des Ambaſſadeurs, & de traiter avec les Perſes d'égal à égal. Tout ce que la raiſon d'Etat, l'uſage & le droit des gens exigent ou tolerent, étoit employé. On prodiguoit les préſens, les promeſſes & les flatteries pour ſe procurer de puiſſans Partiſans chez les Nations rivales ; & plus d'une fois les Romains attirerent dans leur parti des Princes du Sang Perſan. Au moyen de quoi les deux Puiſſances, tantôt en paix, tantôt en guerre, ſoutinrent entr'elles une eſpéce d'équilibre, comme font aujourd'hui les Puiſſances rivales de l'Europe. Mais les Romains ne daignerent pas employer cette méthode vis-à-vis des Nations ſeptentrionales, qu'ils regardoient comme des peuples pauvres & obſcurs, dont les forces ne méritoient pas plus d'attention que le terrein étroit qu'ils

habitoient. Ces Romains, jadis si déliés en politique, avoient sans doute oubliés, que l'ennemi le plus terrible est celui qui n'a rien à perdre. Ils en faisoient si peu de cas qu'ils les choquoient à tout propos, & dédaignoient d'employer avec eux ces manéges, que les Négociateurs appellent traités de paix, alliances & ligues, qui tournent presque toujours à l'avantage du plus fort.

Ce qui se passa sur la fin du regne de Valentinien l'ancien, en est la preuve. Cet Empereur munissoit les frontieres septentrionales de châteaux & de forteresses. Un de ses Officiers entreprit d'en construire au-delà du Danube sur le territoire des Quades. Ceux-ci s'en plaignirent à l'Empereur. Valentinien, jugeant qu'il n'étoit pas moins à propos de ménager les voisins que de fortifier les frontieres, fit cesser les travaux. Cependant son Officier Marcellien, ayant fait révoquer cet ordre, continuoit l'ouvrage au très-grand mécontentement des Quades. Leur Roi, Gabinius, vint en per-

Amm. Marcell. lib. 30.

ſonne traiter avec Marcellien. L'Officier Romain, feignant de ſe rendre aux prieres du barbare, l'engage, par les plus fortes démonſtrations d'amitié, à paſſer la nuit avec lui & l'aſſaſſine. Un trait auſſi noir fit prendre les armes aux Quades. Ils appellerent les Sarmates à leur ſecours, ſe jetterent ſur les Provinces Romaines de l'Illyrie, & firent des ravages affreux. Valentinien accourut auſſi-tôt qu'il put ſe dégager des autres guerres de la Gaule, & après quelques actions ou les Romains eurent l'avantage, les Quades lui envoyerent des Ambaſſadeurs chargés de l'adoucir, & d'expoſer comment la Nation avoit été forcée à cette guerre. Valentinien exhala d'abord ſa colere & leur prodigua les reproches d'ingratitude. Les Hiſtoriens ajoutent, qu'à l'aſpect de ces Députés, vétus à la barbare & de la taille la plus baſſe & la plus meſquine, Valentinien ſe plaignit de ce qu'on lui avoit envoyé ces malotrus pour Ambaſſadeurs. Quand il eut appris qu'ils étoient les plus nobles & les mieux faits de la nation,

Amm. Marcell. loco citato.

Zonin. lib. 4. c. 17.

ſon indignation redoubla, il étoit inconſolable, qu'un Empereur Romain eût à traiter avec une telle eſpéce. Son courroux fut même ſi violent, qu'il en jetta le ſang par la bouche & mourut quelques heures après. L'Empire perdit en lui une puiſſante digue contre l'inſolence des Allemands, qui menaçoient déja très-ſérieuſement les Gaules.

Il eſt vrai que tous les peuples du Nord eurent part à cette invaſion générale de l'Empire Romain au cinquieme ſiécle. Cependant il faut obſerver que le premier coup, & à proprement parler, celui par lequel l'Italie fut écraſée, partit du Septentrion, à la vérité, mais des régions les plus orientales, & ce qui paroît incroyable, des extrémités de la Perſe & de la Chine. Cette partie de l'Europe, ſituée entre le Danube & le Tanaïs, qui comprend aujourd'hui une partie de la Ruſſie, de la Pologne, de la Hongrie & de la Turquie Européenne, n'éprouva l'aſcendant des Romains, qu'au moment où ils touchoient au terme de

leur grandeur. Les peuples qui habitoient ces contrées, divisés entr'eux sous différentes dénominations, étoient plus connus sous le nom de Scites Européens, Tartares & Sarmates. Je dis Scithes Européens, parce que la Scithie s'étendoit également en Asie & en Europe, comme aujourd'hui la Russie & la Turquie. De tous ces peuples il n'y eut que les plus voisins du Danube, c'est-à-dire les Daces, qui furent subjugués & réduits en Province Romaine par Trajan, dont le regne peut être regardé comme la clôture des conquêtes des Romains. Les autres peuples plus éloignés du Danube & plus voisins du Tanaïs, comme les Alains, essuyerent, à la vérité, quelques échecs sous les Antonins, & furent repoussés par de-là les frontieres de l'Empire; mais, dans cette partie, les plus heureuses expéditions se terminerent par des treves ou par des Traités de paix & d'alliance, & jamais ces peuples ne furent comptés au nombre des sujets de l'Empire. Quand les forces romaines commencerent en-

Tiliem. Hist. des Emper. tom. 2. Domitien, art. 21. Trajan, art. 16 & 17.

ſuite à décliner, c'étoit beaucoup de contenir ces barbares au-delà du Danube, & de les empêcher, à force de citadelles & de garniſons, de pénétrer dans l'Illyrie & dans la Thrace. Aurélien, ce Prince ſi vigilant pour les intérêts de l'Empire, fit paſſer en deçà du Danube tous les Sujets Romains de la Dace, & déſignant ce fleuve pour frontiere, il abandonna l'antique Dace aux peuples d'alentour, qui s'appellerent Goths, ſoit qu'ils fuſſent les mêmes peuples appellés Gétes par les anciens, & quelquefois encore Daces par les Romains, ſoit qu'ils fuſſent venus des régions boréales & les plus occidentales de la Germanie. Du tems de Valentinien premier & de Valens, ces Goths étoient gouvernés par Atanaric, qui s'attira ſur les bras toutes les forces de l'Empire, pour s'être imprudemment engagé dans le parti de Procope, dont l'ambition ne viſoit à rien moins qu'à dépouiller l'Empereur Valens. Ce Procope ayant été vaincu & détruit, Valens ſe hâta de tirer vengeance des Goths, qui avoient

Amm. Marcell. lib. 27.

ſecouru ſon ennemi. Pendant trois ans conſécutifs il leur fit une guerre opiniâtre, & les réduiſit à demander quartier. Enfin on reſpiroit, les Goths ſe tenoient paiſiblement dans les limites qui leur avoient été preſcrites. L'Empire paroiſſoit n'avoir rien à craindre de ce côté. Quand l'apparition d'un peuple inconnu, ſorti, pour ainſi dire, d'un nouveau monde, vint replonger & les Goths & les Romains dans de plus grands embarras, & les forcer de recourir à d'autres expédiens. Les Huns, que l'on peut appeller indifféremment Scithes ou Tartares, & qui habitoient préciſément ce point de l'Aſie, où le Tanaïs la ſépare de l'Europe, étoient encore plus inconnus aux Romains que les
Lib. 11. p. 546. Scithes Européens. » Nous ne con» noiſſons qu'une petite partie du » Tanaïs, dit Strabon, à cauſe de » la froidure & des incommodités » du climat, que les Naturels ſeuls, » qui vivent de chair & de lait, » peuvent ſupporter & non les » étrangers. Au reſte, ces Tarta» res, bien-loin d'avoir aucun com-

» merce avec les autres Nations » puissantes par le nombre & la » vigueur des hommes, ont fermé » toutes les avenues par terre & » par eau «. Ptolomée, un siécle après Strabon, écrivoit également, qu'une grande partie de la Scithie étoit inconnue. Mais il est bien surprenant que Pline le jeune, si savant & si curieux, n'ait imaginé aucun moyen pour connoître ces peuples (1), quand il étoit Gouverneur de la Bythinie, située sur la mer noire & en correspondance avec le Roi du Bosphore, confinant les Huns. Or, ces peuples incultes & barbares, accoutumés à

(1) Il paroît, parce que l'on en apprit dans la suite, que ces Huns, devenus si fameux par la désolation de l'Italie, & de tant d'autres Provinces de l'Empire, occupoient cette partie des Russies Asiatiques, appellée Astracan, entre le Volga, le Montcaucase & le Don, que les anciens appelloient Tanaïs. Ils étoient donc voisins de la Perse, & les diversions qu'ils auroient pu faire dans cette partie, ne pouvoient qu'être fort avantageuses à la défense de l'Empire Romain, & favoriser même son agrandissement.

vivre en raze campagne ſans aucune demeure ſtable, toujours courans, pillans & combattans, paſſerent, on ne ſait pourquoi ni comment, le Palus Méotide & le fleuve Tanaïs, qui a ſon embouchure dans ce Lac.

Amm. Mar-lib. 31.

Ils ſe trouverent de prime abord dans le pays des Alains. Mais ſoit que ceux-ci, robuſtes & courageux, euſſent repouſſé les aſſaillans, ſoit qu'en effet leur pays, couvert de montagnes & de forêts, n'eût pas de quoi ſatisfaire l'avidité des Huns, ils ſe jetterent en avant & vinrent prendre à dos ces Goths voiſins du Danube. Les Goths, épouvantés par l'incurſion ſubite d'un peuple de l'eſpéce la plus étrange & même la plus hideuſe, s'il en faut croire les anciens Hiſtoriens, ſe précipiterent en foule ſur le Danube, tendant les mains vers l'autre bord, pour être reçus ſur les terres des Romains, & ſe dérober à la fureur de ces nouveaux aſſaillans. La nouvelle d'un événement auſſi ſingulier portée à l'Empereur Valens, donna lieu à des conſultations & à des débats infinis. On ne ſavoit quel

Zozein. lib. 4. c. 20. Amm. Marcell. ubi ſupra.

parti prendre vis-à-vis des Goths. Leur déclarer la guerre étoit une entreprise périlleuse, stérile & interminable, attendu qu'après avoir vaincu une Nation, les Scithes par exemple, il falloit recommencer contre ces mêmes Huns, qui les pourchassoient. Ces contrées septentrionales & barbares se trouvoient tellement surchargées d'hommes, que les peuples étoient forcés de s'entasser les uns sur les autres. Les accueillir & leur assigner des terres, à la maniere des colonies, n'étoit pas une opération moins délicate, par la difficulté de trouver des Ministres ou Gouverneurs assez habiles & assez désintéressés pour les contenir dans les bornes prescrites. Il n'est pas douteux que le parti le plus sûr étoit de les répandre çà & là, & de les fondre dans les différens corps de l'armée. Il falloit chercher les moyens d'en naturaliser une partie, nourrir les autres d'espérance & de promesses, les diviser, les affoiblir en semant parmi eux la jalousie, mettre toutes ces Nations aux prises & les détruire

enfin les unes par les autres. Par-là on remédioit à un autre inconvénient. Les armées dépérissoient ; les soldats devenoient tous les jours plus rares & les guerres plus fréquentes. Ces barbares arrivoient donc fort à propos, d'autant plus qu'ils se contentoient d'une modique paye. Que l'Empereur Valens envisageât la chose sous l'un de ces rapports, ou sous d'autres, il fut arrêté dans son Conseil, qu'il seroit fait un Traité avec les Goths & qu'on les recevroit à certaines conditions. Mais ses Ministres & ses Officiers remplirent si mal les articles convenus, que les Goths, se voyant dépouillés de tout par l'avarice des Romains & sur le point de mourir de faim, ne garderent plus de ménagement. Le désespoir en fit autant d'ennemis, & d'autant plus redoutables, qu'ils se trouvoient tous armés au centre de l'Empire. Valens, comptant sur la foi de ces Etrangers, avoit négligé, réformé ou mécontenté les Milices Romaines. Quand il voulut en venir aux mains avec les Goths, il y perdit son armée avec

V. Jornaud. de rebus geticis, lib. 26.

la vie, & laissa l'Empire d'Orient plus bouleversé que jamais.

CHAPITRE IX.

Révolutions de l'Empire d'Occident, & quels en furent les effets, par rapport à l'Etat d'Italie.

CEPENDANT l'Italie jouissoit d'une paix profonde. Elle n'en étoit pas redevable à l'enfant qui portoit alors le nom d'Empereur, mais à Gratien Auguste, frere aîné du jeune Valentinien, dépositaire de l'autorité & arbitre de toutes les affaires. Gratien portoit le titre d'Auguste depuis plusieurs années, il avoit même été le Collegue de son pere, à la mort duquel il devenoit conséquemment, & par le fait & par le droit, Empereur d'Italie & de tout l'Occident. Mais les Officiers de Valentinien, & sur-tout Merobaude, se trouvant en Sabarie à la tête d'une armée, & fort éloignés de Treves, où Gratien avoit fixé son séjour,

craignirent que quelque uſurpateur ne s'arrogeât la pourpre, & ſe hâterent de proclamer Empereur le jeune Flavius Valentinien, ſecond du nom, qui avoit ſuivi ſa mere & ſon pere juſqu'à Acinco dans la Pannonie. Gratien, qui fut le premier des Empereurs, ſur qui la Religion Chrétienne opéra d'une maniere viſible & édifiante, ne tarda pas d'approuver l'élection, quoique faite ſans ſon conſentement, & regarda toujours ce jeune frere comme ſon propre fils. Auſſi-tôt qu'il l'eut reconnu pour Collégue, ou au plus tard quelques années après, il partagea avec lui les Provinces occidentales, & en conſéquence de cette diviſion, l'Empire d'Italie demeura à Valentinien. Dans ces entrefaites l'Empire d'Orient vint à vaquer par la mort déplorable de Valens, défait, comme nous l'avons dit, & brûlé vif auprès d'Andrinople, par les Goths, qui, ne rencontrant plus d'obſtacles, coururent & pillerent, de ſociété avec d'autres Nations barbares, la Thrace, la Macédoine, la Grece, & déſolerent toute cette

partie de l'Empire Romain. Gratien, sur qui seul tomboit le droit & l'obligation de pourvoir aux besoins de l'Etat, attendu que Valens n'avoit pas laissé de successeur, ne vit pas de moyens plus sûrs pour rétablir les affaires d'Orient, que de s'associer Théodose, dont on connoissoit la vertu & la bravoure, & qui se trouvoit à la fleur de son âge. Non-seulement Zosime, mais Sinesius lui-même, & qui plus est dans son magnifique Traité de Politique adressé à l'Empereur Arcadius, blâment ici sans ménagement la conduite de Théodose. Ils lui reprochent d'avoir, pour ainsi dire, désarmé l'Empire & anéanti les troupes nationales, à force de favoriser & de soudoyer les barbares. En effet, il peut paroître assez étrange que dans un point aussi clair de politique, le grand Théodose ait fait une erreur de cette importance, telle que de confier à ces nouveaux venus les forces & la défense de l'Empire, de désarmer presqu'entièrement les anciens sujets, de ne composer plus les armées que de barbares, & d'en An. 375.

donner le commandement aux Capitaines de la même Nation. Cependant Valens ayant donné asyle dans les terres de l'Empire à toutes ces Nations, je ne vois pas qu'il restât d'autre parti à Théodose & à Gratien, que de se les attacher par des témoignages de confiance. Pour les chasser ou les détruire, il falloit avoir des armées nationales sur pied & en bon état. Mais bien-loin qu'il fût possible de rassembler des troupes Romaines, capables de repousser tant de milliers d'hommes robustes & aguerris, & que le désespoir auroit encore rendu plus terribles ; les Provinces Romaines ne pouvoient pas même fournir des milices pour les besoins ordinaires de l'Etat, & les troupes qu'on pouvoit y lever n'auroient servi ni plus fidelement, ni pour une paye plus modique que les barbares. Il n'en résultoit donc d'autre inconvénient que celui d'accoutumer les Communautés à fournir en argent ou en vivres, l'équivalent des hommes qu'elles devoient envoyer aux armées. Contribution essentielle qu'il

qu'il eſt toujours dangereux de dénaturer. D'ailleurs il eſt bien décidé que les Goths, les Alains, & généralement tous ces peuples allemands ou Scithes, qui vinrent à la ſolde des Empereurs, étoient d'autres ſoldats que les Romains, qui, pour lors, devoient tous être amollis & corrompus. Et il falloit bien que leur lâcheté fût connue, puiſque malgré les avantages de la figure & de la taille, qui devoient prévenir les Princes en leur faveur, ils étoient mis de côté. Il eſt vrai que pour ne pas donner trop d'aſcendant à ces Etrangers, il convenoit de les mêler avec les nationaux, & d'en laiſſer le commandement aux Romains. C'eut été même, ſans difficulté, le meilleur parti, ſi les Princes n'avoient eu plus de raiſons encore de ſe méfier des Généraux Romains que des barbares. Ces derniers, perſuadés qu'ils étoient incapables d'occuper le trône en perſonne, avoient un motif de moins de ſe révolter & de trahir le Prince. Et ne ſait-on pas que pendant plus de trois ſiécles, preſque toutes les

Amm. Marcell. lib. 27 & 31.

révolutions de l'Empire avoient été causées par l'infidélité des Capitaines nationnaux ? En un mot, on touchoit au moment marqué pour la chûte d'un si vaste Empire ; & comment éluder les decrets de la Providence ! Dans l'état où étoient les choses, il ne restoit qu'une ressource capable de retarder la ruine de l'édifice ; ressource qui, dans tous les tems & chez toutes les Nations, forma, soutint & agrandit les Empires ; c'étoit que l'Empereur se mît lui-même à la tête des armées. Aussi Théodose, qui eut le talent & la volonté de conduire en personne toutes les guerres survenues durant son regne, fit les meilleurs choix en fait de Capitaines, & nul Empereur n'eut des Généraux plus fideles & plus soumis. Il eut cependant de très-grandes difficultés à vaincre, & il eut besoin de toute sa dextérité, pour contenter & tenir sous le joug cette multitude d'Etrangers. Afin de satisfaire ceux-ci sans mécontenter les Romains, il multiplia les charges militaires, & fatigua les Provinces par de nou-

V. Zozym. lib. 4. c. 30. & suivans.

velles impoſitions. Gratien s'appliquoit de ſon côté à captiver l'eſprit des Alains, dont il devoit avoir un grand nombre à ſon ſervice. Il les employa avec ſuccès contre les Germains. Mais ſoit qu'il ne ſût pas ſe conduire auſſi habilement que ſon Collégue à l'égard des anciens ſujets, ſoit que la méchanceté de quelques-uns des ſiens ou peut-être d'un ſeul envenimât les choſes, la faveur dont ces Etrangers jouiſſoient auprès de lui & l'accueil qu'il leur faiſoit, exciterent des jalouſies qui lui furent très-funeſtes.

Magnus Maximus ſe trouvoit exilé ou employé en Bretagne, lorſque la mort de Valens & les beſoins de l'Etat engageoient Gratien à s'aſſocier Théodoſe, dont Maximus ſe vantoit d'être le compatriote & l'égal en tous points. La jalouſie & l'ambition le pouſſerent à la révolte & à la vengeance. Il fomenta les perverſes diſpoſitions qu'il découvrit chez les ſoldats Romains, & les fit bien-tôt éclater en ſa faveur. Le bon Gratien ayant perdu la vie dans cet ameutement, Maximus obtint An. 383.

facilement le titre d'Auguste & l'Empire des Gaules auquel les Espagnes & la Bretagne étoient annexées. Valentinien étoit encore dans un âge si foible, que bien-loin de pouvoir venger la mort de son frere & dépouiller l'Usurpateur, il fut heureux d'en être quitte pour le reconnoître en qualité de Collegue. Théodose lui-même, occupé en Orient, donna une approbation sincere ou simulée à l'inauguration de Maximus. Mais la défiance & les soupçons habitoient les trois Cours. Valentinien & Théodose craignoit perpétuellement quelque nouvel attentat de sa part du Tyran, & celui-ci ne pouvoit se flatter que les deux Empereurs le vissent jamais avec plaisir leur égal. Cependant quelques années se passerent en ambassades réciproques, tantôt officieuses, tantôt menaçantes, selon les dispositions de crainte ou de confiance dans lesquelles se trouvoient les Parties. Saint Ambroise, Evêque de Milan, fut employé plusieurs fois à ces sortes de légations, & c'est le premier exemple de la part considérable que les

Tillem. Mémoir. de l'Emper. Valenti. II. Murat. an. 383 & suiv.

Evêques eurent en ſuite à toutes les négociations, ſurtout en Occident. Juſtine Auguſte, mere du jeune Valentinien, gouverna ſous le nom de ſon fils. L'Arianiſme, dont elle étoit imbue, cauſa quelques peines aux Evêques Catholiques. Mais la tranquillité de l'Italie n'en fut point altérée. Cependant une femme ſans expérience & un Empereur enfant étoient un foible rempart contre un Tyran ruſé & aguerri. Juſtine Auguſte, effrayée de la ſupériorité de l'ennemi, prit la fuite avec ſon fils & l'Italie paſſa ſous le joug de Magnus. Mais il jouit peu de ſa conquête. Théodoſe marcha contre lui, & l'Uſurpateur ayant perdu la bataille & la vie, l'Italie repaſſa ſous le gouvernement du jeune Valentinien. La rebellion de Maximus eut néanmoins deux effets très-funeſtes à l'Italie. Le premier, d'avoir maintenu ou fait revivre dans les Gaules, je ne ſai quel goût pour l'indépendance, qui prenoit ſa ſource dans l'uſage, conſtant pendant pluſieurs ſiécles, d'y créer des Auguſtes. Circonſtance eſſentielle, par rapport aux révo-

lutions de l'Empire d'Occident & de l'Italie en particulier, laquelle se trouva réduite à ses propres frontieres, abandonnée à ses forces, évidemment insuffisantes, & forcée par conséquent de plier devant quiconque se présentoit. En effet, nous avons remarqué plus haut que, sous le regne de Gallien, Postumius s'étoit fait Empereur des Gaules, & qu'il les gouverna même avec sagesse. Son fils Saturnin lui succéda, ensuite Tetricus qui fut vaincu par Aurélien, dont le nom imprima la terreur aux Gaules & les empêcha de reconnoître d'autre Souverain que lui-même. Mais peu de tems après, Carus donna le gouvernement des Gaules à son fils Carinus César, & depuis lors cette Province eut presque toujours un Empereur particulier. Treves étoit, bien plutôt que Rome, le siege & la capitale de l'Empire. Dioclétien y envoya Hercule, son Collegue, lorsqu'il divisa ses Etats pour la premiere fois, & après celui-ci Constance Chlore s'y fixa. Il est vrai que Constantin, fils & successeur de Cons-

V. supra lib. 3. c. 5.

tance, réunit toutes les parties de l'Empire; cependant il laissa le commandement des Gaules à Crispe, son fils aîné, tant qu'il lui fut cher. Après la mort du grand Constantin, les Gaules repasserent sous la domination d'un Empereur particulier qui fut Constantin le jeune. Constant fit périr son frere, & réunit les Gaules à sa portion de l'Empire. Mais les choses ne subsisterent pas long-tems en cet état. Magnence se révolta & soutint quelque tems sa dignité contre les efforts de Constantius Auguste. Magnence ayant été détruit, Sylvanus prit sa place, & à peine l'Empereur Constantius eut-il défait ce nouveau Tyran, que Julien, y étant allé en qualité de son Lieutenant, fut créé Auguste au bout de quelques mois, par les troupes ameutées. Le regne de Valentinien termina, ou du moins interrompit cette succession continue de Princes & de Tyrans dans les Gaules. Le gouvernement vigoureux de cet Empereur réprima tout à la fois, les révoltes des sujets & les invasions de l'ennemi; en sorte qu'il re-

mit l'Empire à ſes fils dans le meilleur état. Mais la révolte de Maximus réveilla dans les Gaules l'amour de l'indépendance aſſoupi depuis quelque tems, & les circonſtances dont ſon uſurpation fut accompagnée & ſuivie furent peut-être l'origine de la Monarchie Françoiſe, & de la ſéparation totale de l'Italie des autres parties qui compoſoient l'Empire occidental. Effectivement, à datter de cette époque, à peine voit-on les Gaules obéir pendant quelques momens aux Empereurs regnans en Italie. Mais le ſecond préjudice, pour le moins auſſi grave que la révolte de Maximus porta à l'Italie, fut d'expoſer plus que jamais les Provinces Romaines aux incurſions des Allemands. Il ne s'étoit d'abord fait un parti que par les marques de protection & de faveur qu'il donnoit aux ſoldats Romains, c'eſt-àdire, à ceux qui étoient nés ſujets de l'Empire, Mais ſon autorité ne fut pas plutôt cimentée par le conſentement gracieux ou forcé des deux Empereurs légitimes, qu'il ſe hâta de ſe procurer de nouveaux ſou-

tiens, en achetant l'amitié & l'alliance des Allemands. Fier d'un tel appui, il traita toujours supérieurement Valentinien. Il le menaçoit à chaque instant de lâcher contre l'Italie une armée de barbares, dont ses légions mêmes étoient composées presqu'en entier (1). Ces peuples en devinrent encore plus audacieux & plus entreprenans. Témoins de tous les troubles qui déchiroient l'Empire, ils sentirent enfin qu'ils étoient les Arbitres de la destinée des Césars. Les Goths, les Alains, les Francs & les autres barbares, à la solde des Empereurs & des Tyrans, formoient la plus grande partie des forces respectives. Les Officiers mêmes les plus renommés de Théodose, ainsi que du jeune Valentinien, étoient tous barbares. Et ce n'étoit pas seulement dans les armées qu'ils avoient du crédit & du pouvoir; les plus grandes cités & Rome elle-même, en vinrent bientôt jusqu'à les courtiser, les respec-

(1) *Quum transrhenanos milites miniteris Italiæ.* Ambrof. epist. 24.

ter & les craindre. On imagine bien que de leurs côtés ils ne manquoient pas d'accueillir, de careſſer, de protéger. Dès qu'ils eurent connu leurs propres forces & la foibleſſe des Romains, ils ſe rendirent deſpotiques dans l'Empire, & s'embarraſſerent fort peu du titre d'Empereur. Arbogaſte, Franc de Nation & Général de Valentinien, diſpoſoit de ce Prince comme de ſon pupille, pour ne pas dire ſon eſclave, & finit par le faire aſſaſſiner, afin de commander ſeul & ſans ombre de ſubordination. Ce qui démontra plus fortement encore ſon pouvoir abſolu en Occident, c'eſt le choix qu'il fit enſuite d'Eugenius, homme de lettres & ſon protégé. Il le décora du vain titre d'Empereur, ſe réſervant l'autorité ſuprême & la toute puiſſance dans le gouvernement. Je ne ſais ſi l'hiſtoire ancienne fournit aucun trait plus reſſemblant aux Rois de France de la premiere race, & aux Califes Sarraſin, à qui les Maires du Palais & les Soudans laiſſoient le titre & les décorations de la ſouveraineté, pendant qu'ils s'en

arrogeoient toutes les fonctions. Nous verrons même cet exemple constamment suivi pendant près d'un siecle. Il est vrai qu'Arbogaste & Eugenius furent vaincus & détruits par les armes de Théodose, dont la réputation & le génie tenoient toutes les parties de l'Empire unies & soumises, malgré cette multitude de barbares, qui remplissoit ses armées & sa Cour. Mais de tant de vertus, il ne transmit à son fils Honorius que son zèle pour la Religion. Celui-ci succéda à Valentinien second, par le droit des conquêtes de son pere, tandis qu'Arcadius, son frere aîné, montoit sur le Thrône d'Orient, vacant par la mort de Théodose. Honorius fut en Occident un des plus grands zélateurs de la catholicité, mais d'ailleurs Prince foible & borné.

CHAPITRE X.

Commencement du regne d'Honorius & premieres entreprises des Barbares sur l'Italie.

AVOIR Honorius détruire si vigoureusement les restes de l'idolâtrie dans Rome, & réprimer dans tous ses Etats l'insolence des Hérétiques & des Payens, qui croiroit qu'il eût reçu de la nature ce caractere foible, dont son gouvernement porta l'empreinte ? On pourroit expliquer ceci, en supposant que saint Ambroise & les autres, qui furent chargés d'instruire le jeune Empereur dans la Religion Chrétienne, s'y appliquerent avec le zéle le plus pur, & avec un succès d'autant plus complet qu'ils semerent dans un terrein heureusement préparé ; au lieu que ceux à qui Théodose confia la partie politique de l'éducation du Prince, se garderent bien de le former aux affaires, & crurent assurer

l'exercice & les progrês de leur auorité, en façonnant son ame à l'indolence & à la timidité. D'ailleurs il est très-probable que les Maîtres d'Honorius & ceux qui composoient son Conseil, le voyant porté décidément à la piété, étalerent à l'envie le plus grand zèle pour la Religion, afin de conserver les bonnes graces du jeune Prince. Ainsi la plûpart de ces Edits ou rescrits, publiés sous Honorius contre les Payens & les Hérétiques, n'étoient peut-être au fond, que des manœuvres de Courtisans, qu'il ne faut pas plus attribuer à la ferveur religieuse du Prince, que les autres Ordonnances purement civiles. C'étoit l'intérêt & la politique des Ministres, qui dictoient les uns & les autres. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Honorius fut perpétuellement le jouet de ses Officiers ; se laissant mener comme un enfant, tant qu'ils conservoient sa faveur, & s'en défaisant avec autant de précipitation que d'imprudence, quand une fois il avoit prêté l'oreille aux discours de l'envie. Cela rappelle la question

tant débattue par les politiques, lequel vaut mieux pour un Etat d'avoir un bon Prince ou un bon Ministre, & fait voir en même-tems combien elle est vaine. Il est impossible qu'un bon Ministre se soutienne auprès d'un Prince foible & méchant. L'exemple du Cardinal de Richelieu, qui sut conserver son autorité & servir utilement son Roi presqu'en dépit de lui-même, est peut-être unique. Stilicon étoit exactement auprès d'Honorius, ce que Richelieu fut auprès de Louis XIII, & il est certain qu'il régissoit l'Empire d'Occident plutôt en Souverain qu'en Ministre. Agissoit-il par vertu? étoit-il épris d'une noble passion pour la gloire? avoit-il l'honorable ambition de se faire idolâtrer des Sujets & respecter des deux Cours, encore plus que Rufin, créature de Théodose, Ministre d'Arcadius en Orient & par conséquent son rival de gloire? Quelque fût le mobile de sa conduite, Stilicon mania avec tant de dextérité & de vigueur les affaires de la guerre & de la paix, qu'il mérite d'être compté parmi les grands hommes de l'an-

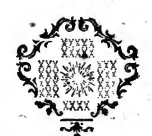
tiquité. Il n'est ni Monarque fameux, ni favori célébre, qui ait été chanté par ses Sujets ou ses Cliens, aussi magnifiquement que Stilicon le fut par Claudien, son contemporain, & ce qui est plus important, il n'en est aucun dont les louanges soient mieux étayées. Quelque pompeuses, quelque exagérées même que paroissent les expressions du Poëte, il est aisé de voir qu'elles ont une autre source que l'heureuse fécondité de sa veine. Tout l'éloge porte sur des actions de ce Héros, avérées & notoires. Un seul article reste douteux touchant le caractere de Stilicon, c'est la pureté de ses intentions & sa fidélité. Un des plus grands problêmes d'histoire est de sçavoir, s'il voulut réellement s'emparer de la Couronne de son Maître, ou s'il succomba victime de l'injustice & des calomnies d'Olympius, son rival & ensuite son successeur dans le Ministere & dans la faveur d'Honorius. Les raisons pour & contre sont de la même force. Absolument parlant, le trait le moins équivoque qui lui soit échappé, c'est la tentative qu'il

fit à la mort d'Arcadius, pour placer son fils sur le Trône de Constantinople. Mais il faut observer qu'il étoit Vandale, & par conséquent accusé sur les plus légeres apparences. Pour peu que ses démarches ou ses Traités avec les autres Barbares aient prêtés à la critique, il ne fut pas difficile à ses rivaux de le desservir auprès d'Honorius, & de le faire envisager comme un traitre. Ce Ministre Capitaine, aussi grand dans un genre que dans l'autre, fut donc immolé, & sa chûte entraîna celle de l'Empire d'Occident. Mais si Honorius & l'Italie perdirent, dans la personne de Stilicon, le seul bras qui pût retarder la ruine totale, Stilicon lui-même avoit perdu quelques années auparavant dans la personne de saint Ambroise l'unique soutien de sa vertu, & le seul homme qu'il pût s'associer en toute sûreté dans les Conseils & dans la confidence de l'Empereur. Il y avoit eu d'abord de la mésintelligence entre Ambroise & Stilicon. Mais celui-ci ayant reconnu la belle ame du saint

Evêque & sa capacité dans les matieres de gouvernement, conçut pour lui la plus grande estime & la plus profonde vénération. De-là vint probablement, que les premieres années de son Ministere furent moins exposées à la censure & aux interprétations sinistres. Sur le tout, quelles qu'aient été les intentions & les vues de Stilicon, il est toujours certain, que pendant qu'il commandoit les armées Romaines, l'Italie échappa deux fois au joug des Barbares. L'histoire de ces tems est si défectueuse & si confuse, que l'on peut à peine entrevoir les faits principaux. Cependant les Auteurs ecclésiastiques & profanes s'accordent sur deux batailles mémorables, dans lesquelles Stilicon défit totalement Alaric, Général des Goths, & Radagaise, Général des Huns ou Scithes. Ces deux Capitaines attaquerent de concert l'Italie vers l'an 400; ils y jetterent une telle épouvante, qu'Honorius étoit déja sorti de Ravenne, dans la résolution de passer les Alpes & de se réfugier dans les Gaules. Stilicon fit tant qu'il l'arrêta

V. Paulin. in Ambrosii vita, c. 44, 45.

bétail. Ce qui arrivoit fort à propos, attendu que les efclaves & les hommes libres manquoient également. Mais cet avantage s'évanouit prefqu'auffi-tôt. Une affreufe épidémie, occafionnée probablement par la famine que ces Barbares endurerent fur la montagne de Fiezole, enleva rapidement aux Marchands tous les efclaves qu'ils avoient achetés. Enfin, tout annonçoit que la grandeur Romaine touchoit au terme fatal.



LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau des affaires d'Italie vers la fin du quatrieme siécle. Agriculture, Commerce, Arts & Etudes.

DEPUIS dix ou douze siécles, nous sommes tellement accoutumés à penser que les Goths, les Hérules, les Vandales & les Lombards ont ruiné & abruti l'Italie, qu'il ne nous vient point en idée que ces peuples aient procués le moindre avantage au pays qu'ils conquirent. Le préjugé ne nous permet pas même de réfléchir qu'il est très-possible que nous soyons, tous tant que nous sommes, les descendans de ces Peuples. Il n'est pas douteux qu'au moment de la révolution, lorsque l'Empire d'Occident s'écroula entierement, la désolation & le bouleversement furent extrême. Mais

ſi nous jettons un coup d'œil ſur l'état où ſe trouvoit l'Italie, lorſque les Goths y vinrent & prirent Rome pour la premiere fois, nous verrons peut-être que les générations qui vécurent dans cette Province, après que les Barbares y eurent établi leur domination, n'avoient pas lieu de regretter la condition de leurs peres.

L'Italie devenue, ſous les premiers Empereurs, le jardin de Rome, ſe conſumoit dans ſes propres délices. Le premier dommage qui en réſulta & que l'on peut regarder comme la ſource de toutes les autres, fut la réduction & l'extinction preſque totale de la population. Le mariage étoit regardé généralement comme un joug inſupportable. Malgré cette multitude de Loix publiées contre les célibataires ou en faveur des maris, les attraits d'une vie libre & licentieuſe l'emportoient, & telle fut à la fin la diſette d'enfans, que ſous Conſtantin, la poſſeſſion d'un fils unique procuroit de grands priviléges. L'abus s'introduiſit d'abord parmi les Grands & l'élite du peuple, & gagna in-

V. Heinec. ad l. pap. popp.

vais faisoient distribuer à la populace gratuitement ou à vil prix, tout cela fomentoit les abus, & entretenoit la maladie politique qui minoit lentement l'Empire. Il en étoit peu qui voulussent se charger de femmes & d'enfans. On aimoit beaucoup mieux s'en aller à Rome, où la subsistance ne coûtoit ni brigue ni travail, & se trouvoit au milieu de tous les plaisirs du théâtre & du cirque. Les largesses ayant été supprimées dans la suite, ou diminuées par la retraite des Empereurs qui fixerent allieurs leur séjour, la piété chrétienne, dont les vues étoient sans doute pures & sublimes, entretint l'oisiveté en suppléant aux libéralités des Princes. L'Eglise, enrichie par les donations d'une multitude de Citoyens convertis, faisoit des aumônes immenses. Mais le soin qu'elle prenoit des pauvres & surtout des infirmes, attiroit à Rome une infinité de libertins & de fainéans, chez qui ces pieuses libéralités fortifioient l'aversion du travail. Ainsi tout concouroit à dépeupler les campagnes. On aban-

V. Cod. Theodos. de mendic. non invalidis. Ambros. de offic. lib. 2. c. 16.

donnoit les villages, les bourgs, & les petites villes, qui ſont communément la reſſource des grandes Cités & le ſoutien des Empires. Nous avons vu que les colonies, imaginée d'abord pour repeupler les terres que les fureurs de la guerre avoient dévaſtées, étoient, dans le premier ſiecle même de l'Empire, une foible reſſource pour ces campagnes épuiſées par le luxe & les arts citadins, qui ſont bien plus deſtructeurs encore que la guerre, à cauſe de la continuité de l'action. Mais au troiſieme & quatrieme ſiécles il n'étoit plus queſtion de ces colonies. Le ſouvenir même en étoit aboli. Comme les ſoldats natifs d'Italie étoient en très-petit nombre, les militaires ne ſe ſoucioient plus d'obtenir pour récompenſe des terres dans cette Province devenue ſemblable aux autres, chargée d'impôts, tourmentée par les guerres, expoſée depuis long-tems à l'avidité des Favoris & des Miniſtres dont les uſurpations rendoient la propriété trop incertaine. Puiſque les payſans & les laboureurs eux-mêmes avoient

avoient perdu le goût ou la faculté de cultiver leurs propres champs; quels attraits la vie rustique pouvoit-elle présenter à des soldats vieillis dans la licence & dans les rapines ? Tout le terrein cultivable devoit donc être possédé par un petit nombre de riches, & sur-tout par les Sénateurs Romains qui, par la Loi, ne pouvoient avoir des fonds & des immeubles qu'en Italie. Les possesseurs faisoient cultiver les terres par leurs esclaves. Mais bien-tôt on vit disparoître cette espéce même de cultivateurs, lorsque les Provinces orientales & les Gaules se furent mises sur le pied de créer des Empereurs, ou de reconnoître pour tels leurs tyrans particuliers. Les prisonniers que l'on faisoit, en petit nombre, dans les guerres Persiques ou Germaniques passoient rarement en Italie. D'ailleurs, on y étoit bien moins curieux d'esclaves rustiques & d'hommes endurcis aux travaux, que de ceux qui servoient à la volupté, au luxe & à la mollesse. Quoique Rome eût cessé d'être le siége de l'Empire &

V. l. 1. c. de agro deserto.

de la Cour, les délices & le faste y étoient portés au même excès. Les femmes & les Grands auroient cru manquer à leur naissance & à leur rang, de paroître en public sans être suivis de quatre ou cinq cens pages & domestiques.

Amm. Marcell. lib. 14.

A mesure que les habitans des campagnes s'éloignoient ou s'anéantissoient, & que les riches Citoyens, par défaut d'attention ou de moyens, négligeoient de faire cultiver les terres, quelques Empereurs sages s'appliquerent à les repeupler. Aurélien avoit formé le projet d'envoyer des colonies d'esclaves dans certains cantons de la Toscane & de la Ligurie, ou des Langhes; mais la brieveté de son regne, ou l'opposition de ses Ministres en empêcherent l'exécution. On ne voit pas que, pendant plus d'un siécle après Aurélien, aucun des Césars ait essayé de l'effectuer, jusqu'à Valentinien premier, qui, l'an 370, envoya quelques barbares, faits prisonniers dans la guerre Germanique, peupler & cultiver les pays voisins du Pô. Quelques années

An. 377.

après, Frigerid, Général de Gratien, tira de l'Illyrie un certain nombre de prisonniers Goths, Huns, Alains & Taifales, qu'il fit passer dans le pays situé entre Parme, Modene & Reggio. Mais outre que la ressource étoit foible pour ces contrées presque désertes, les mêmes désordres qui les avoient dépeuplés, détruisirent bien-tôt ces nouveaux établissemens. Il est certain que, vers la fin du regne de Théodose, toute cette partie de la Lombardie située entre Milan & Bologne, pays si gras & si fertile, étoit presqu'entierement abandonnée & inculte. La Campanie elle-même appellée par excellence terre de labour, & sans contredit le meilleur terrein de toute l'Italie, la Lombardie exceptée, avoit tellement dégénéré, qu'Honorius fut obligé, dans un seul Edit, d'exempter d'impôts ou de tailles plus de cinq cens mille journaux devenus stériles & totalement nuls. On peut conclure de quelques autres Loix du même Empereur, que toutes les Contrées de l'Italie étoient déja fort dégradées

C. Theodos. lib. 11. tit. 28. l. 2. Ibid. lib. 5. & seq.

& presque désertes, avant l'irruption des barbares du Nord.

La population des Villes n'étoit certainement pas supérieure à celle des campagnes. Nous tenons de saint Ambroise (1), que Plaisance, Parme, Modêne, Reggio & Bologne, jadis illustres & florissantes, n'offroient plus de son tems que des ruines & des cadavres de Cité, comme il s'exprime lui-même. Milan & Ravennes, devenues le siége des Empereurs d'Occident, acquirent probablement une augmentation d'habitans. Mais les mêmes abus qui tourmentoient Rome & qui, de leur nature, devoient accélérer la ruine de l'Italie bien-

---

(1) *De Bononiensi veniens urbe, à tergo claternam, ipsam bononiam, mutinam rhegium delinquebas: in dextera erat bruxillum: à fronte occurrebat Placentia, veterem nobilitatem ipso adhuc nomine sonans: ad lævam Appenini inculta miseratus & florentissimorum quondam populorum castella considerabas, atque affectu relegebas dolenti. Tot igitur semirutarum urbium cadavera, terrarumque sub eodem conspectu exposita funera...... in perpetuum prostrata ac diruta.* Ambr. epist. 39. alibi 61. c. 3.

loin de l'arrêter, ne tarderent pas de s'y introduire. Il est vrai que la population de Rome se soutint malgré la désertion des Empereurs. Mais de quelle utilité pouvoient être à cette Ville & au soutien de l'Italie, ces misérables restes d'une Noblesse paresseuse & dépravée, ce vil ramas d'esclaves énervés & corrompus destinés à grossir l'inutile & ridicule cortége de leur Maître, ces innombrables bouffons, comédiens, balladins & Eunuques, enfin cette multitude de paysans lâches & dégradés, que la fainéantise conduisoit à Rome pour y manger le pain du fisc, & y passer nonchalamment les jours & les nuits sur les théâtres ou dans le cirque? D'ailleurs l'excessive population de Rome, qui ne se soutenoit qu'aux dépens des autres contrées d'Italie, & qui fut la premiere cause de la désertion générale, ne tarda pas de lui être funeste à elle-même, en l'exposant continuellement au danger d'être affamée. Les campagnes voisines, négligées & presque abandonnées, ne produisoient plus la

Amm. Marcell. lib. 14.

quantité de grains néceſſaire, il falloit donc en tirer des Provinces éloignées, ſupporter les frais immenſes du tranſport, & de plus courir le riſque de le voir arriver trop tard (1). L'an 397, Gildon, Tyran d'Afrique, ayant prohibé l'exportation du grain que Rome étoit en uſage de tirer de cette Province, on fut obligé d'en aller chercher dans les Gaules & dans les Eſpagnes. La circonſtance étoit déſeſpérante, & il falloit un Miniſtre tel que Stilicon pour ſauver Rome des horreurs de la famine. On voit clairement par-là, que tout le commerce de l'Italie étoit purement paſſif & par conſéquent ruineux : attendu qu'il falloit tirer du dehors, non-ſeulement les articles de premiere néceſſité, mais encore tous les objets de la molleſſe & du luxe (2),

(1) Voyez Claudien, *in Eutrop.* lib. 1. v. 401. & *de laudibus Stiliconis*, lib. 2. v. 94 & ſuivans & lib. 3. v. 91.

(2) Les peaux, les draps fins, les aromates, dont on faiſoit une ſi grande conſommation, les marbres pour les édifices, les pierres précieuſes & autres articles in-

& qu'il ne paroît pas que l'Italie eût aucune espéce de Manufacture qui pût faire compensation. Tant de désavantages joints aux contributions que les Barbares exigeoient depuis un certain tems, & pour lesquelles on faisoit des levées extraordinaires sur Rome elle-même, auroient infailliblement épuisé l'argent circulant en Italie, sans les possessions que la plûpart des Grands de Rome avoient dans d'autres Provinces & dont le produit transporté & consommé en Italie, procuroit encore une certaine quantité d'espéces. Encore ces ressources tarirent-elles quelque tems avant l'invasion des Goths, parce que la plus grande partie des autres Provinces de l'Empire occidental, étant déja tombée au pouvoir des Barbares, avant

nombrables étoient portés à Rome, non-seulement des extrémités de l'Empire, mais des contrées non soumises aux Romains, comme la Perse & les Indes. Pour les spectacles, on tiroit les bêtes féroces de l'Afrique avec des dépenses incroyables. *Voyez le Code Theodosien, Claudien, & autres Ecrivains de ce tems.*

que le nom Romain fût entierement éteint en Italie, les Citoyens de Rome ne pouvoient plus exiger les revenus d'un capital dont ils avoient perdu la propriété.

Au reste, les Arts, qui auroient pû attirer à Rome l'argent de l'Etranger, étoient entierement négligés & tombés. Il est bien étonnant qu'au sein de ce luxe immodéré, qui se soutenoit à Rome malgré le déchec de sa puissance, les Arts, qui en sont à la fois l'effet & la cause, n'aient pû se maintenir. La fureur même pour les spectacles & les théatres, ne put empêcher la chûte de l'architecture & de la sculpture. Le génie & le goût en étoient si généralement éteints, que dans tous les points de l'Italie on faisoit main-basse sur les morceaux les plus précieux des anciens Maîtres. Un caprice, une fantaisie, souvent puérile, faisoit tomber les plus beaux monumens. Avoit-on besoin de matériaux? tantôt on renversoit les mausolées, tantôt on abbattoit les arcs & les colonnes. Quand le Sénat voulut élever un arc triomphal en

V. lib. 23. & seq. Cod. de sepul. violato & Cod. Theodos. lib. 9. tit. 17.

l'honneur de Conſtantin, il ne ſe trouva pas dans Rome le plus médiocre Artiſte. On prit le parti de détruire un des arcs de Trajan, dont les morceaux de ſculpture furent ajuſtés à celui de Conſtantin, d'une maniere encore plus comique qu'honorable. Pour rendre la parodie complette, le ciſeau du tems s'exerça ſur quelques piéces, dont la compoſition lourde fait bien voir que la barbarie s'étoit introduite long-tems avant l'invaſion des Goths & des Vandales. Et ſi les Arts en étoient là ſous Conſtantin, qu'on imagine ce qu'ils devinrent au commencement du cinquieme ſiécle. La poéſie dramatique, qui eſt aſſurément l'ame du théatre & des ſpectacles, étoit tombée beaucoup plutôt que la ſculpture & l'architecture. Sous Auguſte, la multitude ceſſoit déja d'être ſenſible aux beautés & aux ſublimes fictions de l'art, & la paſſion pour les fêtes pompeuſes & bruyantes, pour les combats de gladiateurs, de lutteurs & de bêtes féroces, pour les courſes de chevaux, devint chaque jour plus

forte & plus générale (1).

Les autres branches de Littérature n'étoient pas cultivées avec plus de goût. A peine trouve-t-on dans le courant du quatrieme siécle un Auteur Italien au-dessus du médiocre. Il ne manquoit pas, à la vérité, d'Astrologues & de charlatans qui, sous le nom de Philosophes & de Mathématiciens, débitoient leurs secrets aux ignorans. Mais quand on voit un saint Augustin venir d'Afrique en Italie pour y enseigner l'éloquence latine, un Pacatus appellé du fond des Gaules, pour réciter dans le Sénat de Rome le panégyrique de Théodose, il est bien évident que les hommes de Lettres y étoient rares. Symmaque lui-même en est la preuve (2).

---

(1) *Media inter carmina poscunt,*
Aut ursum aut pugiles ; his nam plebecula gaudet :
Verum equitis quoque jam migravit ab aure voluptas
Omnis ad incertos oculos & gaudia vana.
Horat. lib. 2. epist. 1. v. 185.

(2) *Quo nunc nemo disertior exultat, fre-*

Cet Orateur payen eut à peine été remarqué dans des tems plus éclairés, & le magnifique éloge qu'en ont fait les Ecrivains même du Christianisme, démontre la médiocrité des autres Rhéteurs de Rome. Cependant, lorsque cet illustre Sénateur publia ses discours, son rang & la célébrité de son nom ne purent lui procurer des Lecteurs (1), ce qui prouveroit que son éloquence n'étoit pas sublime, ou que le goût étoit totalement dépravé. Claudien & Macrobe, entre autres Ecrivains payens de cet âge, nâquirent l'un en Grece & l'autre en Egypte, & ne durent à l'Italie aucun de leurs progrès. Icherius, dont l'éloquence & la doctrine faisoient alors tant de bruit, étoit né en Syrie (2). Il avoit ensuite étudié long-tems en

mit, intonat, ventisque eloquii tumet. Voyez Prudence sur Symmaque, liv. 2. préface.

(1) *Post amaros casus orationum mearum.* Symm. epist. 29. lib. 4, & epist. 68. l. 8.

(2) *Stupentes quòd ex homine Syro docto priùs Græcæ facundiæ post in latinâ etiam doctor mirabilis extitisset.* August. conf. l. 4. c. 14.

Grece avant de venir à Rome, où il ne laiſſa pas de primer parmi les Rhéteurs & les Lettrés. De tant d'Ecrivains eccléſiaſtiques qui fleurirent dans ce ſiécle, à peine l'Italie peut-elle ſe glorifier du nom d'Ambroiſe. Il étoit né, à la vérité, dans les Gaules, mais il vint à Rome très-jeune, & y ſoutint preſque ſeul l'honneur de la hiérarchie eccléſiaſtique, civile & littéraire. L'étude de la Juriſprudence fut la ſeule qui ſe ſoutint à Rome avec un certain éclat. Au moyen de la réputation de ſes écoles en droit & du préjugé dominant, que la Langue Latine s'enſeignoit mieux à Rome qu'ailleurs ne fut-ce que pour la prononciation, la coutume d'y envoyer les Ecoliers des Provinces les plus éloignées ſubſiſtoit encore à la fin du quatrieme ſiécle. Mais la plûpart, ſous le prétexte des études, venoit s'y abymer dans la débauche, & l'on fut obligé plus d'une fois d'employer l'autorité & la rigueur pour renvoyer ces Etudians dans leur patrie. Au reſte, on ne voit pas que les Empereurs ayent

V. Cod. Theodoſ. de ſtud. utriuſq. Romæ, lib. 14. t. 1.

plus favoriſés les études dans Rome que dans les autres cités de l'Empire. Les Nobles & les riches, à qui la gloire devoit aſſurément tenir lieu d'encouragement & d'aiguillon, abhorroient l'étude. Ceux qui ſe piquoient des agrémens de l'eſprit liſoient tout au plus quelques petits libelles ſatyriques ou galans. Les exercices littéraires & les ſciences n'ayant aucun attrait pour eux, les Savans & les Lettrés n'en devoient attendre ni protection ni faveurs. Un Barbare fut le Mécene de Claudien, & ſans les ſoins généreux du Vandale, peut-être ſeroit-on privé de ce Poëte ingénieux & ſublime. Mais les Grands & les Magiſtrats de Rome étoient bien éloignés d'imiter la munificence de Stilicon. Il faut entendre ici Ammien Marcellin, dont le témoignage eſt du plus grand poids. Il raconte que, de ſon tems, la crainte d'une diſette ayant fait bannir les Etrangers de Rome, le petit nombre d'hommes de Lettres qui s'y trouvoit alors en fut chaſſé ſans le moindre délai, pendant que trois

Amm. Marcell. lib. 28.

CHAPITRE II.

Continuation du même sujet. Forces Militaires. Politique. Religion.

Quand on voit les campagnes & les villes principales changées en solitude, & la Capitale abîmée dans la mollesse, on sent trop qu'à cette époque les forces militaires de l'Italie devoient être nulles. Les troupes que toutes les parties de l'Empire réunies pouvoient mettre sur pied, méritoient à peine le nom d'armée, & depuis cinquante ans on ne faisoit la guerre qu'avec des soldats étrangers & barbares. Dès le tems même de Théodose, qui peut être regardé comme le dernier Capitaine Romain, les Empereurs ne trouvoient déja plus, ou ne croyoient pas pouvoir trouver parmi leurs sujets, des personnes capables de conduire les armées, & toutes les fois qu'il fallut faire face aux ennemis de l'Empire, ou réprimer les ameutemens des Provinces;

on employoit des Capitaines Vandales, Goths, ou Francs. A considérer même l'Italie en particulier, non-seulement on ne trouve plus, dès le milieu du troisieme siécle, aucun Général de cette Nation, mais je ne vois pas que pendant près de deux siécles il soit question d'aucun Officier subalterne, ni même de simples soldats. Le menu peuple des grandes & riches Cités, telles qu'étoient alors Rome, Milan & Verone, passa toujours pour incapable de porter les armes. La Noblesse, destinée particulierement aux emplois militaires, s'étoit totalement dégradée dans la mollesse & dans l'oisiveté, sur-tout après le regne de Gallien. Les Sénateurs ne se contentoient pas de s'abstenir des armes & de ne jamais payer de leur personne, ils portoient l'indolence, ou plutôt la démence, jusqu'à ne pouvoir pas même souffrir que l'on enrôlât leurs esclaves. Symmaque nous a transmis les querelles & les débats dont la Cour & la Ville furent agitées, lorsqu'Honorius, voyant l'Italie sur le point d'être assaillie &

Lib. 8. epist. 65.

inondée de Barbares, voulut renforcer les armées Romaines de cette foule inutile de serfs. Les Sénateurs désolés en vinrent jusqu'à offrir une certaine quantité d'or à l'Empereur pour obtenir la révocation de l'Ordonnance, comme s'il eût été fort important pour eux de conserver ce nombre fastueux d'esclaves, tandis que la patrie & leurs maisons seroient devenues la proie de l'ennemi. Nous avons déja vu que les Villages, les Bourgs & les hameaux, qui sont à la fois les sources de toutes les commodités de la vie & des pepinieres de bons soldats, étoient entierement dépeuplés. Les Alpes fournissoient à peine quelques milices, dont il étoit même très-difficile d'empêcher la désertion. Cette paresse habituelle étouffa le courage dans tous les cœurs. On ne vit plus que des lâches, & c'est alors que la poltronerie des Italiens se distingua par des stratagêmes inouis. Ils pousserent l'avilissement & la démence jusqu'à se couper les doigts pour se rendre incapables du ser-

Cod. Theod. & Justin. de desertoribus.

vice militaire (1) : La plûpart aimant mieux vivre inutiles & oisifs, périr même de faim, que de prendre les armes pour la défense de l'Etat & du Prince. S'il en étoit encore qui fussent propres au métier de la guerre, leur courage ne se déployoit pas contre les ennemis de la patrie ; ils infestoient le pays en pleine paix, & c'étoit à qui commettroit les violences les plus atroces. Pendant la nuit ils donnoient l'allarme aux Cités, & dans le jour ils couroient les grands chemins & les champs. Ce n'est pas qu'ils en voulussent à la vie ni à la bourse, ils enfermoient leurs captifs tout vivans, dans des souterrains ou dans quelques lieux sûrs & bien gardés. Là ces malheureux mis à la chaîne, comme des forcats & logés pêle mêle avec les bêtes de somme, passoient leur vie à tourner une meule ou à quelqu'autre exercice aussi vil

(1) *Nec eorum (Gallorum) aliquando quisquam ut in Italia munus Martium pertimescens pollicem sibi præscidit.* Amm. Marcell. lib. 15.

que pénible. Ces excès n'étoient pas nouveaux ; les regnes mêmes d'Auguste & de Tibere en avoient fourni quelques exemples. Outre les prisons publiques ou conservatoires, les riches avoient en particulier leurs maisons de force où les esclaves occupés à différens travaux étoient enfermés. C'étoit-là que se réfugioient la plûpart des lâches qui vouloient se dérober aux enrôlemens militaires. On y renfermoit aussi très-souvent les personnes libres que les propriétaires enlevoient çà & là par le ministere de leurs braves, exercés à ces sortes de captures. Pour détruire cet abus, Adrien fit défense à tous Particuliers d'avoir de semblables prisons. Mais l'abolition de ces maisons de force n'ôta pas aux riches puissans & rusés les moyens de continuer leur brigandage au très-grand préjudice des villageois qui ne se tenoient pas sur leurs gardes, & de la tourbe mênue, que le trafic faisoit circuler dans les pays d'alentour. La disette d'esclaves où l'on se trouvoit au quatrieme siecle, excitoit encore à

V. Salmas. & Casaub. in Spart. de vitâ Hadrian.

ces fortes de violence. Il falloit bien à quelque prix que ce fût, se procurer des hommes pour les bâtimens, les atteliers, les mines & les jardins. A ces attentats, qui étoient le partage des Grands & des riches, & qui ne furent pas les moindres causes de la dépopulation de l'Italie, se joignoit une autre espéce de brigandage, que les pauvres eux-mêmes exerçoient par représailles contre les riches. Ces étrangers & ces mandians, que l'on chassoit de Rome, quand on étoit menacé d'une famine, devenoit le fléau du pays. Les plus foibles & les plus honnêtes périssoient assez communément, mais les plus robustes & les plus déterminés se mettoient à voler & assassiner les passans, & infestoient le voisinage de Rome, devenue l'unique réfuge de la multitude indigente & le centre du commerce. Ces brigands avoient pour asyle les maisons des paysans, qui s'entendoient avec eux, & les déroboient à la poursuite du fisc. Il paroît même que les Pâtres, beaucoup plus nombreux que les Laboureurs, à rai-

ſon de la nature du ſol, ne ſe contentoient pas de donner retraite à ces brigands; ils en faiſoient eux-mêmes le métier, avec d'autant plus de confiance & de rapacité, qu'il leur étoit plus aiſé de ſe cacher, & qu'ils pouvoient dévaliſer les paſſans, tout en gardant leurs troupeaux & ſans ſe détourner beaucoup de leurs occupations. Il eſt certain que les bergers, dont on vantoit dès-lors, autant que de nos jours, l'innocence & la manſuétude, étoient dans ce ſiécle pervers, les plus terribles perturbateurs du repos public. Il n'eſt pas moins certain que la multitude & l'audace de ces voleurs jettoient une telle épouvante dans tous les entours de Rome, que les plus illuſtres & les plus puiſſans Sénateurs n'oſoient plus en ſortir, ni ſe rendre à leurs maiſons de campagne. Les Loix, à la vérité, ne ſe taiſoient pas; mais que peuvent les meilleures Loix contre des abus enracinés & ſoutenus par l'inſtabilité même du gouvernement, par la foibleſſe du Prince, & par les cabales éternelles de la Cour? Il

V. Goth. in C. Theodoſ. lib. 30, 31.

Symm. epiſt. 22. lib. 2. Ap. Goth. Cod. Theodoſ. l. 9. t. 29. l. 2. & l. 7. tit. 18.

importoit fort peu que la vie des Princes fût plus en ſûreté, & que leurs regnes fuſſent plus ſtables & plus longs. Leur faveur etoit ſi volage, que l'adminiſtration de l'Etat n'en étoit guere moins orageuſe. L'exceſſive autorité des Préfets du Prétoire, limitée & preſqu'anéantie, ne rendit pas le gouvernement plus modéré. Le deſpotiſme inſéparable de la faveur aveugle du Prince, agiſſoit ſous d'autres noms. Chaque Favori ſe faiſoit une Loi de laiſſer ſubſiſter les anciens abus, ou d'en autoriſer de nouveaux, ſelon l'exigence de ſes intérêts. Diſons-le hardiment : cet énorme recueil de reſcripts & d'Edits, que l'on nous a tranſmis ſous le titre de Code Théodoſien, ſervit beaucoup plus à conſtater les vices du ſiécle qu'à les corriger. Peut-être même qu'une grande partie de ces Loix fut l'ouvrage de l'hypocriſie. Les Miniſtres, peu jaloux, au fond, du bien public, groſſiſſoient le Code, pour en impoſer au Prince & au peuple, pour tendre des piéges à la ſimplicité, ou pour quelqu'autre fin de cette

nature (1). Les exemples de la Cour contredisoient trop ouvertement la teneur des Loix qui en émanoient de tems en tems. En lisant la belle Loi de Constantin le Grand, *De Officio Rectoris Provinciæ*, où il menace de la punition la plus prompte & la plus rigoureuse les Magistrats prévaricateurs, & promet le plus libre accès à toutes les plaintes des Sujets, imagineroit-on que cet Empereur eût poussé si loin l'indulgence & qu'il eût toléré les vexations & les fraudes de ses Ministres, & des Gouverneurs des Provinces ? Il fut publié, sous le nom d'Arcadius, une Loi très-sévere contre ceux qui parvenoient aux emplois par la voie des présens, & dans le moment mê-

(1) Priscus, Historien du tems, rapporte un propos que lui tint un homme, lequel ayant été fait prisonnier par les Huns, avoit si fort goûté la société des Barbares, qu'il la préféroit à celle des Romains. Il disoit, en somme, que les Loix Romaines étoient excellentes ; mais que ceux qui devoient les faire observer, faisoient toute autre chose que leur devoir. *Tillemon, tom. 6. art. 8. de l'Emp. Theodos. 2.*

me, Eutrope, premier Ministre de cette Cour, & selon toute apparence, auteur de la Loi, vendoit à peu près à l'encan, les Gouvernemens, les Offices de la Cour & toutes les graces du Prince. Je ne nierai pas pour cela, que plusieurs constitutions, publiées alors, fussent le fruit d'un zéle pur. Mais l'impunité avec laquelle on laissoit transgresser les Loix anciennes, faisoit mépriser également les nouvelles; & comme nous l'avons déja tant répété, la marque la moins équivoque d'un gouvernement foible, c'est la multiplication des Loix. Le regne d'Honorius en est la preuve. Au nombre prodigieux des constitutions de cet Empereur, insérées dans le Code en question, ne croiroit-on pas que cet infatigable Législateur a fait le bonheur des peuples? N'envieroit-on pas le sort de l'Italie, de laquelle il ne s'éloigna jamais, quelque long qu'ait été son regne? Mais l'histoire lamentable du cinquieme siécle crie trop hautement le contraire.

Il ne faut pas croire que dans les

autres Provinces de l'Empire, les affaires fuſſent conduites avec plus d'ordre & de vigueur. Le tableau de l'Afrique, des Eſpagnes & des Gaules, tracé par Salvien, les harangues de Libanius, les œuvres de Syneſe, les homélies de Chryſoſtôme & autres monumens hiſtoriques de l'Empire d'Orient, nous convainquent aſſez, que les vices y faiſoient par-tout les plus grands ravages. Mais l'Italie étoit inconteſtablement la plus à plaindre, attendu qu'elle manquoit tout à la fois d'hommes & de vivres, & ſe trouvoit par conſéquent dans l'impuiſſance abſolue de ſe défendre & de ſubſiſter par elle-même. Pour ſurcroît, les mœurs y étoient plus corrompues que nulle autre part. En qualité de Province capitale de l'Empire, elle étoit le centre de tous les excès qui accompagnent le luxe. Les vices s'y enracinoient plus profondement & s'y étendoient avec plus de rapidité.

Il peut paroître étrange que la Religion Chrétienne, dont les progrès étoient ſi vaſtes au quatrieme ſié-

cle, n'ait pu réprimer ces déſordres, ou du moins arrêter la décadence d'un Etat encore ſi floriſſant & ſi robuſte. Les Payens ne manquerent pas de ſe prévaloir de la chûte de Rome. C'eſt ſur ce prétexte qu'ils fonderent la plûpart de leurs invectives contre le Chriſtianiſme. Perſonne n'ignore que ſaint Auguſtin écrivit ſon livre admirable de la Cité de Dieu, pour rabattre ces imputations. Et de nos jours, combien de déſordres politiques n'a-t-on pas oſé mettre ſur le compte de la Religion ? Je conçois les plaintes & les reproches de ces Idolâtres. Naturellement ils devoient imaginer que les Dieux, irrités de voir toutes les cérémonies antiques abandonnées, ceſſoient enfin de protéger Rome. Mais nous, ſur quel fondement attribuer aux maximes & au génie de la Religion Chrétienne l'affoibliſſement de la puiſſance Romaine ? Puiſque le Chriſt a déclaré ſi poſitivement que ſon Royaume n'eſt pas de ce monde, on peut avancer hardiment que, de ſa nature, la Religion n'a dû cauſer

aucun changement dans l'Etat. Ne confondons jamais les vertus chrétiennes avec les vertus politiques, & ne soyons plus surpris de rencontrer, dans l'histoire du monde, des Princes foibles & peu propres au gouvernement, & néanmoins très-religieux. S'il falloit recourir à la Religion, pour expliquer la chûte de Rome, il suffiroit de dire, avec saint Augustin, qu'ainsi que les premiers Romains avoient mérité par leurs vertus morales tant de victoires & de grandeur, le même ordre de providence exigeoit que, dans ces derniers siécles, la Divinité fût propice aux Barbares, parmi lesquels on voyoit plus de vertus ou moins de vices que parmi les Romains. Mais ce n'est pas ici le lieu de sonder les vues profondes de l'Etre Suprême, quand il permit qu'un si vaste Empire s'écroulât, en même-tems que ses adorateurs se multiplioient & se répandoient sur la surface de la terre. Restons plutôt dans les bornes de notre sujet. Tâchons d'indiquer en peu de mots quel étoit alors l'état de la

V. Salv. de gubernatione Dei, l. 6. & 7. passim.

Religion en Italie, & voyons quels changemens l'invaſion des Barbares cauſa dans cette partie.

A Rome, la Nobleſſe & le peuple étoient encore, pour la plûpart, opiniâtrement attachés à l'Idolâtrie. La multitude & la magnificence des Temples, la continuité & la profuſion des ſpectacles qui faiſoient partie de la religion payenne, la perſuaſion intime que c'étoit la protection des Dieux qui avoit procuré l'Empire du Monde aux Romains, la haine & le mépris que l'on nourriſſoit depuis longtems contre la Religion Juive mere de la Religion Chrétienne, enfin, la ſainteté de l'Evangile trop ennemie des obſcénités & de la licence d'un peuple, que la proſpérité, l'abondance, l'oiſiveté, & l'exemple des Empereurs précédens avoient plongés dans une abîme de corruption, tout cela fixoit la plus grande partie des Romains, & ſur-tout des Grands, au ſein de l'ancienne Religion. Les Aruſpices étoient encore très-nombreux & très-reſpectés en Toſcane, & par conſéquent l'antique

ſuperſtition ſubſiſtoit chez la plus grande partie de ces peuples. A Milan, outre les reſtes encore conſidérables du Paganiſme, l'héréſie d'Arius, profondément enracinée ſous l'Empereur Conſtantius & protégée par l'Impératrice Juſtine à la face même de ſaint Ambroiſe, avoit peut-être autant de diſciples que la doctrine Catholique. L'Italie étoit inondée d'une infinité d'autres erreurs ; & l'Aſtrologie, cette ſcience qui n'eſt pas moins oppoſée à la ſaine Philoſophie qu'au vrai culte, étoit accrédité dans tout l'Empire. Ceux qui profeſſoient alors la Religion Catholique, n'en étoient pas, comme dans les deux premiers ſiécles, les plus rigides obſervateurs. Si la paix, dont l'Egliſe jouit ſous les deux Philippes, avoit été ſi fatale à la ferveur des Chrétiens primitifs ; ſi l'on vit dès-lors l'avarice, la fraude, l'incontinence & tous les excès, s'emparer des différens ordres de la hiérarchie ; avec quelle rapidité les vices durent-ils infecter les Fideles, lorſque la Religion Chrétienne fut devénue la Religion do-

minante, lorſque la profeſſion du Chriſtianiſme, bien-loin d'expoſer au moindre danger, conduiſoit aux emplois & aux honneurs. C'eſt alors que l'on allia la ſainteté de la Religion avec les paſſions inſéparables de l'humanité. Mélange monſtrueux! qui compoſe aſſez communément le culte de la multitude. Il n'étoit pas rare de voir des hommes Chrétiens dans la ſpéculation & Payens dans la pratique. Il en étoit même fort peu qui, au moyen de cet arrangement, ne reconnuſſent volontiers la ſupériorité de la Religion Chrétienne, & ne trouvaſſent aſſez commode d'en ſuivre la doctrine dans des pratiques purement extérieures. Mais il en étoit bien moins encore qui vouluſſent, en embraſſant le Chriſtianiſme, quitter les mœurs profanes & voluptueuſes, qui dominoient depuis longtems dans toutes les parties de l'Empire, & ſur-tout en Italie & à Rome où la Chaire de ſaint Pierre reſſembloit plutôt à une ſale de feſtin qu'à une maiſon de prieres. Ces ſcandales ſubſiſtoient encore en

Aug. épiſt. 39. ch. 1.

l'année 395, & le zèle des Souverains Pontifes n'avoient pû les bannir.

CHAPITRE III.

Révolutions dans la Cour d'Honorius. Progrès des Barbares. Premier Sac de Rome.

TEL étoit donc l'état de l'Italie vers le commencement du cinquieme siécle de l'Ere Chrétienne, avant que les Barbares eussent pénétré dans cette contrée & l'eussent ravagée. Mais dès le milieu du regne d'Honorius, elle ne cessa de dépérir. C'est entre cette époque & la déposition d'Augustule, que les affaires d'Italie essuyerent le plus grand déchec. Ce n'est même proprement qu'après la disgrace de celui-ci, que le nom d'Empire d'Occident fut entierement aboli, & que commença celui des Barbares. Stilicon ayant été sacrifié, Olympius gouverna l'Empereur & les misérables restes

de l'Empire occidental. S'il étoit bien décidé que Stilicon eût conſpiré contre la vie de ſon Maître & contre l'Etat, le caractere & la conduite d'Olympius ne donneroit aucune priſe à la critique. Son zèle pour la Religion ſe ſignala, & il eſt irréprochable ſur le chapitre de la probité & du devoir. Mais quelques louables, quelques néceſſaires même que ſoient, chez un Miniſtre, la droiture & les bonnes intentions, elles ne ſuffiſent pas pour mettre en ſûreté, ni lui-même, ni le Prince, ni l'Etat. Ses talens, ſa bonté & ſon crédit, quels qu'ils ſoient, ne peuvent jamais lui concilier ſi univerſellement l'eſtime de la Cour, qu'il n'y rencontre des rivaux & des contradicteurs. Et quand l'expérience a fait ſentir une fois la poſſibilité de voir tomber & de perdre les perſonnes les plus cheres au Prince, dès-lors les affaires ne ceſſent plus de s'embrouiller & de tendre vers l'Anarchie. Si Stilicon, qui devoit, à tant de titre, ſe croire inébranlable, avoit perdu ſon poſte & la vie, Olympius, & Jovius qui le

ſupplanta, ne devoient pas compter ſur une faveur plus conſtante. Le premier, ſans perdre vraiſemblablement l'amitié de ſon Maître, perdit néanmoins ſa dignité & ſes honneurs & enſuite la vie. Les familiers de la Cour & ſur-tout les Eunuques, qui étoient peut-être plus choqués des vertus d'Olympius que de ſes défauts, firent un tel vacarme à propos des déſaſtres qu'eſſuyoit l'Empire & que l'on attribuoit, ſelon l'uſage, à l'inconduite du Favori, qu'Honorius, naturellement foible & étourdi par leurs clameurs, ne put ſe défendre de l'envoyer en exil, & de donner ſa place à Jovius. Pendant que ces deux hommes occupoient ſucceſſivement la charge de Grand-Chambellan, & diſpoſoient ſouverainement de toute choſe ſous le nom d'Honorius, Alaric, rentré en Italie, faiſoit trembler le Sénat de Rome, & la Cour de Ravenne. Peu s'en falloit qu'il n'exerçât déja l'autorité ſuprême, & qu'il ne fût en état de dicter des Loix à tout l'Occident.

Alaric avoit appris, ſur les côtes An. 402.

de la Dalmatie, la chûte de Stilicon. Il comprit que l'Italie, privée d'un tel homme, ne pouvoit plus lui résister. Il marcha donc à Rome & en pressa si vivement le siége, qu'elle fut bien-tôt contrainte d'accepter les conditions qu'il lui plût d'imposer, & qui, pour cette premiere fois, ne furent pas intolérables. Mais Honorius, qui ne savoit jamais prendre un parti convenable, & qui ne pouvoit point souffrir que quelqu'autre le prît pour lui, ne répondit aux Députés de Rome, qui le pressoient de la part du Sénat de ratifier le Traité, que par des incertitudes & des délais. Alaric, choqué des retardemens de l'Empereur, retomba sur Rome & ne voulut cette fois lui faire quartier, qu'à condition que le Sénat éliroit un autre Auguste à la place d'Honorius. Attalus, Préfet de la Cité, fut donc créé Empereur, & le premier article de ce Traité fut qu'Alaric seroit Général du nouvel Auguste. C'étoit la répétition de l'aventure d'Arbogaste & d'Eugenius, avec la différence que les Barbares

ſe jouoient ici de la dignité impériale d'une maniere encore plus inſultante. On vit dans la ſuite les Officiers de la Cour & les Généraux des Armées, diſpoſer ſouvent de la fortune & de la vie du Prince. Mais il dut paroître alors bien étrange, qu'un Capitaine Barbare ſe fît Miniſtre & ſe mit à la ſolde d'un Empereur qu'il avoit placé lui-même ſur le trône, & qu'il pouvoit dépoſer à chaque inſtant, ce qui lui arriva plus d'une fois. Cependant l'Italie étoit dans la plus grande agitation. Il falloit qu'elle ſe déterminât pour l'un des deux Empereurs. Les armes formidables des Goths ne lui permirent pas de délibérer long-tems. Alaric fit reconnoître ſon Attalus juſqu'aux portes de Ravenne, où réſidoit la Cour tremblante d'Honorius, & parmi les Villes importantes, Bologne put à peine demeurer fidele à l'Empereur légitime. Au milieu de tous ces déſaſtres l'Empire conſervoit néanmoins une forte de conſidération, & le Général Goth lui-même montroit encore tant de reſ-

pect pour le nom Romain, que si les Ministres d'Honorius avoient été moins imprudens, ou Attalus plus avisé & plus reconnoissant, on auroit pu, sous le nom de l'un ou de l'autre, rétablir jusqu'à un certain point les affaires de l'Italie & de l'Occident. Mais Jovius dissipa toutes les bonnes dispositions d'Alaric pour Honorius, & mit, pour ainsi dire, son Maître dans le cas de s'enfuir de l'Italie, ou d'être exilé & mutilé par Attalus son compétiteur. Celui-ci, de son côté, qui tenoit tout d'Alaric, & devoit tout attendre de lui & des Goths, leur donna, si mal-à-propos, des marques de défiance, que ses affaires en furent absolument ruinées. Dans l'état, l'Italie ne pouvoit subsister sans l'Afrique, & la moindre révolution dans cette Province affamoit Rome. Il falloit donc qu'Attalus & Alaric, devenus maîtres de Rome & de l'Italie, fissent incontinent la conquête de l'Afrique, que le Comte Heraclien gouvernoit pour lors au nom d'Honorius. Mais Attalus, bêtement obstiné à ne vouloir point confier cette

entreprise aux Capitaines Goths, comme le conseilloit Alaric, y envoya Constantin, lequel, ayant été défait & pris par Héraclien, laissa Rome dans toutes les horreurs de la famine. Cette lourde faute d'Attalus fit le salut d'Honorius. Alaric, indigné contre son nouvel Empereur, le dépouilla de la pourpre & résolut de faire un Traité de paix & d'alliance avec la Cour de Ravenne. Mais l'énorme imprudence des Ministres d'Honorius, où la main invisible qui poursuivoit ce foible Empereur, lui suscita de nouveaux démêlés avec Alaric. Il ne put recouvrer l'Italie que déchirée & presqu'anéantie. Le saccagement de la Capitale, & la dispersion d'un nombre infini de Citoyens, qui s'enfuirent vers les extrémités du monde, furent le prix du rétablissement de son autorité.

Alaric, ayant rompu toute négociation avec Honorius, & ne comptant pour rien cet Empereur éféméré, qu'il produisoit & déroboit à son gré comme un personnage de théâtre, vint assiéger Rome pour An. 409.

la troisieme fois. Il y entre en Vainqueur & la livre au pillage. Ses troupes n'en sortirent qu'au bout de dix-huit jours, chargées d'un butin immense, & firent le plus affreux dégât dans tout le pays d'alentour. La plûpart de ceux qui ont écrit ces événemens témoignent leur surprise, de ce qu'Alaric ne s'est pas fixé à Rome, après s'en être emparé : d'autant plus qu'il avoit des forces suffisantes pour s'y soutenir contre les deux Empereurs, Honorius & Théodose, quelques efforts qu'ils eussent faits pour l'en chasser. Mais une raison palpable empêchoit Alaric de faire un long séjour à Rome, & il est bien singulier que l'observation ait échappée au plus grand nombre des Auteurs. Rome étoit dans la disette avant même que les Goths l'eussent emportée. Les préparatifs & la durée du siége avoient totalement épuisé les campagnes voisines, si tant est que l'ennemi les eût trouvé en état de produire quelqu'espéce de denrées. L'Afrique, quoiqu'elle fût demeurée fidelle à Honorius, n'avoit garde d'envoyer

les provisions accoutumées dans un pays où Alaric étoit le Maître. Il falloit donc, de toute nécessité, que le Général Goth allât ravitailler ses troupes dans les champs fertiles de la Sicile & de la Sardaigne, & que de-là, il marchât à la conquête de l'Afrique, qui passoit alors pour la plus riche Province de l'Empire. Tel étoit infailliblement le plan du Barbare. Mais Dieu, qui s'étoit servi de lui pour châtier les Romains, l'arrête tout-à-coup au milieu de sa course & le cite lui-même à son Tribunal redoutable.

Salv. de gub. Dei. lib. 7.

Il paroît néanmoins que la face de Rome fut moins défigurée par les Goths, qu'elle ne l'avoit été sous César & sous Néron. L'accident arrivé sous le premier, & le caprice brutal du second, furent peut-être plus destructeurs que le sac dont il est ici question. Les soldats d'Alaric, pressés de se gorger de butin & d'assouvir leur brutalité, n'eurent pas le tems de ruiner beaucoup d'édifices dans une ville qui avoit bien cinquante mille de circuit, & dont chaque maison pou-

voit être regardée comme une Cité entiere (1). Mais il n'eſt pas moins vrai que l'Italie ſouffrit infiniment de cette invaſion. Il s'y perdit une quantité prodigieuſe d'or, d'argent, & d'effets précieux, qui s'égarerent dans la ſubverſion générale, ou qui furent emportés hors de l'Italie, tant par les Goths victorieux, que par les Romains fugitifs, ſans compter ce qui fut enfermé dans la tombe d'Alaric, conformément à l'uſage des Barbares. Quoique l'or & l'argent ne ſoient, à proprement parler, que des biens fictices, par les circonſtances ils étoient effectifs & de premiere néceſſité pour les Italiens, qui n'avoient alors aucun autre moyen de ſe procurer les biens réels, dont ils manquoient généralement. D'ailleurs, en même-tems que la Capitale ſe vit enlever l'unique reſſource qui lui reſtoit pour

(1) *Eſt urbs una domus : mille urbes continet una urbs.* Olympiodor. apud Photium. Voyez Vopiſc. in Aureliano & Barthelemi Marlianum de ambitu urbis, lib. 1, cap. 4, & ſuivans.

ſatisfaire ſes beſoins les plus preſſans, les campagnes ravagées devinrent plus ſtériles encore, & purent, moins que jamais y ſuppléer. Mais outre ces pertes immenſes, il eſt difficile d'imaginer combien d'hommes furent enlevés à l'Italie. Une partie de ſes habitans fut égorgée, l'autre emmenée par les ennemis, & le reſte, fuyant çà & là, couroit ſe cacher dans les contrées les plus reculées. Quant aux eſclaves, qui, dans la maniere d'être des anciens, ne tenoient pas une petite place parmi les richeſſes des Particuliers, ainſi que dans l'article de la population, on ne peut diſconvenir qu'il en ſoit paſſé un nombre prodigieux au ſervice des Barbares ; puiſqu'il eſt rapporté qu'il s'en évada au moins quarante mille, qui coururent ſe ranger ſous les étendarts d'Alaric, avant même qu'il eût pris Rome pour la premiere fois. Cependant quatre ou cinq ans après il n'y paroiſſoit pas. Non-ſeulement les édifices de cette ville immenſe étoit relevés, mais elle ſe trouvoit plus floriſſante & plus

Oroſ. lib. 1. cap. 40.

peuplée qu'avant le ſac, au point qu'il fallut doubler la quantité de grain que l'Empereur faiſoit diſtribuer au peuple. Il eſt vrai que ſi nous remontons à la ſource de cette nouvelle population de Rome, nous n'y verrons qu'un fléau de plus pour l'Italie. L'affluence provenoit uniquement de l'état affreux où les bourgades & les campagnes étoient réduites. La guerre avoit tout exterminé; les laboureurs étoient plus rares que jamais, & les reſtes affamés de la Nation accouroient à Rome, où la Chambre Impériale faiſoit tranſporter des proviſions d'Afrique & des iſles de la Méditerranée. Il réſulte du dénombrement, fait par le Préfet de Rome au moment du plus grand concours, qu'il y arrivoit juſqu'à quatorze mille hommes par jour. Ainſi l'Italie parcouroit invariablement un cercle de maux & s'épuiſoit en tout ſens. L'effet devint la cauſe, & ſi la dévaſtation des campagnes força d'abord les habitans de chercher leur ſalut dans l'oiſiveté de Rome, la déſertion des colons rendit à ſon

V. Olympiodor. ap. Phoc c. 30.

tour les campagnes encore plus ſtériles. Deux ou trois decrets rendus par Honorius, pour exempter de tributs la Toſcane, la Campanie, le pays qu'on appelle aujourd'hui Marche d'Ancone, le Samnium, la Pouille, la Calabre, l'Abbruzze & la Lucanie, n'atteſtent que trop la déplorable ſituation des Provinces.

Cod Theodoſ. lib. 11. tit. 28. l. 1. & 12.

Cependant les ravages d'Alaric furent, en un ſens, utiles à Rome & à l'Italie. Tant de calamités tournerent à l'avantage de la Religion. Le reſpect que les Goths avoient témoigné pour la ſainteté des Egliſes au milieu même de toutes les horreurs d'un aſſaut, ne pouvoit que fortifier l'attachement pour le Chriſtianiſme, & le rendre encore plus vénérable. De plus, ces Barbares, ayant abbattu & dépouillé cette multitude d'idoles, répandus dans tous les quartiers de la Cité, dont la préſence & ſur-tout les ornemens précieux faiſoient tant d'impreſſion ſur le vulgaire idiot, la ſuperſtition & l'idolâtrie en furent anéanties. A quelque tems de là il n'en reſta pas le moindre veſtige. Ainſi la violence &

la rapacité des Goths exécuterent en très-peu de tems, ce que les Ordonnances des plus puissans Empereurs n'avoient pu faire en un siécle.

CHAPITRE IV.

Avantage de la Souveraineté légitime. Successeurs d'Honorius. Réflexions sur la succession & sur l'administration des Impératrices Placidie & Pulcherie (1).

IL paroîtra, sans doute, bien étrange qu'un Prince, qui ne possédoit peut-être pas un pouce de terrein, ait pu réduire à de telles extrémités les enfants & les Scceffeurs de Théodose. Mais si l'on considere qu'Alaric, quel qu'il fût originairement, avoit des forces militaires

(1) Tout ce qu'on va lire ici & ailleurs, touchant le gouvernement des femmes, ne déroge point à l'estime que méritent les vertus morales & politiques de tant d'illustres Princesses, dont l'Histoire moderne fournit encore de si beaux exemples.

incomparablement supérieures à celles d'Honorius, attendu que les Tyrans Constantin & Gerunce avoient fait révolter une partie des Gaules & des Espagnes & que les Barbares occupoient l'autre; il paroîtra plus étonnant encore, qu'Honorius, avec tant d'ennemis sur les bras & des Ministres si gauches & si perfides, ait échappé à cette horrible tempête, & soit mort plusieurs années après, paisible possesseur du thrône des Césars. Mais il en est d'un Etat ancien & bien fondé, comme d'un vieux bâtiment, qui résiste en raison de sa masse & du travail employé à le construire. Quoiqu'il présente de toutes parts des fentes, des breches & des ruines, ce n'est pas sans beaucoup de peine & de tems que l'on vient à bout de l'abattre, de le raser & d'élever par-dessus un autre édifice. Ainsi, l'Empire d'Italie, qui, depuis le regne de Dioclétien, dépérissoit à vue d'œil & tomboit journellement en ruine, n'est anéanti par les Barbares qu'après un espace de tems à peu près égal à celui qui s'étoit

écoulé depuis Auguste, jusqu'à l'élection de Dioclétien. Mais que sert une existence violente & douloureuse ? Cette destruction lente n'étoit à l'Italie, que ce qu'une longue agonie est au malade fortement constitué. Pendant quatre-vingt ans au moins, à compter depuis la premiere invasion de Radagaise & d'Alaric, jusqu'à l'établissement de l'Empire Gothique, elle eut à souffrir des calamités & des révolutions infinies; au lieu que les Espagnes, tombées, pour ainsi dire, sous le premier coup des Barbares, furent promptement pacifiées & rétablies sous leurs nouveaux Maîtres.

Cependant, après la mort d'Alaric, toute l'Italie repassa bien-tôt sous la domination d'Honorius, quoiqu'il fût encore en danger d'être dépouillé, par celui-là même qui l'avoit sauvé des mains d'Attalus & d'Alaric. A peine ce dernier étoit-il mort, que le Comte Héraclien, qui avoit défendu l'Afrique avec tant de gloire & de fidélité, & à qui l'Empereur avoit donné le Consulat pour récompense, fit

courir le bruit qu'il venoit prendre possession de ses emplois, avec un appareil magnifique. Ayant équippé une flotte de six cens navires au moins, il faisoit voile vers l'Italie, dans l'intention de se rendre maître de Rome. Cet attentat donna trop à connoître qu'Heraclien avoit moins défendu l'Afrique par attachement pour Honorius, que par ambition & par envie, c'est-à-dire, pour ne pas reconnoître un Supérieur dans Attalus, qui n'étoit que son égal, ou plutôt son rival. Il échoua par la même raison, & fut repoussé des côtés d'Italie par Macrin, Préfet de la Cité, lequel, s'il en faut croire les Historiens, n'étoit guere mieux intentionné, ni plus fidele qu'Héraclien, ou du moins, avoit assez d'ambition pour ne vouloir point dépendre du Comte. C'est ainsi qu'Honorius tiroit des vices & des passions de ses Officiers les ressources, qu'il ne pouvoit attendre de leurs vertus. L'histoire ancienne ne fournit aucun exemple aussi frappant. Jamais on ne vit d'une maniere plus sensible, combien l'autorité légitime

& inconteſtée a de forces pour ſe ſoutenir contre les efforts des rebelles, & même contre les aſſauts des ennemis étrangers. Honorius, après tant de troubles & de ſoulevemens, après avoir vu tant de fois ſes Etats inondés de Barbares, meurt paiſiblement ſur le trône, & s'il ne put conſerver en entier l'Empire que ſon pere lui avoit tranſmis, ce qui étoit peut-être impoſſible en l'état, il en ſauva néanmoins une bonne partie, qui fut encore recueillie par ceux d'entre ſes parens qu'il avoit reconnu lui-même pour ſucceſſeurs.

Placidie, ſœur d'Honorius, contribua beaucoup au ſalut de ſon frere. Cette Princeſſe étoit tombée, on ne ſait trop comment, entre les mains d'Alaric. Après la mort de ce Barbare elle demeura au pouvoir d'Ataulfe, parent & ſucceſſeur du défunt dans le commandement des Goths. On croit qu'Alaric l'avoit deſtinée à ſon lit. Il eſt certain qu'Ataulfe, qui en parut toujours fort épris, finit pas l'épouſer. On conçoit que cette Princeſſe, traitée fort honorablement

honorablement & chérie d'Ataulfe, put aiſément lui inſpirer des ſentimens de paix & d'amitié pour Honorius. Il y a même grande apparence que ce fut à la perſuaſion de Placidie, qu'Ataulfe ſe détermina à évacuer l'Italie, puiſqu'il s'étoit à peine écoulé quelques mois depuis la mort d'Alaric, que ce Barbare ſe trouvoit déja dans les Gaules, ayant auprès de lui la Princeſſe & Attalus, & diſputant le commandement de ces Provinces contre Juſtin & les autres Tyrans, ou Rois barbares qui s'y étoient établis. Alors tout le fardeau de la guerre fut tranſporté au de-là des Alpes, & Honorius put jouir tranquillement de l'Italie, déſolée à la vérité & infiniment affoiblie par les invaſions précédentes. Il faut cependant convenir que ſi l'Empereur conſerva quelqu'ombre d'autorité hors de l'Italie & de l'Afrique; ſi après le départ des Goths avec Ataulfe on ne vit plus, du vivant d'Honorius, ni rebelles, ni barbares en Italie, il en fut redevable à la valeur de Conſtantius, élevé dans les armées de Théodoſe, & monté de

grade en grade au Généralat. Il ne commanda les armées Romaines que pendant quelques années, & ne s'assit, pour ainsi dire, qu'en passant, sur le Thrône. Cependant il en fit assez pour démontrer que l'Empire, tout chancelant & déchiré qu'il étoit, pouvoit subsister encore long-tems, si les Empereurs n'eussent abandonné le gouvernement des Armées aux Capitaines étrangers, ou plutôt s'ils les eussent commandées en personne, à l'exemple de Trajan, d'Aurélien, de Constantin & de Théodose. Honorius étoit peut-être encore redevable à sa sœur des services de Constantius. Ce dernier ne souhaitoit pas moins ardemment qu'Ataulfe d'épouser Placidie, soit pour ses qualités personnelles, soit pour se fortifier des droits qu'elle avoit à l'Empire en qualité de sœur unique d'Honorius, lequel étoit sans enfans & sans espérance d'en avoir. Cette considération pouvoit bien soutenir sa fidélité & aiguillonner sa valeur, ensorte que la Princesse étoit le lien par lequel Honorius attachoit à ses intérêts les deux per-

ſonnages les plus eſſentiels ; car Ataulfe, de ſon côté, ménageoit l'Empire par le même motif, & ne montroit pas, pour ſa défenſe, moins de zèle que ſon rival. On a dit qu'Ataulfe conçut d'abord un projet bien digne d'un ennemi & d'un barbare. Il vouloit détruire entierement l'Empire Romain, & fonder celui des Goths ſur les ruines du premier. Mais convaincu, dans la ſuite, par l'expérience, que ſes barbares étoient indomptables, & que non-ſeulement le caractere féroce de la Nation, mais encore les jalouſies & les paſſions particulieres des Chefs étoient incompatibles avec la régularité d'un gouvernement quelconque, il imagina de ſe faire protecteur des Romains, probablement dans l'intention d'aſſurer la Couronne Impériale aux enfans qu'il eſpéroit de ſon mariage avec Placidie. En effet, ſans s'arrêter aux deſirs de Conſtantius, ni aux ſollicitations d'Honorius, qui le preſſoit de lui renvoyer ſa ſœur, il l'épouſa & en eut des fils. Mais ſa mort prématurée fit évanouir tous ſes projets, & Placidie s'étant re-

Tillem. mém. de l'Emp. Honor. art. 55.

An. 42[illegible]

mariée avec Conſtantius, celui-ci réunit dans ſa perſonne toutes les forces de l'Empire & le droit à la ſucceſſion. La plûpart des Hiſtoriens ſoutiennent qu'Honorius ne combla Conſtantius qu'à regret, & que tant d'honneurs & d'autorité lui fut arraché par la crainte & par la néceſſité. Il eſt certain que le Trône ébranlé n'avoit alors d'autre appui, & qu'Honorius ne pouvoit ſe faire d'ennemi plus formidable que Conſtantius. Le moindre refus, un dégoût pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes. Quoi qu'il en ſoit, outre la poſſeſſion de la princeſſe, & une autorité ſans borne dans les armées & dans tout l'Empire, Conſtantius obtint encore le titre d'Auguſte. Et quoique Théodoſe lui eût refuſé ſon approbation, tout annonçoit que la Couronne alloit paſſer ſur ſa tête & dans ſa famille, & qu'il étoit deſtiné à relever l'Empire Romain, ſinon dans tout l'Occident, du moins en Italie. Déja il avoit eu de Placidie une fille nommée Honorie, & un fils, qui fut Valentinien III. Mais il mourut

un an après son exaltation, & les débats qui survinrent entre Honorius & Placidie interrompirent un ouvrage si bien commencé.

Après la mort de Constantius, Placidie, veuve pour la seconde fois, acquit la plus grande faveur auprès d'Honorius. Ils vécurent même dans une si grande intimité, que la malignité des Courtisans s'en amusa. Leur union cessa bien-tôt de passer pour innocente ; & il faut convenir que les traits satyriques n'étoient pas absolument dépourvus de fondemens. L'éclat & l'aigreur de la rupture pouvoient bien faire soupçonner qu'Honorius & Placidie n'en étoient pas restés au terme de l'amitié fraternelle. Une tendresse honnête & irréprochable peut-elle jamais être suivie de tant de haine & d'animosité, chez deux personnes unies si étroitement par le sang ? Ces discordes scandaleuses furent même poussées si loin, que Placidie quitta non-seulement la Cour & l'Italie, mais elle se retira avec son fils, auprès de son neveu Théodose, dont l'opposition constante à l'élec-

V. Olympiodor. ap. Phot. c. 80. p. 196.

An. 423.

tion de Conſtantius, avoit trop donné à connoître qu'il prétendoit ſuccéder à Honorius en Occident. Elle alla donc mettre ſa perſonne & celle de ſon fils entre les mains d'un concurrent ; ce qui étoit évidemment contre toutes les régles de la politique, & ne pouvoit être juſtifié que par l'abſolue néceſſité. Quant à l'Italie elle ſe trouvoit entre deux écueils également dangereux, & l'abſence toute ſeule de Placidie & du jeune Valentinien pouvoit lui être auſſi funeſte que l'aſyle qu'ils avoient choiſi. L'événement ne tarda pas de le vérifier, & quoique le haſard réparât en partie le déſordre de cette Province, elle ne laiſſa pas d'eſſuyer de très-grands dommages.

La mere & le fils étoient à peine ſortis d'Italie & retirés à Conſtantinople, qu'Honorius mourut. L'occaſion étoit belle pour un ambitieux! Les ſucceſſeurs légitime d'Honorius ſe trouvoient éloignés, & les affaires d'Orient occupoient Théodoſe tout entier. Cependant, aucun des Généraux d'Occident n'oſa prétendre à la Couronne Impé-

riale, soit qu'elle eût déja si fort perdu de son prix, aux yeux des Capitaines, qu'ils ne daignoient plus la rechercher; soit qu'en effet nul d'entr'eux ne jouît, à la mort d'Honorius, d'une assez grande considération auprès du Sénat & des autres ordres de l'Empire. Mais un homme de robe entreprit ce que les militaires négligeoient ou craignoient d'entreprendre. Jovanni, Chef des Secrétaires, ou Grand-Chancelier, ou Majordome, n'importe quelle étoit sa dignité, après s'être assuré sans doute des dispositions des Capitaines & sur-tout de Justin qui étoit le plus considérable, prit la pourpre dans Rome, se fit proclamer Empereur, & se hasarda même jusqu'à envoyer des Ambassadeurs à Théodose second, pour l'engager à confirmer son élection, & à le reconnoître pour Collegue. Théodose en étoit bien éloigné. Il se regardoit comme l'arbitre de l'Empire d'Occident, fondé sur l'usage établi depuis plus d'un siécle, en vertu duquel, lorsque l'un des deux Empereurs décédoit avant d'avoir dé-

claré & fait reconnoître ſon Succeſſeur, l'Empire étoit cenſé réuni ſur la tête du ſurvivant. D'ailleurs Théodoſe, en qualité de neveu par les mâles & d'aîné de la famille, croyoit avoir un droit inconteſtable à la ſucceſſion d'Honorius. Il réprouva donc l'élection de Jovanni, & fit partir ſur le champ, pour l'Italie les Généraux Ardabure & Aſpar, pere & fils, leſquels, à la tête d'une puiſſante armée, conduiſirent Placidie & Valentinien à qui Théodoſe avoit donné le titre de Céſar ſe réſervant de lui donner, dans un autre tems, le titre d'Empereur & l'autorité ſouveraine. Les deux Généraux firent cette guerre avec des ſuccès divers. Le réſultat fut néanmoins que Jovanni ſuccomba dans Ravenne, & toutes les meſures qu'il
An. 425. avoit priſes pour ſe fortifier dans cette place devinrent inutiles. Il ne vécut même guere plus d'une année après qu'il eût pris la pourpre. Cependant, quelque paſſagere que fût l'uſurpation de Jovanni, les ſuites en furent irréparables, par rapport à l'Italie. Si Placidie ſe fut trouvée,

à la mort d'Honorius, Maîtresse absolue de la Cour, comme elle l'étoit auparavant, Valentinien étoit reconnu, sans délai & sans contradiction, pour Successeur de son oncle sous la régence de sa mere. La Cour de Constantinople elle-même, n'y auroit pas opposé la moindre difficulté. Mais éloignée pour lors de Ravenne & de Rome, les deux Métropoles de l'Italie; n'ayant pas un soldat, & de plus, sa personne ainsi que celle de son fils étant au pouvoir d'un Concurrent qui avoit un droit, pour le moins, égal à la succession d'Honorius; cette Princesse fut d'abord forcée de faire un Traité désavantageux avec Théodose, pour obtenir, à son fils, le titre de César & des forces capables de réduire l'Usurpateur. Il fut donc stipulé dans le Traité que Valentinien, devenu majeur, épouseroit Eudoxie, fille de Théodose, & céderoit à son cousin & beau-pere toute l'Illyrie occidentale, qui n'étoit pas une petite portion des Etats d'Honorius. Tels furent les engagemens que Placidie contracta au nom de son fils, & que

celui-ci remplit au tems préfix. En sorte que Théodose s'approprioit une partie de l'Empire d'Occident, & ne donnoit, pour ainsi dire, l'autre à Valentinien, que comme la dot de sa fille. La perte de l'Illyrie, très-considérable en elle-même, étoit encore aggravée par les circonstances. L'Empereur d'Occident ne possédoit plus qu'une petite partie des Gaules & des Espagnes. Il étoit sur le point de perdre la Province d'Afrique. Cet Empire alloit donc se réduire à l'Italie, dépeuplée, stérile, dénuée de tout, telle, en un mot, que nous l'avons vû, il n'y a qu'un moment.

De plus, l'usurpation de Jovanni, suite évidente de l'absence des Princes, donna lieu à la puissance d'Aétius, qui devoit être plus fatale encore à l'Empire d'Italie, & qui augmenta prodigieusement la confiance des Huns, dont les forces & l'audace n'étoient déja que trop à craindre. Jovanni, informé du refus de Théodose & hors d'état de lui résister, envoya promptement Aétius en Pannonie, pour se ména-

ger l'alliance & les ſecours des Huns. Ceux-ci prirent, ſans délai, la route de l'Italie, réſolus de ſoutenir l'uſurpateur contre tous les efforts de l'Orient. Mais, comme ils approchoient d'Aquilée, on apprit que Jovanni avoit perdu la liberté & la vie. Actius embraſſe, ſans héſiter, le parti de Valentinien & de Placidie, & engage les Huns à retourner ſur leurs pas. Cet Aetius avoit du courage & du génie. Sa dextérité & ſa valeur étoient connues depuis long-tems à Rome, & Jovanni, qui avoit grand beſoin d'Officiers & de Miniſtres capables de ſoutenir ſa Couronne uſurpée, l'avoit fait ſon Majordome. Le double ſuccès qu'il eut dans ſon ambaſſade auprès des Huns, en les amenant d'abord au ſecours du Tyran, & en les renvoyant enſuite, lorſqu'ils n'avoient qu'un pas à faire pour entrer en Italie, augmenta conſidérablement ſa réputation & ſon autorité parmi les Romains. Il avoit, en même tems, ſu captiver à un tel point l'amour & l'eſtime des Huns, que Placidie ne pouvoit éviter de le revétir des principales Charges

de l'Empire. Ainſi il devint à double titre, non-ſeulement le champion & le principal protecteur du jeune Prince & de la Régente, mais encore l'arbitre de l'Etat. Quand Aetius n'auroit pas eu dans le caractere cette doſe d'ambition, inſéparable du ſentiment de ſon propre mérite, les ſuccès précédens & le grade où il étoit monté ſuffiſoient pour le remplir d'orgueil & lui faire tout entreprendre. Peu content donc de la premiere place, dans la faveur de la Cour, il en voulut jouir excluſivement, ou plûtôt il voulut être le Maître. Sa jalouſie porta le dernier coup à l'Italie, non-ſeulement par les ravages affreux qu'y fit Attila, attiré, peut-être, & ſoutenu par les ſourdes manœuvres d'Aetius, mais encore par la perte de l'Afrique, ſans laquelle il étoit abſolument impoſſible que l'Italie ſubſiſtât. Le Comte Boniface, l'égal d'Aetius en bravoure & qui lui étoit très-ſupérieur du côté de la vertu & de la fidélité, gouvernoit alors l'Afrique. Nul n'avoit plus contribué que le

Comte à la chûte de Jovanni, ainſi qu'à l'élévation de Placidie & à celle de ſon fils, en leur conſervant cette Province extrêmement importante, malgré les offres & les menaces du Tyran. Aetius, par la plus noire perfidie, mit Boniface dans la néceſſité de ſe révolter & d'appeller à ſon ſecours les Vandales, leſquels n'eurent pas plutôt mis le pied en Afrique, qu'ils y prirent l'aſcendant & ne tarderent pas de s'en rendre Maîtres.

L'ambition des femmes & la fureur qu'elles ont de gouverner, en dépit de la nature, qui les a faites ſi délicates & ſi foibles, ne contribuerent pas peu aux terribles déſaſtres qu'eſſuya l'Italie dans le cours du cinquieme ſiécle. Les Romains comptoient quatre cent ans & plus, depuis qu'Auguſte avoit établi la Monarchie dans Rome. Pendant cet intervalle, où l'on voit tant d'Empereurs ſe ſuccéder & monter ſur le Trône par toutes ſortes de voies, jamais l'Empire n'étoit tombée poſitivement au pouvoir des femmes. Ce n'eſt qu'après la mort de Théo-

dose & dans les siécles suivans que l'on en voit reconnues publiquement pour Maîtresses absolues de l'Etat. Livie & Aggrippine n'avoient influées dans l'Empire & dans la succession, qu'en faisant adopter Tibere & Néron, qui ne furent pas, assurément, d'un heureux présage, pour les Successeurs de la façon des femmes. En un mot, toute la part que les Impératrices eurent alors & dans la suite, à l'administration de l'Etat; toute l'autorité qu'elles purent s'arroger ne fut qu'indirecte, &, pour ainsi dire, domestique. Mais Eudoxie, femme d'Arcadius, commença par agir en Souveraine, ou du moins en Régente. Après elle, Fulcherie donne un exemple bien plus singulier. Cette Princesse est reconnue pour Impératrice de tout l'Orient, non en qualité d'épouse, mais en qualité de sœur de l'Empereur. Elle exerce le pouvoir suprême de fait & même de droit, jusqu'à ce qu'Euxdoxie, que l'on appelloit auparavant Athénais & que Pulchérie elle-même avoit donnée pour femme au jeune Théodose,

prenne auſſi la fantaiſie de ſe mêler du gouvernement. Si Pulchérie, Gouvernante de l'Empire pendant les premieres & les dernieres années de ſon frere, & enſuite l'héritiere du Trône, fit le bonheur de l'Orient; cette femme incomparable avoit des qualités ſi rares, qu'il ne faut pas en être ſurpris. Mais le ſort de l'Empire d'Italie fut bien différent, ſous les femmes qui prétendirent gouverner & régner dans cette partie. Ce n'eſt pas que Placidie fut ſans génie, elle avoit même acquis de l'expérience au milieu de toutes les révolutions qui ſuivirent le premier ſac de Rome. Mais tant d'épreuves ne purent aggrandir ſon ame. Elle eut toujours le foible des femmes & des meres, qui s'applaudiſſent de l'éducation qu'elles donnent à leurs enfans, quand elles les voyent ſains & vigoureux. Placidie avec ſes allarmes, ſes ſoins minutieux & ſes mignardiſes, fit de Valentinien un enfant ſi gâté, qu'il n'eut jamais que la baſſeſſe & les vices d'un eſclave du Palais. Le caractere efféminé de cet Empereur

& l'incontinence, qui en est la suite, produisirent tous les maux que l'Italie eut à souffrir pendant son régne & après sa mort.

D'ailleurs, l'exemple de Pulchérie, de Placidie & même d'Eudoxie, aiguillonnoit Honorie, dont l'ambition ne tarda pas d'éclore. Elle voulut aussi jouer un rôle & se mêler du Gouvernement. Placidie & son frere étoient bien éloignés de s'y prêter. Ils voulurent la faire consacrer Vierge. Mais Honorie offrit sa main au Roi des Huns & fournit ainsi, à l'ambitieux Barbare, un nouveau prétexte pour envahir l'Italie. Attila ne manqua pas, en effet, de s'en prévaloir, & pour justifier
An. 451. ses hostilités contre l'Empire d'Occident, il alléguoit sans cesse, le droit que lui avoient donné l'offre & les promesses d'Honorie. Personne n'ignore comment & pour quel motif ce terrible Attila, qui avoit ravagé tant de Provinces & détruit tant de Villes dans l'un & l'autre Empire, épargna Rome, le principal objet de ses vœux. Mais si la Capitale échapat, pour le coup, aux fu-

reurs de ce Conquérant, l'Italie n'en fut pas exempte, & ce qu'elle souffrit de cette invasion est inexprimable. Presque toute la Lombardie fut mise à feu & à sang, le plus grand nombre des habitans fut massacré ou mis aux fers, & le reste, courant çà & là, se jettoit dans le premier asyle que le hasard lui offroit. Venise naquit de ces désastres. Un essain de ces fuyards, qui échapperent, en différentes contrées, au fer des Huns, gagna les petites isles désertes & presqu'inaccessibles, situées au fond du golfe Adriatique, & jetta les fondemens de cette Ville prodigieuse & célébre. Si ces morceaux de terrein mouvant & stérile parurent un asyle aux Italiens éperdus, qu'on imagine de quelle terreur la Nation entiere étoit frappée, & combien se sauverent en Grece, en Orient, & dans plusieurs isles de la Méditerrannée. Ainsi les Villes & les campagnes d'Italie se dépeuploient sans cesse. La mort même d'Attila, qui suivit de près, & les discordes de ses enfans, qui détruisirent si promptement la puissance

formidable des Huns, bien-loin de procurer aucun ſoulagement à l'Italie, ouvrirent une nouvelle ſource de maux. Valentinien ne ſe vit pas plûtôt délivré de ces terribles Barbares, qu'il fit éclater la jalouſie qu'il nourriſſoit, depuis long-tems, contre Aetius, & commit, à l'égard de ce Miniſtre, une action déteſtable, & même inouie chez les Monarques légitimes. Il le tua de ſa propre main, & ſe priva lui-même de ſon meilleur appui. Cette attrocité rendit l'Empereur extrêmement odieux, & lui coûta la vie quelques mois après. Maximus, Chef des aſſaſſins, épouſa Eudoxie, veuve de Valentinien. Il croyoit, par ce mariage, affermir la Couronne ſur ſa tête. Mais Eudoxie paya mal la tendreſſe de ſon nouvel époux. Ne pouvant s'en défaire autrement, elle appella, d'Afrique, Genſéric, Roi des Vandales, qui fondit ſur le champ en Italie, ſaccagea Rome & écraſa toutes les contrées qui avoient échappé à la furie & à la rapacité des Huns.

CHAPITRE V.

Guerres civiles & Anarchie de l'Italie depuis la mort de Valentinien trois, jusqu'à la déposition d'Augustule, l'an 476.

LES funestes conséquences de la foiblesse d'Honorius, de la Régence des femmes, & du caractere vil & méprisable de Valentinien, ne se firent sentir qu'en partie durant leur regne. Les changemens les plus considérables, qui en devoient résulter par rapport à l'Italie, n'eurent lieu qu'après la mort de Valentinien. Non-seulement l'Empire étoit déchiré & démembré; mais l'autorité impériale se trouvoit tellement avilie en Occident, que les vaillans personnages, qui monterent successivement sur le Trône, ne purent jamais en rétablir l'éclat ni les forces. Les Généraux, Barbares pour la plûpart, étoient si fort accoutumés à commander, que nulle sorte

Tillem. mémoire des Emp. tom.

de considération ne pouvoit plus les retenir dans l'obéissance. Ils savoient trop, d'ailleurs, qu'ils étoient l'unique soutien de l'Empire, dont ils avoient effectivement sauvé les débris à force de courage & d'adresse. Après tout, ne suffit-il pas de remplir de grands emplois, pour être bien-tôt ivre de présomption & d'orgueuil ? Deux choses étonnent néanmoins, dans la conduite que tinrent alors les Romains & les Barbares : l'une, que les Romains (1), malgré l'impossibilité démontrée de se passer des Capitaines Barbares, n'aient pas pris le parti de leur déférer la Souveraineté ; l'autre, que ces Capitaines, suivis d'un si grand nombre de Barbares, & même de Romains, qui grossissoient leur Cour à l'envie, n'aient pas imaginé quelqu'expédient, pour se rendre Maî-

(1) Il faut entendre ici, sous le nom de *Romains*, tous ceux qui étoient nés Sujets de l'Empire, & qui en reconnoissoient l'autorité. Les Italiens sur-tout doivent être compris sous cette dénomination, puisqu'à datter de Valentinien l'Empire fut presque réduit à la seule Italie.

tres abſolus & indépendans. Ils n'avoient beſoin pour cela que d'un titre ſpécieux, d'une dénomination nouvelle. La multitude n'eſt-elle pas toujours menée par des mots? Comment donc ne s'emparoient-ils pas entierement de l'autorité ſuprême? comment ne ſe laſſoient-ils pas d'élever & de dépoſer tous les jours de nouveaux phantômes d'Empereur? Mais tant de contradictions ou d'inconſéquences faiſoient le tourment de l'Italie; & tandis que, d'un côté, les Romains ne pouvoient ſe gouverner par eux-mêmes, & que, de l'autre, les Etrangers ne pouvoient obtenir une autorité illimitée, ni ſe façonner au joug, elle éprouvoit toutes les horreurs de l'Anarchie.

Maximus, aſſaſſin de Valentinien & ſon Succeſſeur, ne regna que quelques mois, & fut maſſacré lui-même, trois jours avant que Genſeric, appellé par ſon épouſe Eudoxie, entra dans Rome & en fit le ſac. Avitus, Officier de Maximus & Capitaine aſſez expérimenté, prit la pourpre à la ſollicitation & à An. 455

l'aide de Théodoric, Roi des Goths. Mais un Empereur, vassal d'un Prince étranger, ne pouvoit avoir que fort peu de considération auprès des siens, & l'un de ses Capitaines lui fit bientôt changer son sceptre contre une crosse. C'étoit Ricimer * Sueve, ou Goth, ou de quelqu'autre Nation barbare, mais sûrement de la plus noble extraction, & d'une valeur, d'une habileté égales à sa naissance. Cependant il ne paroît pas qu'il se fut distingué dans la guerre avant l'expédition de Corse, dans laquelle il commanda l'armée d'Avitus, & chassa les Vandales, qui s'étoient emparés de cette isle. Ce premier succès exalta si fort l'orgueuil que lui inspiroient sa naissance & ses talens, qu'il ne lui fut plus possible de reconnoître de Supérieurs ; & comme la fraude & la perfidie n'étoient pas ses moindres parties, il eut bien-tôt consommé la ruine de son Prince & de son Bienfaiteur. Avitus ayant été chassé du Trône, Ricimer y fit monter Majoranus, à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir trempé dans la conspiration de ce

* Ou Riquimer, ou Ricmer.

An. 457.

Barbare. Il étoit doué, d'ailleurs, de tant de vertus, c'étoit un ſi grand homme d'état, qu'il paroiſſoit deſtiné à relever l'Empire d'Occident, & à rétablir Rome dans ſa premiere ſplendeur. Mais ſa valeur même & la réputation qu'il ſe fit, en deux ou trois ans de regne, hâterent ſa chûte. Ricimer, s'appercevant que ſon crédit baiſſoit ſous un tel Empereur, reſolut de le dépoſer. Il plaça ſur le Trône un certain Severe, qui porta la Couronne, tant qu'il plut au Barbare de la lui laiſſer. Enfin, Ricimer voulut eſſayer de gouverner l'Italie par lui-même & de ſe paſſer d'Empereurs. Il n'y avoit perſonne à Rome, qui oſa prendre, malgré lui, le titre d'Auguſte. Il n'étoit pas à craindre qu'un nouvel Empereur créé dans les cantons des Gaules, encore ſoumis aux Romains, ou dans quelqu'autre partie du monde, vint en Italie, tant que Ricimer y feroit le Maître. L'Empereur Leon & Genſeric, Roi des Vandales établis en Afrique, étoient ſeuls en état d'envahir l'Italie & d'y faire la Loi; mais des

objets plus pressans occupoient leurs forces ailleurs. Après tant de siécles, on vit donc, en Italie, un interregne, ou plutôt une espece de République, dont Ricimer se fit le Chef & le Protecteur. Je ne sai si ce fut une affectation de sa part, ou si, voyant que l'Italie se regardoit effectivement comme un Etat indépendant, il ne fit que se conformer aux idées du tems & suivre le cours naturel des choses; mais il est constant que dans les Traités qui furent conclus avec les Princes & les Généraux étrangers, on ne stipula plus au nom des Romains ni de l'Empire, mais au nom des Italiens (1). Il paroît même que, dès le regne de Severe, Ricimer employoit déja le nom des Italiens dans les négociations. C'étoit probablement pour accoutumer insensiblement les esprits au changement qu'il méditoit. Mais cette forme ambigue de gouvernement ne pouvoit être de lon-

(1) Voyez Priscus, *De Legatione*, dans la collection de l'Histoire Bysantine, & chez Tillemont. tom. 6. p. 331.

gue

gue durée. Ricimer fut contraint d'y renoncer. En moins de deux ans, il fut pleinement convaincu, qu'il étoit beaucoup plus aisé de dispo-ser de l'Empereur que de l'Empire. Se voyant donc forcé de créer un Auguste, il s'adressa, fort habile-ment à Leon, Empereur d'Orient, lui laissant toute liberté de donner un Maître à l'Occident & de le choi-sir même parmi les siens. Au moyen de quoi il acquéroit un droit à la reconnoissance du nouvel Empe-reur, qui seroit censé lui devoir, du moins indirectement, sa dignité; & il se concilioit l'amitié de l'Em-pereur Grec, en lui déférant la fonc-tion la plus honorable & la plus flatteuse.

V. Tillem. ubi supra.

Antemius fut donc créé Empe-reur d'Italie. Outre les droits qu'il paroissoit avoir à la dignité Impé-riale, en qualité du plus proche pa-rent de Marcien, prédécesseur de Leon, il possédoit encore toutes les qualités qui peuvent honorer le Trône. Il joignoit à la bravoure une prudence consommée. Il connoissoit à fond le gouvernement civil, & ne

An. 467.

refpiroit que l'amour de la juftice & du bien public. Pour furcroît il amena d'Orient une foule de grands hommes, ce qui étoit fans prix dans l'état où Rome fe trouvoit réduite, après tant de calamités qui lui avoient enlevé la fleur de la Nobleffe & du Peuple. Ce fut un fpectacle bien intéreffant pour les Italiens, que l'arrivée d'un fi grand Prince, fuivi de la Cour la mieux choifie & de la plus floriffante armée. On croyoit déja voir l'Empire d'Occident rétabli dans tout fon luftre. L'efpoir étoit encore fortifié par la célébration des noces du nouvel Augufte avec la fille de Ricimer. L'Italie regardoit cette alliance comme le gage affuré de la concorde qui alloit régner entre le nouvel Empereur & le redoutable Patrice. L'inauguration d'Antémius fut encore accompagnée d'une circonftance très-favorable aux affaires de l'Italie. Marcellin, auparavant Général des Troupes Romaines, avoit fecoué le joug de l'Empereur d'Occident, & après plufieurs guerres foutenues avec des fuccès

divers, il s'étoit emparé de la Dalmatie, d'où il donnoit les plus vives inquiétudes à l'Italie, ſituée dans le voiſinage. Léon Auguſte, en nommant Antémius à l'Empire Occidental, engagea Marcellin à ſe ranger ſous ſon obéiſſance, à l'accompagner même dans ſon entrée en Italie, & à l'eſcorter avec toutes ſes forces. Ainſi l'Empire, ayant à ſa tête trois hommes tels qu'Antemius, Ricimer & Marcellin, paroiſſoit en état de faire face à Genſeric, quoique celui-ci fut Maître de l'Afrique, & que la Marine délabrée des Romains lui eut laiſſé prendre l'empire de la mer Méditerranée.

Mais Ricimer vouloit primer, & par la même raiſon que l'Italie ſe félicitoit de la poſſeſſion d'un ſi grand Prince, l'ambitieux & jaloux Patrice ne tarda pas à ſe repentir d'en avoir favoriſé l'élection. L'alliance qu'il avoit contractée avec l'Empereur, le touchoit peu. On ne ſçait que trop avec quelle facilité l'ambition des Grands briſe les liens du ſang. Ricimer ne vit que ſon crédit preſqu'anéanti, ſous

un Prince qui ſavoit régner, & ne pouvant ſe réſoudre à ne jouer que le troiſieme ou le ſecond rôle, dans un Etat dont il avoit prétendu ſi long-tems être l'arbitre ſuprême; le dépit & l'envie le porterent à jetter le trouble & la confuſion dans les affaires, de concert avec Genſeric, l'ennemi capital des Romains. La réputation même de l'Empereur Antemius, dont l'autorité étoit bien ſupérieure à celle de la plûpart de ſes Prédéceſſeurs, fut plus funeſte qu'avantageuſe à l'Italie. Les Empereurs précédens, ſans forces, ſans crédit, ou éclipſés par le tout puiſſant Patrice, avoient été depoſés ſans obſtacles & ſans effort. Leur chûte n'avoit pas donné la moindre ſecouſſe à l'Etat: au lieu qu'il fallut en venir à une guerre ouverte pour détrôner Antemius, qui ne manquoit ni de partiſans, ni d'amis diſpoſés à le défendre contre les attentats du Général.

Ricimer abandonne Rome & Ravenne & ſe retire à Milan. Il avoit probablement dans ces contrées un plus grand nombre de Partiſans, &

la Lombardie en général lui étoit dévouée. Bien-tôt il n'y eut pas seulement deux factions en Italie, mais elle se trouva divisée en deux Empires prêts à se choquer avec des forces à peu près égales. Quelques Liguriens de marque, voyant former l'orage, eurent pitié de la malheureuse Italie, & coururent à Milan embrasser les genoux du Patrice, le suppliant à mains jointes de faire la paix avec l'Empereur. Ricimer se rendit ou feignit de se rendre à leurs prieres, & sur le champ on chercha les moyens de le faire rentrer en grace auprès d'Antemius. Pavie possédoit alors l'Evêque Epiphane, dont la sagesse & la sainteté étoient également célébres. Ces mêmes Députés de la Ligurie se rendent auprès du saint Prélat, qui se charge volontiers de la négociation, va trouver l'Empereur & parvient bien-tôt à le reconcilier avec Ricimer. Si la paix fut sincere, il est certain qu'elle dura peu. L'Histoire, à la vérité, ne laisse aucun doute sur le compte d'Antemius: il n'y a pas le moindre trait de perfidie, ni

Ennod. in vitâ Epiph.

même de dissimulation, à lui reprocher. Mais que de raisons de soupçonner la sincérité de Ricimer, & de l'accuser de fausseté! Après tout, il faut convenir que, de part & d'autre, ils étoient forcés de se tenir sur leurs gardes. La méfiance étoit de régle entr'eux, & peut-être que, dans leur position, il étoit impossible qu'ils fussent amis. La fin tragique de Stilicon & d'Aetius, qui avoient été à peu près dans les mêmes termes, vis-à-vis d'Honorius & de Valentinien, & qui avoient péri, l'un par la foiblesse, l'autre, par la perfidie de son Maître; celle du Patrice Aspar, qui venoit de succomber en Orient, & qui étoit précisément auprès de Léon ce qu'étoit Ricimer auprès d'Antemius; ces exemples si fameux & si récens n'étoient pas propres à établir entr'eux la confiance & la sécurité. Enfin, après différentes réconciliations feintes ou passageres, ils en vinrent aux mains. Les Provinces d'Italie, partagées entre Ricimer & l'Empereur, ne porterent pas seules le fardeau de cette guerre

civile : Rome en fut le théatre. Ricimer vint assiéger l'Empereur dans cette Capitale, & l'ayant pris par la famine & par le fer, il fut encore obligé de combattre le reste des ennemis, qui ne tomberent à ses pieds, qu'après qu'Antemius eut été vaincu & noyé dans le Tibre. Alors Ricimer fit proclamer Auguste Olibrius, le même qui avoit aspiré à la dignité impériale, quand Antemius en fut revétu. Il étoit de la Maison Anicia, l'une des plus anciennes, des plus illustres & des plus riches de Rome. Allié de l'Empereur Valentinien III, dont il avoit épousé la fille, beau-frere d'Huneric, fils du Roi Genséric qui le protégeoit hautement : tout sembloit se réunir en faveur d'Olibrius pour le faire succéder à Sévere. Mais l'inimitié qui subsistoit entre Leon & Genseric, rendit tant de titres inutiles & fit préférer Antemius. Après la chûte de celui-ci, Olibrius monta cependant sur le Trône sans contradiction; mais pour n'y rester que quelques mois. Ricimer étant mort peu de tems après

An. 472.

Antemius, & quelque tems avant Olibrius, cet Empereur eut la liberté de créer un nouveau Général, ou plutôt de se donner un nouveau Maître, à lui-même ainsi qu'à toute l'Italie. Son choix tomba sur Gondebauld, Prince des Bourguignons & neveu de Ricimer. Le nouveau Patrice fit bien-tôt prendre la pourpre à un certain Glicerius, dont le caractere étoit aussi méprisable que la naissance. Mais l'Empereur d'Orient, n'approuvant pas l'élection de Glicerius, envoya Julius Nepos en Italie, avec le titre d'Auguste. Celui-ci n'eut pas beaucoup de peine à triompher d'un tel Concurrent, & l'ayant fait raser & consacrer Evêque, il le relégua en Dalmatie pour y gouverner l'Eglise de Salone. Julius Nepos, s'il en faut croire Sidonius, qui devoit le connoître, & qui, malgré son penchant à prodiguer des louanges à ses amis, n'étoit pas capable d'en imposer volontairement, possédoit les plus excellentes qualités, & méritoit la couronne. Mais il venoit trop tard, ainsi que quelques-uns de

Apoll. Siden. lib. 8. ep. 7.

ses Prédécesseurs. La situation de l'Empire étoit absolument désespérée. Les Empereurs eux-mêmes n'en avoient plus que le nom & les Enseignes, encore celles-ci étoient-elles au pouvoir des Capitaines.

Julius Nepos choisit Oreste pour son Général, & il faut convenir que les belles actions de ce Capitaine justifioient le discernement de l'Empereur, & son habileté dans l'art de régner. Mais Oreste, qui tenoit de Nepos la seconde place de l'Etat, fut tourmenté, comme tant d'autres, par l'ambition d'occuper la premiere. Il tourna donc contre l'Empereur les armes & l'autorité qu'il en avoit reçues, & donna la pourpre à son fils Romulus, qui fut ensuite appellé Augustule, à cause de sa jeunesse, ou par dérision. Ces manœuvres déplaisoient fort à la Cour de Constantinople, dont Julius Nepos étoit la créature. Mais avant qu'il se formât, de ce côté, aucun orage contre l'Usurpateur, les Goths & les autres Barbares, dont l'Italie étoit remplie, se soulevent à l'instigation d'Odoacre, déposent

An. 476. Auguſtule, font périr Oreſte, diſſipent ce phantôme d'Empire Romain qui ſubſiſtoit encore en Occident, & réduiſent l'Italie à la condition des autres Provinces, conquiſes par leurs ſemblables. Détaillons ceci ſuccintement, & voyons par quels reſſorts & ſur quels fondemens Odoacre, & après lui Theodoric ſe flatterent d'établir en Italie une nouvelle Dynaſtie.

CHAPITRE VI.

Etat de l'Europe à la deſtruction de l'Empire Occidental.

De toutes les parties qui avoient compoſées le vaſte édifice de la grandeur Romaine, celles qui, dans la diviſion des deux Empires, furent aſſignées à l'Orient, étoient alors les ſeules qui ne fuſſent point déſunies. Vers la fin même du cinquieme ſiécle elles formoient encore un tout aſſez ſolide. L'Empire Grec, mal gouverné & plus mal défendu,

attendu les troubles interminables de l'Etat & de la Cour ; harcélé continuellement par les Oſtrogoths du côté de l'Illyrie, & par les Vandales du côté de l'Afrique, ne laiſſoit pas de ſubſiſter preſqu'en entier. La raiſon en eſt, qu'à cette époque les Perſes le laiſſerent en repos, & que pendant un eſpace aſſez conſidérable, il n'eut rien à craindre de ce côté. Si ces anciens ennemis l'avoient aſſailli, dans ce moment, avec autant de vigueur qu'auparavant, il eſt bien évident qu'il ſuccomboit & que le nom Romain périſſoit, à la fois, en Orient & en Occident. Mais ſa foibleſſe même & ſon impuiſſance manifeſte lui tinrent lieu de ſoldats & de remparts. Dès que les Perſes eurent compris qu'ils n'avoient plus rien à craindre des Romains, ils ne ſongerent plus à ſe jetter ſur l'Empire. Qu'y ſeroient-ils venu chercher ? Ne jouiſſoient-ils pas chez eux de l'abondance ? L'étendue & la richeſſe de leurs poſſeſſions ne laiſſoient rien à déſirer. Mais la poſition des Provinces Occidentales étoit abſolu-

ment différente. Entourées de Nations barbares, qui n'abondoient qu'en hommes, & que la faim, le courage, la férocité, l'inquiétude, l'ambition, pouſſoient irréſiſtiblement, au pillage & aux conquêtes, elles durent être plutôt englouties. Les Gaules, qui comprenoient alors une partie de la Germanie, furent les premieres à changer de Maître, parce qu'elles étoient plus expoſées aux incurſions des Barbares. Peut-être auſſi qu'accoutumées de longue main à leurs Empereurs ou Tyrans particuliers, il leur en coûta peu de paſſer ſous une domination étrangere. Les Bourguignons ſe rendirent Maîtres de la Savoye & de pluſieurs Villes de la Gaule Celtique, à laquelle ils donnerent le nom de Bourgogne. Les Goths, que leur établiſſement en Occident fit appeller Viſigoths, ſoumirent à leur obéiſſance les Provinces de la Gaule Narbonnoiſe, ſituées vers la Méditerranée & les Pyrenées, & à l'époque de la dépoſition d'Auguſtule, ils comptoient déja deux ou trois générations de Princes habiles & vaillants,

V. Tillem. tom. 6. tit. de Valentinien III. de Major. & de Severe.

qui avoient été plutôt la terreur que les vassaux des derniers Empéreurs. Une autre partie des Gaules, que les Barbares n'avoient fait qu'entamer, quoiqu'elle ne fut nullement défendue par les Romains, servit d'asile à quelques milliers de Bretons fugitifs, lesquels, ayant abandonné leur patrie aux Anglo-Saxons & passé le détroit, vinrent chercher une habitation en deçà de la mer. Ainsi nulle partie de l'Empire ne put échapper à cette grande révolution, dans laquelle on vit les Nations se confondre & s'entasser les unes sur les autres, & pendant que la Bretagne, qu'Honorius & Valentinien III avoient déja abandonnée, passoit sous le joug des Saxons & des Anglois, une partie de ses habitans vint fonder une nouvelle Principauté dans les contrées maritimes de la Gaule Lyonnoise, & leur donner le nom même de Bretagne. Dans le même-tems, ou un peu auparavant, les Espagnes furent envahies par différentes races de Barbares, Sueves, Alains, Vandales, mais spécialement par les Goths

ou Visigoths, qui, sous le gouvernement d'Euric, formoient un Royaume vaste & puissant, au moyen de la réunion de plusieurs Provinces des Gaules & des Espagnes. Si quelques Villes ou quelques grands Seigneurs retenoient encore, dans ces Provinces, le nom de Romains, c'étoit plutôt pour s'en faire un prétexte d'indépendance que par attachement pour l'Empire. Mais les Conquêtes que les Rois Goths ne cessoient de faire dans les Espagnes, & les rapides progrès du Roi Clovis firent bientôt disparoître ces vains titres. Genseric, Roi des Vandales, régnoit tranquillement en Afrique. Depuis son entrée dans cette Province, faite sous le gouvernement du fameux Comte Boniface, & sous la Régence de l'Impératrice Placidie, il avoit tellement affermi son autorité, qu'il étoit plutôt dans le cas de faire trembler les deux Empires que d'en être attaqué. Dès le regne même de Majoranus & d'Antemius, on regardoit comme décidé, que son fils Hunneric alloit lui succéder & monter paisiblement

ſur le Trône d'Afrique. De toutes les Provinces Occidentales l'Italie ſeule conſervoit encore l'apparence & le nom d'Empire Romain. Il ne faut pas même diſſimuler que la conſervation de cette Province avoit coûté aux Empereurs le ſacrifice d'une bonne partie des autres. A la vue de ces armées de Barbares, qui fondoient de tous côtés ſur l'Empire, ils imaginerent qu'il falloit, à toute ſorte de prix, les éloigner du centre. Ils tâcherent donc de détourner le torrent & de faire refluer cette multitude d'Etrangers vers les Gaules, les Eſpagnes & l'Illyrie, où ils ne tarderent pas de ſe rendre Maîtres abſolus, & de franchir même les limites, qu'on leur avoit aſſignées. Pendant quelques années ces triſtes expédiens conſerverent aux Empereurs la Souveraineté de l'Italie. Ce n'eſt pas qu'il n'y eut beaucoup de Barbares de toutes les eſpéces. Depuis un ſiecle ils affluoient en Italie & s'étoient déja répandus dans toutes les parties de cette Province. Mais ils n'avoient pas proprement de domicile

ni de possessions stables ; ils n'y étoient que sur le pied d'auxiliaires & de vassaux de l'Empire. Cependant il n'étoit gueres possible qu'ils s'accommodassent long-tems de cette existence précaire, & tant de Principautés nouvelles, établies par leurs semblables, dans les Espagnes, dans les Gaules, & même en différentes Provinces de l'Illyrie, devoient naturellement engager quelqu'un de ces Capitaines Barbares à faire la même tentative sur l'Italie, qui étoit la seule Province où il fut encore question de ce vain simulacre, appellé l'Empire Romain, toutes les autres étant démembrées & devenues la proie des Uusurpateurs. L'autorité des Empereurs étoit si fort avilie, que le premier Barbare entreprenant pouvoit se flatter hardiment de faire subir à cette contrée le sort des autres. D'ailleurs l'Usurpateur, quel qu'il fut, n'avoit point à craindre de se voir expulser par les autres Potentats qui regnoient alors, attendu que chacun d'eux devoit être trop occupé de la conservation & de l'af-

fermissement de ses propres Etats. Au reste le sort de l'Italie n'étoit pas plus heureux que celui des Provinces subjugees, & si Salvien n'a point outré les choses ni altéré les faits, ce qui n'est guere à présumer de la part d'un Ecrivain si religieux, il paroît, au contraire, que la condition des pays, soumis encore aux Empereurs, étoit pire. Ceux qui vivoient sous la domination des Goths, ne craignoient rien tant que de retourner au pouvoir des Romains : » Aimant mieux être libres » chez les Barbares, sous les appa» rences de la servitude, que d'ê» tre esclaves chez les Romains sous » le nom de la liberté (1) «. En un

(1) *Malunt enim sub specie captivitatis vivere liberi, quam sub specie libertatis esse captivi.* Salv. lib. 5. Les 4, 5, 6, 7 & 8e Livres de Salvien, *de gubernatione Dei*, sont remplis de traits semblables, qui démontrent, que la condition des Peuples soumis aux Barbares étoit préférable à celle des Romains, en comprenant sous ce nom tous les Sujets de l'Empire. *Nihil horum est apud Wandalos, nihil horum apud Gothos. Tam enim longè est, ut hæc; inter Gothos,*

mot, qu'on se rappelle ici combien étoit déja déplorable la situation de l'Italie sous le regne d'Honorius, & l'on concevra dans quel abîme elle dut tomber pendant les cinquante années qui s'écoulerent depuis la chûte de Stilicon, jusqu'à la mort d'Oreste, & la déposition de son fils Romulus Augustule.

Les revolutions de la Cour & les fautes du Ministere, si fréquentes sous Honorius, sur-tout vers le milieu de son regne, porterent les premiers & les plus rudes coups à l'administration de la Justice, ainsi qu'aux autres branches du gouvernement. Les Favoris, qu'il eut dans la suite & qu'il ne gardoit que quel-

---

Barbari tolerent, ut ne Romani quidem, qui inter eos vivunt, ista patiantur. Itaque unum illic Romanorum omnium votum est, ne umquam eos necesse sit in jus transire Romanorum. Una & consentiens illic Romanæ plebis oratio, ut liceat eis vitam quam agunt, agere cum Barbaris...... Itaque non solum transfugere ab eis ad nos fratres nostri omninò nolunt, sed ut ad eos confugiant, nos relinquunt. Lib. 5 & lib. 6. Quid simile apud Barbaros, &c.

ques mois, n'étoient pas propres à remonter la machine d'une maniere solide. Les plus scélérats, au contraire, qui étoient communément les plus puissans, se plaisoient fort dans cette confusion, parce qu'elle leur assuroit l'impunité. Le désordre augmenta beaucoup encore sous la Régence foible de Placidie & sous le regne de Valentinien. La mere & le fils étoient bien éloignés d'en arrêter le cours. L'impuissance où ils étoient de limiter le pouvoir des Ministres & des Officiers leur fit imaginer, au contraire, d'attiser le feu de la discorde, de les aigrir, de les mettre aux prises, afin de les détruire l'un par l'autre. Politique assez bonne peut-être pour la sûreté de leur personne, mais qui devoit écraser le Peuple & les Provinces. Ces désordres, qui paroissoient extrèmes sous le regne de l'efféminé Valentinien, devinrent encore plus terribles après sa mort. La brièveté des regnes & & la difficulté de reconnoître quel étoit l'Empereur légitime jettoient tant d'incertitude dans le gouverne-

Marcell. Chron. ap. Tillem. mém. de l'Emp. Valent. III. art. 10.

ment, que les Commandans des Provinces, & tous ceux qui se trouvoient en possession de quelque emploi militaire ou civil, s'érigerent en autant de petits Tyrans, qui tâchoient d'entretenir le trouble, chacun dans leur district. Bien-loin de veiller à l'exécution des Loix, ils encourageoient eux-mêmes les libertins & les bandits, autorisoient leurs excès & leurs violences, & ne rougissoient pas d'en partager les fruits. Et comme si la perfidie, l'avarice & l'insolence des Ministres & des Capitaines n'eussent pas été suffisantes pour ruiner l'Italie, le délabrement de l'Etat & les extrémités auxquels il étoit réduit, rendoient encore l'oppression inévitable. L'indigence même & la misere des sujets forçoient continuellement les Empereurs à des opérations plus ruineuses; au point que les peuples, après avoir perdu leurs possessions & leurs facultés, tomboient évidemment, même sous les meilleurs Empereurs tels que Majoranus & Antemius, dans une espece de servitude civile; ce qui est le

Cod. Theodos. novell. tit. 7.

dernier degré de la tyrannie.

Les charges publiques étoient imposées sur la Cité en corps, & les Décurions, qui composoient la Curie, ou si l'on aime mieux, le Corps de Ville, & qui s'appelloient *Corporati*, en faisoient ensuite la répartition sur les Particuliers. Envisagé sous ce rapport, l'emploi de Décurions ou de Corporats présentoit certains avantages. Mais il faut remarquer que le Fisc traitoit directement avec le corps de la Cité, lequel lui répondoit du total de l'impôt. Vu la disette d'argent, les pauvres habitans se trouvoient fort souvent dans l'impuissance de payer leur taxe & alors les Décurions étoient obligés de payer pour eux, ce qui rendoit l'emploi plus onéreux qu'utile. L'unique ressource qui restoit, & aux Communautés ou corps de Ville pour fournir la somme imposée par le Prince, & aux Particuliers pour en payer leur portion, étoit d'emprunter des Usuriers : Triste expédient, qui annonce un avenir encore plus fâcheux que le

paſſé (1)! Les extorſions des Magiſtrats & des Grands furent donc renforcées de celles des Uſuriers, dont la puiſſance devint ſi prodigieuſe,

(1) Dans les tems mêmes de la grandeur Romaine, la même cauſe avoit produit les mêmes effets. Pluſieurs Provinces s'étoient ruinées par ces ſortes d'emprunts. On en voit un exemple dans les Lettres de Cicéron, qui ne fait pas l'éloge de la modération des Romains, ni de la morale pratique des Hiſtoriens. Rome & la plus grande partie de l'Italie furent exemptes de ce fléau pendant l'eſpace de deux ou trois ſiécles, c'eſt-à-dire, pendant que l'or des Etrangers y couloit à pleins canaux, & que les denrées que l'on tiroit des Provinces, étoient les productions des propres fonds des Sénateurs & du fiſc. Mais lorſque les Provinces eurent ceſſé d'y porter leurs tributs; quand on eut employé tout l'argent de l'Italie à ſoudoyer les Rois Barbares; la rareté de l'eſpece & la néceſſité, plus preſſante que jamais, où ſe trouverent les Empereur d'impoſer des tributs, réduiſirent à la fin les Italiens à ces expédiens deſtructeurs, qui ſont aſſez communément la reſſource des Négocians endettés, dont la folie eſt d'accélérer leur propre ruine par les contrats les plus déſavantageux.

que Sidonius se crut en droit de les appeller les Propriétaires & les Maîtres de tout l'Empire Romain. Leurs succès devinrent une amorce pour tous les Etats, & les Ecclésiastiques eux-mêmes ne rougirent pas de prêter & de faire cet odieux métier. C'est alors que saint Leon le Grand fut obligé, pour la premiere fois, de défendre l'usure au Clergé d'Italie. Défense inouie, dont la date prouve que l'abus ne pouvoit être ancien, du moins dans cette Province. Les besoins urgens du Fisc & la pesanteur des impôts, sources de tous les maux des Particuliers, produisirent encore d'autres calamités. La liberté civile en fut presque anéantie. La plûpart des Corporats, si l'on veut se rappeller leur position, devoient être vivement tentés de quitter un emploi, dont les fonctions étoient aussi désagréables que dispendieuses. Mais les Loix, qui portoient la plus scrupuleuse attention sur tout ce qui intéressoit la Chambre Impériale, forçoient toutes les personnes, un peu aisées, à rester membres de la Communaute

Epist. 3. & 4 & 5. V. Quesn. not. in eand. n. 7.

& s'oppoſoient fortement à l'excorporation. On rendit même les Ordonnances les plus préciſes, pour empêcher qu'aucune perſonne put, à la faveur d'un nouveau logement, d'un habit eccléſiaſtique ou monaſtique, ſe ſouſtraire au triſte emploi de Corporat ou Décurion, lequel étoit bien plutôt un cautionnement qu'une dignité. Cependant la condition du reſte des habitans n'étoit pas meilleure. Les Grands, dont l'orgueil ou l'avarice ſouffroit infiniment de toutes les vexations que leur faiſoient eſſuyer les Officiers du Fiſc, s'en vengeoient ſur leurs inférieurs, & tyranniſoient à leur tour. C'eſt ce qui fit abandonner le ſéjour de la Ville à tant de Citoyens qui furent chercher, au fond de quelque campagne, la ſolitude & la paix. Pour arrêter la déſertion des Citadins, l'Empereur Majoranus ordonna que, dans chaque Ville, il ſeroit élu une perſonne de marque, chargée de défendre le menu peuple contre les hommes puiſſans. On ſent bien que cette charge ne pouvoit remplir l'objet qu'on

Cod. Theodoſ. novell. lib. 4. tit. 1.

Ibidem, t. 5.

qu'on s'étoit proposé, & l'effet le plus certain qu'elle devoit produire étoit, d'interdire aux Citoyens opprimés l'unique asyle qui leur restoit, les forêts & les deserts. Ce tableau, vu de près, démontre que les sujets de l'Empire, tant en Italie que dans ces petits segmens de Provinces qui n'avoient pas encore secoué le joug, subissoient un esclavage plus dur que la domination des Barbares; & les habitans de ces contrées étoient si malheureux, qu'ils ne pouvoient imaginer une maniere d'être, qui ne fût préférable à la leur. Il est vrai qu'à tant de maux, qui, pour être internes, ne laissoient pas de consumer assez rapidement l'Italie, se joignirent d'autres causes extérieures qui hâterent sa destruction. Les playes larges & profondes que lui firent les Barbares acheverent de l'épuiser & tarirent toutes les sources de la vie. Les invasions des Goths, le sac de Rome sous Alaric, l'irruption encore plus terrible des Huns sous Attila, le second sac de Rome par les Vandales, leurs

descentes continuelles sur les côtes d'Italie à la maniere des Pirates, les incursions des Bourguignons & des Alains établis dans la Savoye & dans la Gaule Viennoise, celles des Barbares de la Dalmatie & des sujets du Comte Marcellin, qui s'étoit fait Souverain ou Tyran d'une partie de la contrée ; ce torrent de désastres avoit emporté l'or, l'argent, les effets prétieux, le bétail & les grains de toutes les contrées de l'Italie. Mais la perte la plus fatale fut celle que l'on fit en hommes de toutes conditions. Ces ravages en enleverent une multitude infinie. Une partie fut égorgée, l'autre emmenée par les Vainqueurs, plusieurs, n'ayant plus d'habitations ni de Cités, périrent de misere ; d'autres enfin, parmi lesquels on comptoit les personnes les plus qualifiées & les plus riches, allerent chercher un asyle dans quelque Province éloignée, entr'autres, la famille d'Olibrius, qui fut s'établir à Constantinople. L'inclémence des élémens multiplioit encore l'action de toutes ces causes morales & politiques.

Il sembloit que tous les êtres eussent conjuré la perte de l'Italie. Les débordemens de fleuves, auxquels la misere publique ne pouvoit plus opposer de digues ; les éruptions du Vésuve, dont les flammes & les cendres furent lancées à une distance incroyable ; la peste qui fit, sous le regne d'Antemius, les plus affreux ravages ; la réunion de tous ces fléaux produisit tant de calamités dans tous les points de l'Italie, qu'il n'est pas possible d'imaginer une situation plus lamentable.

Fin du Tome premier,

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *Les Révolutions d'Italie*, Ouvrage traduit de l'Italien de M. Denina, par M. l'Abbé Jardin ; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, ce 27 Avril 1770.

CRÉBILLON.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur HERISSANT Fils, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Les Révolutions d'Italie, traduites de l'Italien*, s'il Nous plaisoit lui acorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire

imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage,

fera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte normande & lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-troisiéme jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent soixante-dix, & de notre règne le cinquante-cinquiéme.

Par le Roi, en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVIII de la Cham-

bre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 800, folio 179, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 26 Mai 1770.

Signé, BRIASSON, Syndic.



De l'Imprimerie de P. G. SIMON,
Imprimeur du Parlement. 1770.



